

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Service du Pilotage et de la
Mutualisation Interministériels

Pôle aménagement durable

ARRETE
portant approbation de la création d'une aire de mise en valeur
de l'architecture et du patrimoine

Le Préfet de la Région Midi-Pyrénées
Préfet de la Haute-Garonne
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, notamment ses articles L. 642-1 et suivantes, D. 642-5 et suivants ;

Vu la demande par laquelle les maires de Saint-Bertrand de Comminges et de Valcabrère sollicitent l'approbation du projet de création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ;

Considérant l'intérêt paysager, historique et archéologique du projet ;

Sur proposition de monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne :

- ARRETE -

Article 1^{er} : Est approuvée le projet de création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine sur le territoire des communes de Saint-Bertrand de Comminges et de Valcabrère, conformément au rapport de présentation, au règlement et au plan annexés au présent arrêté.

Article 2 : L'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine est créée par délibération du conseil municipal des communes de Saint-Bertrand de Comminges et de Valcabrère.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de l'exécution des formalités de notification ou de publication.

Article 4 : Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne, madame et monsieur les maires de Saint-Bertrand de Comminges et de Valcabrère sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Toulouse, le

- 5 OCT. 2015

Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général

Thierry BONNIER

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Préfecture

Toulouse, le

5 OCT. 2015

Service du Pilotage et de la
Mutualisation Interministériels

Pôle aménagement durable

Affaire suivie par : M. Raymond JEAN-DUVIGNAC
Téléphone : 05.34.45.38.51
Télécopie : 05.34.45.38.44
Courriel : raymond.jean-duvignac@haute-garonne.gouv.fr

Le Préfet de la région Midi-Pyrénées
Préfet de la Haute-Garonne

à

Monsieur le maire
Mairie
31510 VALCABRÈRE

VU et TRANSMIS

Le Sous-Préfet,

S/C de monsieur le sous-préfet de Saint-
Gaudens

Jean-Luc BROUILLOU

Objet : - Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine -

PJ : - 2 -

Je vous prie de bien vouloir trouver, sous ce pli, copie de mon arrêté de ce jour approuvant le projet de création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine sur le territoire des communes de SAINT-BERTRAND DE COMMINGES et de VALCABRÈRE.

Je vous serais très obligé de bien vouloir afficher le présent arrêté à la mairie et aux endroits habituels d'affichage de la commune et de me retourner le certificat d'affichage dûment renseigné par vos soins.

Conformément aux dispositions de l'article L. 642-3 du code du patrimoine, je vous rappelle que l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine est créée par délibération du conseil municipal. Vous voudrez bien m'adresser une copie de la délibération correspondante sous le présent timbre.

Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général
Thierry BONNIER

CERTIFICAT D’AFFICHAGE
■■■■■
CRÉATION D’UNE AIRE DE MISE EN VALEUR
DE L’ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Le maire de la commune de

Saint-Bertrand de Comminges / Valcabrère *(rayer la mention inutile)*

certifie avoir affiché à la mairie, et aux endroits habituels d’affichage de la commune, l’arrêté en date du _____ du préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne approuvant le projet de création d’une aire de mise en valeur de l’architecture et du patrimoine sur le territoire des communes de Saint-Bertrand de Comminges et de Valcabrère.

Fait à *nom de la commune*

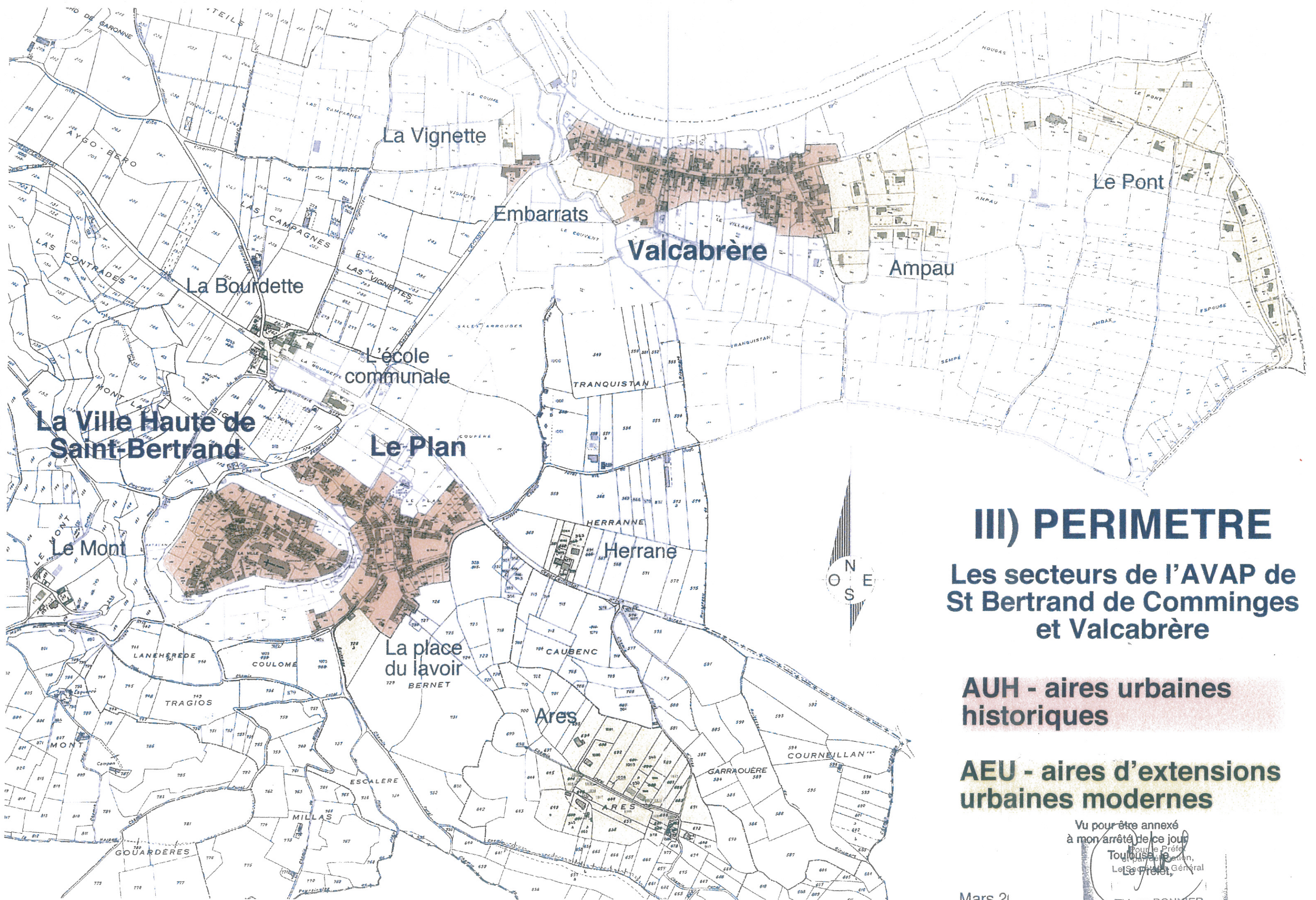
Le date *14 octobre 2015*

Le maire

Cachet de la commune

Prénom Nom

Fonction (si le signataire n’est pas le maire)



III) PERIMETRE

Les secteurs de l'AVAP de
St Bertrand de Comminges
et Valcabrère

**AUH - aires urbaines
historiques**

**AEU - aires d'extensions
urbaines modernes**

Vu pour être annexé
à mon arrêté de ce jour
Pour le Préfet
Toulouse, Le Secrétaire Général
Le Préfet,

Thierry BONNIER

Mars 21

Direction Régionale des Affaires Culturelles
de Midi-Pyrénées
Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
de Haute-Garonne
Commune de Saint-Bertrand-de-
Comminges
Commune de Valcabrère

II) Règlement de l'Aire de mise en Valeur Architecturale du Patrimoine (AVAP) de Saint-Bertrand - Valcabrère

Retour au sommaire général 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Introduction</u>
Dispositions générales	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Dispositions générales</u> • <u>Avis de l'Architecte des Bâtiments de France</u> • <u>Arrêtés du 13 juin 2005 relatifs au patrimoine archéologique</u> • <u>Contenu des dossiers de demande de permis de construire et de démolir</u> • <u>Contenu du dossier de l'AVAP</u> • <u>Division du territoire en aires particulières</u>
Aires Urbaines Historiques : AUH	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Caractères des noyaux villageois historiques</u> • <u>Stratégie de protection</u> • <u>Immeubles ou parties d'immeuble, à structure maçonnée.</u> • <u>Immeubles ou parties d'immeubles, à structure charpentée.</u> • <u>Ouvrages maçonnés de clôture et de soutènement</u> • <u>Devantures, enseignes.</u> • <u>Espaces non-bâtis à usage public</u> • <u>Espaces non-bâtis à usage privé</u>
Aires d'Extensions Urbaines : AEU	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Caractères des extensions urbaines des noyaux historiques</u> • <u>Stratégie de protection</u> • <u>Immeubles existants, antérieurs à 1940</u> • <u>Immeubles existants datés de la fin du XXème siècle et constructions projetées</u> • <u>Ouvrages maçonnés de clôture et de soutènement</u> • <u>Devantures, enseignes.</u> • <u>Espaces non-bâtis à usage public</u>

Plan des secteurs de l'AVAP	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces non-bâti à usage privé • AUH : Aires Urbaines Historiques • AEU : Aires d'Extensions Urbaines
-----------------------------	---

Introduction

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

- Dans le cadre de la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et plus particulièrement du patrimoine immobilier (bâti et naturel) et de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite "Grenelle II", l'AVAP de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère est créée en application des dispositions de l'article 642-1 du Code du Patrimoine.

Mise à l'étude de l'AVAP

- Prescrite par délibération du Conseil municipal de Saint-Bertrand-de-Comminges et arrêté du Maire du 09 mai 2012.
- Prescrite par délibération du Conseil municipal de Valcabrère et arrêté du Maire du 20 juin 2012.

Constitution de la Commission Locale de l'AVAP

- Prescrite par délibération du Conseil municipal de Valcabrère et arrêté du Maire en date du 20 juin 2012
- Prescrite par délibération du Conseil municipal de Saint-Bertrand-de-Comminges et arrêté du Maire en date du 09 mai 2012.

Approbations

- Les prescriptions architecturales et la délimitation de l'AVAP sont approuvées :
 - Par délibération du Conseil municipal de la commune de Saint-Bertrand-de-Comminges du :
 - Par délibération du Conseil municipal de la commune de Valcabrère du :
- Les prescriptions architecturales et la délimitation de l'AVAP ont été approuvées, par arrêté des Maires, en date du :

Effets de l'AVAP sur le PLU

- Les dispositions réglementaires et le périmètre de l'AVAP ont valeur de servitude d'utilité publique et sont annexés aux PLU de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère conformément aux articles L.123-1 et L.126-1

du Code de l'Urbanisme.

Le règlement de l'AVAP est indissociable du rapport de présentation et du document graphique de délimitation (plan) dont il est le complément.

Dispositions générales

Article 1 - Champ d'application

- Les dispositions du présent règlement s'appliquent sur les territoires communaux de Valcabrère et Saint-Bertrand-de-Comminges inclus dans le périmètre de l'AVAP

Article 2 - Portée des prescriptions architecturales

Les dispositions du présent règlement :

- N'affectent pas les immeubles classés Monuments Historiques ou Inscrits à l'Inventaire Supplémentaire qui continuent d'être régis par les règles de Protection de la loi du 31 Décembre 1913.
- Suspendent les protections au titre des abords des Monuments Historiques (article 13bis et 13ter de la loi de 1913) situés à l'intérieur de l'AVAP.
- Suspendent les protections au titre des Monuments naturels et des Sites situés à l'intérieur de l'AVAP.
- Complèteront les règles des POS et des PLU en application de la loi du 07 Janvier 1983 et des articles L.123.1, L.126.1 et R.123.5 du Code de l'Urbanisme.

Article 3 - Avis de l'Architecte des Bâtiments de France

- Rappel de la réglementation :
 - Tout projet susceptible de modifier les immeubles bâtis ou non bâtis et les espaces compris dans les limites de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, que ce projet relève du régime du permis de construire, du permis de démolir, de lotir, des régimes déclaratifs et forestiers ou d'une simple autorisation.
- Consultation préalable de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) :
 - La consultation préalable de l'ABF est conseillée : Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (S.T.A.P. de la Haute-Garonne), 69, rue du Taur 31000 Toulouse. Tél. : 05 61 13 69 69 - Fax : 05 61 22 98 29

Article 4 - Adaptations mineures et prescriptions particulières

- Dans le respect des objectifs de l'AVAP et en prenant en compte le caractère propre de l'environnement et du patrimoine de Saint-Bertrand de Comminges et Valcabrère, il appartient à l'Architecte des Bâtiments de France d'adapter les prescriptions aux cas particuliers dans les cas suivants :
 - Lorsque l'application stricte du règlement conduirait à des solutions en contradiction avec les analyses et les objectifs de l'AVAP.
 - Lorsque l'application stricte du règlement n'est pas possible pour des raisons techniques, patrimoniales ou esthétiques.
 - Lorsque la question posée n'a pas été prévue par la réglementation de l'AVAP.

Article 5 - Aménagements interdits

- Les dépôts de véhicules usagés et les décharges non contrôlées.
- La création d'aire de camping ou de caravanage, le stationnement de caravanes isolées et les installations de type "mobil home" et bungalows.
- Les carrières et les affouillements et exhaussement de sol de plus de 2m de hauteur,
- Les dépôts permanents et l'exposition de matériaux à l'air libre.
- La publicité.

Article 6 - Application des Arrêtés n° Z 2005-01 et n° Z 2005-02 du 13 juin 2005 relatifs à la prise en compte du patrimoine archéologique sur les communes Saint-Bertrand et Valcabrère

- Les dispositions des Arrêtés n° Z 2005-01 et n° Z 2005-02 du 13 juin 2005 s'appliquent dans les zones géographiques du territoire des communes compris dans le périmètre de l'AVAP.
- Rappel de la réglementation :
 - D'une part, tous les dossiers de demandes de permis de construire, de démolir et d'autorisation d'installations ou de travaux divers situés dans les zones définies en annexe au présent arrêté devront être transmis au Préfet de Région - Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées (Direction Régionale des Affaires Culturelles), 7 rue Chabanon 31200 Toulouse - dans les conditions prévues par le décret n° 2004-490 susvisé.
 - D'autre part, les travaux visés à l'article R.442-3-1 du code de l'urbanisme et rappelés ci-dessous, devront faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du même service lorsqu'ils sont situés dans les zones géographiques définies et que leur emprise dépasse les seuils précisés en annexe du présent arrêté :
 - travaux d'affouillement, de nivellement ou d'exhaussement de sol liés à des opérations d'aménagement;
 - travaux de préparation du sol ou de plantation d'arbres ou de vignes;
 - travaux d'arrachage ou de destruction de souches ou de vignes;

- travaux de création de retenues d'eau ou de canaux d'irrigation.
- Hors des zones géographiques définies par l'article 1er du présent arrêté, les catégories de travaux énumérés ci-dessus sont soumises à déclaration préalable dans les conditions de seuils définies par l'article R.442-3-1 du code de l'urbanisme.
- Zones géographiques d'application des Arrêtés du 13 juin 2005

Article 7 - Contenu des dossiers de demande de permis de construire et de démolir :

- Afin de permettre une étude rapide et précise de son projet, nonobstant les dispositions, le pétitionnaire pourra fournir un dossier permettant d'apprécier plus complètement la nature des travaux projetés :
 - État des lieux : tout projet de démolition, de construction dans le périmètre de l'AVAP fera l'objet d'un relevé d'état des lieux comportant :
 - Plans de masse et de toiture,
 - Plans, coupes, et élévations, établis à l'échelle minimale de 1/100ème de l'édifice, du terrain d'implantation et des clôtures avec indication de la nature des matériaux
 - Relevé photographique des extérieurs (éventuellement intérieurs) du bâtiment et des constructions attenantes.
 - Projet : les plans, coupes et élévations des façades sur rues, cours et jardins établis à l'échelle minimale de 1/100ème feront apparaître :
 - Les remplacements de pierre de taille et des reprises de maçonneries
 - Les modifications et restaurations d'ouvertures
 - La nature des revêtements des maçonneries (nues ou enduites) avec indications des teintes prévues
 - Le système de récupération des eaux pluviales (gouttières, descentes, etc)
 - L'implantation en façade des coffrets des concessionnaires (EDF, etc)
 - Un plan de couverture
 - À la demande de l'A.B.F. des croquis complémentaires devront être fournis à l'échelle 1/20ème :
 - Plans de détails des avant-toits, parois verticales à pans de bois, corniches, lucarnes, garde-corps, clôtures, ferronnerie, menuiseries, etc.

Article 8 - Contenu du dossier d'AVAP (articles L642-1 et D642-5 du Code du Patrimoine)

- Un rapport de présentation qui expose :
 - Les objectifs de la création de l'AVAP (article L642-2 du Code du Patrimoine) (conf. Résumé de l'étude) auquel est annexé.

- Un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental défini à l'article D642-4 du Code du Patrimoine qui débouche sur une synthèse (article D642-4 du Code du Patrimoine). Il peut servir, lors d'une demande d'autorisation, à conforter ou justifier certaines prescriptions imposées en fonction d'une règle interprétative. Il peut avoir une portée générale ou particulière ; il vise à apporter un maximum d'information sur la protection ou l'évolution souhaitable d'un bâtiment, d'un ensemble de bâtiments, d'un espace aménagé ou non, planté ou non, public ou privé.
- Un règlement (article D642-5 du Code du Patrimoine) comprenant des prescriptions (article L642-2 du Code du Patrimoine) qui définissent :
 - Des interdictions
 - Des obligations de faire
 - Des recommandations
- Un document graphique
 - Plan de la commune de Valcabrère au 1/5000ème
 - Plan de la commune de Saint-Bertrand-de-Comminges au 1/5000ème

Article 9 - Division du territoire en aires particulières

- L'AVAP comprend 2 secteurs délimités suivant leurs caractéristiques particulières (plan de l'AVAP) :
 - AUH : Aires des noyaux urbains historiques.
 - AEU : Aires d'extensions urbaines.

Règlement particulier aux noyaux urbains historiques -AUH-

AUH 1 - Caractères patrimoniaux des noyaux villageois

- AUH 1.1- Aux plans, archéologique, architectural, urbain et paysager, chacun des noyaux villageois constitue un cadre homogène qu'il convient de préserver.

La construction neuve ne peut y être envisagée qu'en termes d'interventions sur l'existant sous forme d'aménagements, d'extensions ou de surélévations.

AUH 2 - Stratégie de protection

AUH 2.1 - Les noyaux villageois se sont formés sur une longue période, dès lors, il conviendra d'en respecter, la permanence, la continuité, l'unité urbaine et la cohérence qui les caractérisent. En conséquence :

- Les démolitions sont interdites à l'exception de celles autorisées à l'article AUH 3.3
- Seuls les aménagements, les extensions ou les surélévations peuvent être autorisées .
- Ce faisant, l'adoption des matériaux et des savoir-faire locaux traditionnels est obligatoire.

Les espaces bâtis et non bâtis sont distingués de la façon suivante :

- **AUH 3 - Immeubles ou parties d'immeubles bâtis en structure fermée, maçonnée,**
 - habitations, partie "habitation" des fermes commingeoises, etc.
- **AUH 4 - Immeubles ou parties d'immeubles bâtis en structure ouverte, à façade charpentée,**
 - maisons à pans de bois, granges, partie "grange" des fermes commingeoises, etc...
- **AUH 5 - Ouvrages maçonnés de clôture et de soutènement,**
 - remparts, parois de soutènement, de clôture, vestiges de construction, etc...
- **AUH 6 - Devantures commerciales, enseignes,**
- **AUH 7 - Espaces non bâtis, à usage public,**
 - chemins, routes, rues, places, etc...
- **AUH 8 - Espaces non bâtis, à usage privé,**
 - jardins, cours, etc...

AUH 3 - Interventions sur les immeubles ou parties d'immeuble, à structure fermée, maçonnée

- **AUH 3.1- Ne sont pas concernés :**
 - Les interventions sur édifices classés, ou inscrits, : maison Bridaut de la Ville Haute (réglementation spécifique M.H.).
- **AUH 3.2- Sont concernés :**
 - Les interventions sur les ouvrages d'intérêt exceptionnel susceptibles d'être classés, ou inscrits : ancien palais des évêques de la porte Cabirole.
 - Les interventions sur les édifices à usage exclusif d'habitation ou mixte, habitation et commerces
 - Les interventions sur la partie habitation d'un édifice, actuellement ou anciennement, à double fonction agricole et habitation (cas des fermes commingeoises)
- **AUH 3.3- Démolitions, modifications :**
 - Les démolitions et modifications qui ne vont pas dans le sens d'une restauration ou d'une mise en valeur ne sont pas autorisées.
 - Dans le cadre d'un projet de mise en valeur architecturale, la démolition de bâtiments annexes ou d'adjonctions récentes pourra être autorisée.
- **AUH 3.4- Surélévations :**

- Les surélévations qui vont dans le sens d'une restauration ou d'une mise en valeur peuvent être autorisées.
- **AUH 3.5- Changement de destination des locaux :**
 - L'aménagement de garages à usage automobile dans le volume d'un immeuble à structure maçonnée est interdit.
- **AUH 3.6- Maçonneries :**
 - Les parois maçonnées seront conservées dans la vérité des matériaux locaux mis en oeuvre.
 - On préservera les éléments en pierre apparente tels que : les encadrements d'ouverture, les chaînages d'angle verticaux, etc...
 - On préservera les modes primitifs de jointoyage des pierres apparentes. Selon le cas, ils pourront être : secs, de type " beurré " au simple mortier de chaux naturelle, coloré et travaillé ou enduit à pierre vue, etc...
 - On préservera tous les éléments de décor structurant le revêtement enduit les façades, tels que : les bandeaux horizontaux, verticaux, les soubassements, etc... Ce faisant, les divers modes de réalisation de ces ouvrages seront conservés : enduits colorés, ou peints, façons de fausse pierre, surépaisseurs, rechampis, etc...
 - Les parois sont conçues primitivement pour recevoir un enduit. Elles ne pourront être dégarnies.
 - Les enduits seront traditionnels, composés à partir de chaux naturelle et de sables locaux aux tons gris. Ils seront mis en oeuvre sans effet de relief en partie courante (finition talochée ou lissée).
 - La peinture des façades est interdite en partie courante. Elle pourra être employée pour souligner la structure décorative des parois : bandeaux, chaînages d'angles en fausses pierres, encadrements d'ouvertures, etc,... Les teintes seront toujours plus claires que celle de la façade courante suivant la palette des teintes locales.
 - Le badigeon des parties courantes de façade, à base de chaux naturelle peut être autorisé. Il sera coloré suivant la palette des matériaux locaux.
- **AUH 3.7- Paroi verticale à pan de bois (colombage)**
 - La présence d'une paroi extérieure à pan de bois révèle un ensemble structurel charpenté. La vérité constructive de l'immeuble devra, obligatoirement être conservée, restaurée et mise en valeur.
 - Toute modification d'une paroi extérieure à pans de bois sera présentée dans un projet d'ensemble intéressant la totalité de la structure charpentée de l'immeuble.
 - Les faux pans de bois qui ne correspondent pas à la vérité constructive de l'immeuble sont interdits.
- **AUH 3.8- Percements**
 - Le rythme des percements et l'ordonnancement des façades seront préservés. Les percements nouveaux peuvent être autorisés s'ils respectent la composition de la façade. Dans ce sens, la réouverture d'anciens percements condamnés pourra être autorisée.
 - Toute modification d'ouverture devra figurer sur un projet d'ensemble intéressant la totalité de la façade.

- Les percements sont toujours plus hauts que larges sauf en ce qui concerne les ouvertures des combles qui peuvent être carrées ou rondes.
- **AUH 3.9- Encadrement des ouvertures :**
 - Les encadrements des ouvertures médiévales (à chanfreins) sont historiés. Ils seront absolument préservés.
 - Les autres encadrements d'ouverture existants seront également préservés. Leur principe constructif sera respecté :
 - (2 principes d'encadrement maçonnes)
 - (2 principes d'encadrement en bois)
 - Toute modification d'encadrement d'ouverture devra figurer sur un projet d'ensemble intéressant la totalité de la façade. Il sera en outre détaillé en ce qui concerne les matériaux employés et se conformer aux principes des ouvertures existantes.
- **AUH 3.10- Bardages, isolation par l'extérieur :**
 - Les procédés divers, d'isolation par l'extérieur, bardages, carreaux préfabriqués, etc, sont interdits.
- **AUH 3.11- Menuiseries extérieures :**
 - Conserver et restaurer les menuiseries extérieures traditionnelles et plus particulièrement celles des ouvertures médiévales
 - Les châssis des fenêtres et des portes seront obligatoirement disposés à mi-épaisseur de maçonnerie de façon à laisser apparent un tableau d'environ 20cm d'épaisseur.
 - Les fenêtres seront obligatoirement en bois.
 - Les fenêtres seront généralement plus hautes que larges.
 - Les vitrages plus larges que hauts sont interdits.
 - Les portes seront obligatoirement en bois. Elles pourront comporter un châssis vitré d'imposte ou un oculus.
 - Les volets sont obligatoirement pleins et en bois massif. Des traverses horizontales et des écharpes en bois peuvent en assurer le contreventement.
 - Les portails seront obligatoirement coulissants ou ouvrant à la française et en planches de bois. Des traverses horizontales et des écharpes en bois peuvent en assurer le contreventement.
 - Les portails de garage, en tôle métallique, sont interdits.
 - Les volets roulants sont interdits.
 - Les fenêtres, portes et volets extérieurs seront peints dans la même tonalité, dans des teintes claires traditionnellement employées dans le bourg (cf : palette des teintes locales).
 - Les menuiseries des immeubles médiévaux ne seront pas peintes, elles seront traitées par une imprégnation incolore.
- **AUH 3.12- Garde-corps, grilles de défense, serrurerie**
 - Conserver et restaurer les ferronneries et serrureries anciennes : garde-corps, grilles, pentures, heurtoirs, etc.
 - Les garde-corps, grilles de défense, etc, seront obligatoirement en profils d'acier plein à l'exclusion de tout autre matériaux.
 - Les garde-corps et les grilles métalliques seront peints dans des tons très soutenus suivant la palette des teintes locales : vert

PUBLISHED WEEKLY

Subscription price, Five Dollars Per Annum in Advance

Single Copies, Fifteen Cents

Entered as Second-Class Matter, May 2, 1917

Postage Paid at Chicago, Ill.

Acceptance for mailing at special rate of postage provided for in Act of October 3, 1917

Authorizes the American Medical Association to act as agent for the circulation of this journal

Copyright, 1917, by American Medical Association

Printed at the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Subscription price, Five Dollars Per Annum in Advance

Single Copies, Fifteen Cents

Entered as Second-Class Matter, May 2, 1917

Postage Paid at Chicago, Ill.

Acceptance for mailing at special rate of postage provided for in Act of October 3, 1917

Authorizes the American Medical Association to act as agent for the circulation of this journal

Copyright, 1917, by American Medical Association

Printed at the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Subscription price, Five Dollars Per Annum in Advance

Single Copies, Fifteen Cents

Entered as Second-Class Matter, May 2, 1917

Postage Paid at Chicago, Ill.

Acceptance for mailing at special rate of postage provided for in Act of October 3, 1917

Authorizes the American Medical Association to act as agent for the circulation of this journal

Copyright, 1917, by American Medical Association

Printed at the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Subscription price, Five Dollars Per Annum in Advance

Single Copies, Fifteen Cents

Entered as Second-Class Matter, May 2, 1917

Postage Paid at Chicago, Ill.

Acceptance for mailing at special rate of postage provided for in Act of October 3, 1917

Authorizes the American Medical Association to act as agent for the circulation of this journal

Copyright, 1917, by American Medical Association

Printed at the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Subscription price, Five Dollars Per Annum in Advance

Single Copies, Fifteen Cents

Entered as Second-Class Matter, May 2, 1917

Postage Paid at Chicago, Ill.

Acceptance for mailing at special rate of postage provided for in Act of October 3, 1917

Authorizes the American Medical Association to act as agent for the circulation of this journal

Copyright, 1917, by American Medical Association

Printed at the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

wagon, gris fer, etc.

o **AUH 3.13- Couvertures**

- Les pentes des couvertures en tuiles canals seront comprises entre 30% et 40%
- Les toitures conçues primitivement, pour être, couvertes, en ardoises, seront préservées.
- Les autres toitures seront obligatoirement couvertes en tuiles canals de terre cuite de teinte rouge foncé (cf : palette des matériaux locaux)
- En couvert, l'emploi de tuiles anciennes de réemploi est recommandé. En courant, l'emploi de tuiles canals neuves, de teinte rouge foncé, ou vieilles artificiellement peut être autorisé.
- L'emploi de tuiles neuves, de teinte rouge foncé, ou vieilles artificiellement peut être autorisé..
- Les matériaux de sous-couverture sont autorisés à condition de ne pas être vu de l'extérieur.

o **AUH 3.14- Fenêtres de toitures**

- Dès lors qu'ils sont invisibles depuis l'espace public, le nombre de châssis est limité à une unité par travée d'immeuble. Les dimensions seront inférieures à 1m².
- Ils seront obligatoirement de type encastré et non en saillie.

o **AUH 3.15- Souches de cheminées**

- Les souches seront maçonnées et enduites, de même façon que les façades de l'immeuble.

o **AUH 3.16- Avant-toits**

- Les avant-toits débordants des égouts réalisés en dalles de schiste seront préservés (schéma n°5)
- Les avant-toits débordants des égouts réalisés en forme de génoise seront préservés (schéma n°1)
- Les avant-toits débordants des égouts en chevrons apparents avec voligeage en planches seront préservés (schéma n°4)
- Le lambrissage des avant-toits, en sous-face des chevrons, est interdit (schéma n°2)
- Les chevrons apparents auront obligatoirement une section minimale de 8x10cm.
- Les débords de toit sur les pignons sont interdits.
- Les bois des avant-toits ne seront pas peints, ils seront traités par une imprégnation incolore.

o **AUH 3.18- Gouttières et descentes**

- Les gouttières sur l'espace public ne sont pas obligatoires.
- Les gouttières seront obligatoirement en zinc ou cuivre naturel de type, pendant demi-rondes.
- Les descentes seront obligatoirement en zinc ou cuivre naturel de forme cylindrique. Les dauphins en fonte sont autorisés à l'exclusion de tous autres matériaux.
- L'emploi de matériaux en PVC ou en aluminium est interdit.

o **AUH 3.19- Capteurs solaires et antennes paraboliques**

- Les capteurs solaires pourront être installés sur les bâtiments à

- condition qu'ils restent invisibles depuis les espaces publics.
- Les antennes paraboliques seront de taille réduite et implantées avec discrétion.
- **AUH 3.20- Unité de climatisation, pompe à chaleur**
 - Les unités de climatisation, pompe à chaleur pourront être installées sur les bâtiments à condition qu'elles restent invisibles depuis les espaces publics.
- **AUH 3.21- Citernes de stockage de gaz et de récupération d'eaux pluviales**
 - Les citernes de stockage de gaz et de récupération d'eau pourront être installées à condition qu'elles restent invisibles depuis l'espace public. Elles pourront être enterrées.
- **AUH 3.22- Éoliennes**
 - Les éoliennes sont interdites.

AUH 4 - Interventions sur les immeubles ou parties d'immeuble, à structure ouverte, à façade charpentée

- **AUH 4.1- Sont concernés :**
 - Les interventions sur les édifices à structure charpentée ouverts sur l'espace public : Halle de la Mairie de la Ville Haute, lavoirs, de la Ville Haute, de Valcabrère, etc...
 - Les interventions sur les immeubles à pans de bois (colombage).
 - Les interventions sur la partie agricole d'un édifice, actuellement ou anciennement, à double fonction agricole et habitation (cas des fermes commingeoises).
- **AUH 4.2- Démolitions, modifications :**
 - Les démolitions et modifications qui ne vont pas dans le sens d'une restauration ou d'une mise en valeur ne sont pas autorisées.
 - Dans le cadre d'un projet de mise en valeur architecturale, la démolition de bâtiments annexes ou d'adjonctions récentes pourra être autorisée.
- **AUH 4.3- Surélévations :**
 - Les surélévations qui ne vont pas dans le sens d'une restauration ou d'une mise en valeur sont interdites.
 - La surélévation sera éventuellement prescrite lors d'une extension projetée sur un immeuble à rez-de-chaussée.
- **AUH 4.4- Changement de destination des locaux :**
 - L'aménagement à usage d'habitation et notamment de gîte rural du volume d'un immeuble à structure charpentée peut être autorisé.
 - Sont notamment autorisés les usages et les aménagements à titre d'annexe et de prolongement des locaux d'habitation : garage, cellier, atelier, abris à bois, pièce de jeux, séjour d'été, etc...,
- **AUH 4.5- Maçonneries de la partie d'immeuble à façade charpentée :**
 - Les parois maçonnées seront conservées dans la vérité des

matériaux locaux mis en oeuvre.

- Les maçonneries de remplissage des façades à pan de bois (colombage) seront enduites au simple mortier de chaux naturelle.
- On préservera les éléments en pierre apparente, tels que : les encadrements d'ouverture, les chaînages d'angle verticaux, etc...
- On préservera les modes primitifs de jointoyage des pierres apparentes. Selon le cas, ils seront : secs, de type " beurrés " au simple mortier de chaux naturelle, coloré et travaillé ou enduit à pierre vue, etc...
- Les parois maçonnées en moellons de pierre ne sont pas conçues, primitivement, pour être, enduites. Elles pourront être dégarnies.
- L'enduit de jointoyage, à pierre vue, est recommandé.
- Les mortiers seront de teinte naturelle, à base de chaux naturelle et de sables locaux aux tons gris
- La peinture des parois maçonnées en moellons est interdite.
- Le badigeon des parties courantes de façade, à base de chaux naturelle, aux tons gris locaux peut être autorisé. Il sera coloré suivant la palette des matériaux locaux.

○ **AUH 4.6- Percements des parois maçonnées :**

- Les parois maçonnées sont généralement percées avec parcimonie. Ce caractère de fermeture sera préservé. Les percements nouveaux peuvent être autorisés s'ils permettent un rééquilibrage dans la composition d'une façade. Dans ce sens, la réouverture d'anciens percements condamnés pourra être autorisée.
- Toute modification d'ouverture devra figurer sur un projet d'ensemble intéressant la totalité de la façade.

○ **AUH 4.7- Encadrement des ouvertures des parois maçonnées**

- Les encadrements des ouvertures sont généralement plus rustiques que les encadrements des ouvertures de la partie habitation des édifices : pierres grossièrement taillées, linteaux en pièces de bois non équarries, etc. Le caractère de rusticité sera préservé.
- Les encadrements d'ouverture existants seront préservés.
 - (2 principes d'encadrement maçonnés)
 - (2 principes d'encadrement en bois)
- Toute modification d'encadrement d'ouverture devra figurer sur un projet d'ensemble intéressant la totalité de la façade. Il sera en outre détaillé en ce qui concerne les matériaux employés.

○ **AUH 4.8- Menuiseries extérieures de la paroi maçonnée**

- Conserver et restaurer les menuiseries extérieures traditionnelles et plus particulièrement celles des ouvertures médiévales
- Les châssis des fenêtres et des portes seront obligatoirement disposés à mi-épaisseur de maçonnerie de façon à laisser apparent un tableau d'environ 20cm d'épaisseur.
- Les fenêtres seront obligatoirement en bois.
- Les fenêtres seront généralement plus hautes que larges.
- Les vitrages plus larges que hauts sont interdits.
- Les portes seront obligatoirement en bois. Elles pourront comporter un châssis vitré d'imposte ou un oculus.

- Les volets sont obligatoirement pleins et en bois massif. Des traverses horizontales et des écharpes en bois peuvent en assurer le contreventement.
- Les portails seront obligatoirement coulissants ou ouvrant à la française et en planches de bois. Des traverses horizontales et des écharpes en bois peuvent en assurer le contreventement.
- Les portails de garage, en tôle métallique, sont interdits.
- Les volets roulants sont interdits.
- Les fenêtres, portes et volets extérieurs seront peints dans la même tonalité, dans des teintes claires traditionnellement employées dans le bourg (cf : palette des teintes locales). Les menuiseries des immeubles médiévaux ne seront pas peintes, elles seront traitées par une imprégnation incolore.
- **AUH 4.9- Façade charpentée**
 - La présence d'une façade charpentée en pièces de bois massif, révèle un ensemble structurel charpenté. La façade charpentée se développe sur 1 ou 2 niveaux, elle soutient la toiture et, le cas échéant le plancher du grenier. La vérité constructive de l'immeuble sera obligatoirement conservée, restaurée et mise en valeur. (grange de la ferme commingeoise)
 - Toute modification d'une façade extérieure charpentée sera présentée dans un projet d'ensemble intéressant la totalité de la structure charpentée de l'immeuble (façade et toiture).
 - La substitution d'une structure maçonnée à la structure charpentée est interdite.
 - Les fausses façades charpentée qui ne correspondent pas à la vérité constructive de l'immeuble sont interdites.
 - Les fortes pièces de bois des structures ne seront pas peintes, elles seront traitées par une imprégnation incolore.
- **AUH 4.10- Bardages et claies de fermeture en bois des façades charpentées des fermes commingeoises**
 - Les divers procédés de fermeture des façades charpentées employés pour les greniers des granges: bardages en planches horizontales ou verticales, fermetures à claire-voie à partir de claies, de treillages en tasseaux de bois, d'éléments amovibles, etc, seront préservés.
 - D'autres procédés de fermeture, et d'isolation en bois (bardages, volets) peuvent être autorisés.
 - La fermeture d'une façade charpentée sera obligatoirement réalisée avec une paroi à ossature bois qui, en étant bâtie en retrait, soulignera l'ancienne structure charpentée en pièces de bois massif
 - Les bardages et les claies seront peints dans des teintes claires traditionnellement employées dans le bourg suivant la palette des teintes locales.
 - Les bardages en tôles métalliques sont interdits.
- **AUH 4.11- Menuiseries extérieures de la façade charpentée**
 - Des menuiseries extérieures pourront être disposées dans l'ossature bois des façades charpentées des granges.

- Les fenêtres seront généralement en bois. Des volumes vitrés avec menuiseries aluminium pourront être autorisées.
- Les portes seront obligatoirement en bois. Elles pourront comporter un châssis vitré d'imposte.
- Les portails seront obligatoirement coulissants ou ouvrant à la française et en planches de bois. Des traverses horizontales et des écharpes en bois peuvent en assurer le contreventement.
- Les portails de garage, en tôle métallique, sont interdits.
- Les volets sont obligatoirement pleins et en bois massif. Des traverses horizontales et des écharpes en bois peuvent en assurer le contreventement.
- Les fenêtres, portes, portails et volets extérieurs seront peints dans les mêmes tonalités, dans des teintes claires, traditionnellement employées dans le bourg (cf : palette des teintes locales).
- **AUH 4.12- Garde-corps, grilles de défense**
 - Les garde-corps des greniers seront obligatoirement réalisés en bois, de même nature et de même façon que les claies et bardages de fermeture de la façades charpentée
 - Les grilles de défense, etc, seront obligatoirement en profils d'acier plein à l'exclusion de tout autre matériaux.
 - Les garde-corps et les grilles métalliques seront peints dans des tons très soutenus suivant la palette des teintes locales : vert wagon, gris fer, etc.
- **AUH 4.13- Couvertures**
 - Les pentes des couvertures en tuiles canals seront comprises entre 30% et 40%
 - Les toitures seront obligatoirement couvertes en tuiles canals de terre cuite de teinte brun-rouge. (cf : palette des matériaux locaux).
 - En couvert, l'emploi de tuiles anciennes de réemploi est recommandé. En courant, l'emploi de tuiles canals neuves, de teinte rouge foncé, ou vieilles artificiellement peut être autorisé.
 - Les matériaux de sous-couverture sont autorisés à condition de ne pas être vu de l'extérieur.
 - Le voligeage en planche comme support de sous-couverture sera préservé.
- **AUH 4.14- Fenêtres de toitures**
 - Les fenêtres de toiture sont interdites.
- **AUH 4.15- Souches de cheminées**
 - Les souches seront maçonnées et enduites de même façon que les façades de l'immeuble.
- **AUH 4.16- Avant-toits**
 - Les avant-toits d'égout, débordants, en chevrons apparents avec voligeage en planches seront préservés (schéma n°3)
 - Les avant-toits de pignon charpenté, débordants, en chevrons apparents avec voligeage en planches seront préservés.
 - Les débords de toit sur les pignons charpentés sont obligatoires.
 - Le lambrissage des avant-toits en sous-face des chevrons est interdit (schéma n°2)

- Les chevrons apparents auront obligatoirement une section minimale de 8x10cm.
- Les bois des avant-toits ne seront pas peints, ils seront traités par une imprégnation incolore.
- **AUH 4.17- Gouttières et descentes**
 - Les gouttières sur l'espace public ne sont pas obligatoires.
 - Les gouttières seront obligatoirement en zinc naturel de type pendants demi-rondes.
 - Les descentes seront obligatoirement en zinc naturel de forme cylindrique. Les dauphins en fonte sont autorisés à l'exclusion de tous autres matériaux.
 - L'emploi de matériaux en PVC ou en aluminium est interdit.
- **AUH 4.18- Capteurs solaires et antennes paraboliques**
 - Les capteurs solaires pourront être installés sur les bâtiments à condition qu'ils restent invisibles depuis les espaces publics.
 - Les antennes paraboliques seront de taille réduite et implantées avec discrétion.
- **AUH 4.19- Unité de climatisation, pompe à chaleur**
 - Les unités de climatisation, pompe à chaleur pourront être installées sur les bâtiments à condition qu'elles restent invisibles depuis les espaces publics.
- **AUH 4.21- Citernes de stockage de gaz et de récupération d'eaux pluviales**
 - Les citernes de stockage de gaz et de récupération d'eau pourront être installées à condition qu'elles restent invisibles depuis l'espace public. Elles pourront être enterrées.
- **AUH 4.22- Éoliennes**
 - Les éoliennes sont interdites.

AUH 5 - Interventions sur les ouvrages maçonnés de clôture et de soutènement

- **AUH 5.1- Ne sont pas concernés :**
 - Les interventions sur les édifices classés ou inscrits : remparts de la Ville Haute, portes Majou et Eyrisson de la Ville Haute, château Castet Bert à Valcabrère (réglementation spécifique M.H.).
- **AUH 5.2- Sont concernés :**
 - Les interventions sur les ouvrages d'intérêt exceptionnel susceptibles d'être classés, ou inscrits : ensemble de l'enceinte fortifiée de Valcabrère (remparts sud, sud-est, sud-ouest), porte médiévale du Plan, etc...
 - Les interventions sur les vestiges de constructions ruinées.
 - Les interventions sur les ouvrages d'accompagnement du bâti et les aménagements : murs de soutènement, de clôture, de canalisation de ruisseaux, etc...
- **AUH 5.3- Démolitions, modifications, surélévations :**
 - Les démolitions, modifications et surélévations d'ouvrages

maçonnés de clôture ou de soutènement qui ne vont pas dans le sens d'une restauration ou d'une mise en valeur sont interdites.

- Dans le cadre d'un projet de mise en valeur architecturale, la démolition d'ouvrages annexes ou d'adjonctions récentes pourra être autorisée.

○ **AUH 5.4- Topographie :**

- La topographie existante sera préservée, les affouillements ou rehausses des terrains de part et d'autre des parois sont interdits.

○ **AUH 5.5- Maçonneries :**

- Les parois maçonnées seront conservées dans la vérité des matériaux locaux mis en oeuvre.
- On préservera les éléments en pierre apparente.
- La soustraction de blocs et de pierres taillées, y compris en vue d'un réemploi est interdite.
- L'emploi de matériaux apparents en terre cuite est interdit.
- On préservera les modes primitifs de jointoyage des pierres apparentes. Selon le cas, ils pourront être : secs, de type " beurré" au simple mortier de chaux, coloré et travaillé ou enduit à pierre vue, etc...
- Les parois maçonnées en moellons de pierre ne sont pas conçues, primitivement, pour être, enduites. Elles pourront être dégarnies.
- Les mortiers seront de teinte naturelle à base de chaux naturelle et sables locaux aux tons gris, sans effet de relief.
- Les chaperons seront réalisés avec un matériau analogue à celui de la paroi, en forme de bahut ou par la disposition horizontale de dalles de schiste.
- Les parois auront une épaisseur minimale de 0,40m

○ **AUH 5.6- Percements :**

- Les percements existants seront préservés
- Les percements autorisés, tels que réouverture d'anciens percements condamnés, seront en harmonie avec l'ouvrage existant, dans les mêmes proportions que des ouvrages analogues

○ **AUH 5.7- Portails et dispositifs d'ouverture des clôtures**

- Les piles maçonnées ou bâties en pierres naturelles taillées qui portent les portails seront préservées.
- Les piles maçonnées à partir d'éléments de terre cuite sont interdites.
- Les portails existants, généralement en fer forgé, seront préservés. Les peintures seront dans des teintes soutenues traditionnellement utilisées dans le bourg.
- Les portails projetés seront à 2 vantaux symétriques. Ils ouvriront à la française. Ils seront obligatoirement en bois peint (non vernis ou lasurés) ou en fer forgé peint. Ils seront portés, par des piles maçonnées enduites, ou bâtis en blocs de pierres naturelles taillés. Les peintures seront dans des teintes soutenues traditionnellement utilisées dans le bourg (cf : palette des teintes locales).
- Les nouveaux portails seront à barreaudage métallique ou en bois, l'emploi de matière plastique est interdit.

- Les auvents au-dessus des portails sont interdits.
- **AUH 5.8- Grilles de rehausse des clôtures maçonnées**
 - Les grilles existantes de rehausse des clôtures maçonnées, généralement à barreaux métalliques verticaux seront préservées. Les peintures seront dans des teintes soutenues traditionnellement utilisées dans le bourg (cf : palette des teintes locales).
 - Les rehausses des clôtures maçonnées en grillages sont interdites.
- **AUH 5.9- Clôtures :**
 - Dans le cas de construction ou de réfection d'un immeuble, le projet de construction ou de modification des clôtures sera clairement exprimé et annexé au dossier d'ensemble.
 - Les parcelles bâties seront de préférence clôturées, en limite de l'espace public, par une maçonnerie. À défaut, une haie végétale pourra être plantée suivant les prescriptions de l'article ZUH 8.7 ci-après.
 - Le mur de clôture sera obligatoirement bâti en moellons, de provenance locale, d'une hauteur maximale de 2m, d'une épaisseur minimale de 0,40m, selon les techniques traditionnelles (pierres apparentes, joints secs, largement beurrés ou enduit pierre vue)
- **AUH 5.10- Murs de soutènement :**
 - La construction de nouveaux murs de soutènement peut être autorisée si les maçonneries sont conformes à celles décrites ci-avant.

AUH 6 - Devantures commerciales, enseignes.

- **AUH 6.1- Devantures commerciales**
 - Les devantures commerciales traditionnelles seront conservées et restaurées
 - La structure de la façade, le rythme des percements, les éléments architecturaux (arcs, consoles, pilastres, saillies de pans de bois, etc..), les éléments de modénature (bandeaux, encadrements, etc..) seront préservés par les aménagements des devantures commerciales.
 - Les caissons de grilles de fermeture en saillie sont interdits.
- **AUH 6.2- Inscriptions et enseignes**
 - Les enseignes ne comporteront pas de message publicitaire.
 - Les caissons lumineux sont interdits. L'éclairage des enseignes et des inscriptions sera réalisés par des projecteurs d'intensité discrète.
 - Par établissement, sont autorisées : une inscription parallèle à la façade et une enseigne perpendiculaire.
 - Les enseignes perpendiculaires seront suspendues à une potence, elles ne devront pas excéder 0,70m² de surface.
 - La hauteur des inscriptions et enseignes ne pourra dépasser le linteau des fenêtres du 1^{er} étage.

AUH 7 - Interventions sur les espaces non-bâties à usage public (rues, chemins, routes, places, parkings, etc)

- **AUH 7.1- Revêtements des sols des espaces publics**
 - Les revêtements de sols existant à base de pierres naturelles (galets, blocs, dalles) seront conservés, restitués et entretenus.
 - Éviter tout traitement de sol banalisé en limitant les revêtements de bitume routier aux chaussées ouvertes en permanence à la circulation automobile.
 - L'emploi de matériaux naturels, de provenance locale, pour le revêtement des espaces publics est recommandé : galets, pavés en pierres naturelles, béton de gravillons lavés, revêtement en sabline stabilisée à la chaux, etc...
 - L'emploi des matériaux de revêtement préfabriqués en béton de type, pavé, ou dalle est interdit.
- **AUH 7.2- Réseau pluvial**
 - Le réseau de collecte des eaux de ruissellement des espaces publics étanches prendra la forme de caniveaux de canalisation jusqu'aux avaloirs du réseau primaire enterré.
 - Le tracé des caniveaux soulignera la topographie des espaces et permettra de structurer les revêtements des sols.
 - Les bordures et les caniveaux seront obligatoirement en pierres naturelles (galets de Garonne, blocs ou dalles taillées en marbre, etc...),. L'emploi d'éléments préfabriqués en béton n'est pas recommandé.
- **AUH 7.3- Réseaux techniques**
 - Les réseaux électrique, téléphonique et de télédiffusion seront obligatoirement enterrés puis encastrés dans le bâti jusqu'à la pénétration dans le bâti. Les boîtes de raccordement et les câbles visibles en façade sont interdits
 - Les coffrets techniques de comptage ou de raccordement seront encastrés dans les maçonneries. Ils seront fermés par des portes dont le profil permettra l'intégration au revêtements environnants (bois, revêtement d'enduit, ferronnerie, etc).
 - Les cadres et tampons des regards seront en fonte. Leur profil permettra l'intégration au revêtement environnant (pierre naturelle ou revêtement bitumineux)
 - Les transformateurs électriques devront être intégrés au bâti existant.
- **AUH 7.4- Topographie des espaces publics**
 - La topographie existante sera préservée
- **AUH 7.5- Aire de stationnement**
 - Les aires de stationnement seront végétalisées et ombragées avec des arbres d'alignement d'essence locale (platanes, tilleuls, etc...).
- **AUH 7.6- Éclairage public.**
 - Les feux d'éclairage public seront adaptés au caractère du site.
- **AUH 7.7- Ornementation florale du bâti.**

- L'ornementation florale existante, en pied de bâti, à partir de végétaux grimpants, (vignes, rosiers, glycine, lierre, passiflore, chèvrefeuille, etc), sera conservée, entretenue et renouvelée.
- **AUH 7.8- Arbres d'alignement**
 - Lorsque les arbres d'alignement des espaces publics sont de qualité, ils seront conservés, entretenus et renouvelés. On évitera les élagages annuels sévères pour favoriser un port étalé et arrondi.
- **AUH 7.9- Mobilier urbain**
 - Tous les monuments, votifs, commémoratifs, fontaines publiques, abreuvoirs, réemplois de vestiges archéologiques, etc, seront préservés et mis en valeur.
 - Les éléments préfabriqués, sans caractère architectural local, encombrant l'espace public, tels que, abris bus, jardinière, etc, sont interdits.
 - Le groupement collectif de boîtes à lettres de "La Poste" sera étudié afin de s'intégrer harmonieusement au site.

AUH 8 - Interventions sur les espaces non-bâtis à usage privé (jardins, cours, etc)

- **AUH 8.1- Revêtements des cours privées**
 - L'emploi de matériaux naturels, de provenance locale, pour le revêtement des espaces privés est recommandé : galets, pavés en pierres naturelles, béton de gravillons lavés, revêtement en sabline stabilisée à la chaux, etc...
 - Les revêtements de sols existants à base de pierres naturelles (galets, blocs, dalles) seront conservés et entretenus.
 - L'emploi des matériaux de revêtement préfabriqués en béton de type pavé ou dalle est interdit.
- **AUH 8.2- Topographie des espaces privés**
 - La topographie existante sera préservée
- **AUH 8.3- Boisement à la parcelle**
 - Tout boisement à la parcelle à partir de résineux ou de peupliers est interdit.
- **AUH 8.4- Ornementation florale des cours, des jardins, du bâti**
 - L'ornementation florale existante, sera conservée, entretenue et renouvelée.
- **AUH 8.5- Arbres fruitiers des cours et des jardins**
 - Les arbres fruitiers, seront conservés, entretenus et renouvelés.
- **AUH 8.6- Plantes de climat doux**
 - La prédilection locale pour la plantation de végétaux de climat doux (géraniums, palmiers, bananiers, figuiers) dans les espaces protégés et ensoleillés des cours sera conservée, entretenue et renouvelée.
- **AUH 8.7- Haies de clôtures**
 - Les haies de clôture sur l'espace public sont autorisées à l'intérieur de la parcelle, pour redoubler une clôture maçonnée. D'une hauteur inférieure à 3m, elles seront entretenues régulièrement.

- Les haies de clôture entre espaces privés sont exigées pour masquer d'éventuelles clôtures grillagées. Elles seront alors mitoyennes et d'une hauteur inférieure à 2m.
- Les haies de clôture devront être composées d'essences locales.
- **AUH 8.8- Mobilier des cours de fermes**
 - Les éléments mobiliers des cours de ferme commingeoises (abreuvoirs, bassins, etc...) seront préservés dès lors qu'ils présentent un caractère exceptionnel.
- **AUH 8.9- Mobilier archéologique**
 - Le mobilier archéologique ornant les jardins et les cours (cuves funéraires, chapiteaux, tambours de colonne, etc...) sera préservé.
- **AUH 8.10- Abris à bois, abris de jardin**
 - Les abris auront une surface inférieure à 20m². Ils seront accolés à une maçonnerie de clôture ou de bâtiment. Leur toiture sera couverte de tuiles canals de terre cuite. La structure constructive sera à façade charpentée. La fermeture des façades charpentées sera réalisée en bardage de planches horizontales ou verticales, en claies à claire-voie de liteaux, etc...
- **AUH 8.11- Piscines**

Les piscines visibles à partir des espaces accessibles au public sont interdites.
- **AUH 8.12- Capteurs solaires et antennes paraboliques**
 - Les capteurs solaires pourront être installés sur les espaces non-bâtis à condition qu'ils restent invisibles depuis les espaces publics.
 - Les antennes paraboliques seront de taille réduite et implantées avec discrétion.
- **AUH 8.13- Unité de climatisation, pompe à chaleur**
 - Les unités de climatisation, pompe à chaleur pourront être installées sur les espaces non-bâtis à condition qu'elles restent invisibles depuis les espaces publics.
- **AUH 8.14- Citernes de stockage de gaz et de récupération d'eaux pluviales**
 - Les citernes de stockage de gaz et de récupération d'eau pourront être installées sur les espaces non-bâtis à condition qu'elles restent invisibles depuis l'espace public. Elles pourront être enterrées.
- **AUH 8.15- Éoliennes**
 - Les éoliennes sont interdites.

Règlement particulier aux extensions urbaines -AEU-

AEU 1 - Caractères des extensions urbaines des noyaux villageois

- AEU 1.1- Les extensions urbaines des noyaux villageois sont constituées de 2 types d'immeubles :

- Des immeubles anciens caractérisés par un bâti généralement en forme de ferme commingeoise établi à l'alignement des espaces urbains (places, rues, chemins,). Ils accompagnent naturellement les noyaux villageois de grand intérêt patrimonial
- Des immeubles de la fin du XXème siècle caractérisés par un bâti en forme de pavillons établis en retrait des chemins de desserte. Généralement établis au centre des parcelles, ils s'inscrivent en rupture aux plans, architectural, urbain et paysager.
- Des parcelles non bâties susceptibles d'accueillir des constructions nouvelles.

Les interventions sur l'existant et la construction neuve doivent contribuer à réduire les ruptures constatées

Le tissu pavillonnaire des lotissements existants doit pouvoir évoluer vers une densification du bâti et vers des volumes construits plus proches de ceux qui caractérisent l'habitat local traditionnel de la ferme commingeoise.

Voir : schéma d'évolution du tissu pavillonnaire existant

AEU 2 - Stratégie de protection

- AEU 2.1- Les espaces bâtis et non bâtis sont distingués de la façon suivante :

- **AEU 3 - Interventions sur les immeubles existants, antérieurs à 1940,**
 - caractérisés par un bâti en forme de ferme commingeoise.
- **AEU 4 - Interventions sur les immeubles existants contemporains et les parcelles non bâties.**
 - fin du XXème siècle et construction de nouveaux immeubles.
- **AEU 5 - Ouvrages maçonnés de clôture et de soutènement,**
 - parois de soutènement, de clôture, vestiges de construction, etc...
- **AUH 6 - Devantures commerciales, enseignes,**
- **AEU 7 - Espaces non bâtis, à usage public,**
 - chemins, routes, places, etc...
- **AUH 8 - Espaces non bâtis, à usage privé,**
 - jardins, cours, etc...

AEU 3 - Interventions sur les immeubles existants antérieurs à 1940.

o AEU 3.1- Sont concernés :

- Les interventions sur les édifices existant à usage exclusif d'habitation ou mixte, habitation et commerces
- Les interventions sur les édifices à structure charpentée

- Les interventions sur la partie habitation d'un édifice, actuellement ou anciennement, à double fonction agricole et habitation (cas des fermes commingeoises)
- Les interventions sur la partie agricole d'un édifice, actuellement ou anciennement, à double fonction agricole et habitation (cas des fermes commingeoises)
- **AEU 3.2- Règles d'interventions :**
 - Les immeubles concernés par le présent article sont soumis aux règles du secteur urbain historique, AUH, explicitées ci avant.

AEU 4 - Interventions sur les immeubles existants contemporains, datés de la fin du XXème siècle et constructions projetées

- **AEU 4.1- Sont concernés :**
 - Les interventions sur les édifices existant datant de la fin du XXème siècle.
 - La construction de nouveaux immeubles.
- **AEU 4.2- Démolitions, modifications :**
 - Les démolitions et modifications qui ne vont pas dans le sens d'une restauration ou d'une mise en valeur ne sont pas autorisées.
 - Dans le cadre d'un projet de mise en valeur architecturale, la démolition de bâtiments annexes ou d'adjonctions récentes pourra être autorisée ou prescrite.
- **AEU 4.3- Surélévations :**
 - Les surélévations qui vont dans le sens d'une restauration ou d'une mise en valeur peuvent être autorisées, dans le respect des caractères du bâti environnant (implantation, hauteur, aspect des façades, matériaux de construction, etc...).
- **AEU 4.4- Emprises recommandées aux constructions nouvelles :**
 - Les constructions nouvelles seront de préférence implantées sur au moins une limite adjacente de propriété. La limite "ouest" de la parcelle est recommandée.
 - Cette limite pourra être un espace public d'accès
 - De façon à permettre l'accolement de nouvelles constructions, la paroi en limite de 2 parcelles privatives sera aveugle.
- **AEU 4.5- Volume recommandé des constructions nouvelles :**
 - Le volume bâti des constructions nouvelles pourra résulter de l'assemblage, en équerre, de 2 ailes, en forme de parallépipède rectangle.
 - Chacune des ailes sera couverte par une toiture à 2 pans longitudinaux symétriques. L'intersection des couvertures prend la forme d'une noue et d'un arêtier de toiture.
 - La largeur d'emprise des ailes du bâtiment sera d'environ 8m comme figuré dans le "Cahier des savoir faire locaux traditionnels".

- **AEU 4.6- Distinction des ailes de la construction :**
 - L'aile principale est destinée à l'usage principal de la construction (par exemple : habitation)
 - L'aile annexe est destinée aux usages annexes de la construction (par exemple : garage, grange, loggia, etc...)
- **AEU 4.7- Orientation préférentielle du volume en équerre :**
 - Le volume bâti en équerre circonscrit un espace intérieur en forme de cour. La cour sera ouverte au Sud et à l'Est.
 - L'aile principale de la construction sera orientée suivant un axe Est-Ouest
 - L'aile annexe de la construction sera orientée suivant un axe Nord-Sud
- **AEU 4.8- Système constructif recommandé :**
 - La construction de l'aile principale, sera réalisée à partir d'une structure maçonnerie fermée.
 - La construction de l'aile annexe sera réalisée à partir d'une structure à façade charpentée.
- **AEU 4.9- Implantation sur un terrain dont la pente naturelle excède 5% :**
 - La plate-forme d'implantation sera obligatoirement creusée en déblai et sa surface ne pourra excéder l'emprise de la construction.
 - Les terres de remblai pourront élargir la plate-forme. L'apport de remblai extérieur à la parcelle est interdit.
- **AEU 4.10- Maçonneries :**
 - Les parois seront obligatoirement conçues pour recevoir un enduit. Elles ne pourront être doublées d'un revêtement de fausse pierre, de faux colombage, etc....
 - Les enduits seront de teinte naturelle, à base de chaux naturelle et sables locaux aux tons gris. Ils seront sans effet de relief en partie courante (finition talochée ou lissée).
 - L'enduit des façades pourra souligner la structure décorative des parois : bandeaux, chaînages d'angles, pierres apparentes, encadrements d'ouvertures, etc...
 - La peinture des façades pourra être employée pour souligner la structure décorative des parois : bandeaux, chaînages d'angles en fausses pierres, encadrements d'ouvertures, etc,... Les teintes seront toujours plus claires que celle de la façade courante suivant la palette des teintes locales.
 - Le badigeon des parties courantes de façade, à base de chaux naturelle peut être autorisé. Il sera coloré suivant la palette des matériaux locaux.
- **AEU 4.11- Percements des ouvertures de l'aile principale**
 - L'ordonnement des percements de la façade de l'aile principale sera régulier. Les percements accompagneront la division du bâtiment en travées horizontales et en niveaux verticaux.
 - Les percements seront plus hauts que large dans une proportion comprise entre 150% et 200%.
- **AEU 4.12- Encadrement des ouvertures des maçonneries :**
 - Les ouvertures seront obligatoirement encadrées sur l'épaisseur de

la maçonnerie et au pourtour, sur une bande d'environ 20cm de largeur.

- (2 principes d'encadrement maçonnés)

- (2 principes d'encadrement en bois)

- Le projet d'encadrement d'ouverture devra figurer sur un projet d'ensemble intéressant la totalité de la façade. Il sera en outre détaillé en ce qui concerne les matériaux employés.

○ **AEU 4.13- Menuiseries de l'aile principale :**

- Les châssis des fenêtres et des portes seront obligatoirement en bois. Ils seront disposés à l'intérieur de la maçonnerie de façon à laisser apparent un tableau d'environ 20cm d'épaisseur.
- Les fenêtres seront plus hautes que large.
- Les vitrages plus larges que hauts sont interdits.
- Les portes seront obligatoirement en bois. Elles pourront comporter un châssis vitré d'imposte ou un oculus.
- Les volets sont obligatoirement pleins et en bois massif. Des traverses horizontales et des écharpes en bois assurent le contreventement.
- Les volets roulants sont interdits.
- Les fenêtres, portes, portails et volets extérieurs seront peints dans les mêmes tonalités, dans des teintes claires, traditionnellement employées dans le bourg suivant la palette des teintes locales.

○ **AEU 4.14- Bardages, isolation par l'extérieur de l'aile principale :**

- L'emploi des divers matériaux d'isolation par l'extérieur, bardages, carreaux préfabriqués, etc, est interdit en ce qui concerne l'aile principale de l'immeuble.

○ **AEU 4.15- Façade charpentée de l'aile annexe**

- L'aile annexe de l'immeuble sera, de préférence, dotée d'une ou deux façades charpentées en pièces de bois massif. La ou les façades charpentées seront protégées (orientation au Sud et à l'Est). La façade charpentée se développera sur 1 ou 2 niveaux, elle soutient la toiture et, le cas échéant, le plancher du grenier.
- Les fausses façades charpentées qui ne correspondent pas à la vérité constructive de l'immeuble sont interdites.
- Les fortes pièces de bois des structures ne seront pas peintes, elles seront traitées par une imprégnation incolore.

○ **AEU 4.16- Bardages et claies de fermeture des façades charpentées**

- Les divers procédés de fermeture des façades charpentées employés pour les greniers des granges: bardages en planches horizontales ou verticales, fermetures à claire-voie à partir de claies, de treillages en tasseaux de bois, d'éléments amovibles, etc, seront préservés.
- D'autres procédés de fermeture, et d'isolation en bois (bardages, volets) peuvent être autorisés.
- La fermeture d'une façade charpentée sera, de préférence, réalisée avec une paroi à ossature bois qui soulignera la structure charpentée en pièces de bois massif
- Les bardages et les claies seront peints dans des teintes claires

traditionnellement employées dans le bourg suivant la palette des teintes locales.

- Les bardages en tôles métalliques sont interdits.

○ **AEU 4.17- Menuiseries extérieures de la façade charpentée**

- Des menuiseries extérieures pourront être disposées dans l'ossature bois des façades charpentées des granges
- Les fenêtres seront généralement en bois. Des volumes vitrés avec menuiseries aluminium pourront être autorisées.
- Les portes seront obligatoirement en bois. Elles pourront comporter un châssis vitré d'imposte.
- Les portails seront obligatoirement coulissants ou ouvrant à la française et en planches de bois. Des traverses horizontales et des écharpes en bois peuvent en assurer le contreventement.
- Les portails de garage, en tôle métallique, sont interdits.
- Les volets sont obligatoirement pleins et en bois massif. Des traverses horizontales et des écharpes en bois peuvent en assurer le contreventement.
- Les fenêtres, portes, portails et volets extérieurs seront peints dans les mêmes tonalités, dans des teintes claires, traditionnellement employées dans le bourg (cf : palette des teintes locales).

○ **AEU 4.18- Garde-corps, grilles de défense**

- Les garde-corps, grilles de défense, etc, seront obligatoirement en profils d'acier plein à l'exclusion de tout autre matériaux.
- Les garde-corps et les grilles métalliques seront peints dans des tons très soutenus : vert wagon, gris fer, etc.

○ **AEU 4.19- Couvertures**

- Les pentes des couvertures en tuiles canals seront comprises entre 30% et 40%.
- Les toitures seront de préférence couvertes en tuiles canals de terre cuite, de teinte brun-rouge. (cf : palette des matériaux locaux).
- L'emploi de tuiles de réemploi (en couvert) est recommandé.
- L'emploi de tuiles en terre cuite, à emboîtement, de type double canal, de teinte rouge foncé, pourra être autorisé.
- Les matériaux de sous-couverture sont autorisés à condition de ne pas être vu de l'extérieur.

○ **AEU 4.20- Fenêtres de toitures**

- Le nombre de châssis est limité à une unité par travée d'immeuble. Les dimensions seront inférieures à 1m2.
- Les fenêtres seront plus hautes que large.

○ **AEU 4.21- Souches de cheminées**

- Les souches seront maçonnées et enduites, de même façon que les façades de l'immeuble.

○ **AEU 4.22- Avant-toits**

- Les avant-toits des égouts déborderont d'environ 50cm. Ils seront en chevrons apparents avec voligeage en planches (schéma n°3), (schéma n°4)
- Le lambrissage des avant-toits, en sous-face des chevrons, est interdit (schéma n°2)

- Les chevrons apparents auront obligatoirement une section minimale de 8x10cm.
- Les débords de toit sur les pignons sont interdits.
- Les bois des avant-toits ne seront pas peints, ils seront traités par une imprégnation incolore.
- **AEU 4.23- Gouttières et descentes**
 - Les gouttières sur l'espace public ne sont pas obligatoires.
 - Les gouttières seront obligatoirement en zinc naturel de type pendants demi-rondes.
 - Les descentes seront obligatoirement en zinc naturel de forme cylindrique. Les dauphins en fonte sont autorisés à l'exclusion de tous autres matériaux.
- **AEU 4.24- Capteurs solaires et antennes paraboliques**
 - Les capteurs solaires pourront être installés sur les bâtiments à condition qu'ils ne soient pas visibles depuis l'espace public.
 - Les antennes paraboliques seront de taille réduite et implantées avec discrétion.
- **AEU 4.25- Unité de climatisation, pompe à chaleur**
 - Les unités de climatisation, pompe à chaleur pourront être installées sur les bâtiments à condition qu'elles restent invisibles depuis les espaces publics.
- **AEU 4.26- Citernes de stockage de gaz et de récupération d'eaux pluviales**
 - Les citernes de stockage de gaz et de récupération d'eau pourront être installées à condition qu'elles restent invisibles depuis l'espace public. Elles pourront être enterrées.
- **AEU 4.27- Éoliennes**
 - Les éoliennes sont interdites.

AEU 5 - Ouvrages maçonnés de clôture et de soutènement

- **AEU 5.1- Règles d'interventions**
 - Les ouvrages maçonnés de clôture et de soutènement concernées par le présent article sont soumis aux règles du secteur urbain historique, AUH, explicitées ci avant.

AEU 6 - Devantures commerciales, enseignes.

- **AEU 6.1- Règles d'interventions**
 - Les devantures commerciales, enseignes concernées par le présent article sont soumises aux règles du secteur urbain historique, AUH, explicitées ci avant.

AEU 7 - Interventions sur les espaces non-bâties à usage public (rues, chemins, routes, places, parkings, etc...)

- **AEU 7.1- Règles d'interventions :**

- Les espaces non bâtis publics concernés par le présent article sont soumis aux règles du secteur urbain historique, AUH, explicitées ci avant.

AEU 8 - Interventions sur les espaces non-bâtis à usage privés (jardins, cours, etc...)

o AEU 8.1- Règles d'interventions :

- Les espaces non bâtis privés concernés par le présent article sont soumis aux règles du secteur urbain historique, AUH, explicitées ci avant.

Vu pour être annexé
à mon arrêté de ce jour

Toulouse, le
Le Préfet,

Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général

Thierry BONNIER

MONSIEUR JEAN VERDIER
MAIRE DE VALCABRERE
31510 VALCABRERE

Réf : CT.CL.SD.564
Pôle Territoire
Dossier suivi par : Christine LOBRY
Tél : 05 61 10 42 91

Toulouse, le 05 septembre 2011

Objet : Elaboration Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Siège social

61 allée de Brienne BP 7044
31069 Toulouse cedex 7
Tél. : 05.61.10.42.50
Fax : 05.61.23.45.98

Nord / Lauragais / Vallées

Maison des Vins
140 allée du château
31620 Fronton
Tél. : 05.61.82.13.28
Fax : 05.61.82.51.88

1 av. Flandres Dunkerque
31460 Caraman
Tél. : 05.61.27.83.37
Fax : 05.61.81.74.92

28 route d'Eaunes
31605 Muret cedex
Tél. : 05.34.46.08.50
Fax : 05.61.51.34.69

Comminges / Volvestre

6 Espace Pégot
31800 St-Gaudens
Tél. : 05.61.94.81.60
Fax : 05.61.94.81.65

Monsieur le Maire,

Conformément aux prescriptions de l'article L. 642-3 du Code du Patrimoine et des articles L 300-2 et L 123-16 du Code de l'Urbanisme, vous nous avez notifié la délibération du conseil municipal prescrivant l'élaboration d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.

Nous avons l'honneur de vous informer, en réponse, que notre Compagnie demande à être consultée pour l'élaboration de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de votre commune selon les modalités prévues aux articles L 300-2 et L 123-16 du code de l'urbanisme.

Pour faciliter les échanges et la concertation avec les représentants du conseil municipal et les autres partenaires associés, nous demandons que cette consultation prenne la forme de réunions de travail, le plus en amont possible de la phase d'arrêt du document.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le grand intérêt que la Chambre d'Agriculture porte aux problèmes d'aménagement, en raison notamment des multiples incidences que cela entraîne sur l'espace rural et sur le fonctionnement des exploitations agricoles.

Nous serons en particulier attentifs comme le rappelle la plaquette jointe à ce courrier, au respect de l'équilibre entre les différents usages de l'espace.

Nous souhaiterions par ailleurs être destinataire du PLU approuvé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.

Charles TAPIE
Directeur Général



Diagnostic Agricole Communes de Saint-Bertrand de Comminges et Valcabrère

Dans le cadre de l'élaboration d'une Z.P.P.A.U.P sur les communes de Saint-Bertrand de Comminges et Valcabrère, la Chambre d'Agriculture participe à la réalisation d'un diagnostic agricole.

Ce diagnostic s'appuie sur des informations recueillies auprès des agriculteurs lors d'une réunion organisée le mercredi 28 Mars 2001 en Mairie de Saint-Bertrand de Comminges, ainsi que sur des sources statistiques (fichiers PAC 95 et 97, Recensement Général de l'Agriculture). Le diagnostic agricole ne concerne que **les exploitations agricoles des 2 communes concernées.**

Les résultats et les conclusions exposés ici renvoient au document statistique ci-joint.

1 - Les exploitations agricoles :

On dénombre actuellement vingt et une exploitations agricoles sur les communes de Saint-Bertrand et Valcabrère. Celles-ci sont orientées quasi exclusivement vers l'élevage bovins et ovins; Seules deux exploitations se sont diversifiées vers l'apiculture et la production de volailles grasses.

Ensembles, les agriculteurs des deux communes travaillent un total de 309 hectares

En terme d'occupation de l'espace, ces chiffres affirment le caractère rural de la commune : l'agriculture représente une activité économique non négligeable et façonne les paysages.

2 - Evolution des structures agricoles :

- De 1979 à 1988 le nombre d'exploitants a fortement diminué passant de 48 à 26; Depuis 1988 on observe un certain maintien (26 en 1988 et 21 en 2001)
- Malgré une hausse ces dernières années, la surface agricole moyenne par agriculteur reste toutefois assez faible, de l'ordre de 15 hectares, ce qui est bien plus faible que la moyenne des exploitations commingeoises.
- L'âge moyen est peu élevé (49 ans), mais surtout la population agricole reste assez jeune grâce à la présence d'une génération d'agriculteurs âgés d'une quarantaine d'années; deux jeunes agriculteurs sont présents sur les communes.
- Les structures agricoles les plus petites sont exploitées souvent par des agriculteurs pluriactifs ou retraités: neuf agriculteurs sont pluriactifs , trois retraités.
- Parmi les 7 agriculteurs de plus de 50 ans, 5 n'ont pas de successeur identifié à ce jour; ils mettent en valeur au total 50 hectares.
- **L'avenir agricole en terme démographique apparaît assuré: à moyen terme une quinzaine d'agriculteurs devraient être présentes, avec des exploitants à titre principal ou pluriactifs; seuls une cinquantaine d'hectares (soit 15 % de la SAU) pourraient changer de main.**

3 - Caractéristiques de la production agricole communale :

➤ la production végétale

- Les surfaces fourragères (prairies permanentes ou temporaires) représentent la quasi totalité des terres exploitées par les agriculteurs de la commune avec 95 % de la SAU.

Le solde de la surface est consacré à quelques surfaces céréalières destinées à la consommation animale.

➤ la production animale

L'activité d'élevage est la seule activité agricole, hormis une exploitation spécialisée en production de canard gras et un apiculteur, toutes les autres exploitations pratiquent l'élevage.

Depuis ces dernières années, le cheptel ovins a fortement diminué, certaines exploitations se réorientant vers l'élevage bovin. Sept élevages ovins, souvent de petite taille produisent de manière traditionnelle: seuls deux élevages détiennent plus de 100 brebis. Cette spéculation a plutôt tendance à régresser, et ne valorisera à terme que les espaces les plus difficiles de la commune.

L'activité principale reste l'élevage bovin allaitant, destiné soit à la production de veaux fermiers sous la mère, soit de produits semi-finis " broutards". 18 élevages regroupant près de 260 mères sont présents. 7 éleveurs ont des troupeaux de plus de 20 mères.

Parmi ces éleveurs , 6 pratiquent l'élevage en plein-air intégral et n'ont pas de bâtiments d'élevage.

Hormis l'élevage de canards aucun élevage ne relève du régime des installations classées.

En conséquence, la distance imposée à tout bâtiment d'élevage ou au titre du principe de réciprocité (Code Rural, article L 111 - 3) à toute construction nouvelle, est donc de **50 mètres** pour les bâtiments soumis au règlement sanitaire départemental(RSD)

Plusieurs éleveurs ont des projets de créations de bâtiments d'élevage dans la zone concernée : Au moins 4 projets devraient voir le jour à court ou moyen terme.,

Plusieurs éleveurs ont des projets de créations de bâtiments d'élevage dans la zone concernée : Au moins 4 projets devraient voir le jour à court ou moyen terme., leur réalisation est essentielle pour la modernisation des exploitations concernées (amélioration des conditions de travail des exploitants et des conditions d'hébergement des animaux).

L'activité agricole de Saint-Bertrand et de Valcabrère est représentative d'une agriculture soucieuse de son environnement : les structures agricoles sont en moyenne modestes et relativement pérennes. Les orientations d'élevage extensif se semblent pas devoir être remise en cause dans les années à venir. Le paysage agricole continuera vraisemblablement à être en majorité occupé par des prairies et pâturages. Toutefois la construction de quelques bâtiments d'élevage destinés à loger des bovins sera une nécessité. De 3 à 5 projets pourraient voir le jour sur le territoire communal dans les années à venir.

tableau 1 : évolution des exploitations et de la SAU

	1979	1988	2000	Evolution		
				79-88	88-00	79-00
Nombre d'exploitations	48	26	21	-46%	-19%	-56%
SAU totale (ha)	433	348	309	-20%	-11%	-29%
SAU moyenne (ha)	9	13	15	48%	10%	63%

source : RGA / Chambre d'Agriculture-ADVA

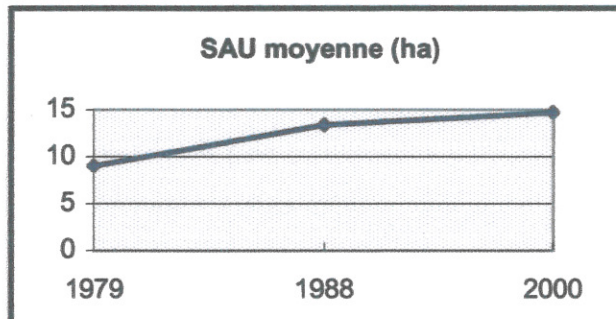
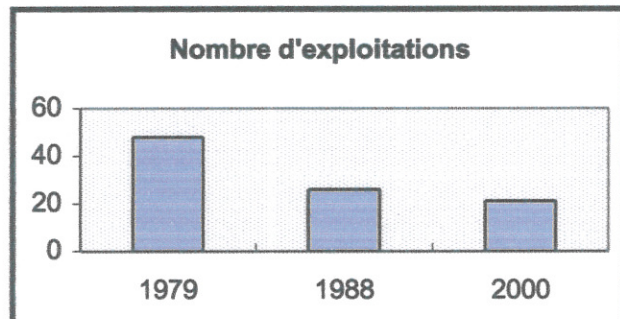


tableau 2 : répartition des agriculteurs par classe selon :

l'âge des exploitants	< 35	35-49	49-59	>= 60	moyenne	total
nombre	2	12	2	5	49 ans	21
surface de l'exploit. (ha)	< 5	5-10	10-20	20-30	30-50	> 50
nombre	5	5	5	3	3	0

source : Chambre d'Agriculture - ADVA

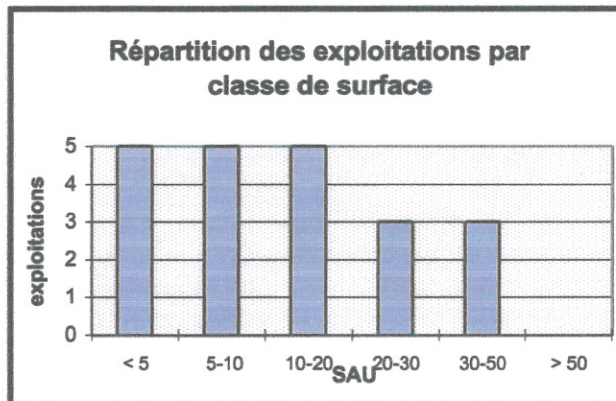
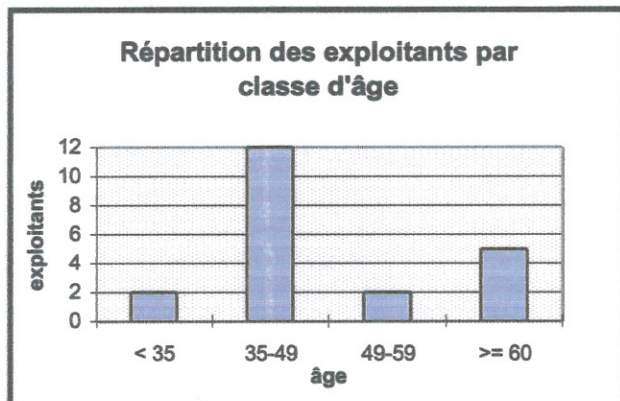
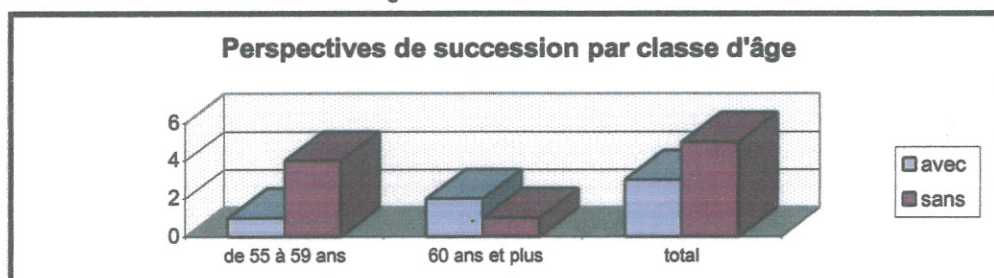


tableau 3 - Succession des exploitations

succession	avec	sans	incertaine	total
50 à 59 ans	1	1		2
60 ans et plus	1	3	1	5
total	2	4		7

source : Chambre d'Agriculture-ADVA



SAINT-BERTRAND de COMMINGES / VALCABRERE

tableau 6 : répartition des surfaces

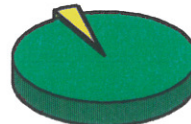
en 1997	en ha	en %
Total SCOP *	14	5%
dont cultures en sec	14	5%
	0	0%
Surface fourragère (autre)	295	95%
Surface exploitée #	309	100%

source : DDAF / PAC 97

* surfaces en céréales, oléagineux et protéagineux

Utilisation de la SAU

cultures
en sec
5 %



Surface en
herbe
95%

tableau 8 : évolution des productions animales

ELEVAGE	Exploitations			Effectif		
	79	88	99	79	88	99
Bovin lait	1	0	0	17	0	0
Bovin viande	39	19	18	336	298	258
Ovin	12	12	7	1275	1650	490

s = secret statistique

source : RGA / IPG / ADASEA

Evolution du cheptel Animal

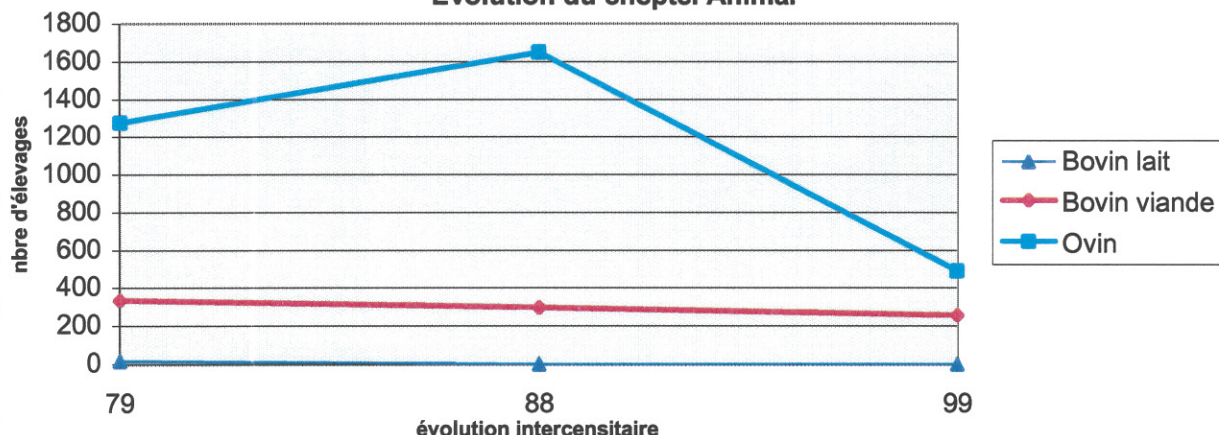


tableau 4 : les activités agrotouristiques

nature	nombre
gîte rural	
chambres d'hôtes	
ferme auberge	
ferme de découverte pour enfants	
vente directe à la ferme	
camping à la ferme	

source : Comité Départemental du Tourisme

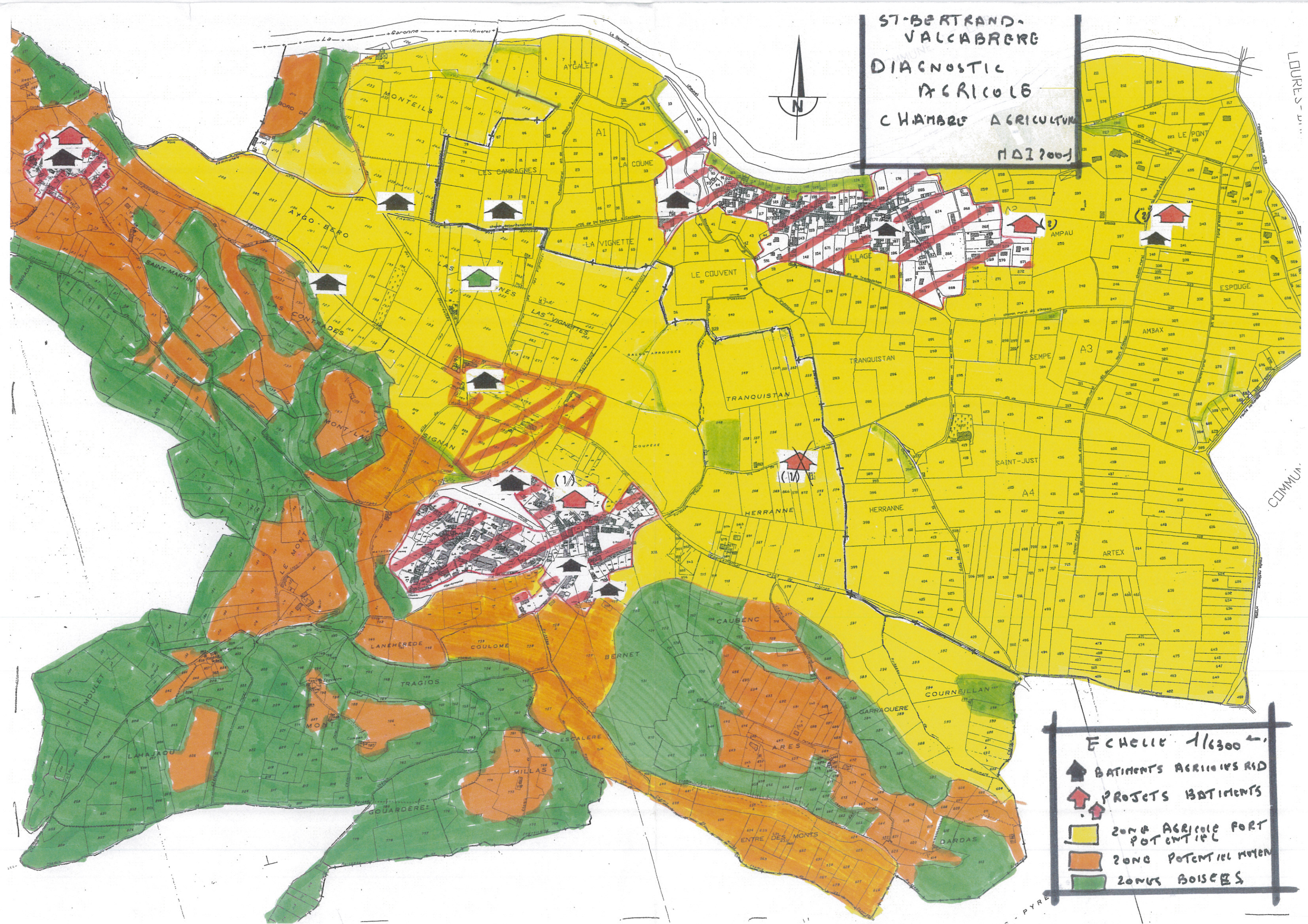
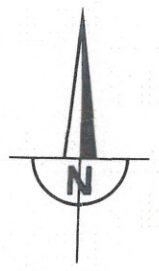
tableau 5 : classifications agricoles du territoire

type	classement
petite région agricole	montagne, piémont 1
zone handicap naturel	Pyr. Centrales

source : Chambre d'Agriculture / ADVA

ST-BERTRAND-
VALCABRÈRE
DIAGNOSTIC
AGRICOLE
CHAMBRE AGRICULTURE

MAI 2001



Echelle 1/6300

- BATIMENTS AGRICOLES RD
- PROJETS BATIMENTS
- ZONe AGRICOLE FORT POTENTIEL
- ZONe POTENTIEL MOYEN
- ZONES BOISEES

AVAP

Etude complète disponible sur <http://jeanmarc.rinkel.free.fr>

Présentation générale du site	Géographie et paysage
-------------------------------------	-----------------------

Le site géographique

Sommaire



Le site géographique

- Présentation sommaire
 - Au centre des Pyrénées, le site commande une des principales traversées naturelles vers l'Espagne, en limite des provinces d'Aragon et de Catalogne.
 - En piémont pyrénéen, le site se présente comme l'élargissement d'une vallée glaciaire (2,5km) comprise entre 2 verrous (étranglements) de la Garonne distants d'environ 5kms (Luscan et St-Martin).
 - Le cours de la Garonne, encaissé (altitude moyenne 440m), borde la vallée au Nord et à l'Ouest. Il met en relief un plateau bocager (altitude moyenne 460m), duquel émergent les monts, comme "des îles boisées".
 - Partagées entre 2 départements, sept villages regroupent une population totale de moins de 2000 habitants.
 - Au titre de la protection des sites naturels, l'ensemble de la vallée glaciaire est classé ou inscrit.
- Limite topographique du site
 - 2 lignes de crête boisées, de part et d'autre de la Garonne, limitent le site au plan visuel.
 - Au sud, la ligne de crêtes, du sommet de l'Arouquette au Pic des corbeaux, s'établit à des altitudes comprises entre 500 et 820m.
 - Au Nord, la ligne de crêtes, du sommet Catarre au sommet Gés, s'établit à des altitudes comprises entre 540 et 745m.
- Les communes de St-Bertrand et de Valcabrière occupent la partie Ouest du site sur la rive droite de la Garonne

Présentation
générale
du site

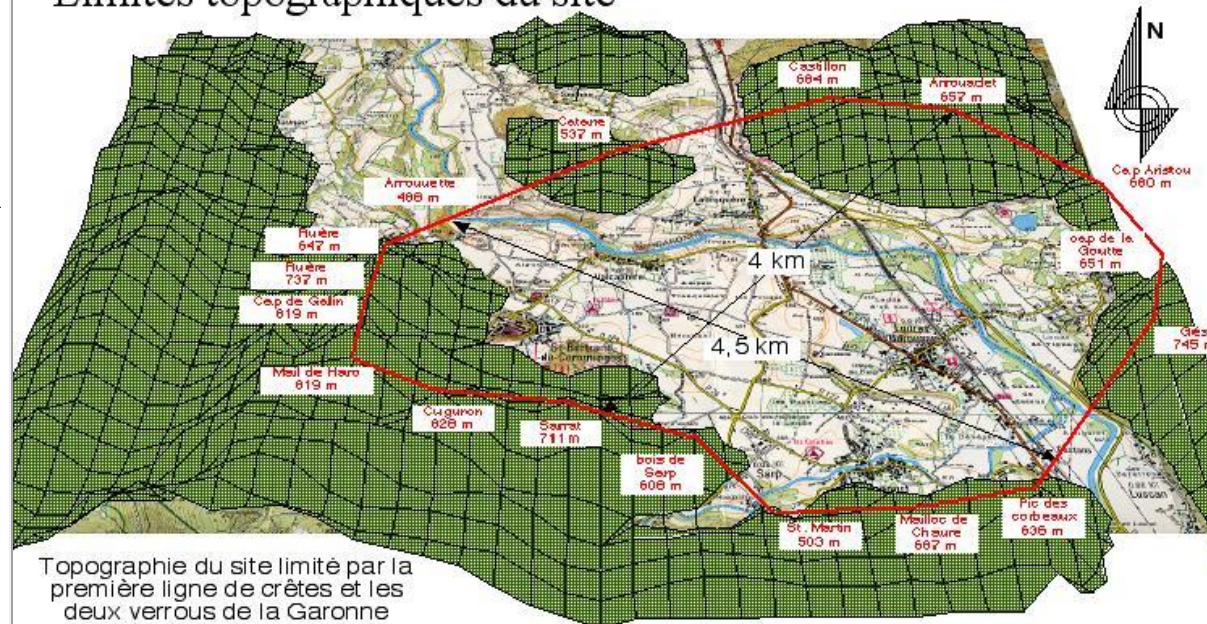
Géographie et paysage

Le site
géographiqu
e

Sommaire



Limites topographiques du site



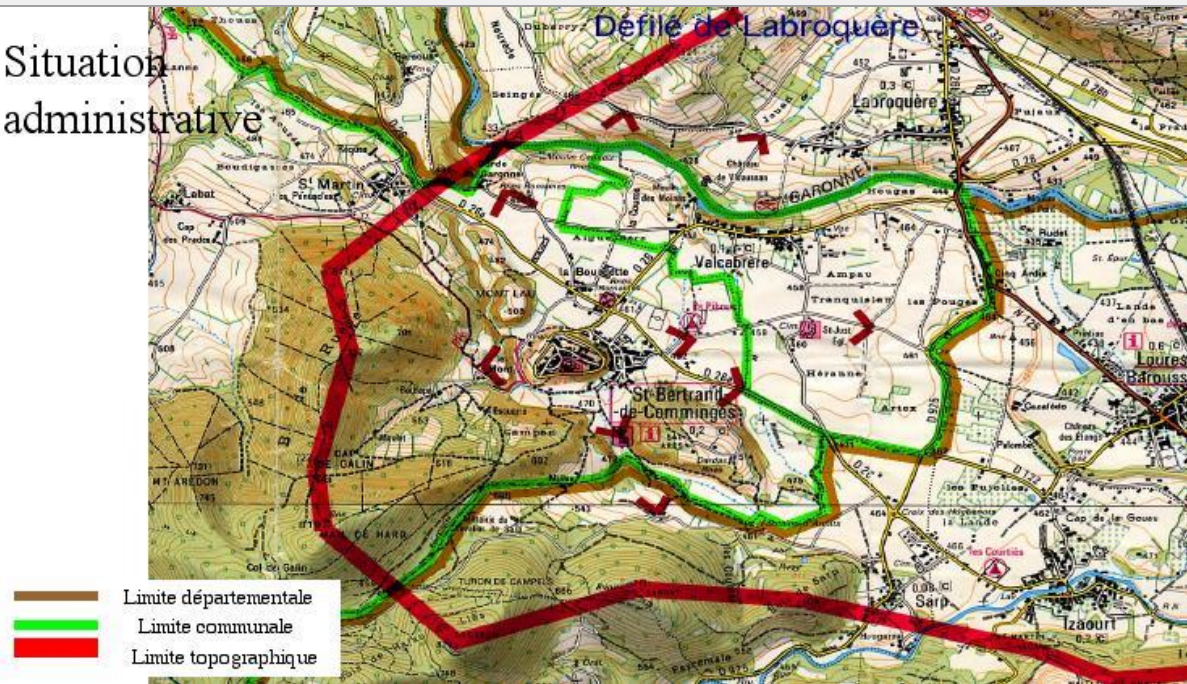
Présentation
générale
du site

Géographie et paysage

Sommaire



Situation administrative



Présentation générale du site

Géographie et paysage

Perception
du
paysage

Sommaire



Perception du paysage

■ Rayonnement du monument et focalisation du paysage

- Qualifié de Mont-Saint-Michel des terres. La cathédrale Sainte-Marie, sur son éminence, rayonne. Le monument est le point focal du site et de son paysage.
- Dès lors, le paysage apparaît comme un écrin de mise en valeur du monument.
- Dominé ou dominant, le point focal persiste et se joue des distances.

Vue rapprochée, (nord), 500m



Vue lointaine à partir de Labroquière (nord), 1500m



Présentation
générale
du site

Géographie et paysage

Perception
du
paysage

Sommaire



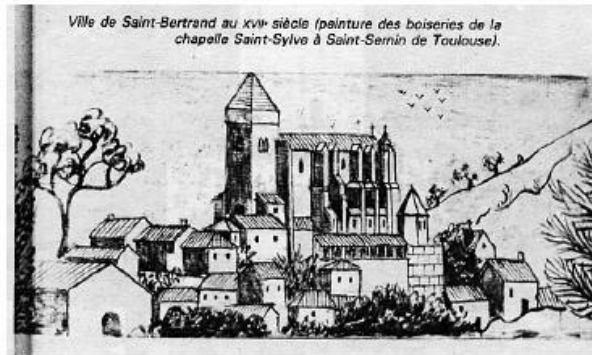
Présentation
générale
du site

■ Permanence dans la perception du site

- Les documents iconographiques produits au cours des temps rendent compte des permanences de la perception et de l'approche du site
 - Au vu des documents disponibles, la permanence des points de vue est immédiatement remarquable. Elle est l'indication d'un rayonnement exceptionnel qui appartient au patrimoine paysager d'ici
 - La stabilité du sujet représenté est également remarquable. Elle témoigne d'une ancienne démarche de préservation du patrimoine architectural et urbain



Carte postale
vue du Mont (sud-ouest) parfaitement réaliste



Peinture du XVIIème siècle
vue du Mont (sud-ouest) parfaitement réaliste

Géographie et paysage

Perception
du
paysage

Sommaire

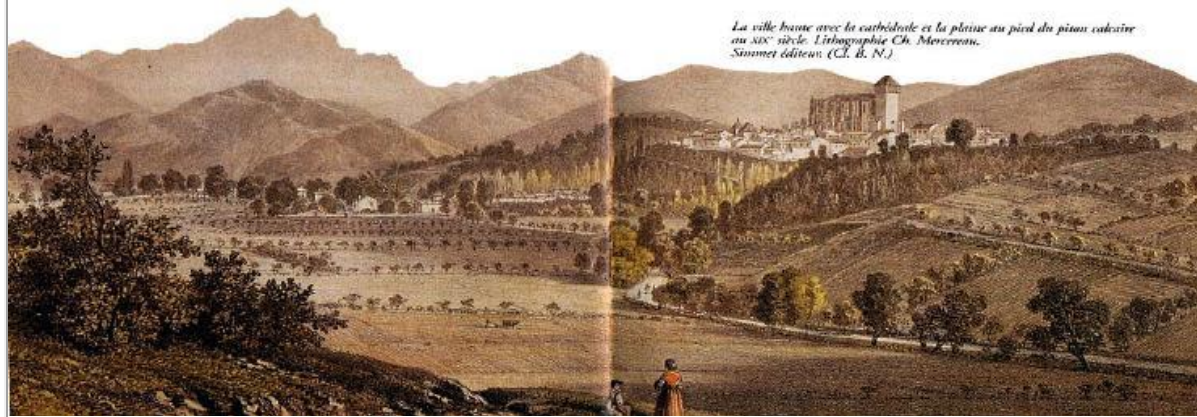


Présentation
générale
du site

■ Modifications du paysage et des limites du site

- Les vues anciennes témoignent des modifications paysagères et des limites du site
 - Au XIX^{ème} siècle, une grande partie des reliefs boisés qui enserrent aujourd'hui le site, sont cultivés. Certains points de vue, parfaitement accessibles à cette époque, n'existent plus.
 - Le point de vue du passé peut être restauré comme limite de perception du site

Lithographie du XIX^{ème} siècle, vue de la tour de l'Anouquette (nord-ouest)



Géographie et paysage

Perception
du
paysage

Sommaire



■ L'ouverture et la fermeture du paysage

- La topographie, le couvert de végétation et l'agriculture ferment ou ouvrent la perception visuelle du paysage.



Aux échelles rapprochées comme lointaines ; exemples de l'impact, au moins saisonnier, de l'agriculture dans l'ouverture et la fermeture du paysage

Présentatio
n
générale
du site

Géographie et paysage

■ Subjectivité des perceptions paysagères

- La perception paysagère est culturelle, elle reflète un sentiment, une époque, l'idée d'un site.
Les points de vue peuvent être imaginaires ou immatériels.

Perception
du
paysage

Sommaire



Carte postale, vue aérienne oblique



Gravure du XIXème, dramatisation romantique

Présentation
générale
du site

Géographie et paysage

Perception
du
paysage

Sommaire



■ La silhouette historique

- L'axe de représentation privilégié du site se trouve dans la direction Est.
- Jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle il correspondait à l'unique voie d'accès à la Ville Haute de St-Bertrand qui traversait le faubourg du Plan.
- Au XIX^{ème} siècle le site est représenté sur 3 plans : un paysage naturel, dominant, lointain, le monument et son enceinte symbole de pouvoir, le paysage véritablement habité par chacun au premier plan à hauteur d'homme.
- St-Bertrand était alors un lieu de pèlerinage religieux très fréquenté.



FIG. 4. RESTES D'UNE PORTE DU VILLAGE DE SAINT-BERTRAND DE COMBES ET L'EGLISE,
3 mai 1822, feuillet n° 30, album Q2.

Dessin de John Claude Nattes 1822 (est)



VUE DE ST BERTRAND Prise du Cimetière de Valcabrère

Dessin extrait de l' "Essai historique et pittoresque sur
St-Bertrand-de-Comminges", de J.P. Morin -Toulouse, 1852-.

Dessin de J.P. Morin, 1852 (est)

Présentation
générale
du site

Géographie et paysage

Perception
du
paysage

Sommaire

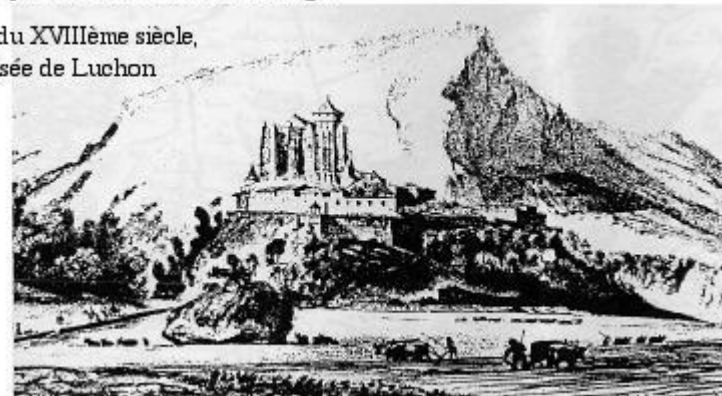


Vue de Saint-Bertrand-de-Comminges depuis Valcabrière.
Huile sur toile, collection particulière. Reproduction du
catalogue de l'exposition consacrée à ARixens par le
Musée de Saint-Gaudens en 1993

La silhouette culturelle

- L'axe de représentation historique est mis au service d'une représentation artistique du paysage.
- À la fin du XIX^{ème} siècle, le point de vue adopté met en relief la campagne environnant le site. Les vestiges archéologiques (Saint-Just de Valcabrière, monument funéraire de Hérranne, aujourd'hui disparut) apparaissent comme premier plan.
- Le peintre Jean-André Rixens (1846-1925), fortement impliqué dans la vie artistique française de son époque nous montre par sa manière éclectique « comment sa peinture fût académique au travers des reconstitutions archéologiques et impressionniste dans les paysages qu'il réalise » Christian Mange.

Gravure du XVIII^{ème} siècle,
Musée de Luchon



Présentation
générale
du site

Géographie et paysage

Perception
du
paysage

Sommaire



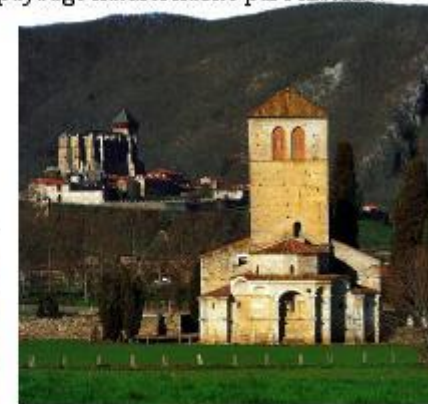
Photographie, Services du Conseil Général



Photographie ordinaire, sans effet de profondeur de champ

La silhouette moderne

- L'axe de représentation moderne est identique à l'axe historique.
- Toutefois le point de vue photographique est plus éloigné, les effets de « zoom » sont systématiques, les faubourgs du Plan s'effacent au bénéfice du second monument majeur du site l'église Saint-Just de Valcabrière.
- Le point de vue adopté superpose les monuments. Il montre la richesse culturelle du site et il est destiné à favoriser la fréquentation touristique. Correspondant au croisement de chemins ruraux, le point de vue aurait été un lieu de marché et d'échanges à l'époque médiévale (D. Henry).
- La silhouette moderne privilégie un paysage naturel habité par l'histoire.



Photographie, guide touristique (est)

Présentation
générale
du site

Géographie et paysage

Perception
du
paysage

Sommaire



■ Les silhouettes oubliées à redécouvrir

- Au sud et au sud-ouest, le site est perçu à partir de chemins forestiers qui furent autrefois des chemins agricoles. Depuis la seconde guerre mondiale, plusieurs hameaux (Bouzapé, Esquerré) ne sont plus habités. Les prairies se réduisent en éclaircies puis disparaissent au profit de la broussaille.
- Le sentier de petite randonnée (PR) aménagé, en limite de l'espace forestier, depuis les hameaux de Labat et de Saint-Martin, marque une limite de perception du site.
- Au sud-est, le site est perçu à partir des prairies agricoles qui viennent directement au contact de l'éminence de la Ville Haute. Le paysage est alors habité par l'animal d'élevage.



Prairies de la fontaine d'Ardats (sud-est)



Chemin forestier de Sarp

Présentation
générale
du site

Géographie et paysage

Perception
du
paysage

Sommaire



■ Covisibilité du site et du monument

- Le site se développe à l'Est des communes de St-Bertrand et de Valcabrère.
- Depuis la Ville Haute de St-Bertrand, le plateau donne l'impression de s'étendre jusqu'au pied des reliefs. En réalité, il estompé le sillon de la Garonne et les villages voisins, Barbazan, Loures-Barousse, Izaourt, implantés dans le cours inférieur.
- A l'exception du sillon de la Garonne et des villages qui y sont implantés, le site et le monument sont totalement en covisibilité

Vue du plateau bocager
depuis rempart de la Ville
Haute



présentatio
n
générale
du site

Géographie et paysage

Perception
du
paysage

■ Les principales atteintes portées à la perception du site



Les volumes importants des installations agricoles récentes

Sommaire



La porte Sud du Site, en direction de la Barousse, les espaces de circulation et les bâtiments industriels de la zone artisanale du village de Sarp (Hautes-Pyrénées)

Présentation
générale
du site

Historique antique et médiéval

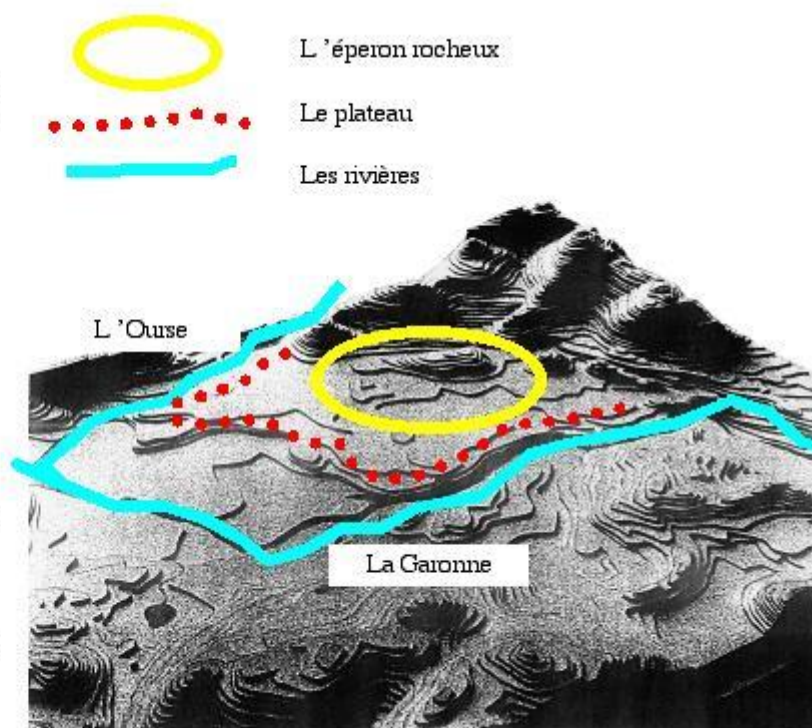
Le gisement
archéologique
antique

Sommaire



■ Position stratégique

- Le site de St-Bertrand et de Valcabrière bénéficie d'une position naturellement défensive : Adossé aux premiers hauts reliefs pyrénéens, il est constitué par un vaste plateau glaciaire protégé par le fossé formé par la boucle de la Garonne. En avant poste, le bourg de Valcabrière domine le sillon du fleuve d'une trentaine de mètres environ. En retrait, établie sur un éperon rocheux, la Ville Haute de St-Bertrand domine l'ensemble du plateau d'une cinquantaine de mètres environ.
- Bordé par la Garonne et l'Ouse, à l'endroit où sa plaine se referme brusquement pour pénétrer en profondeur la chaîne montagneuse, le site contrôle un des axes naturels de communication majeurs de la traversée des Pyrénées centrales.
- Probablement choisi, à l'époque romaine, pour sa position stratégique, le site allait être densément occupé par plusieurs milliers d'habitants. Déclinant pendant la période du haut moyen-âge, il n'en reste pas moins la capitale du Comminges.



Maquette du site A. Legendre, J.M. Le Moing
CAUE de Haute Garonne

Présentation
générale
du site

Historique antique et médiéval

Le gisement
archéologique
antique

Sommaire



■ Importance nationale du site archéologique

- Révélation du site archéologique par Alexandre Du Mége, au début du XIX^{ème}.
- Étudié depuis plus d'un siècle, Lugdunum des Convènes est l'un des 10 plus importants sites archéologiques de France. Pour une grande partie, encore enfouie et inexplorée, la ville antique offrira des sujets de recherche pour plusieurs générations de chercheurs.
- Les dernières études archéologiques (Nouvelles données sur l'urbanisme de Lugdunum des Convènes. 1992, Jean-Louis Paillet, Catherine Petit, Aquitania, tome X) s'appuient sur une campagne de relevés photogrammétriques. Elles aboutissent à l'inventaire topographique d'une centaine de structures.
- Le patrimoine antique est constitué de vestiges d'édifices publics (forum, temple, thermes, théâtre, marché couvert, camp militaire, etc...), d'édifices privés (grandes villas et quartiers d'habitat) mais aussi d'éléments structurants tels que, voies de communication, canalisations hydrauliques (aqueduc, port) etc... Les vestiges s'étendent sur une surface considérable, sans limite apparente.
- Chacun s'accorde sur le potentiel de mise en valeur et de développement touristique que recèle le patrimoine antique ainsi que sur l'importance des enjeux paysagers, urbains et architecturaux induits.



Présentation
générale
du site

Historique antique et médiéval

Le gisement
archéologique
antique

Sommaire



■ Rapide Historique de la ville antique

- La ville romaine de Lugdunum aurait été fondée par Pompée en 72 av.J.-C.
- Mention de la ville est faite par Strabon, géographe grec (58 av. J.-C. - 25 apr. J.-C.)
- Sous les règnes d'Auguste (27 av. J.-C. - 14 apr. J.-C.) puis de Tibère (14 apr. J.-C. - 37 apr. J.-C.), apparaissent les principaux bâtiments publics de la ville (théâtre, temple, thermes du forum puis grand marché)
- Vers 150, le géographe grec Ptolémée signale la ville comme une colonie romaine.
- Sous le règne des Antonins (96-192 apr. J.C.), la cité est probablement à son apogée. Le marché est reconstruit, le temple de Cybèle, 2 ensembles thermaux supplémentaires, un amphithéâtre et des aménagements en bord de Garonne viennent compléter un ensemble urbain qui s'étend sur environ 40 ha. L'alimentation en eau est modifiée par la création de l'aqueduc de Tiran. En limite de la ville est bâti un camp militaire.
- Au IVème siècle, Lugdunum devient civitas Convenarum, capitale des Convènes. La ville se christianise et devient siège épiscopal. La basilique chrétienne du Plan est construite. La Ville Haute est ceinturée par un rempart.
- Au Vème siècle, la cité passe sous la domination des Wisigoths qui s'installent en Aquitaine après avoir pris Rome. La capitale de leur royaume est établie à Toulouse et ils entreprennent la conquête de l'Espagne.
- A partir de la victoire de Clovis sur Alaric à Vouillé en 507. Les Francs succèdent aux Wisigoths.
- En 585, selon un texte de Grégoire de Tours, lors d'une guerre de succession franque, Convuenae est ravagée par Gontran (petit-fils de Clovis : 540-593). la Ville Haute est assiégée, détruite, l'Évêque expulsé et tous ses habitants massacrés. L'agrandissement de la basilique chrétienne de la Ville Basse semble toutefois montrer une continuité dans l'occupation humaine de l'ensemble du site (ville haute et ville basse).

Présentation
générale
du site

Historique antique et médiéval

Le gisement
archéologique
antique

Sommaire



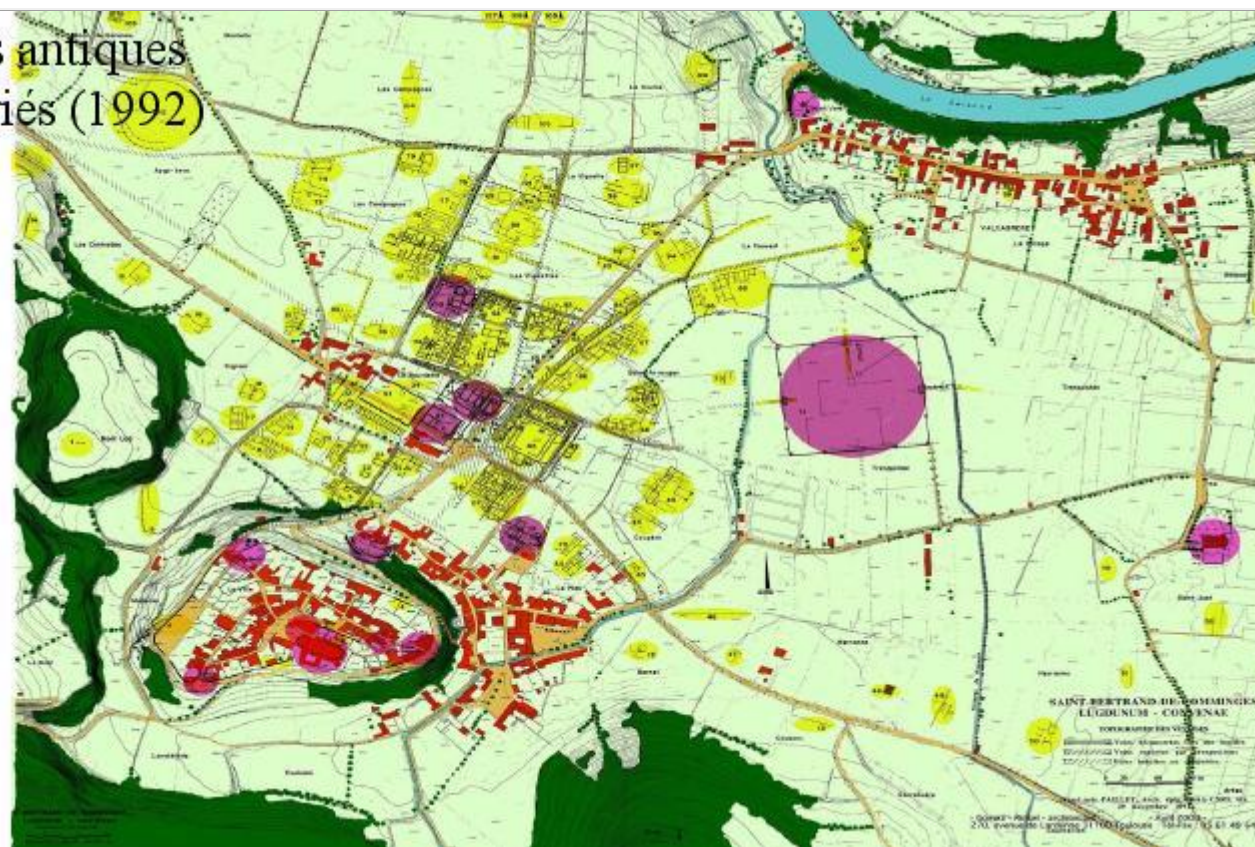
■ Vestiges antiques
inventoriés (1992)



Monument
Historique



Structure
archéologique
inventoriée par
les Services
Régionaux de
l'Archéologie



présentation générale du site

Historique antique et médiéval

Le gisement archéologique antique

Sommaire

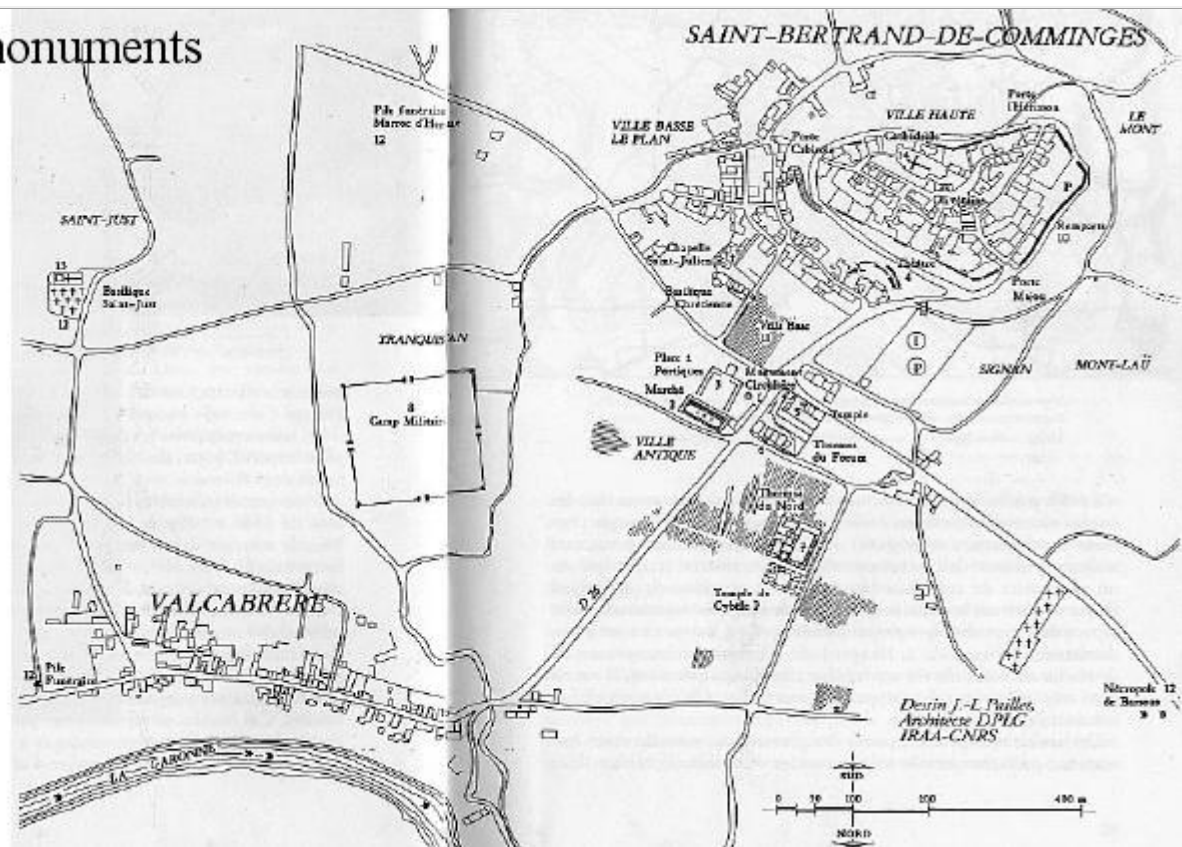


■ Plan des monuments visibles

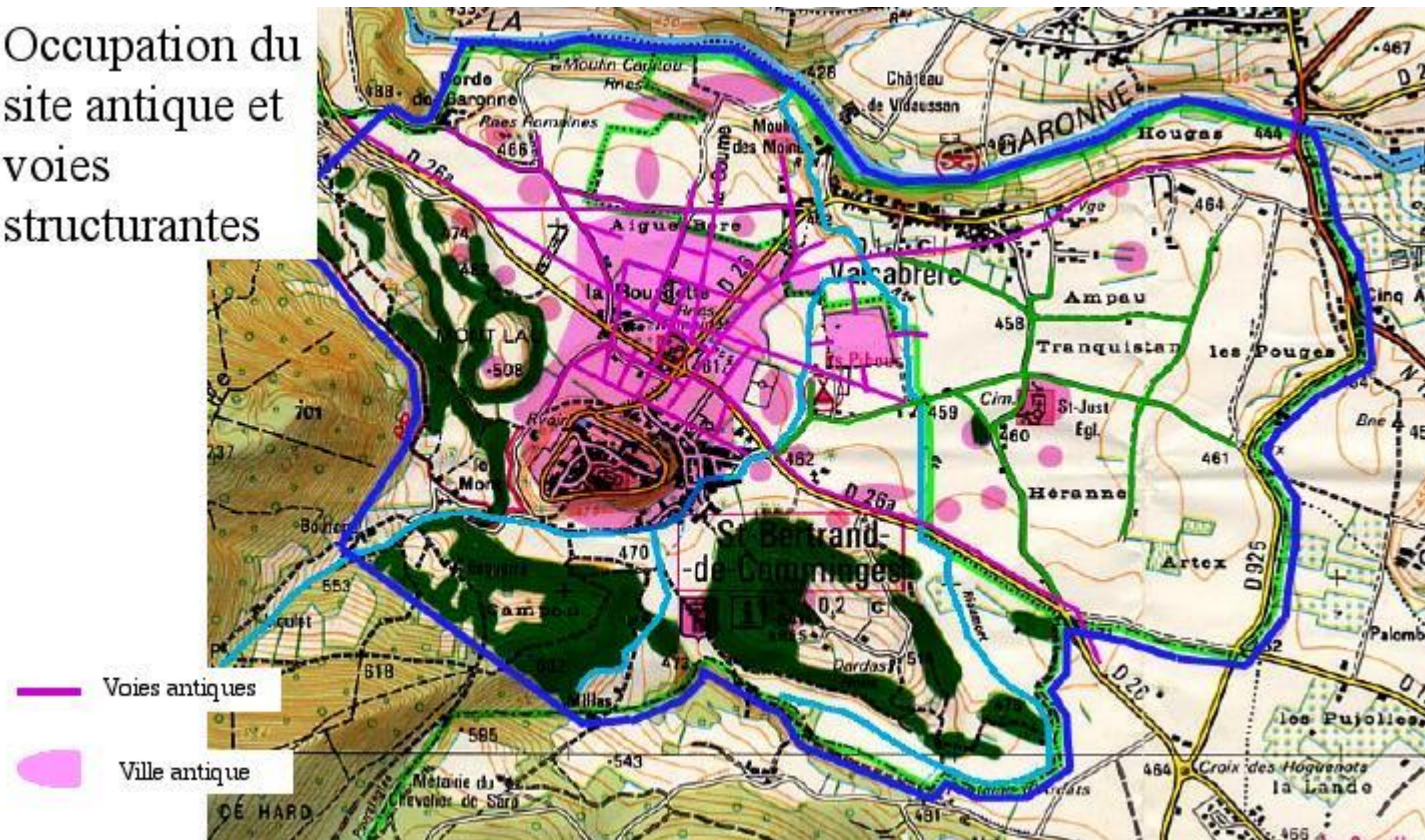
Saint-Bertrand de
Vomminges

Guides archéologiques
de la France

Collectif de recherche,
éditions Imprimerie
Nationale, Ministère de
la Culture, 1996



■ Occupation du site antique et voies structurantes



Présentation
générale
du site

Historique antique et médiéval

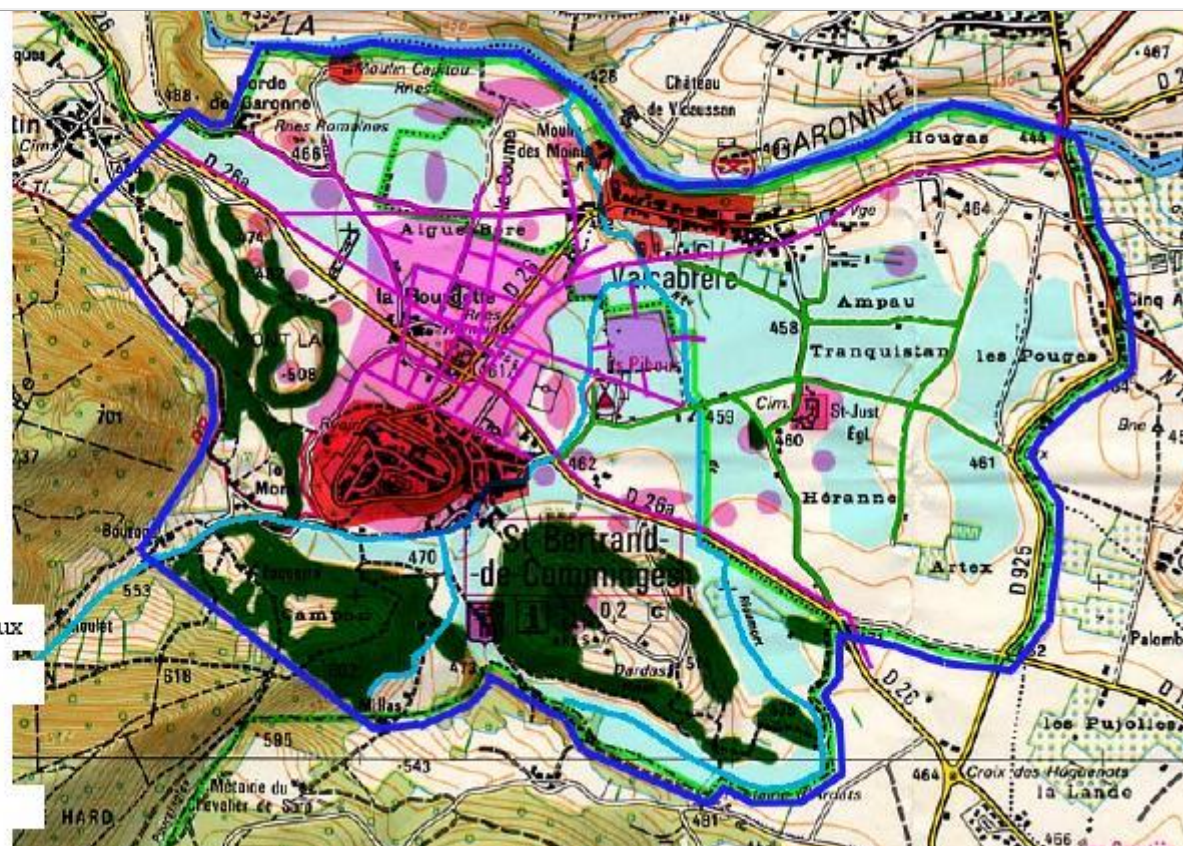
Le site
médiéval

Sommaire



■ Occupation
du site
médiéval

-  Bourgs médiévaux
-  Barthes
-  Voies antiques
-  Ville antique



Présentation
générale
du site

Historique antique et médiéval

Le site
médiéval

Sommaire



■ Rapide historique du site médiéval

- Fin du IV^{ème} siècle ou début du V^{ème}, édification du rempart de la Ville Haute (Service Régional de l'Archéologie)
- En 585, selon un texte de Grégoire de Tours, lors d'une guerre de succession franque, Convuenae est ravagée par Gontran (petit-fils de Clovis : 540-593). La Ville Haute est assiégée, détruite, l'Évêque expulsé et tous ses habitants massacrés. L'agrandissement de la basilique chrétienne de la Ville Basse semble toutefois montrer une continuité dans l'occupation humaine de l'ensemble du site (ville haute et ville basse)
- Du VI^{ème} au XI^{ème} siècle, les documents historiques concernant le site sont rares. « De l'occupation Sarasine du VIII^{ème} siècle, des invasions normandes du IX^{ème}, de la mise en place de la société féodale du IX^{ème} et X^{ème} siècle, nous n'avons aucun témoignage » Patrick Mahot, La Cité de St-Bertrand au Moyen-Age, éditions Pyrégraph.
- À partir de 1083, la cité religieuse et la place forte de Lugdunum Convénarum sont rétablis par Bertrand de l'Isle-Jourdain qui sera canonisé en 1222 et donnera son nom à la ville. La cathédrale romane primitive, avec son puissant clocher sont édifiés. À cette époque, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière Nord du califat, la « Reconquista » bat son plein.
- 1207, chartes des coutumes communales, de l'évêque Adhémar de Castillon
- 1305, Bertrand de Got, évêque de St-Bertrand, puis archevêque de Bordeaux, devient premier pape d'Avignon sous le nom de Clément V. Il entreprend l'édification de la Cathédrale "gothique" qui sera achevée en 1352.
- 1309, la ville est pillée à la suite d'une série de conflits qui l'oppose au bourg voisin de Valcabrière
- 1391, un incendie, d'origine imprécise, ravage le clocher, le palais de l'évêque et toutes les maisons de la colline.
- 1419, la Porte Majou brûle et une petite garnison est installée à demeure (1414 à 1445).
- 1454, le Comminges est rattaché au domaine de la Couronne de France et Saint-Bertrand perd son statut de capitale du Comté.

Présentation
générale
du site

Historique antique et médiéval

Le site
médiéval

Sommaire



- 1482, Jean d'Armagnac, hostile à la domination royale sur le comté, attaque la ville avec des routiers et des malandrins.
- 1496, la garnison de la ville est renforcée lors du conflit oppose la France à l'Aragon
- 1500, le Seigneur de Caumont, candidat à l'évêché, assiège Saint-Bertrand et ravage la campagne
- 1535-40, Jean de Mauléon, évêque de St-Bertrand, fait réaliser les stalles du chœur de la cathédrale, chef d'œuvre de sculpture sur bois de la Renaissance.
- 1568, 300 soldats écartent Montgomery de la cité.
- 1577, un incendie, ravage le tiers de la ville
- 1586, lors des guerres de religion, la cité est prise et pillée par le baron huguenot de Sus. Par un siège de 48 jours, elle est reprise par l'évêque Urbain de Saint-Gélais. La porte de l'Eyrisson est probablement détruite à cette époque. L'Hôpital St-Jacques près de la porte Majou est transféré au Plan.
- 1593-94, la ville tombe aux mains de Corbeyran et d'Adrien d'Aure qui ont groupés autour d'eux des huguenots et des "révolutionnaires" issus des communes voisines. Les incendies et les pillages provoquent la destruction des archives (P. Mahot, la cité de St-Bertrand au Moyen-Age, éditions Pyrègraph)



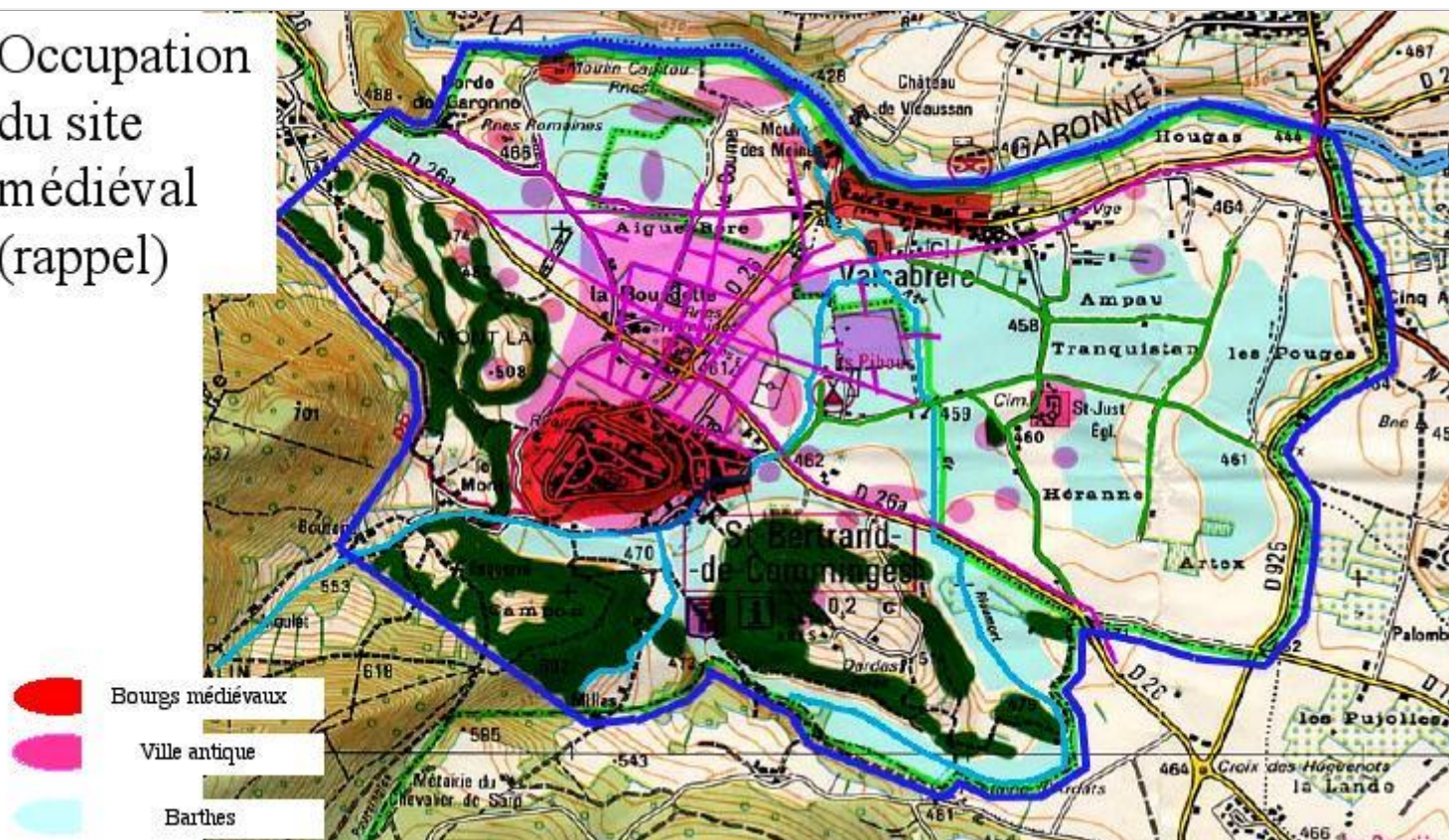
Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Historique

Occupation
du site
médiéval
(rappel)

Sommaire



Présentatio
n
générale
du site

L'époque moderne

Historique

Sommaire



■ Rapide historique du site moderne

- À partir du XVIIème siècle, « les évêques cessent d'habiter à Saint-Bertrand où la maison épiscopale a peu d'étendue, ils résident au château d'Alan » (Archives Départementales).
- Sous l'épiscopat de Donadieu de Griet (1625-1637), les collèges de Saint-Bertrand et de Polignan sont fondés (Jean Rocacher, Saint-Bertrand et Saint-Just de Valcabrère, 1995). Le collège de Saint-Bertrand est établi dans l'ancien palais épiscopal, au Nord de la Cathédrale (actuellement musée des Olivetains).
- Sous l'épiscopat de Gilbert de Choiseul (1646-1670), fondation du séminaire diocésain à Saint-Gaudens, reconstruction de la porte Cabirole, reconstruction du château d'Alan. (Louis de Fiancette d'Agos, Vie et Miracles de St-Bertrand)
- 1764-17792, Les évêques d'Osmont, Gabriel puis son neveu Eustache, aménagent une voie épiscopale reliant Saint-Gaudens à la Cathédrale de Saint-Bertrand. La nouvelle voie emprunte la plaine de Rivière, traverse Valcabrère et prend la forme d'une montée adoucie jusqu'au sommet pied de la Cathédrale Sainte-Marie.
- 1790, départ des prêtres, expulsion du chapitre, de l'évêque, des juges et magistrats, fermetures des écoles gratuites (collèges avec 2 régences), diminution des revenus de l'Hospice. (A.D.H.G.). Saint-Bertrand devient un simple chef lieu de canto du district de Saint-Gaudens.
- Sous la Terreur (1791-95), St-Bertrand s'appela Hauteville. Le cloître est pillé, l'étage en encorbellement qui rehaussait les galeries tombe en ruine. En 1801, à l'occasion d'un Concordat signé par le consul Bonaparte et le pape Pie VII pour le rétablissement de la paix religieuse en France, le diocèse de St-Bertrand disparaît au profit de Toulouse, Tarbes et Seo-de-Urgel.

Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Historique

Sommaire



- Jusqu'en 1809, les habitants de Saint-Bertrand supplièrent la Convention de rattacher leur canton au département des Hautes-Pyrénées. (A.D.H.G.)
- 1802, Alexandre Du Mège (1780-1862), jeune antiquaire, se voit confier une mission d'étude sur les antiquités de Saint-Bertrand. Par ses écrits, il révèle la valeur site antique et médiéval. Il fut l'un des fondateurs de la Société Archéologique du Sud de la France en 1831 et rêva de concentrer dans le cloître des Augustins à Toulouse, la totalité des œuvres d'art et des témoignages archéologiques de la région. Il se heurta aux partisans de la conservation « in situ » et ses méthodes parfois douteuses (achats, échanges, dons plus ou plus moins spontanés, fausses reconstitutions) le firent considérer par la population locale comme un spoliateur. (L. Peyruse, Toulouse les délices de l'imitation, 1986)
- Au début du siècle, création du Musée Pyrénéen par Victor Cazes, collectionneur et poète commingeois. Le musée aurait pu être installé dans l'ancien collège épiscopal (actuel musée des Olivetains) (R. Gavelle).
- 1805, 1816, 1822, les archevêques de Toulouse raniment le jubilé de Saint-Bertrand. La ville, tout au long du XIXème devient un important lieu de pèlerinages populaires. (Jean Rocacher, Saint-Bertrand et Saint-Just de Valcabrère, 1995)
- 1832. Le Conseil municipal de St-Bertrand s'adresse en ces termes aux édiles départementaux : " Vous savez Messieurs, que la ville était vivifiée autrefois par un Evêché et un chapitre qui faisait son aisance et sa richesse, cet état de chose ayant cessé depuis la 1ère révolution . Saint-Bertrand n'est plus aujourd'hui qu'un désert... Un grand nombre de ses belles et vastes maisons tombent en ruine... Une bonne quantité de celles qui sont encore debout est sans habitants depuis de longues années, etc... " (1832, Archives Départementales H.G.)

Présentatio
n
générale
du site

L'époque moderne

Historique

- 1840. L 'église Saint-Just de Valcabrère et la cathédrale Sainte-Marie de Saint-Bertrand sont inclus par Prosper Mérimée dans la première liste des bâtiments classés de France.
- 1861. Achat de l'ancien collège au Nord de la Cathédrale par Bernard de Bainville pour y créer un musée. Puis installation des moines Bénédictins Olivetains, chassés d'Italie, qui restaurent l 'édifice en 1866. En 1880, les moines sont expulsés et l 'établissement ferme en 1897. (R. Gavelle).
- 1887, Saint-Bertrand perd sa fonction de chef-lieu de canton au profit de Barbazan (Archives Départementales H.G.)
- 1920-1970 Fouilles de B. Sapène, instituteur du village et archéologue qui anime et valorise le patrimoine antique du site, crée le musée du Comminges dans l'ancienne gendarmerie ainsi que la galerie des Trophées dans l'actuel musée des Olivetains jusqu'alors désaffecté (1831) (R. Gavelle).
- 1985. Reprise des fouilles sous l'impulsion de R. Lequément de la DRAC Midi-Pyrénées.
- 1989. Adoption d'un POS par les Communes de Saint-Bertrand et Valcabrère.
- 1998. Décision de lancement de l 'étude d'une ZPPAUP sur les 2 communes de St-Bertrand et Valcabrère

Sommaire



Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Modernisation
des voies de
communication
du XVIIIème

Sommaire



■ Le contexte de modernisation des voies de communication au XVIIIème siècle,

- Qualifié de siècle des lumières, le XVIIIème siècle, n'est pas seulement caractérisé par le renouvellement des idées scientifiques, philosophiques, politiques, etc... C'est aussi une époque qui entreprendra la modernisation de l'ensemble des voies de communication du royaume.
- Les Parlements du Languedoc et de Gascogne, Toulouse et Pau réalisent un vaste programme de rénovation et de création de voies structurant l'ensemble de leur territoire. L'objectif principal est économique, il veut accélérer et faciliter les échanges :
 - Les distances séparant les principales villes sont raccourcies en rectifiant et en aplanissant le tracé des voies tortueuses et difficiles qui les reliait jusqu'à alors de village en village. Les voies renouvelées de 1ère catégorie sont droites, elles dévient les villages, empruntent de nouveaux ponts, sont emmenagées en rampe, etc...
 - Les traversées des villes et villages sont également élargies et rectifiées. Le tissu urbain moyenâgeux qui n'offre que des largeurs réduites aux espaces publics est tranché. Les nouveaux alignements impliquent des démolitions et des reconstructions en retrait.
- l'Intendance d'Auch, en charge du territoire environnant St-Bertrand et Valcabrière, impose par Ordonnances les travaux d'élargissement et d'aménagement des voies. L'Ordonnance s'adresse tout à la fois aux propriétaires riverains et à la communes. Les prescriptions à respecter par chacun, sont extrêmement précises. Elles règlent la nature, le programme et le mode de réalisation des travaux d'aménagement, de démolitions, etc... Elles définissent complètement les modalités de maîtrise d'œuvre, de contrôle et de financement de l'opération.

Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Modernisation
des voies de
communication
du XVIIIème

Sommaire



Voie royale de St-Gaudens à
Lanomezan, 1740-45

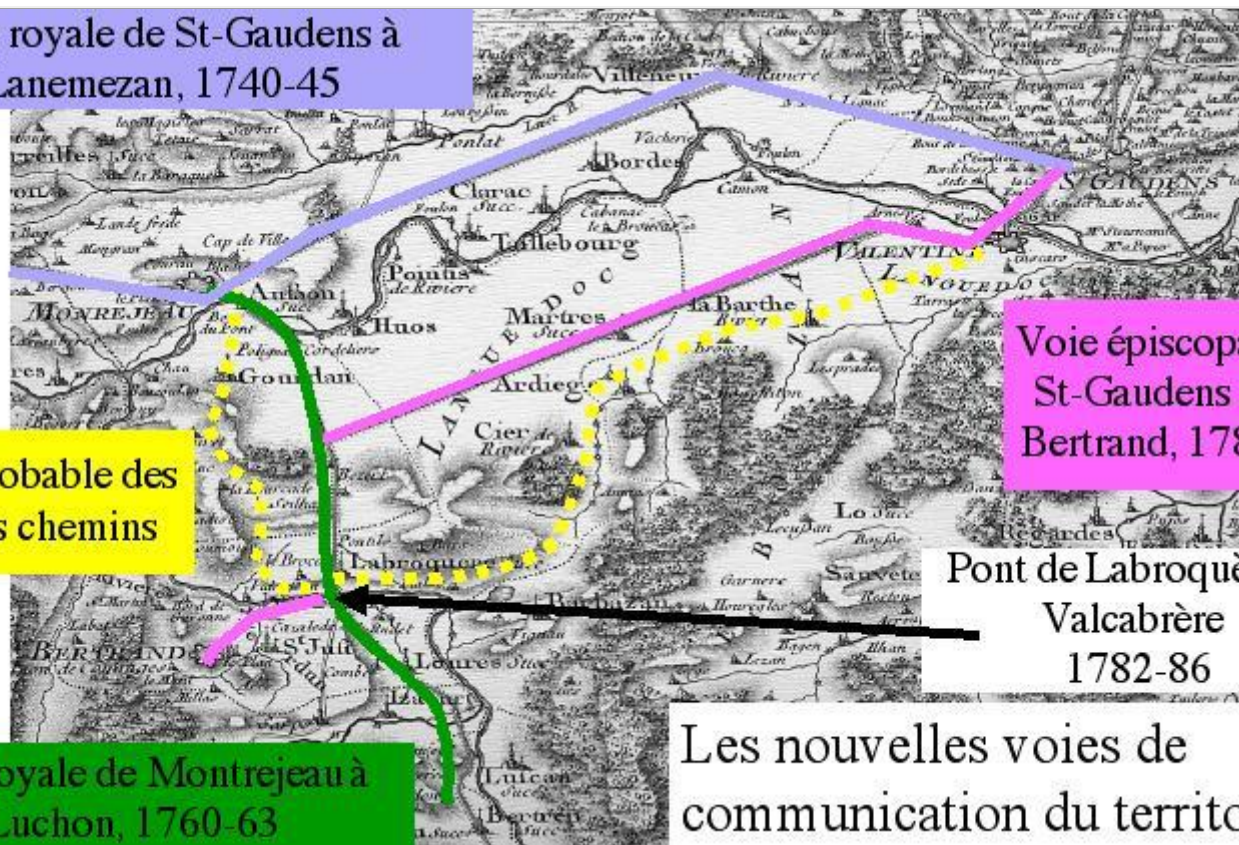
Tracé probable des
anciens chemins

Voie royale de Montrejeau à
Luchon, 1760-63

Voie épiscopale de
St-Gaudens à St-
Bertrand, 1780-85

Pont de Labroquère et
Valcabrière
1782-86

Les nouvelles voies de
communication du territoire



Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Modernisation
des voies de
communication
du XVIIIème

Sommaire



■ Le contexte de création des voies royales

- Au début du XVIIIème siècle, l'exploitation des marbres de Saint-Béat était relancée avec la création du Port aux Marbres de Montréjeau (bastide royale), par le duc d'Antin (1665-1736), surintendant des Bâtiments royaux. Depuis son lieu d'extraction, il était transporté sur des radeaux par la Garonne jusqu'à Montréjeau où il est travaillé, stocké, puis réexpédié par Toulouse et Bordeaux pour être livré sur des chantiers prestigieux de Paris et d'ailleurs. Pour surveiller cette énorme entreprise le Duc d'Antin fit nommer Pierre de Lassus (conseiller au parlement de Toulouse) Contrôleur des Marbres de la Couronne. Cette industrie allait contribuer à la prospérité du Haut Comminges. Elle répondit idéalement aux besoins locaux pour la réalisation des ponts des voies royales de l'intendant d'Etigny. (Mlle Simone Bouche, « Montréjeau au fil du Temps »).

■ Le contexte de création de la voie épiscopale

- Au cours des années 1780, dans le contexte d'aménagement des voies royales de l'Ancien régime, les évêques d'Osmond (Gabriel et Eustache, son neveu qui lui succède) décident de compléter le réseau de communication par la création d'une voie directe entre Saint-Gaudens et la Cathédrale. Saint-Gaudens, principale ville du diocèse, est devenue le siège du séminaire ainsi que le lieu de résidence de l'Évêque.
- Raccordée à la voie royale de Saint-Gaudens, elle emprunte la plaine de Rivière. Elle dévie la circulation de plusieurs villages (Labarthe, Ardiège, Cier de Rivière) où elle suscitera une forte opposition (R. Gavelle). Après le Garonne elle traverse Valcabrère sur toute sa longueur. Puis, elle dévie la circulation du faubourg du Plan pour prendre la forme d'une nouvelle montée adoucie par la construction de hauts murs de soutènement jusqu'à la porte Cabirole. L'aménagement est probablement prolongé par la rue Cabirole jusqu'au parvis de la cathédrale Sainte-Marie.

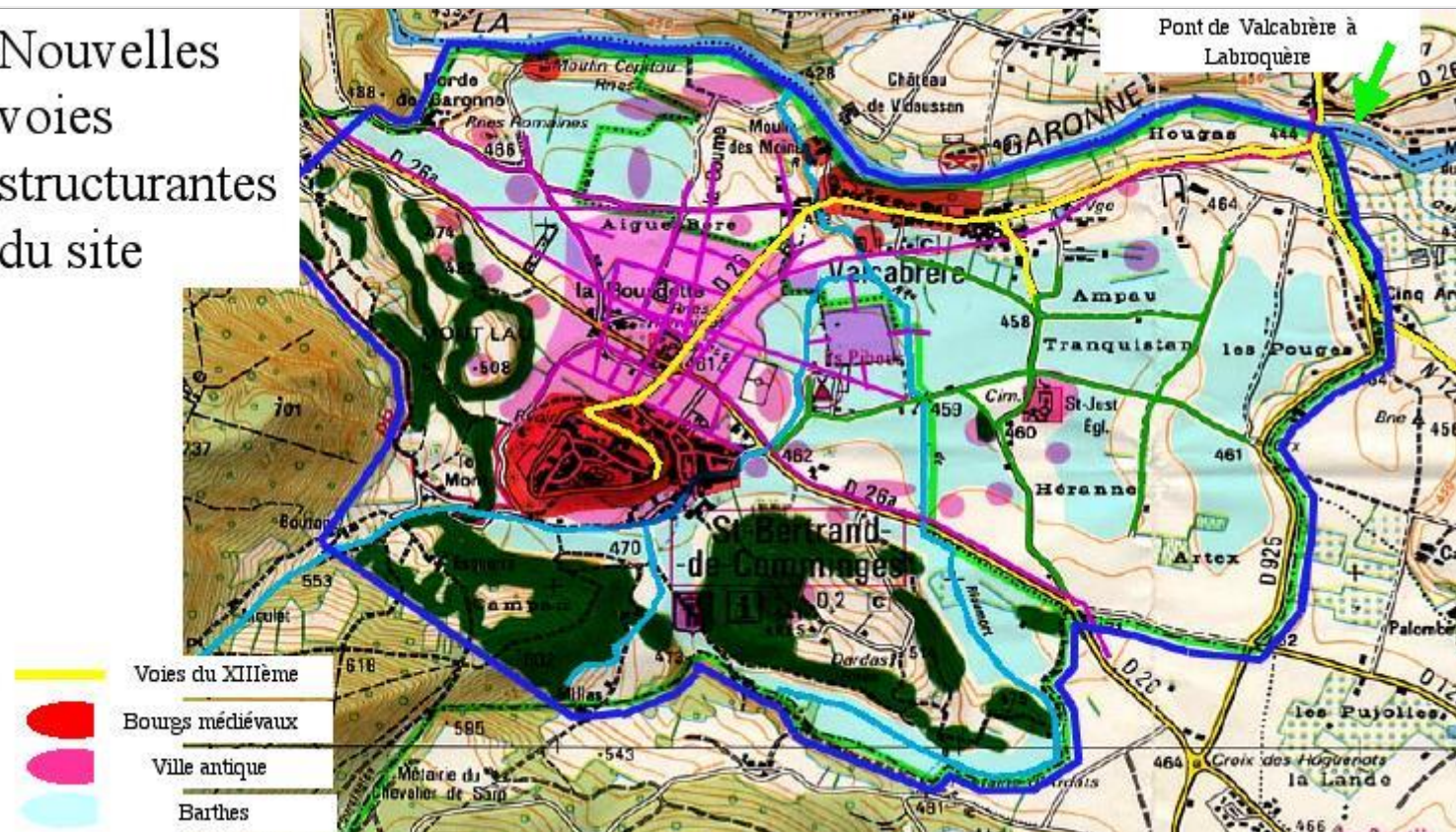
Présentation générale du site

L'époque moderne

Modernisation des voies de communication du XVIIIème

Nouvelles
voies
structurantes
du site

Sommaire



Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Modernisation
des voies de
communication
du XVIIIème

Sommaire



■ Le pont monumental de Labroquère à Valcabrère,

- Dans les années 1760, en limite des communes de Saint-Bertrand et de Valcabrère, la rénovation de la voie royale conduisant de Montréjeau à Luchon est réalisée.
 - Elle aboutira à l'urbanisation de la ville thermale que nous connaissons aujourd'hui avec l'extension du village en direction des thermes par une allée monumentale, baptisée du nom du Baron d'Etigny qui fut l'Intendant d'Auch en charge du projet.
- De nombreux ouvrages d'art furent bâtis pour le passage des rivières (Pique et Garonne). Le pont enjambant la Garonne entre Labroquère et Valcabrère est certainement l'un des plus remarquables.
 - Il est emblématique de cette période d'immenses travaux d'aménagement et de génie civil. Probablement implanté à l'endroit d'un pont antique qui perdura tout au long du moyen-âge (R. Gavelle), son arche unique, d'environ 20m de hauteur, franchit élégamment une grande portée. Entièrement bâti en marbre blanc de Saint-Béat, ses maçonneries « cyclopéennes » sont en parfait état de conservation.
 - L'ouvrage témoigne de l'extraordinaire savoir faire de l'industrie de taille de marbre locale, son classement à titre de monument historique nous paraît justifié.
 - Bâti de 1782 à 1786 sous l'intendance de Douet de Laboulaye par l'ingénieur Bourgeois et l'entrepreneur Thomain de Montréjeau (patrimoine des communes de la H.G., éditions Flohic, 2000)



Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Modernisation
des voies de
communication
du XVIIIème

Sommaire



Impact des nouvelles voies de communication

- Au plans paysager, urbain et architectural, la physionomie du site médiéval est bouleversée par les nouvelles voies de communication qui restructurent le site. Ce processus de modernisation s'est poursuivi au cours du XIXème siècle jusqu'à nos jours.

■ Modification de la perception paysagère du site

- Les nouvelles voies d'accès au site à partir du Nord (Tarbes, Toulouse, Auch) sont réunies à la Croix du Bazert, juste avant le défilé de Labroquère. Le site est alors donné à voir de façon unique à partir d'un point de vue dominant et global exceptionnel. Le témoignage d'Arthur Young nous permet de mesurer l'impact de cette nouvelle perception.
- En 1787, à la veille de la Révolution, Arthur Young, célèbre agronome anglais, traverse la France pour se rendre à Bagnères-de-Luchon où il rejoint dans sa résidence d'été, le duc La Rochefoucauld-Liancourt qui s'illustra à la fin de XVIIIème pour la réalisation d'édifices modèles (ferme, usine, école technique, etc...). Son journal, du mois de Juin, nous livre la description suivante :
 - « Le 17. -- Saint-Gaudens est une ville en train de s'embellir : beaucoup de maisons neuves, avec quelque chose de plus que du confort. Vue extraordinaire de Saint-Bertrand ; on arrive tout d'un coup sur une vallée assez enfoncée pour que l'œil n'en perde ni un buisson, ni un arbre ; la ville se presse sur une éminence autour de sa grande cathédrale : on l'eût bâtie tout exprès pour rehausser le pittoresque du paysage, qu'on ne l'eût su mieux placer. Les montagnes s'élèvent orgueilleusement tout autour, faisant un cadre rustique à ce délicieux petit tableau ».
 - « Passé la Garonne sur un nouveau pont d'une seule belle arche, en calcaire bleu compacte. Dans toutes les haies, des néfliers, des pruniers, des cerisiers, des érables, servent d'appui à la vigne. Halte à Laurette (*Lowres*), après quoi nous touchons presque aux montagnes, qui ne laissent qu'une étroite vallée, dont la Garonne et la route occupent une partie. Imense quantité de volaille ; dans tout ce pays on en sale la plus grande partie et on la conserve dans de la graisse. Nous goûtâmes de la soupe faite avec une cuisse d'oie ainsi conservée, elle était loin d'être aussi mauvaise que je m'y serais attendu ».

Présentatio
n
générale
du site

L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
Valcabrière

■ La traversée de la cité médiévale de Valcabrière par la voie épiscopale

- L'étude de la formation médiévale de Valcabrière révèle une structure urbaine villageoise comprise dans une enceinte étroite qui s'allonge sur un éperon dominant la Garonne. L'unique rue longitudinale, traversant le village d'Est en Ouest est contrôlée par des Portes. En partie centrale, une place transversale partage le village en le mettant en relation avec le fleuve. Le couvent des Cordeliers au Sud et la place Mercadieu à l'Est, restent immédiatement extra-muros.
- La disparition des portes médiévales est probablement à mettre directement en relation avec l'aménagement de la nouvelle voie épiscopale. Toutefois, les démolitions ne furent pas complètes et des vestiges intéressants subsistent.

Situation probable de la porte Est



Vestige de la la porte de la Trépade , Ouest



Sommaire



Présentation générale du site

L'époque moderne

Impacts des nouvelles voies sur Valcabrière

- L'ensemble de la traversée du village a probablement été élargi et rectifié. Aucun document ne nous permet de préciser la structure viaire médiévale du village intra-muros. Toutefois, à partir de l'observation des structures de la Ville Haute et du faubourg du Plan, nous émettons l'hypothèse d'une Ordonnance d'alignement et de rectification qui a doublé la largeur de la rue en la portant de 4 à 8 mètres environ.
- En conséquence, compte tenu de l'étroitesse du parcellaire médiéval le long de la traversée, la plupart des immeubles du village ont été affectés par des travaux de démolition.
- Dès lors, sur la rue de Valcabrière, aucune façade à caractère médiéval ne subsiste, à l'exception de l'immeuble d'angle de la place (nettement saillant sur l'alignement de la rue, présence d'un colombage au 1^{er} étage).

Alignement du bâti sur la grande rue



Vestiges de bâtisses saillantes sur l'espace public



Sommaire



Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
Valcabrière

- Après l'aménagement de la traversée, les riverains entreprirent la reconstruction des nouvelles façades sur l'espace public. Ce faisant, deux modèles sont suivis :
 - Le modèle conforme aux canons classiques de l'époque, pour l'habitat bourgeois. Ce dernier, ne concerne que deux immeubles bourgeois. Pour l'un d'entre eux, parcelles n°168,519, on notera que seule la façade sur rue est reconstruite tandis que l'essentiel des structures du bâtiment ainsi que les façades sur jardin restent médiévales.

Immeuble bourgeois à façade
classique
Parcelles 168,519

Détail d'une fenêtre et de la corniche
en lattis plâtré

Parcelle n° 190, le long de la nouvelle voie
qui conduit à Saint-Just de valcabrière



Sommaire



Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Impacts des nouvelles voies sur Valcabrière

- Le modèle d'un habitat rural de type vernaculaire pour pratiquement tous les immeubles. Cet habitat, parfaitement identifiable relève de la typologie de la ferme commingeoise. On remarquera que l'esthétique de la façade de la partie habitation n'est pas dénuée d'influence classique. Le plus souvent, les travaux de reconstruction resteront limités à la façade, la structure du bâti médiéval sera conservée.
- Les deux côtés de la rue seront marqués par le fort contraste résultant de la visibilité ou de l'invisibilité de la cour de ferme. En effet, pour des raisons climatiques, la cour est toujours au sud-est de la parcelle. Dès lors, elle est protégée à l'Ouest et au Nord par le bâti en équerre des ailes du bâtiment d'habitation et du bâtiment agricole

Au Sud de la rue, parcelle n° 153, 155, fermes commingeoises avec cours au sud, invisibles et accessibles par un porche traversant le bâti



Au Nord de la rue, parcelle n° 121, ferme commingeoise, avec cour au sud ouverte sur la rue



Sommaire

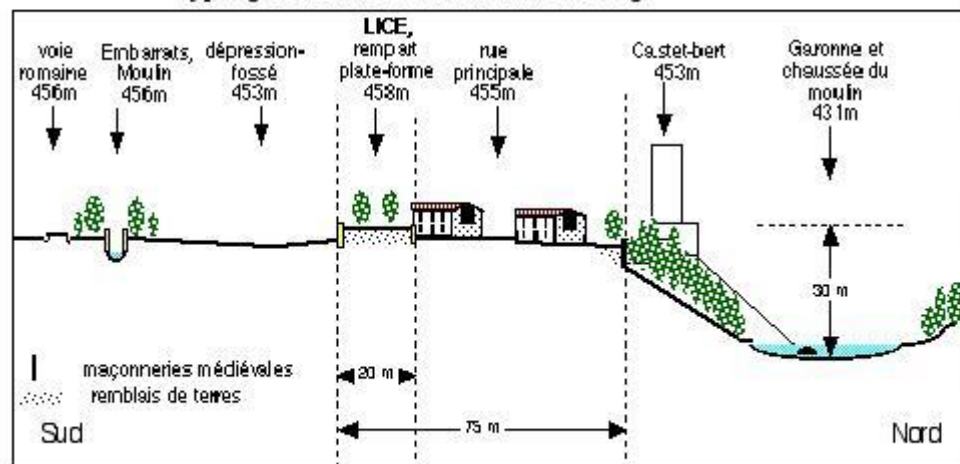


Présentation générale du site

L'époque moderne

Impacts des nouvelles voies sur Valcabrère

- La ferme commingeoise « colonise » entièrement le tissu médiéval de Valcabrère. Mais ce renouvellement du bâti ne procède pas de la substitution ou de la table rase. Au contraire, il s'apparente à une évolution respectueuse du bâti initial.
- Les vestiges de la porte médiévale de la Trépade perdurent car ils font corps avec une magnifique ferme.
- Dans l'étude du patrimoine médiéval de Valcabrère, nous avons observé que l'enceinte médiévale Sud du Bourg, la lice, avait été préservée sur toute sa longueur. Pourtant, la ferme commingeoise ne dispose que d'un espace étroit, pour son installation et son fonctionnement.
- Moyennant, la dissociation des ailes d'habitation et d'élevage de part et d'autre de la cour, la ferme commingeoise adapte sa typologie à la forme urbaine médiévale du bourg.



COUPE SUR LE SITE DU VILLAGE DE VALCABRERE (sur le Moulin)



Sommaire



Présentation générale du site

L'époque moderne

Impacts des nouvelles voies sur Valcabrière

Sommaire



- L'amélioration des communications favorise et accompagne un essor économique fondé sur l'agriculture mais aussi le développement de l'industrie locale du bâtiment.
 - Dès le début du XVIII^e siècle, les carrières et les ateliers de Saint-Béat produisent en grande quantité des éléments d'architecture taillés en pierre de marbre et les exportent dans le pays. La production répond aux goûts classiques et aux besoins d'une clientèle bourgeoise. Les piles de portails, escaliers, encadrements de fenêtres, etc... sont taillés localement avant d'être transportés sur des radeaux, par la Garonne. Cette véritable industrie du bâtiment aura une influence sur l'architecture du site, composition et ordonnancement des façades, proportions des ouvertures, etc... En toute hypothèse, elle a léguée des éléments aisément identifiables :
 - Des piles de portail d'entrée de la cour de ferme « préfabriqués » en pierres soigneusement taillées, de style classique et de proportions monumentales. Leur emploi révèle la forte valeur de représentation accordée à cet espace et à sa clôture. Le fort décalage entre la sophistication de cet élément et la simplicité des maçonneries de clôture qui l'accompagne pourrait s'expliquer par la grande disponibilité locale d'un élément normalement destiné à la clientèle bourgeoise française.
 - Les encadrements de fenêtre également en pierres taillées en marbre, d'un dessin très sobre. Ils sont réservés à la partie habitation de la ferme. À la faveur du développement de l'industrie marbrière l'emploi de ce matériau a probablement remplacé l'usage du bois.



Parcelle n° 190
Valcabrière

Parcelle n° 399
Le Plan



Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
Le Plan

■ La déviation de l'avant-poste fortifié du Plan

- Avec la création de la nouvelle voie épiscopale de la fin du XVIII^{ème} siècle, Le faubourg du Plan perdit sa fonction d'entrée de ville, autrement dit de passage obligé pour monter à la Ville Haute. Dévié de la principale voie de communication, l'activité marchande liée à cette situation allait probablement en souffrir tandis que la structure viaire moyenâgeuse persiste.
- L'unique porte médiévale du Plan est conservée dans son intégralité. À l'image du faubourg, la circulation en a été déviée par commodité, moyennant la re-canalisation du ruisseau. Cette déviation est tardive car elle n'est pas figurée sur le plan cadastral de 1830.



cadastre de 1832



porte médiévale du plan

Sommaire



Présentation générale du site

L'époque moderne

Impacts des nouvelles voies sur Le Plan

- En dépit de la déviation de l'axe de communication principal, le faubourg médiéval du Plan renouvelle son architecture, suivant les deux modèles observés à Valcabrère : le modèle classique, le modèle de la ferme commigeoise.
 - Le modèle classique reste attaché aux édifices publics ou bourgeois du secteur de la « montée de la Ville Haute » : l'Hôpital et l'alignement de maisons de villes de la rue.
 - On précisera que ce renouvellement n'est que de façade. Il est de l'ordre de l'insertion et il n'affecte en rien les structures du bâti et du parcellaire qui conservent leur caractère fondamentalement médiéval.
 - Il n'en est plus de même à notre époque, lorsque, au prix d'une défiguration du bâti, l'on fait pénétrer l'automobile au cœur d'un tissu manifestement inadapté.

Immeuble « modernisé » de l'Hôpital
du Plan XVIIème siècle



Sommaire



Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
Le Plan

- Le modèle de la ferme commungeoise est généralement adopté par le faubourg. Il « colonisera » plus particulièrement la périphérie de la place du faubourg. La souplesse typologique de la ferme commungeoise s'exprime complètement dans la récupération du tissu urbain médiéval.
- La ferme commungeoise fait le sacrifice de sa cour qui articule l'aile d'habitation et l'aile agricole au profit de la place du village. Ainsi la place acquiert la dimension particulière « d'une cour de ferme collective ». Il en résulte divers modes d'appropriation individuels et collectifs qui confèrent à l'espace des qualités particulièrement conviviales.



Sommaire



Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
la Ville
Haute

■ Renouvellement résidentiel et culturel de la Ville haute

- À la fin du XVIII^{ème} siècle, la construction de la nouvelle montée adoucie à la Ville Haute va largement faciliter l'accès des véhicules attelés. La porte Cabirole et plus loin, la porte Eyrisson sont aisément accessibles. La rue Cabirole avec sa faible pente longitudinale se prêtera plus particulièrement à la modernisation du bâti.
- Parcelles n° 481,482,489,487,502,483,484. Probablement à la faveur du regroupement, ces parcelles figurent parmi les plus vastes de La Ville Haute. Le bâti est daté de la fin du XVIII^{ème} siècle, mais les structures sont probablement plus anciennes. Les demeures prennent la forme de véritables hôtels particuliers avec cour fermée de distribution, corps de logis un jardin en terrasse et pavillon en fond de parcelle. Les Espaces bâtis et non bâtis sont caractérisés la continuité et par la fermeture physique et visuelle vis-à-vis des espaces publics. Seuls, les clôtures et les portails monumentaux, sont visibles au regard extérieur. Dans la réalisation de ces ouvrages, les réemplois d'éléments de construction antiques sont nombreux. Des pavillons de jardins sont établis à l'aplomb des remparts et ils veulent rappeler l'échauguette avec des couvertures pyramidales de pans ardoisés.



Sommaire



Présentation générale du site

L'époque moderne

Impacts des nouvelles voies sur la Ville Haute

- Le « pastiche » caractérise les restaurations contemporaines du bâti de la Ville Haute avec l'imitation architecturale des styles du passé (classique ou médiéval).
- Lors des travaux de modernisation de la période classique (XVIIIème), puis au cours de la période de restauration néo-médiévale qui marque le XIXème siècle, les limites parcellaires médiévales n'ont pas été effacées. La nouvelle forme urbaine ou les nouveaux styles architecturaux ont respectés la diversité des hauteurs et des volumes qui caractérisait le tissu moyenâgeux.
- Aujourd'hui, à l'occasion de travaux de restauration qui impliquent parfois de profonds remaniements typologiques du bâti (mode distribution de l'édifice), on observe une tendance à l'uniformisation des façades sur l'espace public, à l'effacement des limites et des étagements parcellaires. L'alignement des toitures, l'homogénéité des revêtements extérieurs et des couleurs n'appartiennent pas à « l'esprit des lieux »...

Diversité des hauteurs des immeubles médiévaux



Sommaire

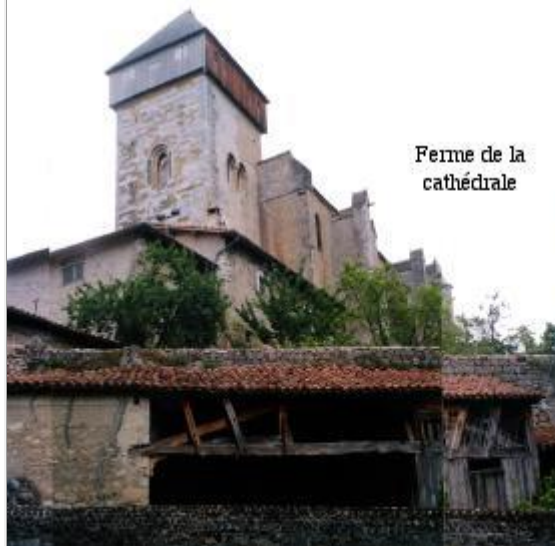


Présentation générale du site

L'époque moderne

Impacts des nouvelles voies sur la Ville Haute

- L'amélioration de l'accessibilité de la Ville Haute ne favorisera pas seulement le renouvellement résidentiel et culturel, elle permettra aussi l'insertion de la ferme commingeoise qui occupera des positions stratégiques au sein de la cité médiévale.
 - La proximité des portes (Eyrissou et Majou) lui assurera une bonne desserte. Mais nous retrouverons aussi le bâtiment agricole au plus du sanctuaire et du sceptre épiscopal.
 - La « résidentialisation » des fermes est très prisée car l'édifice initial possède une cour et des annexes qui se prêtent parfaitement à l'accessibilité et au garage automobile.



Ferme de la
cathédrale



Ferme de la porte Majou

Portails de ferme, rue Eyrissou



Sommaire



Présentation
générale
du site

Monuments et Sites protégés

Les
Monuments
Historiques
(M.H.)

Sommaire



Le patrimoine classé Monument Historique

- Le Patrimoine monumental de St-Bertrand et Valcabrère
 - Les monuments historiques classés ou inscrits témoignent de 2 millénaires de civilisation.
 - Les 2 noyaux villageois de St-Bertrand et Valcabrère distants de moins d'un kilomètre, s'organisent autour d'édifices médiévaux la cathédrale Sainte-Marie d'une part, et la tour du Castet Bert d'autre part.
 - Entre les 2 villages, les fouilles archéologiques révèlent une agglomération antique dont le centre est occupé par de vastes édifices publics : Temple avec forum, Thermes (du nord et du temple), Macellum (marché couvert) et place . Un Théâtre antique, un camp militaire dont les vestiges dépassent 3m de hauteur ainsi qu'une basilique paléo-chrétienne font également partie de l'ensemble urbain.
 - Un peu à l'écart, également à mi-chemin des villages, bâtie à l'endroit d'une nécropole gallo-romaine, l'église romane de Saint-Just de Valcabrère, surplombée par la cathédrale Sainte-Marie forme l'image emblématique du site.
- Le rayonnement «immédiat » d 'un site « spectaculaire »
- Le rayonnement immédiat est la caractéristique principale du site ainsi qu 'en témoigne le journal d'Arthur Young en 1787 : « Vue extraordinaire de Saint-Bertrand ; on arrive tout d'un coup sur une vallée assez enfoncée pour que l'œil n'en perde ni un buisson, ni un arbre ; la ville se presse sur une éminence autour de sa grande cathédrale : on l'eût bâtie tout exprès pour rehausser le pittoresque du paysage, qu'on ne l'eût su mieux placer. Les montagnes s'élèvent orgueilleusement tout autour, faisant un cadre rustique à ce délicieux petit tableau ».
- « Qui a vu se détacher sur leur fond boisé de montagnes le robuste vaisseau de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges, ceinturé de ses contreforts, et la masse harmonieuse du chevet de Saint-Just de Valcabrère, dominé par sa haute tour carrée, n'oubliera jamais ce spectacle tout à la fois grandiose et émouvant » Marcel DURLIAT

Présentation
générale
du site

Monuments et Sites protégés

Les
Monuments
Historiques
(M.H.)

Sommaire

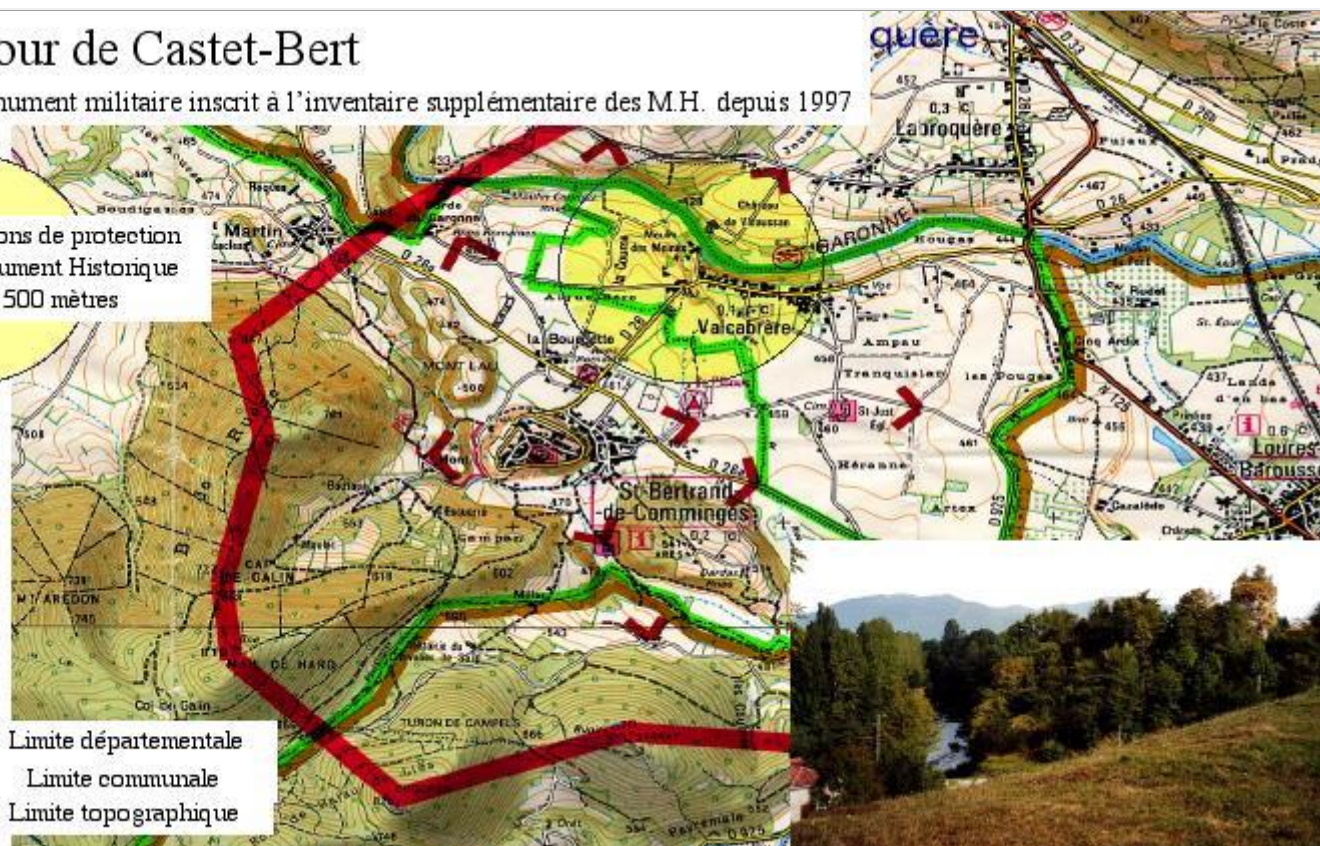


■ La Tour de Castet-Bert

- Monument militaire inscrit à l'inventaire supplémentaire des M.H. depuis 1997

Rayons de protection
Monument Historique
500 mètres

- Limite départementale
- Limite communale
- Limite topographique



Présentation
générale
du site

Monuments et Sites protégés

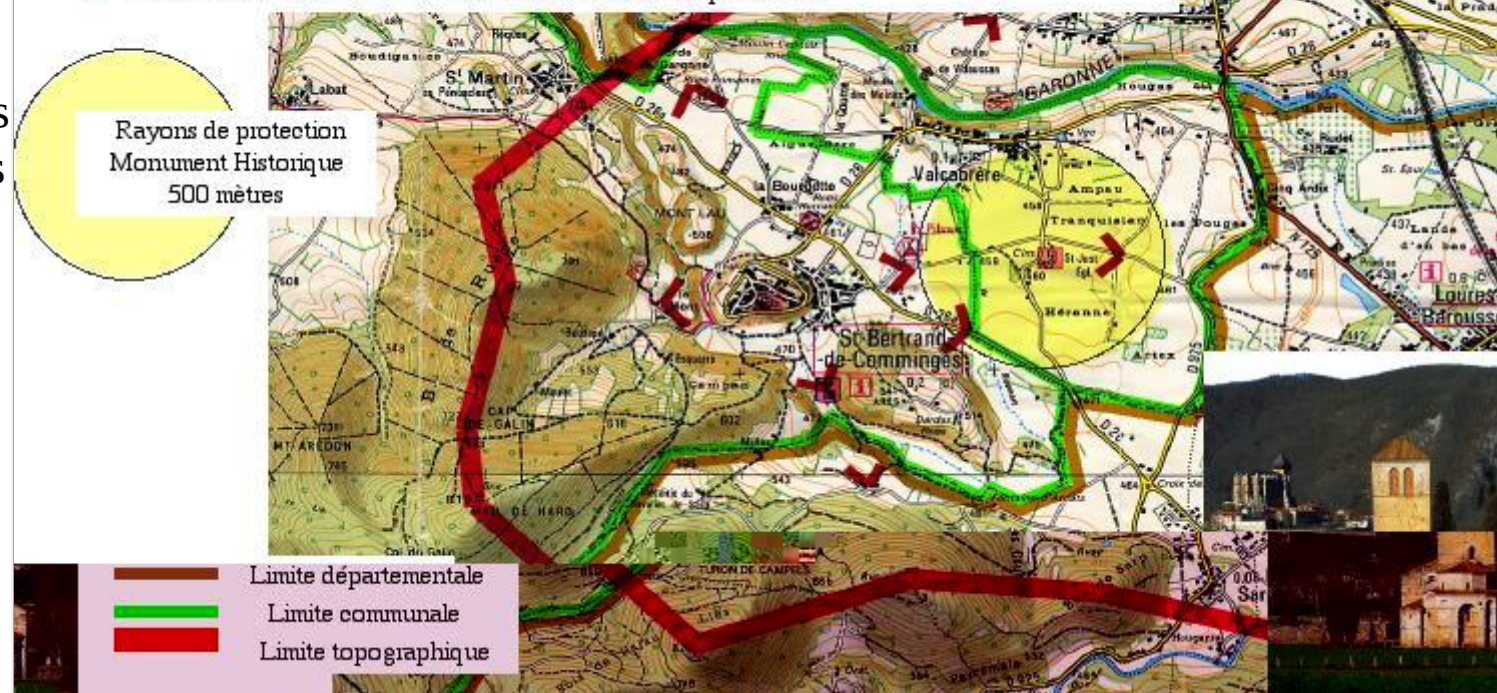
Les
Monuments
Historiques
(M.H.)

Sommaire



■ Eglise Saint-Just de Valcabrère et portail du cimetière

- Eglise : monument religieux classé par liste de 1840
- Portail du XIIIème : monument funéraire inscrit depuis 1926



Présentation
générale
du site

Monuments et Sites protégés

Les
Monuments
Historiques
(M.H.)

Sommaire



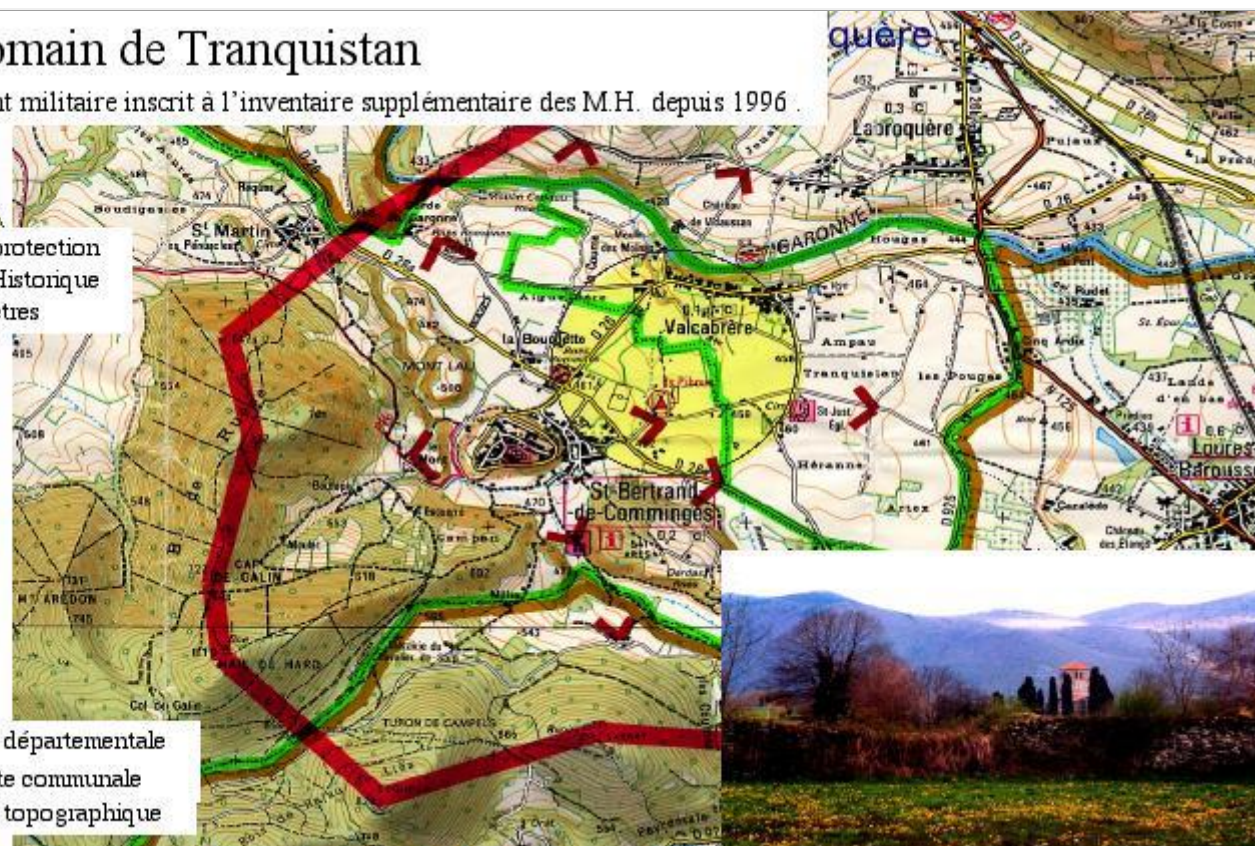
■ Camp romain de Tranquistan

- Monument militaire inscrit à l'inventaire supplémentaire des M.H. depuis 1996



Rayons de protection
Monument Historique
500 mètres

- Limite départementale
- Limite communale
- Limite topographique



Présentation
générale
du site

Monuments et Sites protégés

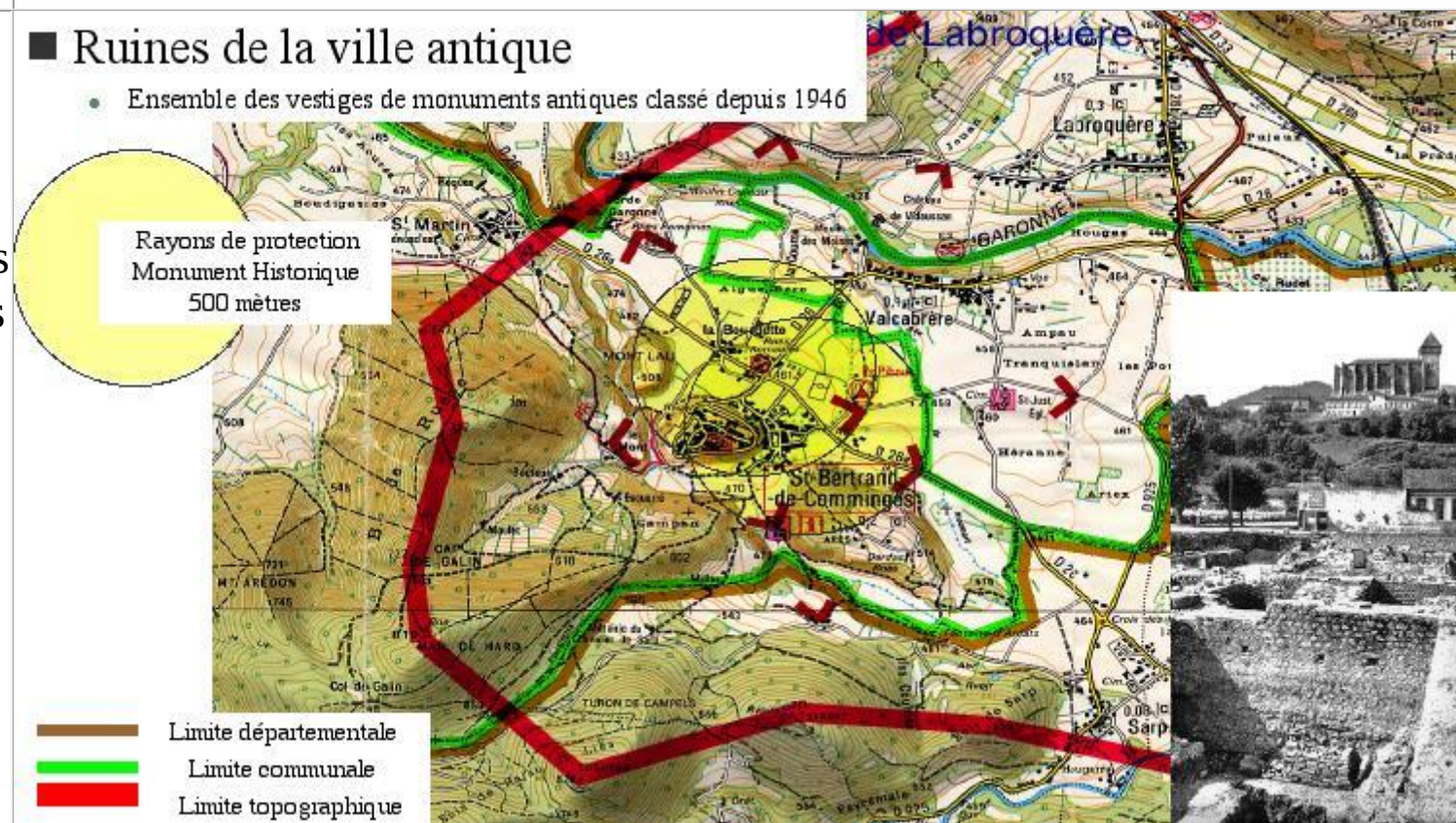
Les
Monuments
Historiques
(M.H.)

Sommaire



■ Ruines de la ville antique

- Ensemble des vestiges de monuments antiques classé depuis 1946



Présentation
générale
du site

Monuments et Sites protégés

Les
Monuments
Historiques
(M.H.)

Sommaire

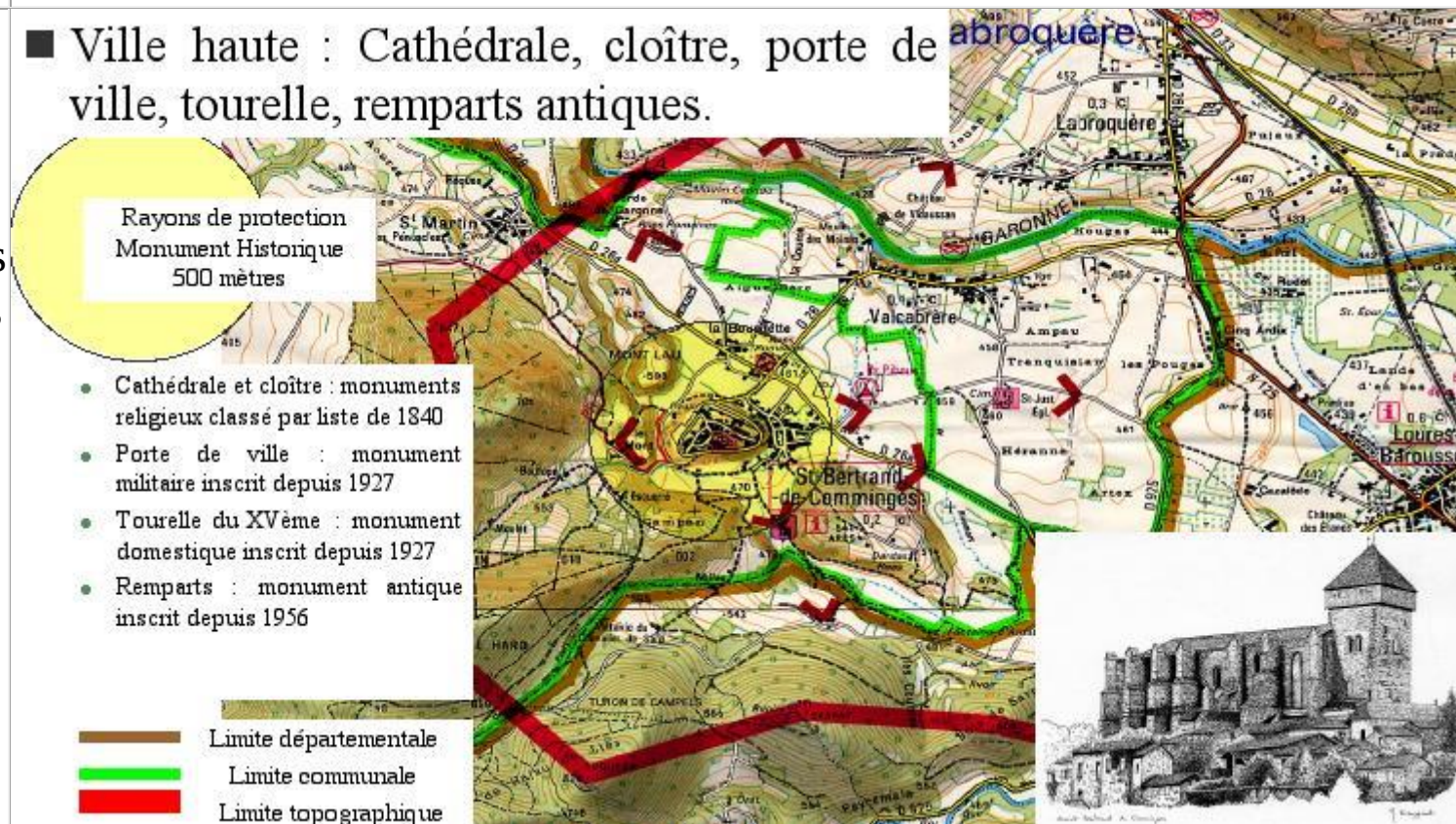


■ Ville haute : Cathédrale, cloître, porte de ville, tourelle, remparts antiques.

Rayons de protection
Monument Historique
500 mètres

- Cathédrale et cloître : monuments religieux classé par liste de 1840
- Porte de ville : monument militaire inscrit depuis 1927
- Tourelle du XVème : monument domestique inscrit depuis 1927
- Remparts : monument antique inscrit depuis 1956

— Limite départementale
— Limite communale
— Limite topographique

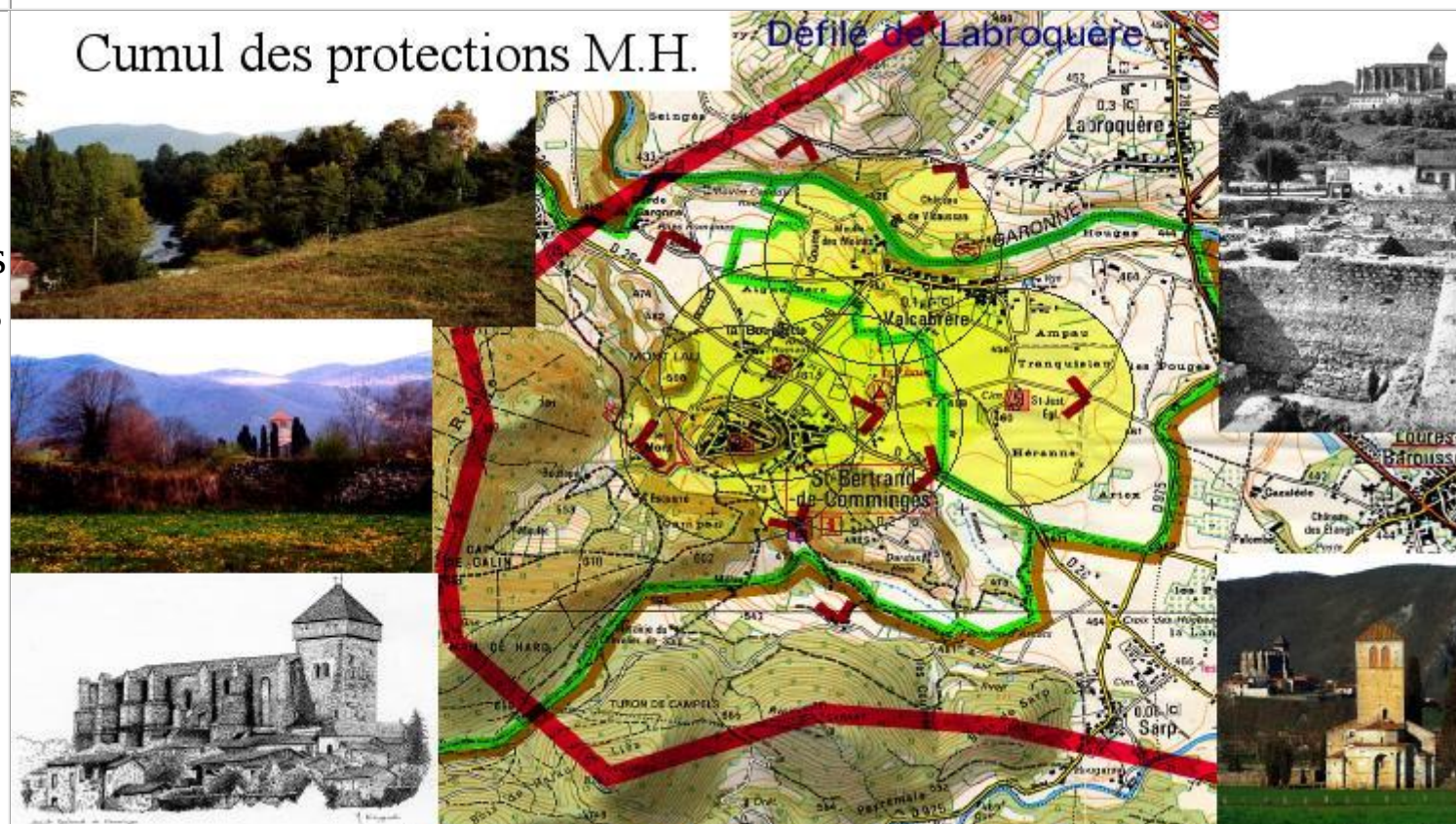


Présentation
générale
du site

Monuments et Sites protégés

Les
Monuments
Historiques
(M.H.)

Sommaire



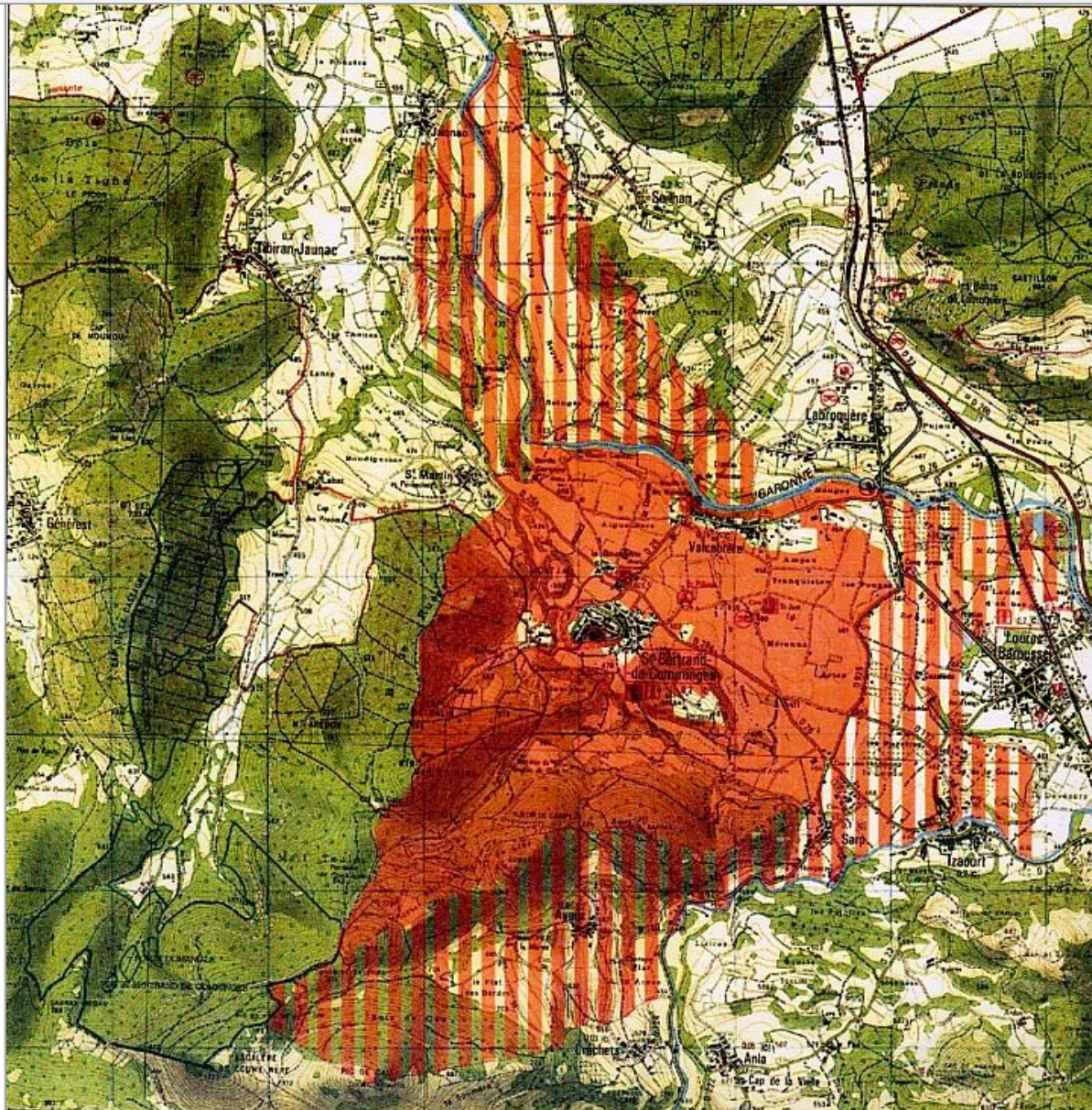
présentation
générale
du site

Monuments et Sites protégés

Site classé
(en orange)
Sites inscrits
(hachures)

[Télécharger
le document
de
présentation
\(pdf\)](#)

Sommaire

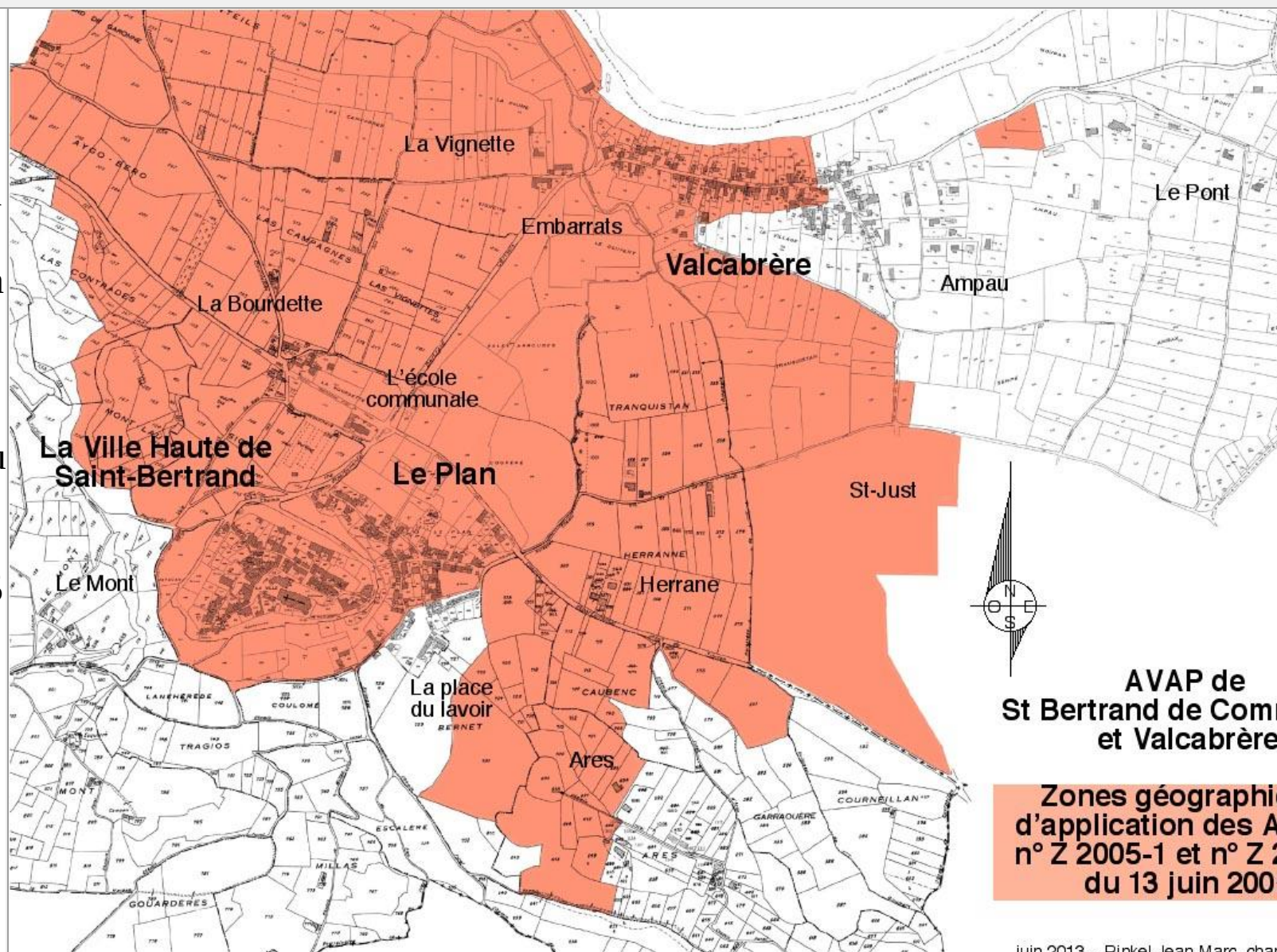


Présentation
générale
du site

[Monuments et Sites protégés](#)

Zones
géographiqu
es
d'application
des Arrêts
de
protection
archéologiqu
e
du
13 juin 2005

Sommaire



AVAP de
St Bertrand de Comenge
et Valcabrère

Zones géographiques
d'application des Arrêtés
n° Z 2005-1 et n° Z 2005-2
du 13 juin 2005

juin 2013 - Rinkel Jean-Marc, chargé de mission

énérale
du site

[Monuments et Sites protégés](#)

Inscription
sur la liste
du
Patrimoine
mondial
de
l'UNESCO
au
titre du Bien
"Chemins
de
Saint-
Jacques de
Compostelle
en France"

[Télécharger
le document
de l'ACIR
\(pdf\)](#)

Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et le patrimoine mondial



De haut en bas et de gauche à droite :

- Pont du Diable (Béziers)
- Basilique Saint-Just à Valcabrère et Ancienne cathédrale Notre-Dame à Saint-Barthélemy-de-Comminges (Haute-Garonne)
- Basilique Saint-Sernin à Toulouse (Haute-Garonne)
- Porte de l'église abbatiale Notre-Dame de la Nativité du Buisson-de-Cadoux (Dordogne)
- Défilé de Pich-Laghière 2 à Gratalou (Lot)
- Chemin du Puy-en-Velay (Lozère)
- Église Saint-Avit à Saint-Avit-Sénieur (Dordogne)

© ACIR / S. VIGIERE - © ACIR / J.P. SALMON

Sommaire	
----------	--



nalyse des composantes patrimoniales	Le patrimoine antique du site
--	-------------------------------

Présentation culturelle des édifices et de l'urbanisme antique

Sommaire

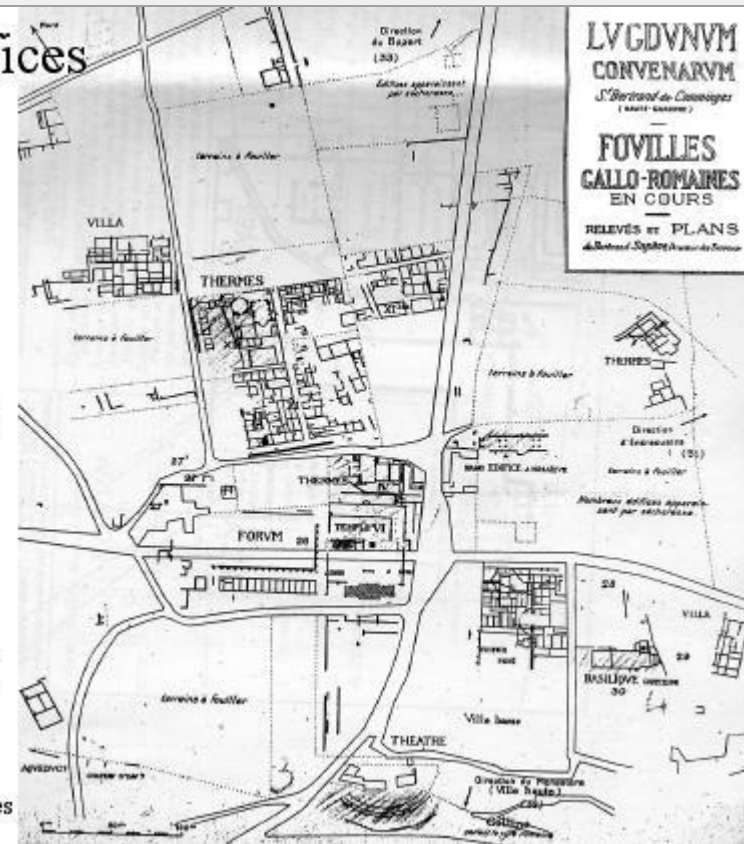


Présentation culturelle des édifices et de l'urbanisme antique

■ Le temps des découvertes archéologiques

- Vulgarisation des premières découvertes
 - Les premières découvertes archéologiques eurent immédiatement un grand retentissement tant auprès des milieux scientifiques que du public. Le site de Saint-Bertrand de Comminges resta longtemps l'un des 3 sites paléochrétiens majeurs français avec Metz et Marseille.
 - Dès les années 20, à l'initiative de B. Sapène, instituteur puis directeur des fouilles jusqu'aux années 1970, les édifices et l'urbanisme antique firent l'objet d'actions culturelles de vulgarisation en direction de tous publics.

Documents de vulgarisation des découvertes archéologiques



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

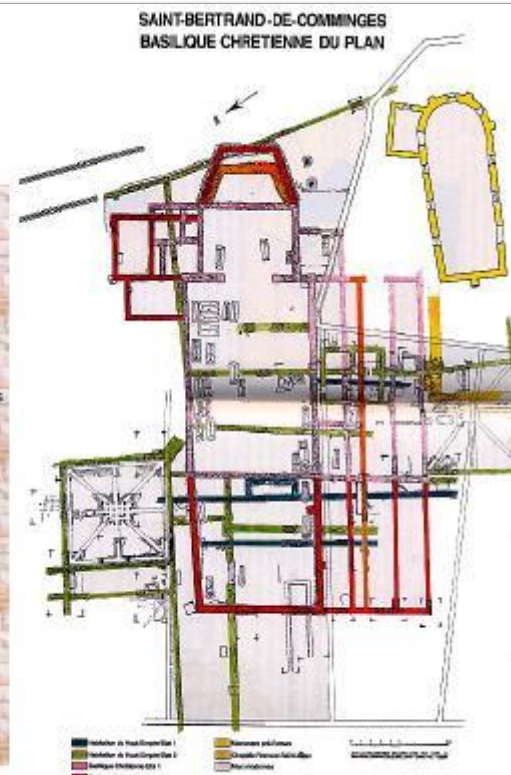
Présentation
culturelle
des édifices
et de
l'urbanisme
antique

Sommaire



Présentation culturelle des édifices et de l'urbanisme antique

- Animations et publications actuelles
 - Aujourd'hui, les études scientifiques ont pris le pas sur « le temps des découvertes ». Les travaux de fouilles se poursuivent cependant. Ils sont toujours présentés au public intéressé de façon vivante, par les archéologues, sur le chantier, lors de journées ponctuelles.
 - Des publications à l'attention d'amateurs éclairés sont disponibles : « Guide archéologique de la France », éditions de l'imprimerie nationale, Étude d'Archéologie urbaine, Fédération Aquitania, Bordeaux, etc...



Documents de vulgarisation des découvertes archéologiques

nalyse des
composantes
patrimoniales

Présentation
culturelle
des édifices
et de
l'urbanisme
antique

Sommaire



Le patrimoine antique du site

■ Les édifices monumentaux présentés « in situ »

- Fouilles archéologiques et études préalables
 - Les vestiges des principaux édifices publics de la ville antique de St-Bertrand ont été complètement fouillés par les scientifiques.
 - Pour la plupart, entre 1920 et 1970, ils ont été révélés par B. Sapène qui fut l'instituteur du village, au cours de fouilles extensives qui n'avaient pas de valeur complètement scientifiques.
 - A partir des années 85 les fouilles et les études ont été complétées pour donner lieu à diverses publications scientifiques.
 - Un programme d'acquisition foncière de l'État accompagne les chantiers de fouilles archéologiques.
- Présentation « in situ » des vestiges
 - Dans un second temps, les travaux de conservation, de présentation, de restitution, et d'accessibilité sont réalisés sous la direction de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques. Ils permettent de rendre les vestiges accessibles au public.
 - Les différents édifices s'étendent sur une surface couvrant une douzaine d'hectares sur le territoire de la commune de Saint-Bertrand. En l'absence de structure viaire, l'ensemble urbain reste peu lisible.
 - Le défaut de signalétique et de parcours de visite pourrait être résolu dans le cadre global d'un projet de « parc archéologique ».



Vues des Thermes du Nord

Analyse des
composantes
patrimoniales

Présentation
culturelle
des édifices
et de
l'urbanisme
antique

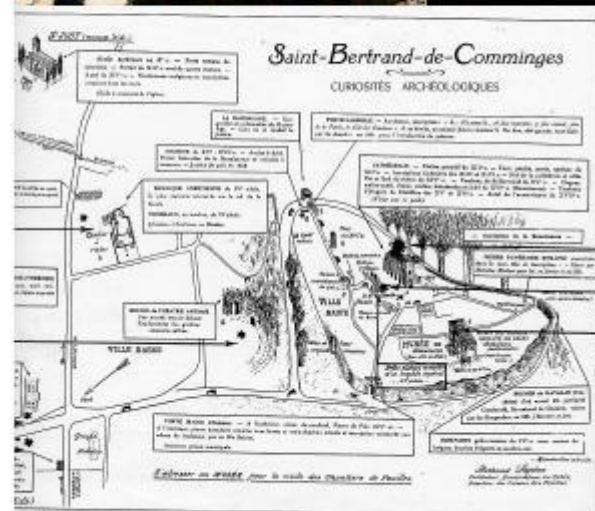
Sommaire



Le patrimoine antique du site

■ Présentation muséographique

- Les musées du XIX^{ème} siècle
 - Au XIX^{ème} siècle, la question d'un musée archéologique est probablement déjà posée avec acuité. En effet, les spoliations de Du Mège au profit du musée des Augustins à Toulouse sont localement insupportables. En témoigne probablement la création du Musée Pyrénéen par le poète et collectionneur Victor Cazes (1778-1868) qui découvre plus de cent autels antiques et fut le conservateur de Saint-Bertrand et Valcabrère. A. Lagarda « petite anthologie occitane du Comminges » C.R.E.O. de Toulouse. Dès 1860, l'ancien palais épiscopal en ruine est acheté par Bernard de Bainville pour y établir un musée. Il accueillera finalement les moines olivetains italiens. R. Gavelle « avant et après les Olivétains ».
- Le Musée du Comminges de la Société d'Archéologie
 - Dans années 20, ce musée, situé dans l'ancienne gendarmerie de la Ville Haute, fut le premier lieu d'exposition des découvertes archéologiques. Depuis 1985 l'immeuble et les collections appartiennent au Conseil Général. Des travaux de sauvegarde du bâtiment sont en cours sans qu'une affectation précise des lieux ne soit définie.



Le site-musée à l'époque de B. Sapène années 40

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Présentation
culturelle
des édifices
et de
l'urbanisme
antique

Sommaire



■ Présentation muséographique

- Le Musée Archéologique Départemental
 - A partir des années 90, un musée est aménagé dans l'ancien couvent des Olivétains, au pied de la Cathédrale. Faute de place, l'ensemble des collections ne peut y être exposé.
- Le projet de construction du Musée
 - A la même époque, au POS de Saint-Bertrand, un emplacement est réservé sur le glacis de la Ville Haute, au pied du rempart, pour la construction future d'un vaste équipement culturel. Des « projets d'école » y furent élaborés.
 - Aujourd'hui, la réflexion muséographique semble s'orienter dans la direction du « parc archéologique »
- Présentation « in situ » dans un espace muséographique
 - Une étude de faisabilité de mise en valeur du Macellum avec création d'un espace muséographique serait en cours.
 - Les sols de mosaïques, stockés en containers sur le chantier de fouille, seront étudiés à Montpellier.

« Projet d'école » musée sur l'emplacement réservé au POS (1990)



Analyse des
composantes
patrimoniales

Présentation
culturelle
des édifices
et de
l'urbanisme
antique

Sommaire



Le patrimoine antique du site

■ Expositions et conférences

- Expositions

- Depuis 1991, à l'initiative du conservateur du musée archéologique départemental des expositions annuelles sont organisées durant la saison estivale. Elles présentent ou s'inscrivent dans le cours des travaux de recherche et d'étude des archéologues. Elles donnent lieu à la publication de catalogues (Pulchra Imago, le monument à enceinte circulaire, etc...)
- En 1997, par exemple, le trophée augustéen, pièce majeure de la collection a pu être présenté au public lors de son étude et de sa restauration.

- Rencontres - conférences

- Régulièrement dans le cadre de St-Bertrand, les Entretiens d'archéologie et d'histoire réunissent des chercheurs français et étrangers sur des thèmes comme l'économie antique, les marbres blancs des Pyrénées, etc...

- « Jumelages archéologiques »

- Depuis 1991, des fouilles sont entreprises, sur la cité hispano-romaine de Labitolosa. Située sur l'autre versant des Pyrénées, en piémont méridional, à peu de distance de Roda de Isabena, elle est « Jumelle » de Saint-Bertrand. Les premières campagnes sont fructueuses, elles associent les archéologues des 2 pays.

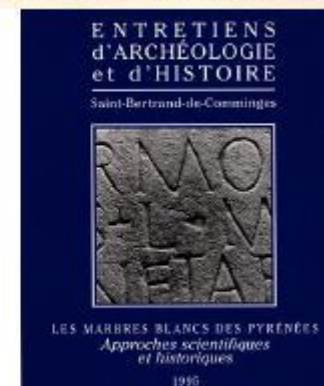


Le trophée augustéen



SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGS

Catalogues et
publications
archéologiques
récents



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Présentation
culturelle
des édifices
et de
l'urbanisme
antique

Sommaire



■ Les nouvelles technologies de présentation

- Présentation archéologique via un site Internet
 - Issu d'un travail pédagogique mené auprès de lycéens de Saint-Gaudens, un site Internet consacré à Lugdunum Convenarum a vu le jour en 1998.
 - Adresse: <http://www.ac-toulouse.fr/histgeo/monog/comminge/garderom.htm>
- Restitution architecturale et urbaine en images de synthèses
 - Sous le contrôle des Services Régionaux d'archéologie, ce travail de restitution par image de synthèse des édifices et du centre urbain de la Ville antique est particulièrement évocateur puisqu'il permet une visite virtuelle des lieux et une reconnaissance des ambiances



Restitution du centre monumental :
de haut en bas, l'extrémité du marché, le monument
à exedra circulaire, les thermes du forum, le temple avec la place
à portique.
Aquarelle de M. Fincher et J.-M. Labadie.

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

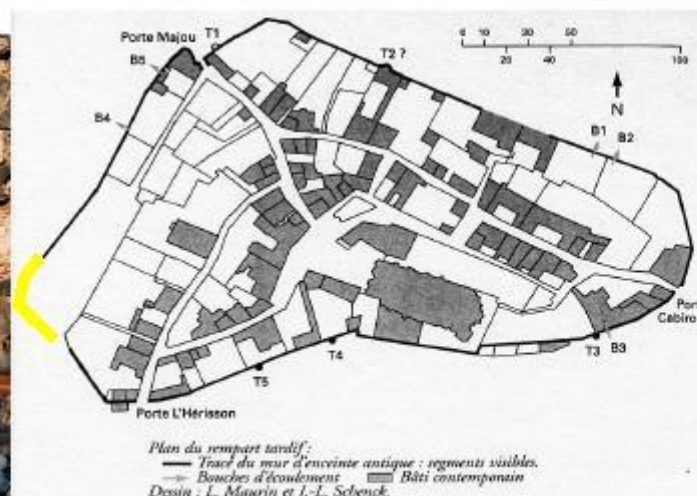
Restauration
des vestiges

Sommaire



■ Restauration complète

- La restauration complète ne peut être réalisée que sur des édifices connus et particulièrement bien conservés.
- Fruit d'un long travail d'étude préalable réalisé par une équipe d'archéologues britanniques (93-98), la restauration complète d'une partie du rempart de la Ville Haute permet à chacun d'appréhender l'ouvrage militaire antique dans toutes ses dimensions constructives.
 - Partiellement inscrit à l'inventaire des M.H. (1956), parcelle B471 sur voirie communale. De façon générale le rempart soutient des parcelles privatives (bâties ou non bâties), vis à vis d'espaces de voiries communale ou départementale



Rempart antique en
cours de
restauration



Représentation en perspective de la zone d'écoulement des eaux pluviales vers le ruisseau de la Ville Haute, à l'ouest du rempart. Le rempart est en cours de restauration. Le ruisseau est en cours de rectification. Le ruisseau est en cours de rectification. Le ruisseau est en cours de rectification.

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Restauration
des vestiges

Sommaire



■ Le chantier de fouilles

- Permanence du chantier de fouille
 - Depuis une centaine d'années, sur les 12 hectares de la ville antique, les travaux des archéologues n'ont pas connu d'interruption. Aux déblaiements succèdent, les remblaiements puis les travaux de conservation, de présentation et de mise en sécurité. On estime aujourd'hui que le site archéologique s'étend sur environ 40 ha. Il reste en grande partie inexploré et il constitue le chantier de fouille des futures générations d'archéologues.
- Impact paysager des chantiers de fouille
 - L'impact paysager sur un plateau bocager à vocation agricole et sur des noyaux villageois touristiques n'est pas négligeable avec :
 - Production sur de longues périodes, d'exhaussement de terrain.
 - Des travaux qui peuvent être lourds et peu compatibles avec une mise en valeur touristique des lieux
 - Production d'une image qui s'apparente parfois à celle d'une carrière à ciel ouvert

Fouilles des thèmes
du temple à l'époque
de B. Sapène



Container contenant
les mosaïques du
Macellum

nalyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Restauration
des vestiges

Sommaire



- Les dépôts lapidaires et installations archéologiques
 - Compte tenu de la permanence du chantier de fouille et de la quantité de mobilier antique découverts, plusieurs dépôts lapidaires existent sur le territoire des communes de Saint-Bertrand et de Valcabrère.
- Entretien des aires archéologiques
 - L'entretien des aires archéologiques appartenant à l'État et aux collectivités est assuré par :
 - L'entretien des terres agricoles qui recèlent des vestiges est assuré par l'agriculteur qui maintient son exploitation (camp romain). La procédure actuelle des C.T.E. (Contrats Territoriaux d'Exploitation) par lesquels « l'État aide les exploitations familiales à améliorer leurs productions tout en les consacrant gardiennes du patrimoine et du territoire » semble parfaitement adaptée au contexte local

Maison Bordère, dépôt lapidaire des Services archéologiques. Bâtie au XIX^{ème} siècle par un collectionneur d'antiquité, au centre de la ville antique. On notera le noyau central qui pourrait être médiéval



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Restauration
des vestiges

■ Complexité d'intervention sur les structures antiques

- Les vestiges « habités » du théâtre
 - Le Théâtre, adossé au glacis de la Ville Haute, est l'un des édifices les mieux conservés de la ville antique, mais aussi l'un des plus menacé.
 - Les structures du théâtre sont en cours de dégagement et de consolidation sous la direction de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques B. VOINCHET.
 - La scène est occupée, « habitée », par une ferme commingeoise.
 - Les gradins supérieurs, sont surplombés par la rampe d'accès principale à la Ville Haute.

Ferme commingeoise bâtie dans
la théâtre antique



Sommaire



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Réemploi
des
matériaux
antiques

Sommaire



Réemplois des matériaux antiques

■ Réemplois médiévaux

● Réemplois monumentaux à Saint-Bertrand

- Délibérément, sagement, les constructeurs médiévaux ont réemployé une grande quantité d'éléments de construction de la ville antique.
 - Cathédrale Sainte-Marie : réemploi de blocs pour les bases; réemploi de blocs taillés et polis en marbre pour les maçonneries et les dallages
 - Église du faubourg du Plan : réemploi de blocs taillés et polis en marbre pour les bases du chevet



Église du Plan



Cathédrale
Sainte-Marie

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Réemploi
des
matériaux
antiques

Sommaire



- Réemplois monumentaux à Valcabrère

- Selon les Services Régionaux d'Archéologie, les ruines de plusieurs grands édifices antiques auraient pu être réemployées par les bâtisseurs médiévaux.
 - Église Saint-Just de Valcabrère: réemploi savant d'éléments de construction antique pour l'ensemble des maçonneries et de la modénature
 - Tour de Castet-Bert: réemploi de blocs de marbre en pierre taillées pour la réalisation des chaînages d'angles



Abside de Saint-Just

Tour du Castet-Bert



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Réemploi
des
matériaux
antiques

Sommaire



■ Réemploi traditionnel des matériaux antiques

- Une tradition vernaculaire du réemploi
 - A Saint-Bertrand comme à Valcabrère, depuis le moyen-Âge, la technique du réemploi se généralise, traverse les époques et devient traditionnelle. Elle concerne tous types d'édifices et d'espaces, publics ou privés.
- Vestiges réemployés dans l'espace public
 - Les éléments de construction, en marbre, de bonnes dimensions, taillés de façon soignée, sont volontiers réemployés comme mobilier urbain, comme base de petits monuments, etc...
- Démarche de valorisation
 - Le sens de la démarche démontre une authentique volonté de valorisation, d'ancrage des espaces publics dans l'histoire du site.
 - Le cas échéant, on pourrait voir un sens muséographique dans certaines mises en scène.



Valcabrère, bassin du Matalin (1980), avec auge funéraire et tambours de colonne



Le Plan,

Place du Lavoir,
base de colonne

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Réemploi
des
matériaux
antiques

- Vestiges réemployés pour la construction et le décor d'édifices privés
 - Pour la bâtisse des maçonneries de l'habitat, les réemplois sont nombreux. Ils mettent à profit les qualités constructives des matériaux antiques pour la réalisation de linteaux, de bases, de chaînages d'angles, etc... L'enduit des parois estompe le plus souvent cette pratique.
 - A l'intérieur des édifices, il semble également que les réemplois constructifs soient nombreux pour la réalisation de cheminées, de linteaux, etc...
 - On note une prédilection de réemploi des éléments comme transition entre l'espace public et l'espace privé: fenêtre, seuil de porte, bancs, etc...



Valcabrière, auge funéraire dans un jardin

Restitution d'une colonne dans une
grange de ferme

Sommaire



Valcabrière,
encadrement de
fenêtre

Le Plan, seuil de
porte d'entrée



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Les ruines
abandonnées

Sommaire



■ Les vestiges antiques épars

- Plus particulièrement sur le territoire de la commune de Valcabrière, un certain nombre de vestiges archéologiques sont reconnus de façon épars :
 - Le vestige d'une pile funéraire romaine marque l'entrée du Village de Valcabrière au bord de la route du pont de Labroquière (parcelles 228, 227, du cadastre de Valcabrière). L'ouvrage a fait l'objet d'une publication scientifique dans Gallia. Elle pourrait faire l'objet de prochaines mesures de protection et de consolidation.
 - Mur antique, déversé, en limite des parcelles 590, 238 et 239 du cadastre de Valcabrière. Observation de J.L. SCHENCK 1988.
 - Dans le village, sur la propriété Montérié. Observation d'un tumulus qui lors de terrassements aurait fait apparaître des éléments architectoniques, tambours de colonnes et fragments de chapiteaux. Mausolée funéraire écroulé ?, J.L. SCHENCK
 - Dans le village, sur la propriété Louge. Observation d'un tertre qui, lors de terrassements, a fait apparaître des murs épais et de nombreux fragments architectoniques en marbre. Observations de F. LOUGE et J.L. PAILLET 1991.

Les ruines « abandonnées »



Valcabrière, Pile funéraire à l'entrée Est du village



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Les ruines
abandonnées

Sommaire



■ La voirie antique « oubliée »

- Les voies de communication sont inventoriées, mais ne retiennent que ponctuellement l'attention des archéologues. La linéarité des ouvrages est négligée au profit du sondage ponctuel
- Depuis 1985, la photographie aérienne a permis aux Services archéologiques de préciser l'emplacement des principaux axes de communication du tissu urbain de la ville antique.
- A l'extérieur de la ville antique, les voies peuvent être supposées ou induites.

■ Importance de la voirie pour la lisibilité du site

- Sur le terrain, la topographie et le parcellaire agricole révèle en permanence les tracés anciens qui structurent l'ensemble du territoire des communes Saint-Bertrand et Valcabrière
- La plupart des voies et des chemins d'exploitation actuels sont implantés sur des tracés primitifs. Mais la densité du réseau primitif est en grande partie estompée par la structure de la propriété foncière actuelle.
- Le programme d'acquisition foncière mis en œuvre par Services d'Archéologie doit également s'appuyer sur les limites des voies disparues et par conséquent de l'espace public antique. Ainsi, leur restauration foncière serait un levier susceptible de rendre toute sa lisibilité à la continuité urbaine et territoriale de la ville antique.
- Pour illustrer cette thèse, le "cardo maximus", la voie reliant le centre de la ville antique à Toulouse est repérée de façon certaine entre la ville antique et Valcabrière. Il double la voie départementale D26. Sa restauration piétonne permettrait aux visiteurs et aux touristes de redécouvrir le site archéologique.

Analyse des
composantes
patrimoniales

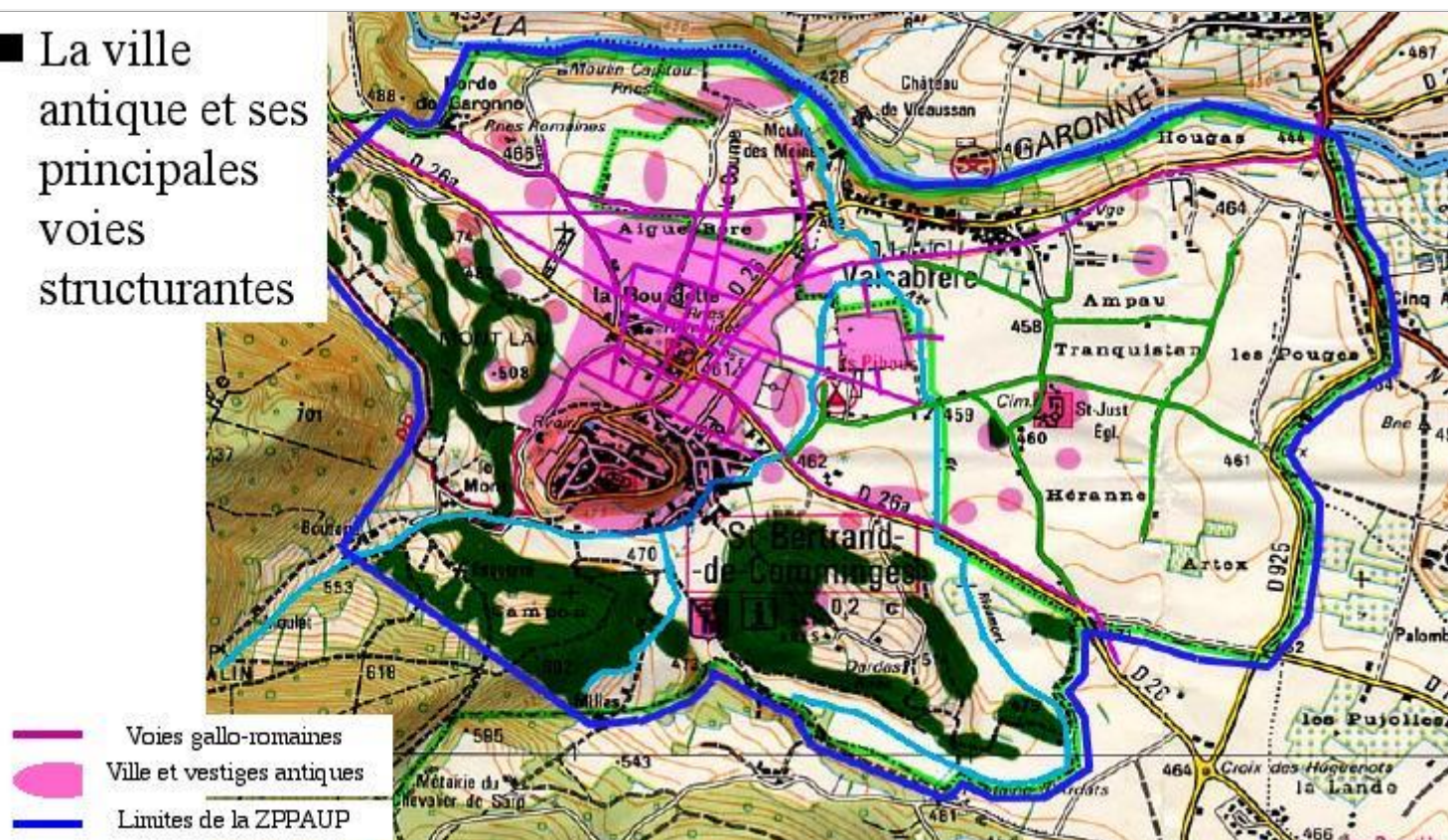
Le patrimoine antique du site

Les ruines
abandonnées

Sommaire



■ La ville
antique et ses
principales
voies
structurantes



Analyse des composantes patrimoniales	Le patrimoine antique du site
Les ruines abandonnées	<p>Les ensembles majeurs en périphérie de la ville antique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois ensembles majeurs. <ul style="list-style-type: none"> • Les dernières études archéologiques (Nouvelles données sur l'urbanisme de Lugdunum des Convènes. 1992, Aquitania, tome X) montrent que le territoire de la commune de Valcabrière est situé en périphérie du périmètre urbanisé de la ville antique. La densité des vestiges relevés à partir de la prospection aérienne y est moindre qu'à Saint-Bertrand-de-Comminges. • Toutefois, trois ensembles monumentaux, d'intérêt majeur, y sont reconnus: • L'ensemble cultuel de l'église Saint-Just • L'ensemble militaire du camp romain • L'ensemble « récréatif » de l'amphithéâtre et du port fluvial
Sommaire 	<p>■ L'ensemble cultuel de L'Église Saint-Just :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le monument a été édifié à l'époque romane. Toutefois, il appartient également à l'antiquité car il est implanté sur le site d'une nécropole paléochrétienne et sa construction est caractérisée par le réemploi massif d'éléments de construction ayant appartenu aux monuments de Lugdunum des Convènes. • Encore méconnu au plan scientifique, ce monument complexe est d'intérêt majeur notamment aux plans archéologique, architectural et paysager. • Au centre des prairies du plateau, établi sur une légère éminence, à égale distance du village de Valcabrière et du promontoire de Saint-Bertrand, plus de 50 000 personnes visitent l'église chaque année.

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Les ruines
abandonnées

Sommaire



■ Le camp militaire de Tranquistan

- L'ensemble militaire :

- Le côté Nord de l'enceinte quadrangulaire du camp militaire (162x176m) constitue la limite communale de Saint-Bertrand et Valcabrère. D'époque antique, le camp militaire, par l'état de conservation de ses maçonneries est unique en France.
- Il est implanté à l'intérieur du confluent de deux ruisseaux aux cours canalisés. Les Services Régionaux d'Archéologie (M. Schaad) précisent qu'une couche de terres alluviales de 1m d'épaisseur environ recouvre les "sols romains". Les maçonneries qui subsistent presque sans interruption au pourtour du camp peuvent atteindre plus de 3m de hauteur. Jusqu'à une époque récente, elles ont été rebâties et entretenues.
- Le camp est situé à seulement 300 mètres de distance du village de Valcabrère, comme du Plan, mais il reste physiquement et visuellement isolé par des champs clôturés. Au Sud, il est bordé par le terrain de camping "Es Pibous".



Vues de l'enceinte du camp romain



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Les ruines
abandonnées

Sommaire



■ L 'ensemble récréatif et paysager de Valcabrère

- L'ensemble " récréatif ", à l'Ouest de Valcabrère, sur la rive gauche de la Garonne, occupe une surface d 'environ 8 hectares. Il est constitué par :
 - l'amphithéâtre
 - le port fluvial
 - Le mur de soutènement,
- **L'amphithéâtre** ne présente pas de vestiges bâtis visibles. Sa forme est cependant parfaitement suggérée par la topographie du terrain au lieu dit " la Coume ". Les gradins supérieurs s'établissent sur un promontoire dominant le paysage alentour à 360 °. Ils offrent notamment des vues plongeantes sur le cours encaissé de la Garonne (500m de longueur). On remarque que l'amphithéâtre naturel qui subsiste aujourd'hui est ouvert au Nord dans la direction du port fluvial en contrebas.



Vue du haut des gradins de
l 'amphithéâtre

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Les ruines
abandonnées

Sommaire



- **Le port fluvial**, comme l'amphithéâtre, ne présente pas de vestiges visibles. Toutefois, Au lieu dit " Aygalet", vers lequel sont canalisées les eaux du Rioumort, la topographie du terrain suggère fortement un élargissement du cours de la Garonne correspondant à la parcelle n°1 du cadastre de 1831 (surface=2 hectares).
- **Le mur de soutènement** est bâti au-dessus du port fluvial, décrit ci avant. Sur une longueur d'environ 200m, il soutient le plateau de Saint-Bertrand. Les maçonneries visibles sont de dimensions monumentales (hauteurs de 4 à 5m). Des pans entiers de murs ont basculé dans la pente, sans que l'appareillage de moellons ne se délite. Du côté du fleuve, la paroi est bâtie à partir d'alvéoles et de contreforts de façon à élargir l'assise de l'ouvrage.

Vue partielle des
vestiges du mur de
soutènement
d'Aygalet



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Le paysage
antique

Valeur paysagère du site archéologique

■ Le paysage antique des bords de Garonne

- Aux plans paysager et archéologique, l'homogénéité de l'ensemble constitué par la Garonne, l'amphithéâtre, le port fluvial et le mur de soutènement est remarquable.
- Ce modelage, à « grande échelle » du territoire confère une exceptionnelle valeur paysagère au site archéologique.

La terrasse et le mur de soutènement d'Aygalet. Vue depuis la Commune de Labroquière



Sommaire



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Le paysage
antique

Sommaire

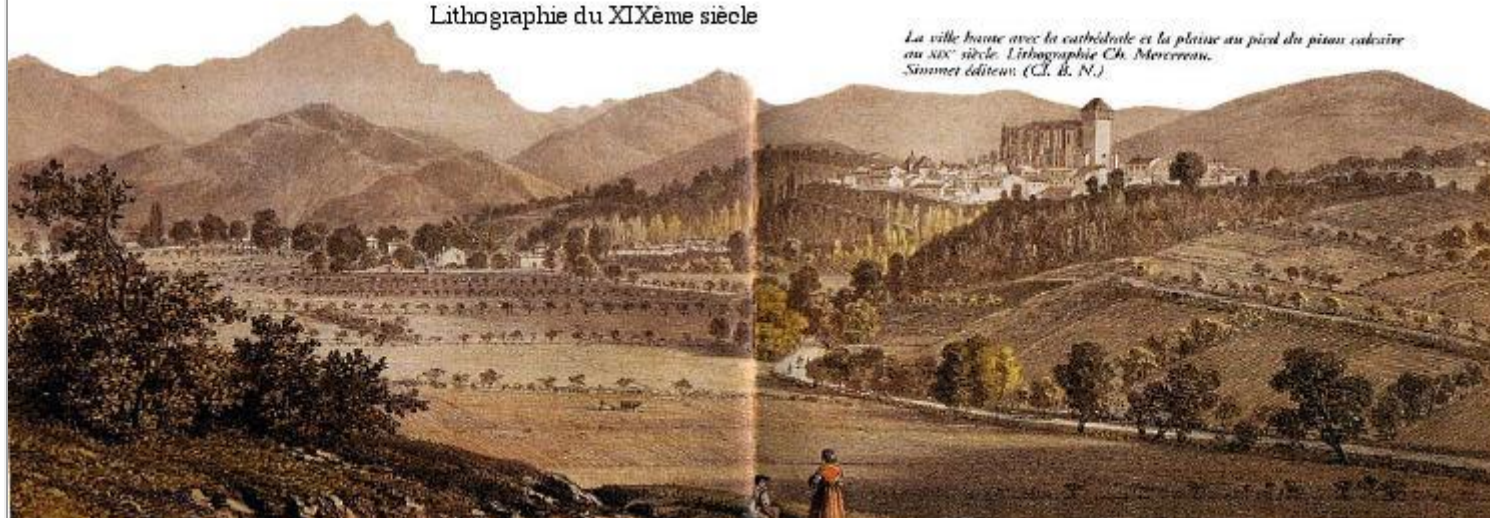


■ Vers un parc archéologique ?

- La dimension paysagère des vestiges archéologiques peut être élargie à l'ensemble du territoire des communes de Saint-Bertrand et Valcabrère.
- Les vestiges bâtis de la ville antique, les voies, les noyaux villageois et le paysage agricole participent complètement au paysage archéologique du site
- A l'évidence, la dimension paysagère, révèle « l'épaisseur » historique du site. Ce faisant, elle constitue une donnée fondamentale dans la perspective de création d'un parc archéologique.

Lithographie du XIX^{ème} siècle

*La ville haute avec la cathédrale et la plaine au pied du pisan calcaire
au XIX^{ème} siècle. Lithographie Ch. Meyerreau.
Simmet éditeur (C.J. B. N.)*



nalyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Entrée
médiévale
de la Ville
Haute ?

Sommaire



L'entrée médiévale de la Ville Haute ?

- Les vues anciennes de St-Bertrand de Comminges figurent systématiquement, la Ville Haute sur un arrière plan dominant. Au premier plan, le faubourg du Plan est figuré comme une entrée de ville.
- N'est-on pas réellement confronté, à la vue de ces représentations, à la véritable entrée de la ville médiévale qui aurait perduré jusqu'au XIX^{ème} siècle ?
- On sait toutefois que les paysagistes du XIX^{ème} avaient pour habitude « d'ancrer » leurs représentations paysagères monumentales sur un premier plan rural ou de ruines.
- Par ailleurs les historiens nous apprennent qu'à partir de 1785, une large route à pente adoucie est construite pour desservir la porte Cabirole (la plus haute). Dans la tradition de l'administration de l'Intendance d'Auch (d'Étigny), ces grands travaux d'aménagement réalisés par l'Évêque d'Osmond sont contemporains de la construction du Pont de Labroquère et de la route de Valentine à la Croix du Bazert.



FIG. 4. RESTES D'UNE PORTE DU VILLAGE DE SAINT-BERTRAND DE COMMINGES ET L'ÉGLISE,
3 mai 1822, feuillet n° 30, album Q2.

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Entrée
médiévale
de la Ville
Haute ?

Sommaire



- La Porte Cabirole devient alors la porte d'accès la plus aisée, elle supprime la porte Majou ainsi que la porte du Plan.
- Nous savons également, qu'à l'occasion de travaux ultérieurs d'aménagement de la route D26 qui relie la Ville Haute à Valcabrière, une grande partie du Théâtre antique disparaissait sous la voie.
- Ainsi, un nouvel accès carrossable à la Ville Haute aurait été réalisé à la fin du XVIIIème siècle. Une nouvelle route qui déviait la montée médiévale du faubourg du Plan.

Vue de l'entrée médiévale du Plan « avant-poste fortifié de la Ville-Haute »

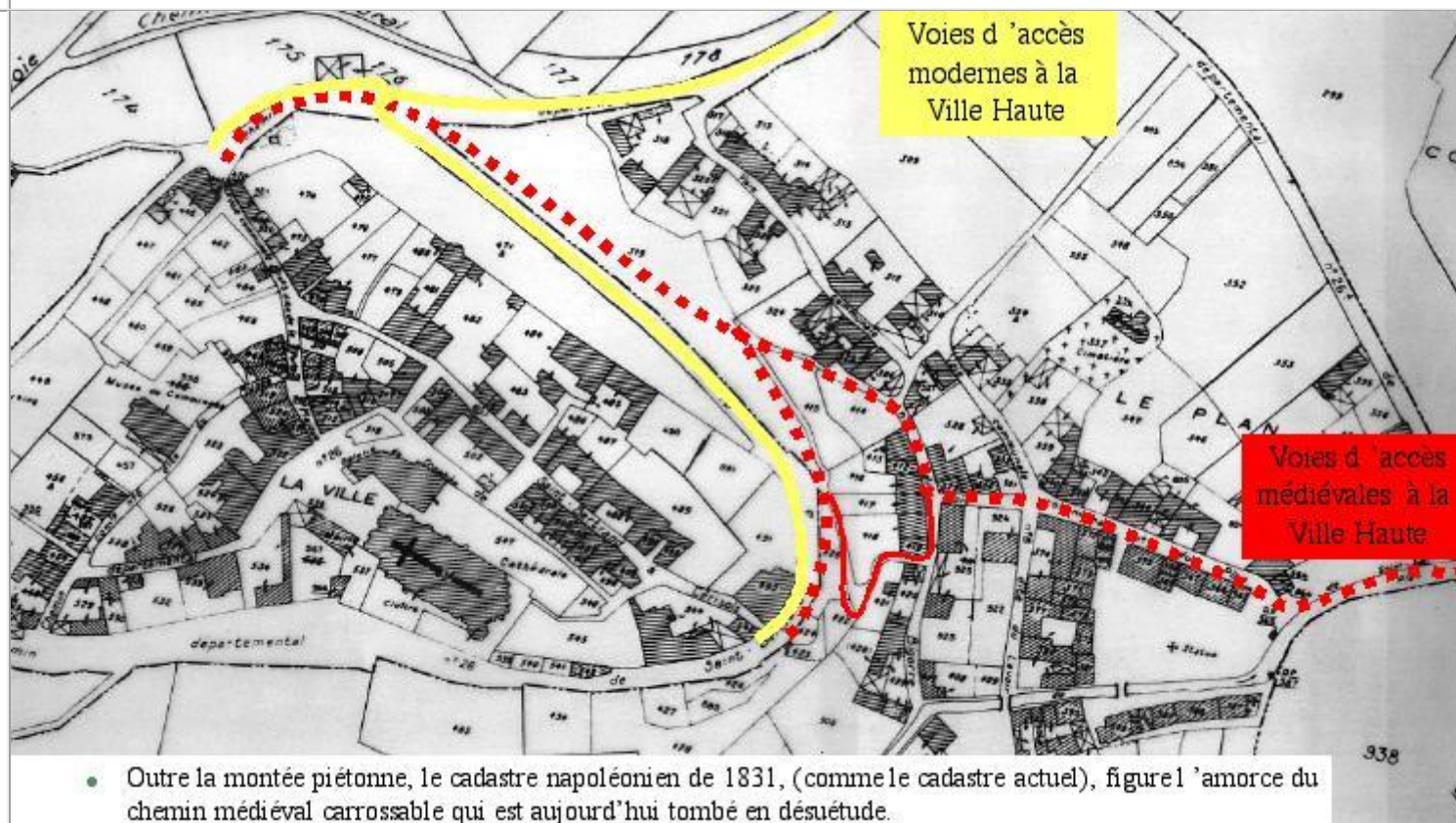


Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Entrée
médiévale
de la Ville
Haute ?

Sommaire



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

L'avant poste
fortifié de la
Ville Haute

L'avant-poste fortifié de la Ville Haute

- En admettant sa fonction d'entrée de ville médiévale, le Plan apparaît dès lors, comme un avant-poste défensif de la Ville Haute. Le faubourg en contrôle complètement l'accès.
- la porte médiévale suggère immédiatement l'enceinte fortifiée. Elle limite toujours le Faubourg à l'Est (parcelle n°364). À la faveur du détournement du ruisseau, la circulation des véhicules en a été détournée. Épaisse et habitée, analogue à la porte Majou de la Ville Haute, son existence est attestée au moins depuis le XV^{ème} siècle (Patrick Mahot, la cité de Saint-Bertrand au Moyen Âge, éditions Pyrègraph, 1994).

Vue de l'étage
intra-muros



La porte du Plan



Détail de la chambre
de la herse



Sommaire



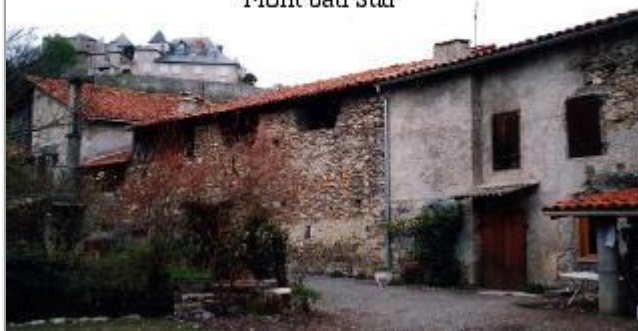
Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

L'avant poste
fortifié de la
Ville Haute

- L'enceinte médiévale est également suggérée par les fronts bâtis Nord et Sud qui limitent encore le Faubourg d'aujourd'hui.
- Ces fronts bâtis sont superposés à des « accidents » topographiques caractéristiques : ruisseau ou plateforme surélevée
- À l'extrémité Nord du faubourg nous émettons l'hypothèse d'une participation des vestiges du théâtre antique au dispositif de défense.

Front bâti Sud



Front bâti Nord



Sommaire



Analyse des
composantes
patrimoniales

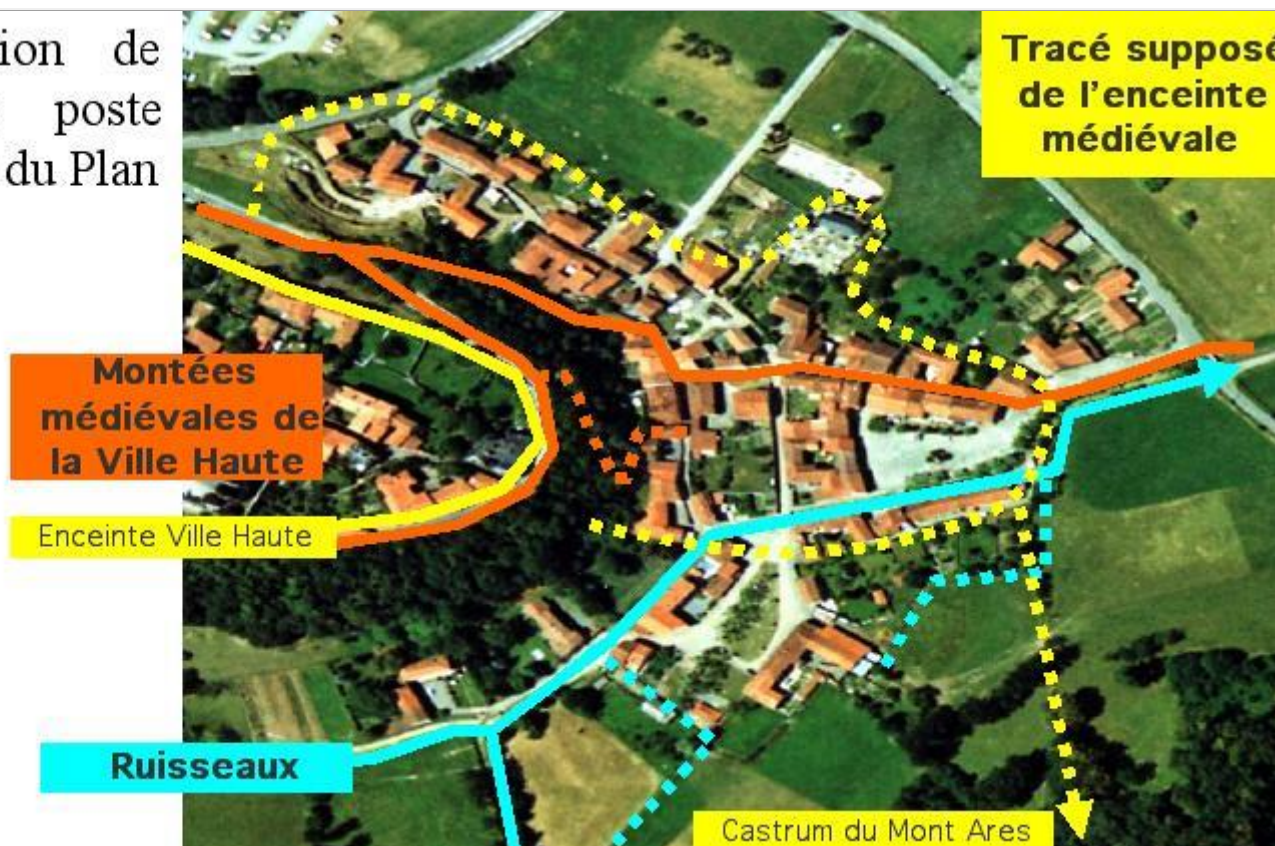
Le patrimoine médiéval du Plan

L'avant poste
fortifié de la
Ville Haute

Sommaire



■ Formation de
l'avant poste
fortifié du Plan



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

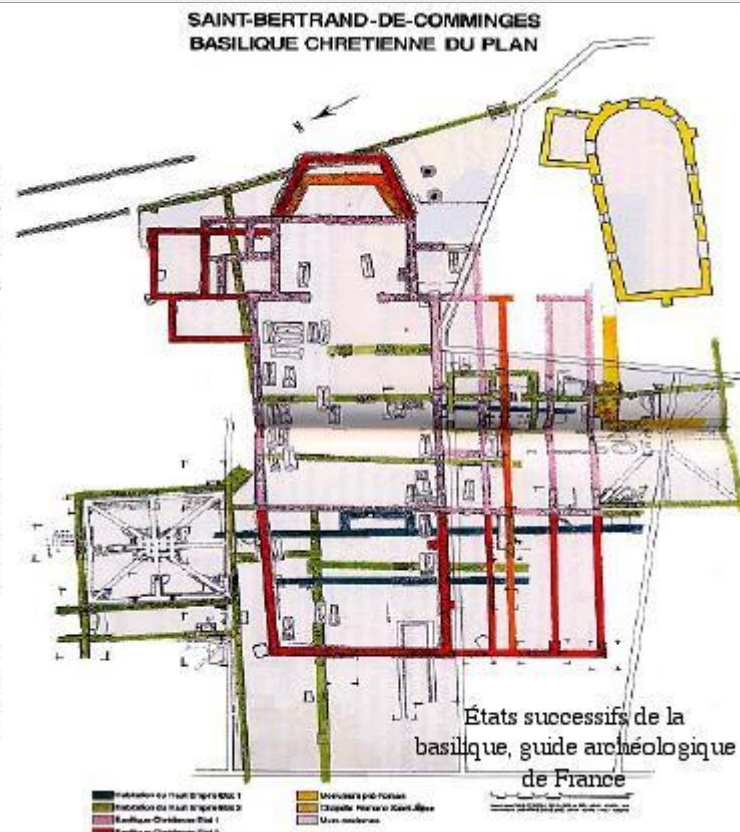
Les
monuments
culturels

Sommaire



Les monuments culturels

- **La basilique paléochrétienne du Plan**
- Convenae fut le siège d'un évêché, dès l'Antiquité. Une première cathédrale aurait existé sur le site à partir du Vème siècle. Plusieurs implantations étaient possibles, Saint-Just de Valcabrière, Ville Haute. En 1913, on pense l'avoir découvert, en limite de la ville antique, en exhumant les vestiges d'une basilique paléochrétienne. La construction fut superposée à celle d'une vaste domus dont l'existence est attestée depuis le 1er siècle. L'édifice et sa nécropole témoignent de la continuité de la présence d'une communauté chrétienne, à partir du Vème siècle jusqu'au Xème siècle. D'importance nationale pour la connaissance des premiers temps chrétiens du Haut Moyen-Age, elle fait l'objet de plusieurs publications scientifiques.
- Située en limite extérieure de la probable enceinte médiévale du Faubourg, elle se présente sous forme de vestiges archéologiques sur une parcelle enclose dans l'environnement de prairies du Faubourg.
- Les vestiges sont classés M.H. (1946)



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Les
monuments
culturels

Sommaire



- **L'église Saint-Julien**

- C'est l'église actuelle du Plan. Elle est adjacente à la basilique paléochrétienne et ne peut en être séparée du point de vue de la continuité historique. D'autant plus que, contrairement à la basilique elle pourrait être incluse dans l'enceinte médiévale du Faubourg. En effet, elle est implantée sur une plate-forme surélevée soutenue par de fortes maçonneries de moellons. De dimensions modestes, l'édifice est caractérisé par le réemploi de blocs de marbres antiques parfaitement taillés et polis pour la construction des bases de son chevet. De ce point de vue, l'analogie avec Saint-Just de Valcabrière est évidente. De nombreux remaniements successifs sont visibles, surélévation, remplacement du portail, contreforts, etc... L'origine médiévale de l'édifice ne fait pas de doute



Vue Ouest



Vue du portail au Sud



Détails du chevet



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

La place
du Plan

Sommaire



La place du Plan

- Elle est au centre du Faubourg, elle en reprend ou en génère sa forme triangulaire.
- Avec 70m de longueur et 70m de base, pour une surface d'environ 3000m², c'est un vaste espace public qui peut se prêter à l'accueil d'un important marché. On imagine aisément cet espace au centre de la vie économique agropastorale de Saint-Bertrand de Comminges. Parfaitement horizontale, elle présente la particularité d'intégrer sur un de ses côtés, le ruisseau du Plan qui est alors largement canalisé (les crues saisonnières du ruisseau sont en effet susceptibles d'inonder la Place).
- La porte du Bourg en constitue le sommet Est
- Sur ses 2 autres côtés, elle est limitée par un parcellaire étroit, caractéristique d'un bâti médiéval et par un parcellaire plus large qui caractérise la « colonisation » du site médiéval par la ferme commingeoise du XVIII^{ème} siècle.
- Son bâti continu est strictement aligné sur l'espace public.



Façade Sud de la place

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

La place
du Plan

Sommaire



- Au XVIII^{ème} siècle, à la faveur de regroupements parcellaires, la ferme commingeoise a « colonisé » le bord de la place. L'alignement de leur toiture et leurs proportions classiques contrastent avec les décrochés des volumes des granges qui restent « médiévales »
- On notera particulièrement le défaut de cour de ferme compensé par une forte appropriation privée de l'espace public.
- La typologie du bâti établi sur le parcellaire médiéval de la place est aujourd'hui celle de la grange avec un vaste rez-de-chaussée largement ouvert sur l'espace public par un portail en bois et un premier étage à fonction de grenier ouvert à claire-voie. Ce type d'édifice a pu se prêter à l'accueil de diverses activités tant agricoles, qu'artisanales ou commerciales. On observe actuellement une tendance à la « résidentialisation » de ces modestes bâtiments.



La grange, parcelles n°343, 344

Façade Est de la place



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Le quartier
médiéval
des
"montées
de la Ville
Haute"

Sommaire



Le quartier médiéval des montées de la Ville Haute

- **Présentation générale**
- En raison de sa situation topographique, nous baptisons ainsi le quartier compris entre la Place et le glacis de la Ville haute.
- Il présente une assez forte déclivité transversale et il s'organise autour de la rue de Bigorre. La rue étroite est établie à mi-pente. Elle suit une courbe de niveau sur environ 150 mètres de longueur avant de monter vers la Ville Haute. La rue présente la particularité de distribuer d'une part les rez-de-chaussée des immeubles et d'autre part les 1^{er} étages.
- Son bâti, continu, est strictement aligné sur l'espace public.
- Le parcellaire est généralement caractérisé par son étroitesse



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Le quartier
médiéval
des
"montées
de la Ville
Haute"

Sommaire



- **Le Sud du quartier**
- Parcelle n°407, 408, 429, 380, 374. Le Sud du quartier, à proximité des terres agricoles, est « colonisé » par des fermes commingeoises dont la typologie est « contrainte » par le tissu médiéval préexistant.
- Les structures bâties médiévales subsistent probablement en dépit des profonds remaniements du XVIIIème siècle.
- La plupart d'entre elles sont en cours de « résidentialisation »
- On notera particulièrement la rupture de la fermeture de l'espace public induite par l'aménagement de la cour de ferme.

Ferme, parcelle n°429



Ferme, parcelle n°407

Ferme, parcelle n°380



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Le quartier
médiéval
des
"montées
de la Ville
Haute"

Sommaire



- **L'Hôpital de Saint-Bertrand-de-Comminges**
- Parcelle n°923, 924, 925. Au centre du quartier, l'ancien Hôpital et sa vaste parcelle non bâtie occupent quasiment un îlot.
- Jusqu'au XVI^{ème} siècle, il était établi dans la porte Majou qui était la porte principale de la Ville Haute.
- Ce fut probablement un équipement majeur pour cette cité de religieuse qui se situait sur la branche piémont de « Via Tolosane » provenant d'Arles (l'un des 4 grands chemins emprunté par les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle). Il offrait en outre, la possibilité de bifurquer vers une voie originale pour la traversée des Pyrénées : vallée de la Pique, port de l'Hospice de France et Roda-de-Isabena, sœur jumelle aragonaise de Saint-Bertrand de Comminges.
- Suite à sa destruction sur la Ville Haute, il est transféré « en aval » dans la Ville Basse. À cette occasion il prend aussi de l'importance puisqu'il occupe alors une vaste parcelle. Au XVIII^{ème} siècle le bâtiment médiéval ne sera que « re-façadé » de façon classique. Les ouvertures du rez-de-chaussée de la façade Est ainsi que celles du 1^{er} étage de la façade sur rue ne laissent pas de doute sur la persistance de la structure médiévale de l'édifice.



L'hôpital, parcelle n°925, façade Est sur la parcelle



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Le quartier
médiéval
des
"montées
de la Ville
Haute"

Sommaire



- **La montée piétonne**
- La montée piétonne à la Ville Haute existe depuis l'époque médiévale. Remaniée à plusieurs reprises, elle est pavée à la fin du XIX^{ème} siècle. Ses gradins et sa pente ne la rendent absolument pas carrossable.
- Parcelles n°419, 418. Une imposante et belle bâtisse médiévale est au point de départ de la montée. Elle comporte une superstructure à pan de bois ainsi qu'une profonde galerie de bois en encorbellement sur le passage. La vocation commerciale du rez-de-chaussée de l'immeuble est suggérée par les percements.



- Parcelle n°420. Grange établie à proximité de la montée piétonne. Bâtie sur un parcellaire médiéval, elle est en cours de réhabilitation et de « médiévalisation » par le réemploi de blocs de jambage en pierre chanfreinées.

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Le quartier
médiéval
des
"montées
de la Ville
Haute"

Sommaire



- **L 'amorce de l'ancienne montée carrossable**
- Parcelles n°416, 417, 418. Le départ de l'ancienne montée carrossable est occupé par des immeubles établis sur des parcelles étroites. Le parcellaire médiéval a été conservé et le bâti simplement re-façadé au XVIIIème. L'analogie typologique avec les immeuble décrits dans la rue Cabirole de la Ville Haute est remarquable. La continuité du bâti sur la rue est maintenue. La partie non bâtie de la parcelle est distribuée par le 1er étage.
- Parcelle n°325. En contrebas de l'ancienne montée à la Ville Haute. Une venelle suggère un mode de distribution parcellaire du moyen-âge. On remarque en outre, une ancienne porte en blocs de marbre chanfreinés.
- Parcelle n°415. L'immeuble médiéval « re-façadé » au milieu de ce siècle est en cours de « re-médiévalisation »



Parcelle n°325



Parcelle n°415



Parcelles n°416, 417

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

L'environnement
du bourg

Sommaire



L'environnement hydrographique et agricole

- **L'environnement hydrographique du Faubourg**
- Le faubourg est établi immédiatement en aval du confluent de 2 ruisseaux qui descendent brusquement des sommets voisins (Cap de Galin, 693m). Le débit des ruisseaux est entièrement dépendant de la pluviométrie. En dépit de leur large canalisation dans la traversée du Faubourg, leur crue soudaine conjuguée avec un barrage accidentel peut occasionner l'inondation de la Place.

Le ruisseau, à 500m du bourg



Le ruisseau du Plan, en limite du bourg médiéval



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

L'environnement
du bourg

Sommaire



- L'environnement agricole est caractérisé par un mode d'exploitation basé sur le principe médiéval des barthes
- Situé en aval de Valcabrière, sur le ruisseau du Plan, les terres agricoles environnant le Faubourg sont également en dépression par rapport au réseau des voies et des chemins d'exploitation (chemin départemental de Tibiran, chemin de Saint-Just)
- Comme pour les terres agricoles de Valcabrière le niveau de fil d'eau des ruisseaux s'établit à l'altitude des terres environnantes. Ainsi un dispositif de talutage, de canalisation et de vannes permet aisément d'irriguer les terres et les prairies environnantes
- Comme pour le territoire de Valcabrière, autour de l'Eglise Saint-Just, nous émettrons également l'hypothèse d'une exploitation médiévale des terres sur le mode des barthes qui permettait d'en contrôler l'inondation afin de fertilisation.



Vues des prairies au Sud et à l'Est du Plan



Le patrimoine médiéval du Plan

Conclusion

Sommaire



Conclusion : un Faubourg qui reste une authentique entrée médiévale de St-Bertrand-de-Comminges

- Pendant tout le Moyen-Âge, jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, le faubourg du Plan est certainement l'entrée obligée de la Ville Haute. Au besoin, il en défendait l'accès, grâce à une enceinte fortifiée dont on perçoit immédiatement le tracé. Indispensable complément « terrestre » de la Ville Haute, sa structure urbaine est centrée autour de la Place, carrefour des échanges et autour de l'Hôpital, lieu d'accueil des pèlerins. La forme médiévale de son parcellaire subsiste en dépit de la modernisation du bâti. Ses édifices culturels sont un peu excentrés mais ils n'en constituent pas moins des monuments de grand intérêt architectural. L'environnement agricole médiéval du bourg tire le meilleur parti d'un réseau hydrographique entièrement façonné.



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

Le
monument
intra-muros

Sommaire



■ Le monument intra-muros

- **Le château féodal du Castet Bert de Valcabrère**
- L'édifice est inscrit à l'inventaire supplémentaire des M.H. depuis 1997.
- À l'extrémité Ouest du village de Valcabrère, les vestiges du château féodal de Castet Bert se dressent sur un éperon rocheux très escarpé au confluent de la Garonne et du ruisseau du Rioumort.
- Le château a été bâti au XI^{ème} siècle par la puissante famille des Vicomtes de Labarthe. Sa construction est contemporaine du rétablissement de la cité religieuse et de la place forte de Lugdunum Convénarum par Bertrand de l'Isle-Jourdain qui sera canonisé en 1222 et donnera son nom à la ville. À cette époque, à quelques dizaines de kilomètres au Sud, la "Reconquista" bat son plein.
- L'ensemble comprend une tour principale de 15m de hauteur environ, bâtie sur plan carré (5,5x5,5m, environ). Les parois, de très forte épaisseur ont partiellement conservées leur appareil de parement en moellons de pierre de dimensions variables. Dans l'appareillage, et plus particulièrement dans les chaînages d'angles, des blocs de réemploi en marbre, d'origine antique, sont visibles. Par une porte située à environ 3m de hauteur, on accède à une salle qui serait voûtée.
- Les bases d'une seconde tour de moindre section sont visibles immédiatement au Nord, un mur d'enceinte avec chemin de ronde relie les 2 tours.



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte
médiévale

Sommaire



■ L'enceinte médiévale

- **La porte ouest de la Trépade**
- L'enceinte du Castet-Bert, partiellement détruite, se prolonge vers les vestiges de la porte médiévale du village (porte de la Trépade). Une des 2 piles de cette porte reste parfaitement conservée, avec le départ de la voûte. Le vestige est inclus dans la construction d'une ferme commingeoise. Sa forme et ses dimensions sont probablement à rapprocher de la porte Majou (Ville Haute de Saint-Bertrand).
- **Le pont médiéval**
- Dans l'axe de la porte de la Trépade existait un pont médiéval franchissant le Rioumort. En décalage, du pont du XVIIIème, que l'on connaît aujourd'hui, il semble que l'on puisse observer les fondations des anciennes culées sur les flancs du sillon du ruisseau.



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte
médiévale

Sommaire



- **Le rempart Sud-Ouest du Village.**
- À partir des tours de Labarthe (Castet Bert) et de la porte de la Trépade, à l'extrémité Ouest du Village, en longeant le sillon creusé par le Rioumort, on découvre une forte paroi bâtie, à sec, en appareil de gros moellons. La paroi est fruitée, sa hauteur est comprise entre 3 et 4 mètres environ. Parfaitement linéaire, parallèle à l'unique rue traversant le village et à la Garonne, elle se développe sur une longueur de 150 mètres jusqu'à la Place centrale du Village. Au pied de la paroi, nous sommes dans une parcelle linéaire, en forte dépression, la terre y est grasse et humide. Au cadastre de 1831, la parcelle n°69, longe la limite extérieure de la partie urbanisée du village, sa longueur de 150m et sa largeur de 15m lui donne la forme caractéristique d'un fossé participant à la fortification du Village.
- Le nom du lieu-dit, Ets Embarrats, pourrait signifier tout à la fois le barrage et le fossé, selon Daniel HENRI, Revue du Comminges, Tome CX.
- À hauteur de la Place du village, le rempart Sud-Ouest est interrompu.



Parcelle n°42



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte
médiévale

- Porte médiévale Sud
- Au Sud du Village, dans le prolongement de la Place, les vestiges d'une forte maçonnerie de 3m de hauteur sont visibles. Ce pourrait être la porte médiévale Sud du Village.
- Elle est Située à mi-distance (25m environ) de l'alignement du rempart Sud-Ouest et de la voie romaine (cardo-maximus). Elle semble être bâtie dans l'alignement de la voie romaine.
- Par ailleurs, l'observation de murets parallèles, distants de quelques mètres, nous permet de formuler l'hypothèse de la proximité de l'ensemble conventuel des Cordeliers qui s'étendait probablement jusqu'au moulin du Riournort suivant la direction de la voie romaine.

Sommaire



Parcelle n°44



Parcelle n°141

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte
médiévale

Sommaire



- **Le rempart Sud-Est du Village.**
- Au-delà de la Place, vers l'Est, à partir de la parcelle n°152, dans l'alignement du rempart Sud-Ouest, on observe une paroi de même nature. Du fait de la superposition d'un bâti agricole et du morcellement parcellaire, elle est difficile à apprécier dans sa continuité. D'une moindre hauteur, (2m au maximum), elle a parfois été démolie pour ménager des passages secondaires reliant le bâti au chemin d'exploitation du Tranquistan.
- Toutes les parcelles présentent nettement une ligne de dépression parallèle au rempart confirmant la présence d'un fossé.
- Au niveau de la parcelle n°172, le rempart, jusqu'à strictement parallèle à la voie traversant le village, retourne perpendiculairement en direction de la Garonne. On fait la même observation pour le fossé qui, à cet endroit, prend la forme d'une cour de ferme fortement encaissée. La dépression traverse la rue principale et débouche dans le sillon du Matalin, vers la Garonne.

Voie communale n°2



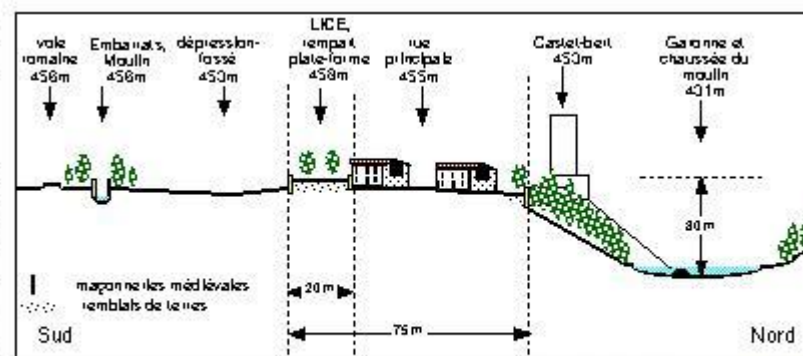
Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte médiévale

Sommaire



- L'ensemble de la fortification Sud apparaît comme un dispositif original formé d'un double rempart et d'une lice surélevée.
- Intra-muros, la rue principale du village, parallèle au rempart observé ci-avant, en est séparée par un étroit parcellaire, privé, continu, d'une largeur de 35 mètres environ. L'espace privé est occupé par des fermes commingeoises dont une des caractéristiques est l'organisation du bâtiment d'habitation et du bâtiment d'exploitation de plain-pied autour de la cour de ferme, espace libre de distribution.
- Or chacune des fermes est adossée à une paroi qui limite la cour et le bâti. En plan, la paroi est continue et parallèle au rempart extérieur observé au Sud. La distance séparant les 2 enceintes, est importante et constante (20 mètres environ). La paroi intérieure est généralement de même facture que le rempart extérieur (forte épaisseur et bâtie en gros moellons de Garonne) sa hauteur est toutefois moindre (entre 1 et 3 mètres).



COUPE SUR LE SITE DU VILLAGE DE VALCABRÈRE (sur le Moulin)



Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte médiévale

Sommaire



- L'espace compris entre les 2 enceintes est rarement bâti. Artificiellement, il a été remblayé pour obtenir une plateforme parfaitement nivelée par opposition à la rue principale du village qui épouse le relief naturel bosselé du terrain. En termes d'architecture militaire médiévale, ce pourrait être une lice. La lice est surélevée. Elle est principalement occupée par des jardins potagers et des arbres fruitiers.
- Chacune des fermes ménage son propre accès à la lice, emmarchement en forme d'escalier, rampe empierrée ou accès de plain-pied à partir du 1^{er} étage du bâtiment.
- **Nota Bene :** Dans l'inventaire des structures découvertes à Valcabrère d'après les fouilles et les prospections terrestres et aériennes, (Aquitania, tome X, 1992), les notices n°98 et n°110 se rapportent précisément à des découvertes archéologiques réalisées à l'intérieur du dispositif de fortification (éléments architectoniques en marbre mis à jour dans des tertres limités par d'épaisses murailles). Toutefois, ces découvertes réalisées fortuitement, à des époques différentes, à 150mètres de distance, ont été interprétées ponctuellement, sans que la linéarité et l'homogénéité des vestiges ne soient perçues à l'échelle de l'ensemble du village.



Parcelle n° 162



Parcelle n° 165

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte
médiévale

Sommaire



- **Porte de Toulouse.**
- La porte médiévale Est de Valcabrère était située entre le village et la Place Mercadieu, en limite du fossé débouchant dans le Matalin. Le premier immeuble, intra-muros, à droite, en pénétrant dans le village (parcelle n°168, ...), présente une superbe façade du XVIII^{ème} siècle, parfaitement ordonnancée. Or, l'homogénéité n'est que de façade, depuis la terrasse soutenue par le rempart Nord, l'immeuble a un tout autre aspect. Un avant-corps, de forme carrée présente toutes les caractéristiques d'une ancienne tour médiévale. Elle est percée de rares fenêtres encadrées de blocs de marbre chanfreinés similaires à celles que l'on peut repérer dans les plus anciennes maisons de la ville haute de St-Bertrand. L'historien Robert GAVELLE, dans son article sur l'urbanisme de Saint-Bertrand (Revue de Comminges), met ce type d'ouvrage en évidence dans la ville haute et le date du XV^{ème} et du XVI^{ème} siècle. De toute évidence, la porte de Toulouse apparaît comme le pendant de l'extrémité Ouest du Village (porte de la Trépade et le Castet Bert).

Parcelle n°168



Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte médiévale

Sommaire



- **Fortification Nord.**
- Au Nord, la Garonne doit être considéré comme un fossé. Valcabrère est établi sur un surplomb rocheux dominant le fleuve. Le site, le plus proche, bénéficiant d'une position équivalente de proximité et de dominance est Saint-Martory (Calagorgis) à une trentaine de kilomètres en aval.
- La paroi rocheuse constitue un monumental mur d'escarpe de 25m de hauteur environ. L'accessibilité à cette paroi est également rendu difficile par l'épaisseur de sa végétation.
- À partir du Matalin, sillon Oriental du village dans lequel débouche le fossé observé au Sud, la paroi rocheuse est rehaussée par de hautes parois soigneusement maçonnées avec appareil de gros moellons de Garonne (5 à 6 mètres). La paroi n'est pas linéaire, des redans, probablement formés par des bases d'anciennes tours sont visibles (parcelle n°173). Comme pour la tour du Castet-Bert, à l'autre extrémité du village, on remarque que les chaînages d'angles sont bâtis en pierres taillées qui sont parfois des réemplois d'éléments de construction antiques en marbre. À la base de ces parois, on peut aussi observer des barbicanes, destinées à l'évacuation des eaux pluviales.



Vues des fortifications soutenant les parcelles n°517, 518.



Le patrimoine médiéval de Valcabrère

Le tissu urbain médiéval

Sommaire



■ Le tissu urbain médiéval

- **La maison médiévale du centre du Village.**
- À proximité de la Place, au centre du Village, l'étroite parcelle n°150 est occupée par une maison médiévale. Le bâti présente des similarités avec l'immeuble de la porte de Toulouse. Au Nord, en position dominante par rapport à la Garonne, la construction de forme carrée s'étage sur 3 niveaux. De plan carré, comme une tour, elle est également percée de portes et de fenêtres encadrées de blocs de marbre chanfreinés.
- La forme urbaine de l'ensemble est remarquable. En effet, elle suggère, un mode de distribution du bâti médiéval à partir d'étroites venelles perpendiculaires à la Garonne. L'ambiance urbaine de ces montées était probablement analogue aux montées de la Ville Haute de Saint-Bertrand (Eyrissou et Majou).



Maison médiévale,
Parcelle n° 150



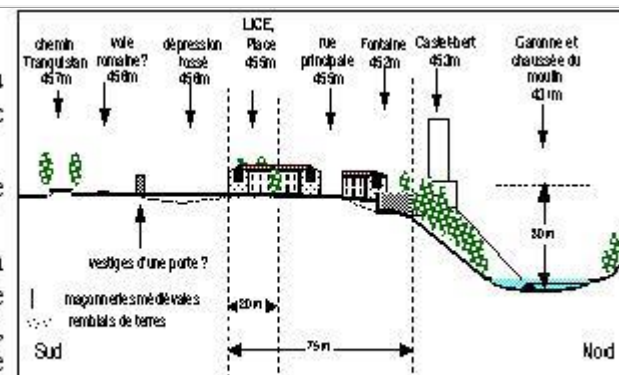
Le patrimoine médiéval de Valcabrère

Le tissu urbain médiéval

Sommaire



- **La Place.**
- Avec la place Mercadieu (extra-muros) à l'extrémité Est du Village La Place centrale du Village est le seul espace public perpendiculaire à la Garonne et à la rue principale.
- Très étroite, elle met directement en relation le centre du village avec la voie romaine, au Sud et la Garonne, au Nord.
- En effet, Au Nord de la Place, le cadastre de 1831 figure un chemin descendant vers la Garonne par un palier intermédiaire occupé par un point d'eau. De plus, sur ce même plan, est figuré, dans le fleuve, au droit de la Place, le retournement vers la rive droite, de la chaussée de dérivation du canal du Moulin des Moines. Le passage à gué était par conséquent aisé.
- En dépit d'une très importante déclivité, (presque 30m) la Place fut un espace privilégié de communication des 2 rives du fleuve.
- Aujourd'hui, la Place est coupée du fleuve par un petit bâtiment communal dans le sous-sol duquel on trouve toujours une fontaine publique avec son bassin, en fonctionnement mais inaccessible.
- La Chapelle Notre-Dame, relevée par Daniel HENRI sur le compoix, aurait disparu au XIXème siècle. Elle aurait pu se trouver entre la Place et la Garonne.
- L'immeuble d'angle avec la rue principale, semble être bâti avec un premier étage à pans de bois recouvert par un enduit moderne.



COUPE SUR LE SITE DU VILLAGE DE VALCABRERE (sur la Place)



Cadastre napoléonien 1831

Pierre de mesure à grains

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

Le tissu
urbain
médiéval

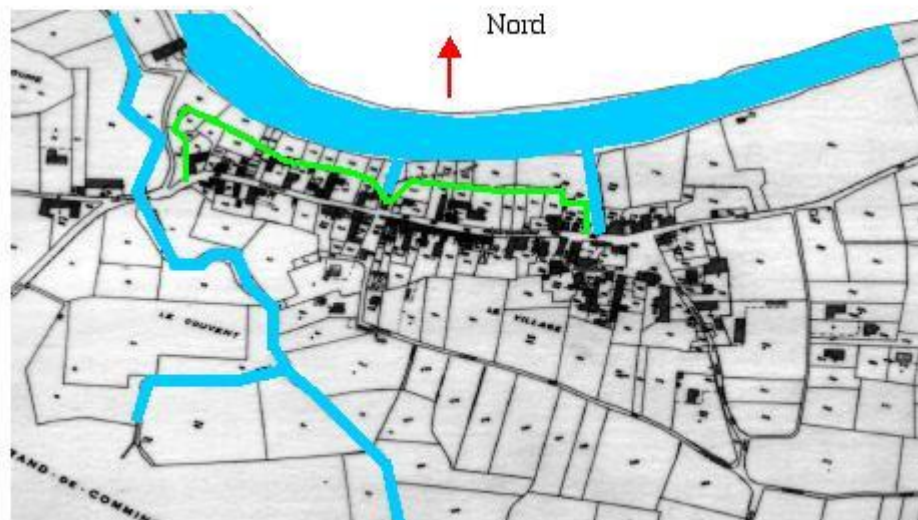
Sommaire



- **Les terrasses sur la Garonne**
- Trois sillons, perpendiculaires, vont interrompre le front rocheux et fortifié de la ville et en marquer ses limites:
 - le sillon du Rioumort correspond à l'extrémité Ouest du Village,
 - le sillon du Matalin constitue l'extrémité Est,
 - le sillon de la Place est exactement au centre du village médiéval.
- Les remparts Nord soutiennent des terrasses surplombant le fleuve. Le plus souvent elles sont jardinées et prolongent les immeubles bâtis du village (parcelles n° 166, 167, 147, etc...)
- Au cadastre actuel, comme dans celui de 1831, les limites parcellaires correspondent aux limites du rempart Nord observé sur plus de 400 mètres de longueur.



Rempart de
soutènement
dans la
végétation



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

Conclusion

Sommaire



Valcabrère : cité médiévale oubliée

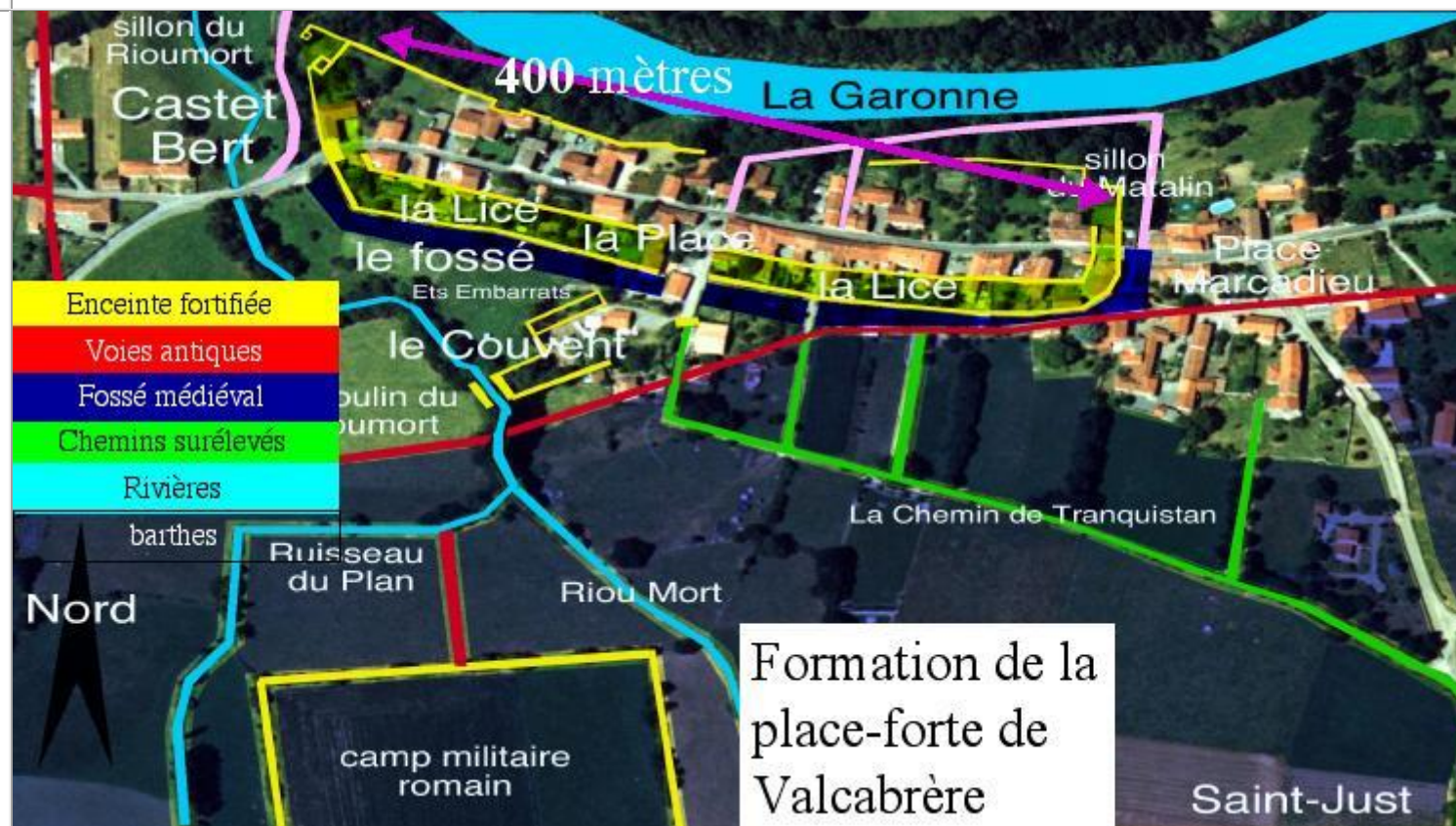
- **Révélation des enceintes médiévales de Valcabrère**
- Au Sud du Village, nous sommes en présence d'un ouvrage très singulier : une lice surélevée, de 20 mètres de largeur, comprise entre deux enceintes maçonnées. La lice est nivelée comme une plateforme pour effacer le relief naturel du terrain. Ce dispositif de fortification a une longueur totale de 400m, une hauteur qui peut varier de 1 à 4m., l'ensemble s'efface au centre du Village au profit de la Place. Bien préservé, l'ouvrage est d'autant plus intéressant que le remblai dont il est constitué semble receler de nombreux vestiges antiques.
- Au Nord, la position dominante, du village de Valcabrère, sur le cours de la Garonne est unique. La végétation efface un monumental escarpement rocheux naturel re-haussé par de hautes murailles. Le dénivelé abrupt, d'une trentaine de mètres de hauteur, constitue une ligne de fortification de 400 mètres de longueur. Les extrémités, naturellement marquées par les sillons du Rioumort et du Matalin, sont mises en relief par d'importants vestiges médiévaux (Castet Bert et propriété re-façadée au XVIIIème siècle. L'ouverture centrale, au droit de la Place, suggère un axe de composition symétrique.
- Considérant : la position dans le site naturel, la citadelle de Castet-Bert, les vestiges médiévaux du tissu parcellaire et bâti, l'ensemble constitué par le double rempart avec la lice au Sud et la fortification Nord, Valcabrère présente le visage d'un remarquable village fortifié, dont les limites médiévales, originales et bien préservées, restent méconnues des scientifiques comme des visiteurs.

analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

Conclusion

Sommaire



Analyse des
composantes
patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrère

Environnement
monumental

Sommaire



■ L'environnement monumental

- Pour compléter l'analyse topographique et architecturale du noyau urbanisé compris dans l'enceinte médiévale, une approche paysagère du territoire de la Commune est nécessaire.
- Extra-muros, on observe un territoire agricole vierge de toute construction à l'exception du camp militaire (I.S. M.H.96) et de Saint-Just de Valcabrère (M.H. 1840)
- De la limite médiévale du village, marquée par les remparts, jusqu'au carrefour de la croix des Huguenots près d'Izaourt, le territoire communal reste vierge de construction à l'exclusion des 2 monuments majeurs que sont le camp militaire romain et l'église Saint-Just.
- Apparemment cette absence de construction remonte à l'antiquité. En effet, l'inoccupation du secteur contraste fortement avec la densité des vestiges bâtis de la ville antique qui se situait immédiatement à l'Ouest (cf. relevé cartographique des structures découvertes à St-Bertrand-de-Comminges d'après les fouilles et les prospections terrestres et aériennes, (Aquitania, tome X, 1992).
- L'église Saint-Just, monument isolé au centre de l'espace agricole est établie sur une légère éminence.
- Les vestiges de la ville antique de Lugdunum Convenarum occupent une terrasse naturelle, en limite de l'espace agricole, tandis que le camp romain est au contraire implanté dans une dépression.



Analyse des
composantes
patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrère

Environnement
t
hydraulique

Sommaire



■ L'environnement hydraulique

- **La cité médiévale de Valcabrère au centre d'un déversoir naturel**
- Les deux ruisseaux se réunissent pour se déverser dans le sillon du Rioumort à l'Ouest de la cité médiévale. Compte tenu des travaux de canalisation réalisés, on ne peut exclure la possibilité d'une réunion artificielle des ruisseaux.
- Le Matalin à l'Est de la cité, a également une topographie, en forme de sillon creusé naturellement. Les eaux d'un des ruisseaux ont pu s'y déverser.
- En toute hypothèse, la cité médiévale de Valcabrère est située au centre du déversoir naturel de l'ensemble du bassin versant et du plateau de Saint-Bertrand-de-Comminges.
- La formation de la cité a été largement conditionnée par cette situation dont elle a pu tirer parti sur le plan agricole (moulin, retenue d'eau, fertilisation des terres, etc...). Pour l'établissement du dispositif de défense militaire, la situation était également avantageuse.
- Toutefois la position induisait aussi, obligatoirement, des aménagements de sauvegarde et de protection vis-à-vis du régime capricieux des ruisseaux (barrages, talutage).



Le sillon du Matalin, extrémité Est
de l'enceinte médiévale



Analyse des
composantes
patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrère

Environnement
t
hydraulique

Sommaire



- **Un réseau hydrographique complètement canalisé.**
- Les 2 ruisseaux qui drainent l'ensemble des eaux du bassin versant de St-Bertrand-de-Comminges se rejoignent sur le site. En amont, le Ruisseau du Plan est parfaitement canalisé dans la traversée du faubourg du Plan. En aval, le long du camp militaire, le tracé de son cours indique également des travaux de canalisation (déviations à angle droit). Les rives sont nettement talutées, partiellement bâties. Il en est de même pour le Rioumort.
- Le régime de chacun des 2 ruisseaux est complètement dépendant des précipitations qui affectent le site. En Été et en période de sécheresse, ils sont secs. Les pluies régulières de l'automne et du printemps soutiennent un débit régulier. Les orages exceptionnels peuvent les amener à sortir de leur lit. Au Plan, le souvenir de l'inondation du camping reste présent dans la mémoire de chacun.
- À quelques dizaines de mètres en aval du confluent des 2 ruisseaux, une chute d'eau reste visible, elle coïncide avec les vestiges d'un moulin qui, à notre sens, a appartenu à l'ensemble conventuel des Cordeliers (voir, ci-après, la description du Couvent).

Vestiges d'un
moulin sur le
ruisseau



Ruisseau du
Plan en amont
de Valcabrère



Analyse des
composantes
patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrère

Environnement
t
hydraulique

Sommaire



- **Le Couvent des Cordeliers**
- Au Sud du Village, un couvent comprenant une église et un cloître a été fondé au XIII^{ème} siècle, par les moines Cordeliers (visite de Froidour, grand maître des eaux et forêts au XVII^{ème} siècle). Démoli lors de la Révolution française, il ne subsiste, à Valcabrère, qu'une des colonnes du cloître qui porte une croix sur la place Mercadieu. Revue de Comminges, 4^{ème} trimestre 1977, « Le cloître des Bahamas » par le comte Élie de Comminges.
- Aujourd'hui, l'implantation précise de l'ancien couvent reste incertaine car aucune ruine n'est visible au lieu dit le Couvent figuré au cadastre de 1831, sur la rive gauche du Rioumort. À proximité immédiate, les eaux du ruisseau du Plan et du Rioumort, qui passent de part et d'autre du camp militaire, sont canalisées par des murets et réunies vers une chute située entre 2 hauts murs parallèles sur lesquels on distingue des corbeaux qui ont pu supporter un ouvrage de charpenterie à usage de moulin. En direction du village, de forts murets maçonnés, parallèles, prolongent "le moulin" sur plusieurs dizaines de mètres. L'hypothèse de l'existence d'un ensemble conventuel établi sur la rive droite du Rioumort comprenant des terres agricoles sur la rive gauche avec un moulin et une retenue d'eau sur le ruisseau, est émise.



Colonne du cloître
des Cordeliers sur la
place Mercadieu



Parcelle n°44,
vestiges du
couvent ?

analyse des
composantes
patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrère

Environnement
t
hydraulique

Sommaire



- **Le moulin des Moines**
- Le Moulin des Moines, appartenait au couvent des Cordeliers depuis 1475. Il est situé à l'Ouest du village, au pied du Castet Bert.
- Sa chaussée de dérivation de la Garonne est figurée sur le cadastre napoléonien de 1831. Toujours visible dans le fleuve, cette chaussée de 200m de longueur environ aurait pu faciliter le passage à gué de la Garonne, dans l'axe de la place médiévale de Valcabrère.
- Récemment restauré pour ce qui concerne l'habitation, une pierre de sa façade figure la hauteur d'eau atteinte, au siècle dernier, par la Garonne.

Le moulin des
moines

Cadastre
napoléonien 1830



Analyse des
composantes
patrimoniales

Environnement
t
hydraulique

Sommaire



L'environnement médiéval de Valcabrère

- **Des chemins d'exploitation surélevés et des espaces cultivés inondables en dépression**
- Au Sud-Ouest du noyau urbanisé de Valcabrère, s'étend la plus large partie du territoire communal, environ une centaine d'hectares. Elle est occupée par des terres agricoles partagées entre prairies et labours. Le relief, qui pourrait s'apparenter à un plateau sur les cartes topographiques au 1/25000^{ème}, est en fait quadrillé de nombreuses et légères éminences qui alternent avec des dépressions.
- Sur le site considéré, la plupart des chemins communaux d'exploitation sont surélevés par rapport aux prairies et aux champs.
- La surélévation est le plus souvent artificielle (chemin de Tranquistan, chemins conduisant à Saint-Just, voie romaine, ...). Elle résulte aussi d'un tracé empruntant les crêtes des nombreuses petites éminences que l'on rencontre à l'Est de la commune (chemin d'Ampau).
- La dénivellation des chemins est d'autant plus sensible, que leur profil en long est horizontal tandis que les ensembles de parcelles agricoles, ainsi délimités, présentent des dépressions centrales.
- Le niveau de fil d'eau des ruisseaux s'établit à l'altitude des terres environnantes. Ainsi un dispositif de talutage, de canalisation et de vannes permet aisément d'irriguer les terres et les prairies environnantes.



Parcelles agricoles au Sud de
l'enceinte médiévale



Analyse des
composantes
patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrère

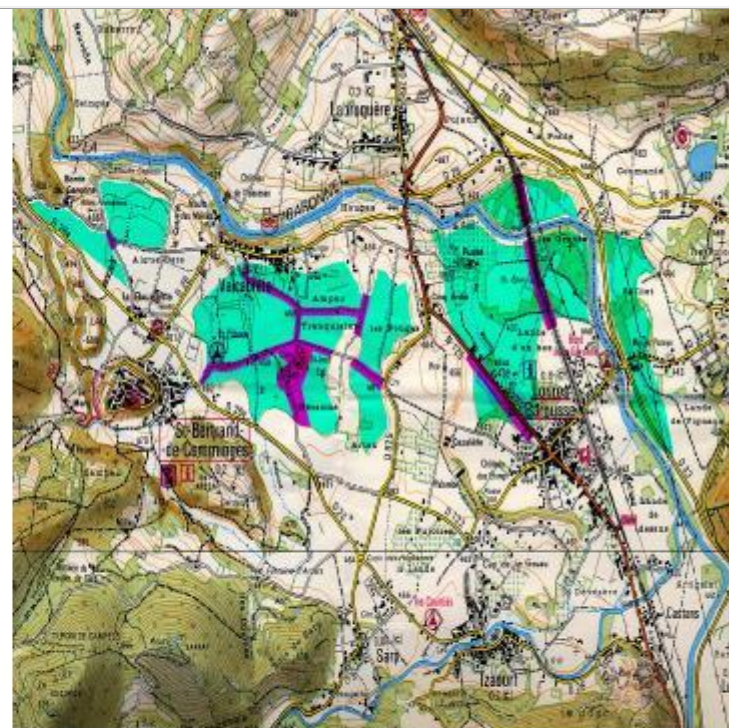
Environnement
agricole des
"barthes"

Sommaire



■ L'environnement agricole des barthes

- Nous avançons l'hypothèse d'une mise en valeur de l'ensemble des terres environnant la ville antique de Lugdunum Convenarum sur le principe hydraulique des barthes.
- Les barthes sont aujourd'hui reconnues, protégées et réhabilitées dans le cours inférieur de l'Adour entre Dax et Bayonne ainsi que dans celui des Gaves Réunies.
- Les vallées y sont larges et dépourvues de terrasses étagées. Elles ont été très anciennement aménagées. Le cours d'eau principal et les affluents latéraux issus des coteaux voisins, sont contrôlés par des digues latérales. Des systèmes de vannes, établis, sur les ruisseaux affluents et sur les "esteys" (canaux de drainage de la plaine) permettent de maîtriser l'inondation des barthes. L'occupation du sol traditionnelle y était agricole et assez lâche, les pâtures laissant subsister d'amples secteurs de forêt humide (aulnaie). Aujourd'hui, ces vastes surfaces sont gagnées par la culture du maïs.



 barthes
 voies surélevée

Occupation du site par
les barthes

Analyse des
composantes
patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrère

Environnement
agricole des
"barthes"

Sommaire



- Les barthes ne sont pas incongrues dans le Comminges. La toponymie locale, Labarthe d'Aure, de Neste, de Rivière, etc..., témoigne de leur large diffusion le long des cours d'eau.
- Mr GUICHER de la Chambre d'Agriculture, précise que dans la vallée montagnarde de la Barousse, l'agriculture avait systématiquement recours à des ouvrages hydrauliques élaborés.
- En 1787, Arthur Young, célèbre agronome anglais, dans son journal de voyage, nous livre l'observation suivante : « La région des Pyrénées tout entière est d'une nature et d'un aspect tellement différents de ce que j'avais encore vu, que ces excursions m'intéressent au plus haut point. La culture est d'une grande perfection, surtout en ce qui regarde les prairies arrosées »
- Dans les villages voisins de Barbazan, Loures et Izaourt, d'importants aménagements hydrauliques similaires sont toujours en fonction : canal du moulin de Rudet (plus de 2kms de longueur), terres inondables de Cazalède et du Château des Étangs, lac de Barbazan avec ses déversoirs, etc...
- On attribue aux Vicomtes de Labarthe la fondation de la cité médiévale de Valcabrère.
- L'ensemble conventuel des Cordeliers, auquel appartenait probablement le principal ouvrage de contrôle des eaux (moulin du Rioumort) incite à penser que les moines ont tenu un rôle majeur dans l'exploitation et la gestion du système de mise en valeur des terres agricoles de Valcabrère. Leur présence est attestée à partir du XV^{ème} siècle jusqu'en 1791.
- Ainsi, à partir de la Révolution française, les barthes seraient quelque peu tombées en désuétude.
- La présence des vestiges du camp militaire romain au centre du dispositif hydrographique pose la question de l'existence des barthes, dès l'époque antique.
- Elle pose également la question d'un enfouissement des vestiges antiques dans ce secteur. En effet, l'exploitation des barthes impliquait l'inondation périodique des terres et l'apport de d'alluvion afin de fertilisation. Monsieur SHAAD des Services Régionaux d'Archéologie nous indique que les sondages réalisés au pied des murailles du camp romain, révèlent une couche alluvionnaire de plus de 1mètre d'épaisseur.

Analyse des
composantes
patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrère

Conclusion

Sommaire



Conclusion : une cité
médiévale en parfaite
cohérence avec son
environnement monumental
et agricole

Vue de l'intérieur du camp romain



- L'analyse de la formation paysagère du territoire de Valcabrère montre qu'au-delà des limites médiévales bien préservées du village, on découvre un territoire agricole, associé en parfaite cohérence.
- Depuis 2000 ans, en aménageant les cours d'eau et les chemins, suivant un principe analogue à celui des barthes, les hommes ont tiré le meilleur parti agricole d'un paysage de dolines. Au long des siècles, un authentique écrin paysager a été façonné "extra-muros", autour des 2 monuments emblématiques, l'église de Saint-Just et le camp militaire romain à l'exclusion de tout autre construction.
- Jusqu'à présent, cet espace, aménagé mais non-bâti, n'a pas retenu l'attention des scientifiques. Dans la perspective de création d'un parc archéologique, la reconnaissance et la préservation de ce paysage sont impératives.

Analyse des
composantes
patrimoniales

Rayonnement
t
de la
Ville Haute

Sommaire



Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

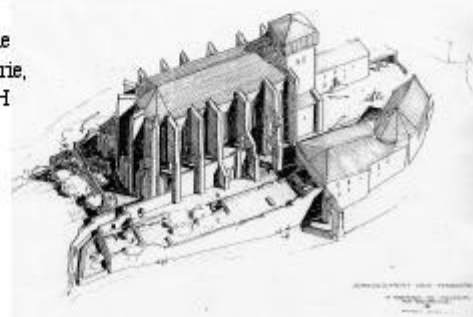
Rayonnement médiéval de la Ville Haute

- Le rayonnement médiéval de la Ville Haute de Saint-Bertrand-de-Comminges nous interpelle d'autant plus qu'il reste double. Il tient à la présence du sanctuaire, avec la cathédrale Sainte-Marie et à la force et la dominance de sa situation castrale.
- **Situation castrale de la cathédrale**
- Établie sur une éminence, la Ville Haute est enserrée dans des remparts d'une longueur d'environ 900m depuis l'époque antique. L'espace intérieur, de forme triangulaire, d'une surface de moins de 4 hectares, s'étage sur des terrasses concentriques établies sur 25m de dénivelé.
- La terrasse culminante, sur la base Sud du triangle est soutenue par une seconde enceinte qui est également d'époque antique. Elle formera à partir du XIème siècle le Scepte, sur lequel s'établira la cathédrale romane comme une véritable forteresse épiscopale. L'établissement religieux et castral sont réunis au sommet de la ville Haute par Bertrand de l'Isle, évêque fondateur.
- L'enceinte double constitue un dispositif militaire défensif. La permanence du plan fortifié de la ville est soulignée par les historiens.

Vue aérienne oblique,
Le Haut-Comminges,
DRAC Midi-Pyrénées



La cathédrale et le
Scepte. Axonométrie,
Voinchet ACMH



Analyse des
composantes
patrimoniales

Rayonnement
t
de la
Ville Haute

Sommaire



Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

- **Approche sensible du sanctuaire religieux**
- D'un point de vue lointain, la silhouette de la Ville Haute est souvent comparée au Mont-Saint-Michel. C'est en effet le monument et la cathédrale qui domine l'horizontalité du plateau bocager du site de Saint-Bertrand.
- Progressivement, l'approche donne à voir la Ville Haute sertie dans son enceinte et le monument apparaît alors habité.
- Au pied du mont, la silhouette de la Cathédrale s'estompe, le glacis, très pentu, reste agreste jusqu'aux fondations de la forte muraille d'enceinte.
- La montée du chemin rural d'accès ouvert sur le paysage environnant ne laissera découvrir les portes de la Ville qu'au dernier moment.
- Par contraste, le passage ménagé par la porte d'aspect austère est réduit.



Porte Majou



Glacis, sud de la Ville Haute



Analyse des
composantes
patrimoniales

Rayonnement
t
de la
Ville Haute

Sommaire

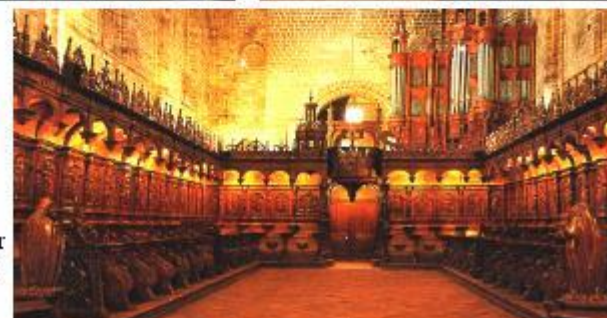


Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

- Immédiatement, nous sommes dans la ville. Une rue unique, étroite, légèrement sinueuse, invite à poursuivre la montée.
- La réapparition soudaine du monument et plus particulièrement de l'imposant clocher coiffé de son hourd est d'autant plus forte qu'elle est rapprochée et culminante.
- La mise en perspective du clocher résulte de la continuité des bordures maçonnées des immeubles et des murets et du décroché des couronnements et des toitures.
- Latéralement, une voie peut s'ouvrir, mais elle apparaît immédiatement comme secondaire du fait de son horizontalité.
- Dans l'ascension, l'on est conduit, sur une courte distance, jusqu'au parvis de la Cathédrale qui s'élargit en forme de placette à forte déclivité.
- Le portail du sanctuaire peut alors être atteint par une douzaine de marches en gradin.
- Notre premier replat sera le chœur de la cathédrale et ses soixante six stalles, chef d'œuvre de boiseries de la Renaissance.



Rue Eyrisson



Stalles du chœur
de la cathédrale

Analyse des
composantes
patrimoniales

L'architecture
historiée

Sommaire



Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

L'architecture historiée

- **Les édifices historiques**
- En dehors du Scepte et de la cathédrale, en dépit des grands incendies de 1391 et de 1577, l'historien Robert GAVELLE dans son article sur l'urbanisme de Saint-Bertrand (Revue de Comminges) rappelle l'existence des édifices historiques de la Ville Haute de St-Bertrand-de-Comminges
- La Maison sise au Nord de la porte Cabirol (parcelle n°492) devient à partir de 1617, la résidence de l'Évêque en remplacement de l'ancien palais épiscopal du Scepte qui se trouve alors ruiné. Des portes historiées et des croisées à meneaux la font dater du XVème siècle, de la Renaissance.
- La Maison sise au Sud (parcelles n°543 et 544) constituait également la demeure des Évêques (ce n'est qu'à partir de 1848 que le palais épiscopal devenait le siège de la justice de paix). Elle était réunie à la résidence Nord par un passage sur la porte Cabirole. Sans avoir à descendre dans la rue, les évêques pouvaient se rendre par le collège épiscopal et les jardins en terrasse jusqu'au chevet de l'église.
- Au XVIIème siècle, Robert GAVELLE observe " un curieux phénomène de dilettantisme " qui conduit notamment Mgr Gilbert de Choiseul (évêque de 1646 à 1670) à réemployer au-dessus de la porte Cabirole, une célèbre inscription dédiée à Claude en 52 avant J.C. De même il réemploi des sculptures du XIème.
- Le barbacane, intégré au mur de soutènement de la nouvelle voie de desserte de la porte Cabirole (1788), relève également de cet art du réemploi d'éléments de construction anciens (chapiteaux et gargouille du XIIIème).
- L'immeuble départemental (l'ancien musée du Comminges de la parcelle n°958), grande maison actuellement en cours de restauration, date du XVIIème siècle, mais il est bâti sur un sous-sol ancien.

Analyse des
composantes
patrimoniales

L'architecture
historiée

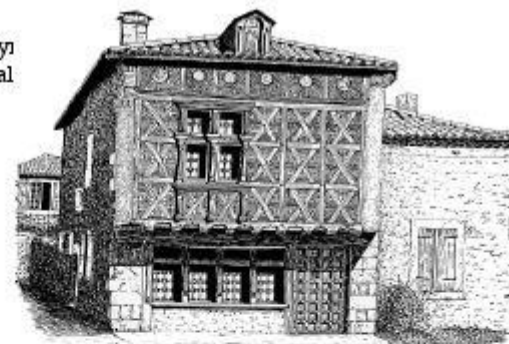
Sommaire



Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

- Robert Gavelle repère également le bâti médiéval qui nous parvient en soulignant ses principales caractéristiques architecturales et constructives :
- les parois à pans de bois des immeubles à colombage.
- La modénature des pierres des encadrements d'ouvertures.
- **Immeubles à colombage**
- La Maison Bridaut (poste actuelle), avec une tour hexagonale, rappelle la fin du Moyen-Age et les débuts de la Renaissance (1420). La tourelle du XVème siècle inscrite à l'inventaire des M.H. (1927)
- En face, une autre maison à encorbellement (parcelle n°497)
- Plus loin, le magasin Beynet, (parcelle n°486) à pans de bois et hourdis remaniés au début du siècle, témoigne également de cette époque
- De même pour l'échoppe de l'angle du Parvis et de la rue Majou, dont le colombage reste présent sous un crépi moderne (parcelle n°522).

magasin Beynet
carte postale



maison Bridaut
carte postale



Analyse des
composantes
patrimoniales

L'architecture
historiée

Sommaire



Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand



Porte médiévale à
encadrements de
blocs de pierre
chanfreinés



Porte médiévale à
arc brisé

- Les ouvertures en blocs de marbre chanfreinés
- L'historien Robert GAVELLE dans son article sur l'urbanisme de Saint-Bertrand (Revue de Comminges) met en évidence les portes en blocs de marbres chanfreinés qu'il date du XV^{ème} et du XVI^{ème} siècle. Au total, le long des 3 rues principales de la ville, une trentaine de portes de ce type restent visibles.

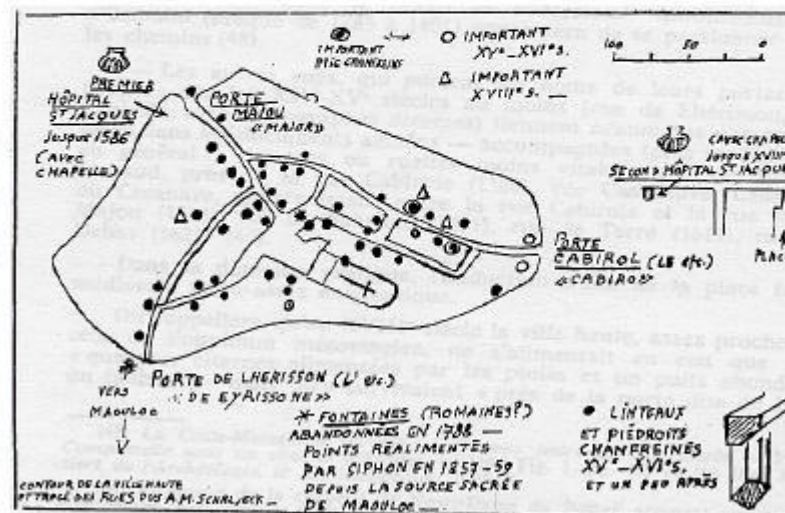


Fig. 3. — Schéma de la ville, et architecture.

Analyse des
composantes
patrimoniales

L'architecture
historiée

Sommaire



Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

- Deux édifices isolés peuvent être rattachés au patrimoine médiéval de la Ville Haute : le Moulin Capitou et le noyau central de la maison Bordère
- **Le moulin Capitou** Le chapitre de la cathédrale possédait ce moulin sous l'ancien nom de Martrouilh. L'existence de l'ouvrage est attestée depuis 1329 (Patrick Mahot, la cité de St-Bertrand au Moyen-Age, éditions Pyrègraph, 1994).
- Situé à environ 1km au nord de l'enceinte, l'édifice est imposant, il comprend un canal de dérivation des eaux de la Garonne prolongé par une chaussée qui servait de gué pour le passage du fleuve. En ruine jusqu'à ces dernières années, il est en cours de réhabilitation.
- **La maison Bordère** . Située au centre de la ville antique, la maison Bordère, bâtie au XIXème par un collectionneur d'antiquité, comporte une tour centrale qui pourrait être médiévale



Le moulin Capitou, du Chapitre



Tour médiévale de la maison Bordère



Analyse des
composantes
patrimoniales

L'architecture
historiée

Sommaire



Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

- **Conclusion :** L'étude du patrimoine médiéval de la Ville Haute ne peut être réduite à l'inventaire de l'architecture historiée. Elle doit être élargie à la formation urbaine du site qui peut être révélée par la connaissance de données topographiques
- Tout au long du Moyen-Age, les guerres avec les sièges, les incendies et les pillages ont largement affecté l'architecture médiévale des édifices de la cité. Chacun d'entre eux a probablement été reconstruit à plusieurs reprises.
- A Saint-Bertrand, depuis la construction de la première cathédrale romane sur des fondations antiques, le goût pour la réutilisation et le réemploi d'éléments de construction anciens (antiques et médiévaux), sont des constantes de l'histoire de l'architecture monumentale comme domestique.
- Toute entreprise de datation à partir du repérage d'éléments architecturaux reste limitée car elle se heurte à la « prédilection pour l'antiquité » des bâtisseurs.
- Chaque édifice de la Ville Haute apparaît ainsi comme une construction stratifiée, dont les bases sont probablement moyenâgeuses voire antiques.
- Par défaut documentaire, les historiens soulignent les nombreuses zones d'ombre dans l'histoire de la Ville Haute : époque antique, haut Moyen Âge, fondation de la cathédrale par Bertrand de l'Isle, etc... La période moderne des grands travaux du XVIIIème siècle n'est pas plus connue. Elle constitue l'ultime transformation de la Ville Haute.
- Depuis la révélation du site par Alexandre Du Mège au début du XIXème, les archéologues fouillent le site antique de la Ville Basse qui restera une source inépuisable de connaissances. Mais « aucun véritable programme d'archéologie médiévale concernant la Ville Haute n'a été réalisé » (Patrick Mahot, la cité de Saint-Bertrand-de-Comminges au Moyen-Âge, éditions Pyrégraph, 1994).
- Pour l'approfondissement de l'étude du patrimoine médiéval de la ville haute et plus particulièrement de sa formation urbaine, nous nous attacherons à l'analyse des données topographiques (terrain et occupation du sol) que fournissent les vestiges actuels ou attestés dans le passé.

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

Topographie
des espaces
publics

Topographie des espaces publics

- Le plan des espaces publics de la Ville Haute est très simple. Il comprend 3 rues principales rayonnantes, 2 rues secondaires d'interconnexion et une place centrale.
- Chacune des 3 rues principales, issues des 3 portes de l'enceinte de la Ville Haute, offre un parcours ascensionnel similaire jusqu'au Parvis de la Cathédrale.
- Elles sont caractérisées par :
 - Des longueurs assez réduites comprises entre 110 et 200m
 - Une forte pente longitudinale car elles suivent le relief du terrain en empruntant la ligne de plus grande pente. 17% pour la rue Majou, 10% pour la rue L'Hérisson et seulement 5% pour la rue Cabirole (rue probablement modernisée et adoucie au XVIII^{ème} siècle)
 - De légères sinuosités, qui focalisent les perspectives vers le sommet du clocher de la Cathédrale.
 - L'absence de replat sur le domaine public. Seules les pierres de seuil des portes des immeubles offrent un espace de repos horizontal.
 - Une bordure continue par les maçonneries des immeubles ou de hauts murets de clôture des jardins.



Vues de la rue Majou



Sommaire



Analyse des
composantes
patrimoniales

Topographie
des espaces
publics

Sommaire



Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

- **2 rues secondaires** complètent la voirie principale. Mettant en communication les rues principales, ces rues transversales sont établies à mi-pente. Elles sont caractérisées par :
 - Des longueurs d'une centaine de mètres environ.
 - Une faible pente longitudinale car elles suivent le sens des courbes de niveaux du terrain.
 - Une bordure continue par les maçonneries des immeubles ou de hauts murets de clôture et de soutènement de jardins.
- **La Place du Bout du Pont.** est l'espace de convergence des 3 rues principales, elle précède le Parvis de la Cathédrale. Elle est caractérisée par :
 - Des dimensions modestes, 60m de longueur sur une largeur maximale de 15m.
 - D'importantes déclivités transversales et longitudinales ont par exemple conduit à l'aménagement d'un monument aux morts en terrasse pour la réalisation de la seule partie véritablement horizontale.
 - Une bordure continue par les maçonneries des immeubles.

Rue Majou à son débouché sur la place du Bout du Pont



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

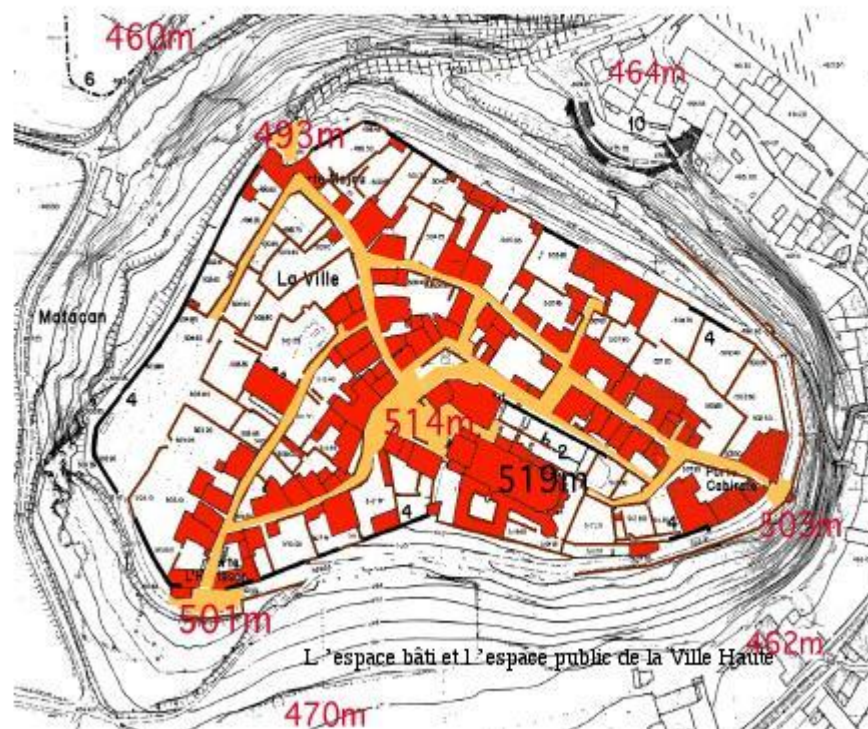
Topographie
des espaces
privés

Sommaire



- L'espace privé de la Ville Haute est partagé également entre espace bâti et non bâti.
- L'espace bâti est généralement établi en partie centrale de la Ville haute. Il borde systématiquement l'espace public et est distribué directement par les rues. Il est caractérisé par :
- La continuité du bâti sur la rue et par l'occupation de toute la largeur du parcellaire
- L'édification en escalier le long des 3 rues principales à forte déclivité. Cette disposition a pour conséquence une réduction de la largeur parcellaire suivant la déclivité de la rue. Ainsi, sur la rue Cabirole à faible pente on observera le parcellaire le plus large. Par contre, sur la rue Majou, à forte pente, le parcellaire sera étroit.
- Une hauteur variable des immeubles qui ne comprennent pas moins d'un premier étage. Hauteur comprises entre 2 et 4 niveaux.

Topographie des espaces privés



Analyse des
composantes
patrimoniales

Topographie
des espaces
privés

Sommaire



Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

- L'espace non bâti est généralement établi en périphérie de la Ville haute. Il est soutenu et est bordé l'enceinte des remparts. Il est caractérisée par :
- Un établissement horizontal systématique en forme de terrasse jardinée. La plus remarquable d'entre-elles étant le Cloître qui, à notre connaissance, est le seul à s'établir de la sorte dans le Midi de la France.
- Un soutènement par un maillage très dense de murets de pierres maçonnées qui sont parfois très hauts (jusqu'à 5m). Le plus remarquable d'entre eux étant évidemment constitué par le rempart de la Ville Haute.
- Une situation en fond de parcellaire qui a pour conséquence un accès commandé par la traversée de l'espace privé bâti.
- Une fermeture complète et une invisibilité des terrasses jardinées au regard de l'espace public.
- La diversité des panoramas offerts par chacune terrasse-jardins qui sont établies en périphérie de la Ville Haute.

Photographie du cloître, 2000



Jardins privés



Le cloître, peinture, A. Rixens, 1880

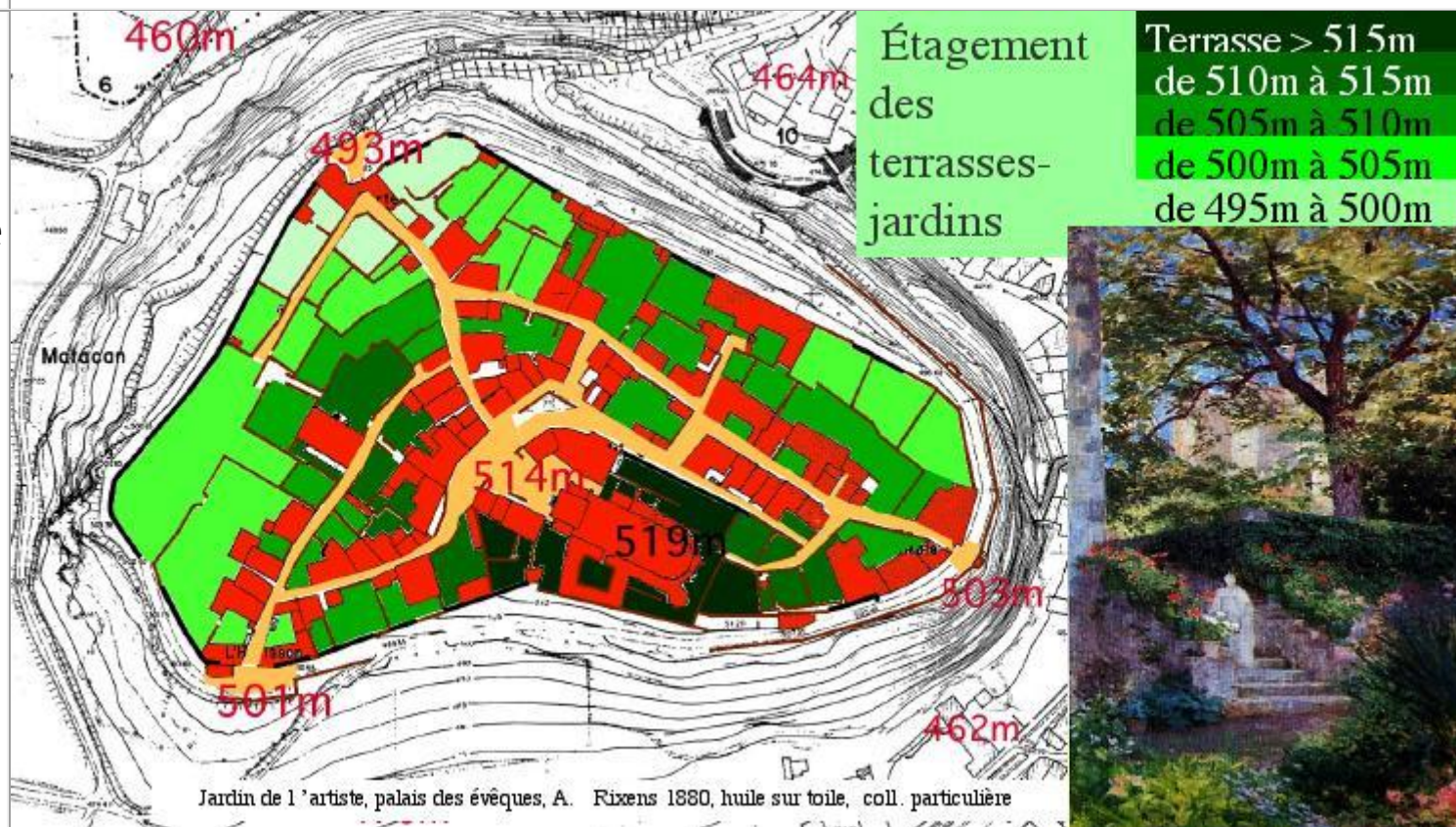


Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

Topographie
des espaces
privés

Sommaire



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

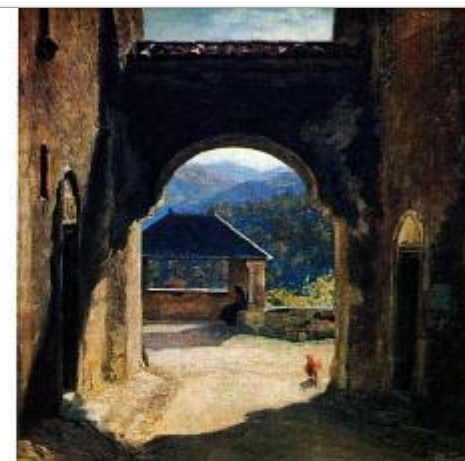
Conclusion

Sommaire



■ Conclusion: un ensemble topographique régulier doublement mystérieux

- L'approche topographique du site de St-Bertrand est empreinte du mystère attractif d'un sanctuaire prestigieux.
- **L'espace public**, parfaitement réglé, est tout entier orienté vers l'ascension.
- Dans son enceinte, la petite cité médiévale s'offre au visiteur comme l'extension d'un monument, son paysage urbain reste exclusivement et densément minéral. Nous sommes comme à l'intérieur d'un édifice.
- **L'espace privatif**, fermé sur la rue, n'est pas moins empreint de mystère.
- Il suffit de franchir la " barrière de l'espace bâti " pour accéder à des jardins en terrasses. L'extraction du paysage urbain est totale, la diversité des panoramas qui s'offrent est exceptionnelle.
- Les terrasses-jardins du nord-ouest de la ville de la ville, sont dominées par le paysage proche des flans de la montagne rocheuse et arborée.
- Les terrasses-jardins du sud-est dominant le paysage ouvert et cultivé de la plaine de la Garonne.
- La visite du Cloître, l'entrebâillement furtif d'une porte d'immeuble ou la terrasse offerte, en fond de salle à manger, par un restaurateur permettent de se faire une idée plus juste de ce Mont-Saint-Michel des terres qui est aussi, comme le fut Babylone, une cité de jardins suspendus entre terres et ciel.



A. Fixens, peinture 1880

Vue depuis le cloître, sud



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

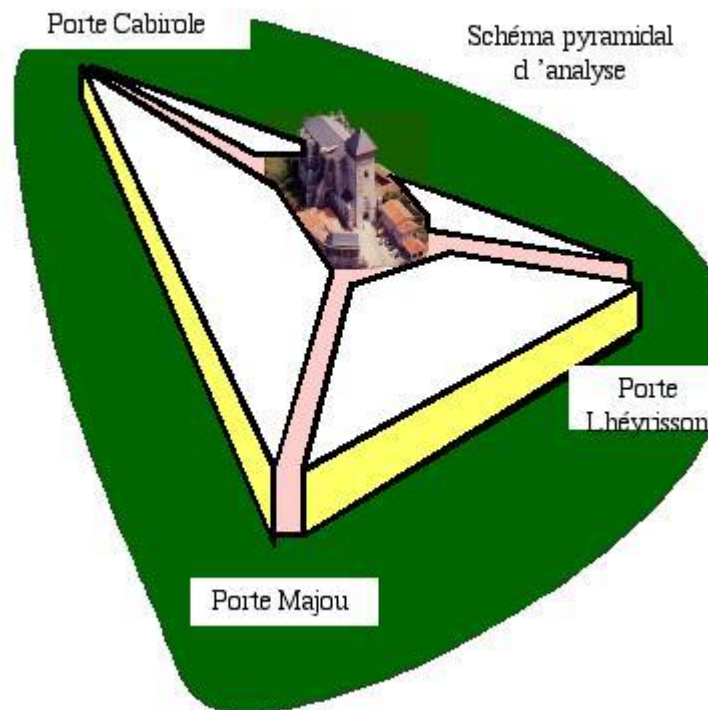
Le schéma
pyramidal
triangulaire

Sommaire



Analyse urbaine : un schéma pyramidal triangulaire

- De l'approche topographique des espaces, nous retenons les faits générateurs du schéma premier suivants :
- L'inclusion de la ville dans une enceinte triangulaire régulière.
- L'ouverture de la ville par 3 portes situées aux sommets du triangle.
- L'élévation du Scepte au centre de l'espace triangulaire qui est transformé en volume pyramidal.
- Le réseau des 3 rues principales, réunies au sommet depuis les portes, est exactement superposé aux arêtes de la pyramide.
- Ce premier schéma nous conduit simplement à distinguer 3 îlots dans le tissu urbain.



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le schéma
pyramidal
triangulaire

Sommaire



- Toutefois ce schéma premier, parfaitement géométrique qui découpe simplement le tissu urbain en 3 îlots doit être affiné pour l'analyse urbaine. En effet, il est organisé, adapté aux formes singulières du relief naturel de la colline.
- Les principales irrégularités suivantes sont remarquées :
- Les 3 portes sont établies à des altitudes différentes
- Le Scepte, sommet de la pyramide triangulaire, est décentré vers le Sud.
- Les 3 rues-arêtes n'ont pas la même longueur, ni la même inclinaison.
- Considérant l'adaptation du schéma initial, l'on est conduit à distinguer 3 quartiers de ville, 3 secteurs topographiquement homogènes, organisés le long de chacune des rues principales.
- **Le quartier Majou**, au nord de la Ville Haute est commandé par la porte Majou. Il est organisé de part et d'autre d'une rue dont la pente moyenne est de 17%.
- **Le quartier Lhérisson**, au Sud de la Ville Haute est commandé par la porte Lhérisson. Il est organisé de part et d'autre d'une rue dont la pente moyenne est de 10%
- **Le quartier Cabirole**, au Sud de la Ville Haute est commandé par la porte Cabirole. Il est organisé de part et d'autre d'une rue dont la pente moyenne est de 5%

trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le schéma
pyramidal
triangulaire

- La place du Bout du Pont, au pied du Parvis de la Cathédrale, sera analysée comme espace de convergence des 3 rues et des 3 quartiers qui s'y réunissent.
- Le Scepte, est l'ultime espace fortifié de la Ville Haute, commandé par la place du Bout Pont, dont la toponymie rappelle l'ancienne présence d'un pont-levis médiéval. Lieu monumental d'expression du pouvoir spirituel et temporel, de l'Évêque et du Chapitre, il peut cependant être analysé comme chacune des parcelles médiévales de la cité avec l'espace fermé de la cathédrale, commandant l'accès à l'espace ouvert du cloître-jardin en terrasse.



Analyse des
composantes
patrimoniales

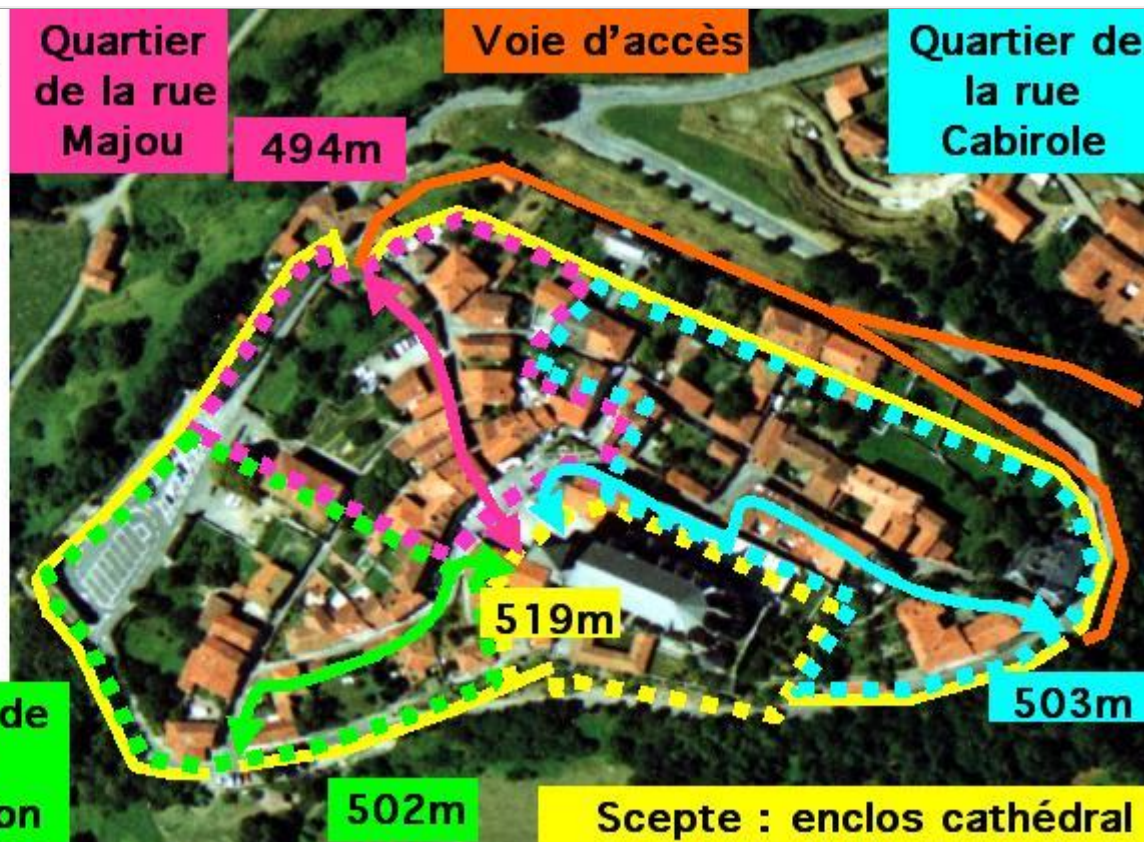
Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le schéma
pyramidal
triangulaire

Sommaire



Délimitation
des trois
quartiers de
la Ville
Haute



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le quartier
Majou

Sommaire



Le quartier Majou

- Le quartier est organisé autour de la rue Majou.
- Ce fut la rue principale (majeure),



- C'est aussi la rue la plus pentue de la Ville.
- Ses 17% de déclivité la rendent difficilement carrossable.
- La Porte Majou, moyen âgeuse, ménage un passage étroit et bas. Elle résulte de l'épaississement des murailles, à l'intérieur desquelles on peut pénétrer par une étroite ouverture. Le décor austère est rehaussé par des inclusions tardives.
- Parcelle n°446. L'ancien Hôpital Saint-Jacques fait corps avec la porte. Il fut ruiné et déplacé dans la Ville Basse au XVIème siècle. Comme la construction actuelle le suggère, il était doté d'une entrée traversant le rempart et il offrait la possibilité de court-circuiter la porte de Ville. Depuis le début du XIXème, l'ancien hospice est reconstruit sous forme de ferme commingeoise, avec toutes les caractéristiques typologiques et esthétiques attachées à cette architecture rurale (C.f. étude typologique de la ferme commingeoise). Aujourd'hui, la ferme commingeoise est conservée comme résidence secondaire. Le goût du pittoresque affecte particulièrement l'édifice en ce qui concerne la clôture et le portail de la cour de ferme (retrait des maçonneries sur l'espace public pour faciliter l'accès des véhicules).

Analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le quartier
Majou

Sommaire



- Parcelles n°462. Jardin en terrasse, n'offrant pas le panorama extérieur de la ville, remarquable par la conservation du potager.
- Parcelles n°520,521. Vestiges de petites constructions ruinées depuis plusieurs siècles. Remarquables par la conservation des portes d'accès et l'aménagement en jardins lapidaires.
- Parcelles n°473, 476. Au vu du plan napoléonien, l'immeuble a été divisé. L'ensemble est empreint d'agregations d'époques différentes (surélévation, percements, colombages sur la terrasse-jardin). L'homogénéité d'ensemble tient au réemploi savant d'éléments de construction antiques pour la réalisation des encadrements des fenêtres du 1er étage. On remarque un linteau de pierre, analogue au linteau historique du palais des évêques de la porte Cabirole. L'ancienne fonction commerciale des immeubles est attestée par les ouvertures du rez-de-chaussée.



Parcelles n°473, 476



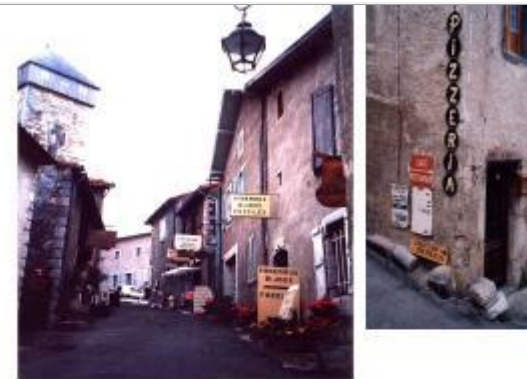
Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le quartier Majou

Sommaire



- Parcelles n° 511, 512, 319, 510, 514, 521, 468... Alignements d'échoppes étroites bordant la rue Majou, probablement très anciennes, ainsi qu'en témoigne, au rez-de-chaussée, les portes en blocs de marbre chanfreiné du XV^{ème} siècle. Les élévations, du 1^{er} étage et les couvertures sont généralement caractérisées par de profonds remaniements modernes. L'abondante signalétique, qui accompagne le commerce saisonnier, contraste avec la sobriété du site.
- Parcelle n°505. Topographiquement nous rattacherons cette courte ruelle au quartier Majou. À la lecture du plan cadastral napoléonien, nous sommes en présence de 2 parcelles étroites conformes à la typologie médiévale du bâti du quartier. La présence de pans de bois rehaussant un des immeubles confirme sa datation. Au vu des ouvertures, l'autre a probablement été complètement remanié au XVIII^{ème} siècle. Sur le plan cadastral actuel on constate une unification foncière. Récemment, à l'occasion d'une réhabilitation, les édifices sont regroupés, le rythme parcellaire médiéval des façades est estompé et les volumes sont homogénéisés par l'alignement des toitures et la « médiévalisation » de surélévation.



Parcelle n°505



analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le quartier
Majou

Sommaire



■ Conclusion

- La rue Majou est caractérisée par une topographie médiévale qui la rend inaccessible aux véhicules. Elle structure un quartier identifiable à son parcellaire très étroit. Peu affectée par les transformations urbaines modernes du XVIII^e siècle, sa physionomie médiévale reste entière. Elle est confirmée par la typologie de son bâti d'immeubles-échantillons. La vocation commerciale du quartier ne perdure aujourd'hui que sous forme saisonnière.



Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le quartier Lhérisson

Sommaire



Le quartier Lhérisson

- Le quartier s'organise autour de la rue de Lhérisson. Avec 10% de pente, la rue reste carrossable. D'autant, que la porte de Lhérisson a perdu son arche dont il ne subsiste que les jambages. Ainsi, la Ville Haute est accessible aux véhicules à fort gabarit.
- Parcelle n°529. Ferme commingeoise adossée au rempart. Comme l'ancien Hôtel St-Jacques (lui-même transformé en ferme commingeoise), elle présente aussi la particularité de s'ouvrir à l'extérieur de l'enceinte en court-circuitant la porte de Ville.
- Parcelle n°468. Adossée au rempart, l'édifice relève également de la typologie de la ferme commingeoise des XVIII^e et XIX^e siècles. Toutefois, un propriétaire, "collectionneur", a "remédiévalisé" son architecture, au début du siècle, par l'insertion et le réemploi de portes à arcs brisés en blocs de marbre chanfreinés du XV^e siècle.



Parcelle n°468



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le quartier
Lhérisson

Sommaire



- Parcelle n°532. Maison de ville, probablement très ancienne, comme en témoignent les fondements de la cave et la façade latérale à pans bois, en encorbellement, qui ménage un passage vers la terrasse soutenue par le rempart. Malheureusement victime de plusieurs campagnes de réhabilitations, ces dernières années, elle fut dotée d'une génoise bâtie au-dessus de l'avant-toit charpenté, à l'égout comme sur les rives. L'ouvrage ressort davantage de l'inconscience constructive que du pittoresque.



Parcelle n°532



Montée de la rue
Eynisson



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le quartier
Lhérisson

Sommaire



- Parcelle n°456. L'implantation du corps de bâtisse sur la parcelle, fait aussi penser à une ferme commingeoise du XIX^{ème} siècle. L'ensemble, fut très largement remanié dans les années 60/70, avec adjonction d'une tour. En outre, la façade Ouest, prétend rappeler celle du Palais des Evêques de la porte Cabirole par des percements de style Renaissance à meneaux et traverses.
- La rue Lhérisson structure un quartier identifiable, dont le bâti médiéval a été largement remanié au XVIII^{ème} siècle. A cette époque, à la faveur de regroupements parcellaires, un bâti rural correspondant à la typologie de la ferme commingeoise a « colonisé » ce quartier rendu accessible par la démolition de la porte de ville. Dès le début du XX^{ème} siècle, sur le site prestigieux de la Ville haute de St-Bertrand de Comminges, avec le déclin de l'agriculture, les fermes se sont « résidentialisées ». Elles seront acquises par des « collectionneurs » qui verront dans l'appropriation de ce type d'édifice aux généreuses proportions la possibilité de recréer des « quasi-hôtels particuliers » qu'ils s'attacheront à « médiévaliser ».



Parcelle n°456



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le quartier
Cabirole

Sommaire



- Le quartier s'organise autour de la rue de Cabirole. À la fin du XVIII^{ème}, à la faveur d'importants travaux de génie civil, la porte d'entrée principale de la Ville Haute bascule. La porte Cabirole, qui est la plus haute de l'enceinte de la ville, devient aussi la plus accessible depuis le plateau (503m). Elle présente une pente longitudinale douce d'environ 5%.
- Porte Cabirole. Reconstituée au milieu du XVII^{ème} siècle, par analogie avec la porte Majou. Le dessin médiéval est conservé, mais les proportions sont augmentées en largeur et hauteur pour élargir le passage. Elle est couronnée par une galerie qui met en communication les deux parties du Palais épiscopal et assure la continuité d'un chemin de ronde qui avait perdu de son utilité à cette époque.

Le quartier Cabirole

Porte Majou



Porte Cabirole



Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le quartier Cabirole

Sommaire



- Parcelles n° 545, 544, 543, 492, 491. De part et d'autre de la porte Cabirole ce vaste ensemble d'édifices et de jardins-terrasses constituait le Palais épiscopal. L'historien Robert Gavelle en souligne le grand intérêt architectural (voir ci-avant, le chapitre sur l'architecture historique).
- L'intérêt de l'ensemble, d'un point de vue urbain et paysager, peut être précisé. De part et d'autre de la porte Cabirole, il commande un des 3 accès à la ville. Par les terrasses du Sceptre, il jouxte le chevet de la Cathédrale. Les Espaces bâtis et non bâtis sont caractérisés par leur fermeture physique et visuelle vis-à-vis des espaces publics. L'architecture est monumentale, ce sont principalement les couvertures qui se donnent à voir à partir de points de vue lointains. On distingue la partie la plus ancienne aux pans de toitures en tuiles canals. Tandis que les pans de toiture en ardoise de la partie la plus récente dialoguent depuis au moins 3 siècles avec la couverture pyramidale du hord du clocher de la cathédrale.

Montée de la
rue Cabirole,
peinture de A.
Rixens, 1880,
collection
particulière



Vue lointaine du
palais épiscopal



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

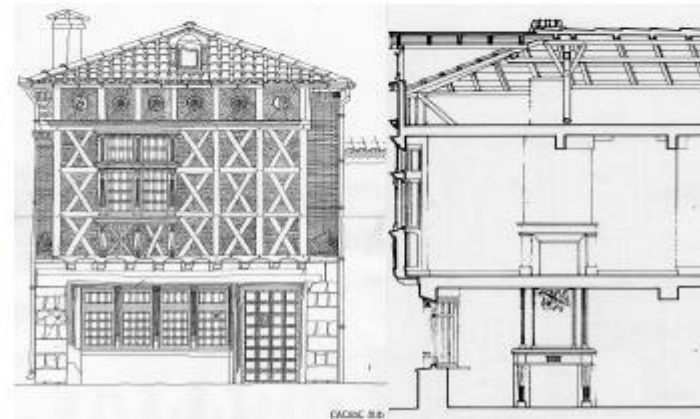
Le quartier
Cabirole

- Parcelles n° 486, 493, 494, 495. Petites parcelles de dimensions médiévales isolées sur la rue. Le bâti est caractérisé par sa fonction d'atelier ou de commerce au rez-de-chaussée, les maisons conservent un premier étage à façade de pans de bois en encorbellement, dans le style de l'architecture urbaine du XIV^{ème} siècle. Ils constituent les remarquables vestiges d'un quartier médiéval dont la physionomie a été largement modernisée au XVIII^{ème} siècle.

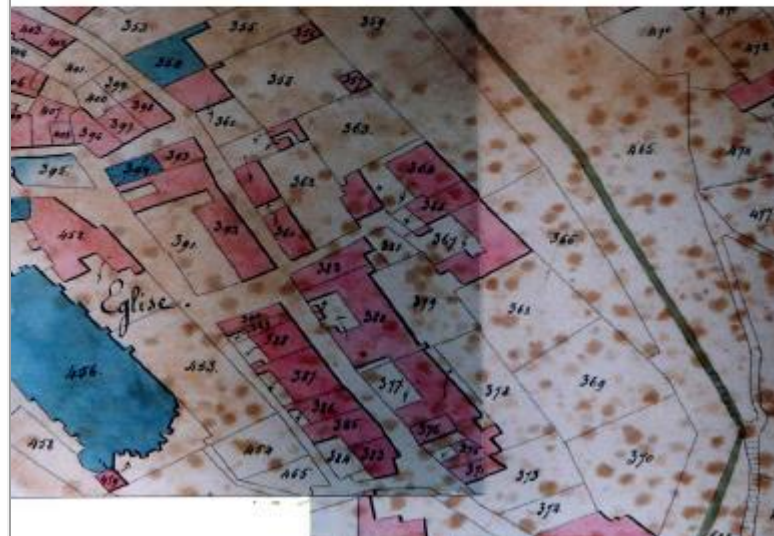
Parcelle n°494



Parcelle n°486



Sommaire



Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le quartier Cabirole

Sommaire



- Parcelles n° 496, 497, 498, 499, 500, 501. Maisons de ville alignées, adossées à l'enceinte du Sceptre et établies sur de petites parcelles de dimensions moyen âgeuses. Plutôt « re-façadées » que re-construites dans le courant du XVIII^{ème} siècle, ces résidences ont une typologie particulière qui les fait bénéficier d'une entrée principale au rez-de-chaussée, sur la rue et d'une entrée secondaire au 1^{er} étage sur une venelle haute. Les façades sur la rue sont classiquement ordonnancées sur le parcellaire, tandis que les décrochés de toiture continuent à évoquer le tissu médiéval. À l'occasion de réhabilitations récentes, on observe également une tendance au regroupement qui efface le rythme parcellaire médiéval des façades.

■ Conclusion

- La rue Cabirole structure un quartier dont la physionomie a été transformée au cours du XVIII^{ème} siècle. Le parcellaire médiéval et son bâti y subsiste assez largement. Contrairement au quartier Eyrisson, les modernisations du XVIII^{ème} restent authentiques et ont échappées à la médiévalisation du XX^{ème} siècle. Le quartier est caractérisé par un habitat de ville de type bourgeois et aristocratique, ses activités « administratives » liées à la présence des ecclésiastiques ne sont plus que souvenirs lointains.



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

La place du
Bout du Pont

Sommaire



La place du Bout du Pont

- La Place du Bout du Pont, toute en longueur, a des dimensions modestes (60m x 15m). Formée au pied du Parvis de la cathédrale, elle s'est élargie à la faveur du comblement d'un fossé qui clôturait probablement le Scepte (sur le cadastre napoléonien, on remarquera qu'une pièce d'eau subsiste à l'endroit de l'actuel monument aux morts).
- Elle voit converger les 3 rues principales de la Ville, ce faisant, elle réunit, à la cathédrale, les façades des trois quartiers de la Ville Haute.
- **Façade du quartier commerçant du quartier Majou**
- Parcelles n°515, 516, 517, 518, 519. Au départ de la rue Majou, la façade du quartier commerçant de la Ville sur le Parvis est la plus longue. L'alignement est constitué d'immeubles bâtis sur un parcellaire étroit. Ils peuvent comporter deux étages. L'activité commerciale des rez-de-chaussée n'autorise plus l'habitation des étages. La structure porteuse des étages est souvent à colombage. L'apparence médiévale est conforme à celle de la rue Majou.



Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

La place du
Bout du Pont

Sommaire



- **Façade paysanne et artisanale du quartier Lhérisson**
- Parcelle n°534. La remarquable ferme commingeoise adossée au rempart du Scepte sera décrite ultérieurement, elle ne témoigne pas de l'architecture médiévale de l'édifice qui l'a précédé. On remarquera qu'elle a échappé à la mode de la « médiévalisation » en cours dans le quartier depuis le début du XXème siècle. On notera particulièrement, que le principe de fermeture de l'espace public est ici rompu. L'alignement du bâtiment sur l'espace public est réduit au mur de clôture de la cour de ferme. À partir du XVIIIème siècle, le principe de la commodité de desserte commençait à prévaloir.
- Parcelles n°522. L'hôtel de Comminges est un immeuble du XVIIIème siècle, à la façade classique parfaitement ordonnancée. Les trois lucarnes à croupes débordantes de la toiture font partie de la composition d'ensemble. Comme un élément d'architecture, la glycine forme un bandeau horizontal de verdure. On remarquera une légère cassure dans l'alignement qui pourrait indiquer que nous sommes en présence de la réunion de deux parcelles médiévales.



Parcelle n°534

Parcelle n°522



analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

La place du
Bout du Pont

Sommaire



- **Façade du quartier cléricale**
- Parcelle n°502. Vaste ensemble représentant le quartier Cabirole. Véritable îlot, groupant, autour d'un terrasse-jardin, surélevée, un imposant bâti aux fondations probablement médiévales, largement remanié à partir du XVIII^{ème}, jusqu'à nos jours.



■ Conclusion

- Par-delà, une composition architecturale ou paysagère d'ensemble qui pourrait apparaître hétéroclite, l'unique place de St-Bertrand constitue un remarquable exemple de composition urbaine et sociologique car elle offre, au parvis de la cathédrale, l'image d'une ville diverse constituée de trois quartiers, à vocation différente (commercante, paysanne et cléricale).
- L'analyse urbaine de la Ville Haute de St-Bertrand-de-Comminges révèle une structure sociale et spatiale différenciée, composée de trois rues-quartiers articulés par une place qui ménage une sorte d'égalité de représentation au pied de la Cathédrale Sainte Marie.



Porte de la cathédrale, peinture de
A. Rixens, 1880, collection
particulière

Analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Conclusion

Sommaire



Conclusion : L'œuvre médiévale de la Ville haute

- L'œuvre médiévale, de par ses modestes dimensions, est appréhensible immédiatement. Bien circonscrite topographiquement, elle est simplement organisée à partir d'un principe permanent de fermeture d'un espace public continu et d'ouverture d'un espace privé étagé. Elle parvient à générer des espaces aussi divers que le sanctuaire, le lieu de pouvoir, la résidence aristocratique, l'échoppe et la modeste habitation. On peut y distinguer trois quartiers aux fonctions spécifiques, mais aussi une place « de représentation » qui les réunit au pied de la cathédrale.
- Probablement issu des vicissitudes de l'histoire marquée par nombreuses dévastations et reconstructions, le goût des bâtisseurs locaux s'exprime non seulement dans la réutilisation et le réemploi d'éléments de construction anciens (antiques et médiévaux), mais aussi dans la stratification et la superposition de nouveaux éléments. Cette propension, était contenue par le respect de simples règles d'implantation du bâti vis à vis de l'espace public. Aujourd'hui, sur l'œuvre médiévale, plane essentiellement la menace représentée par l'ignorance de ces règles et leur subordination aux impératifs de la circulation automobile.

Analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Conclusion

Sommaire



Conclusion : L'œuvre médiévale de la Ville haute

- Les Services Régionaux de l'Archéologie ont acquis la conviction de l'existence d'un important monument antique en lieu et place de la Cathédrale. Ce monument aurait précédé la construction des remparts du IV^{ème} siècle ou V^{ème} siècle. L'axe central de la ville basse antique se prolongeait jusqu'à l'édifice en englobant le Théâtre. La physionomie, la silhouette même, de la Ville Haute à l'époque antique, était par conséquent radicalement différente de celle qui nous parvient aujourd'hui du XIV^{ème} siècle.
- Le patrimoine médiéval de la Ville Haute ne comprend pas seulement les monuments et la remarquable architecture historique d'une forteresse épiscopale. Les données topographiques montrent aussi une œuvre urbaine et paysagère globale conçue régulièrement, peut-être, comme le suggère Robert Gavelle, sous l'épiscopat de Bertrand de Got qui allait devenir premier pape d'Avignon, en 1305, sous le nom de Clément V.
- Les connaissances acquises sur la formation urbaine de la ville haute ne laissent pas d'interroger les chercheurs (archéologues, médiévistes).

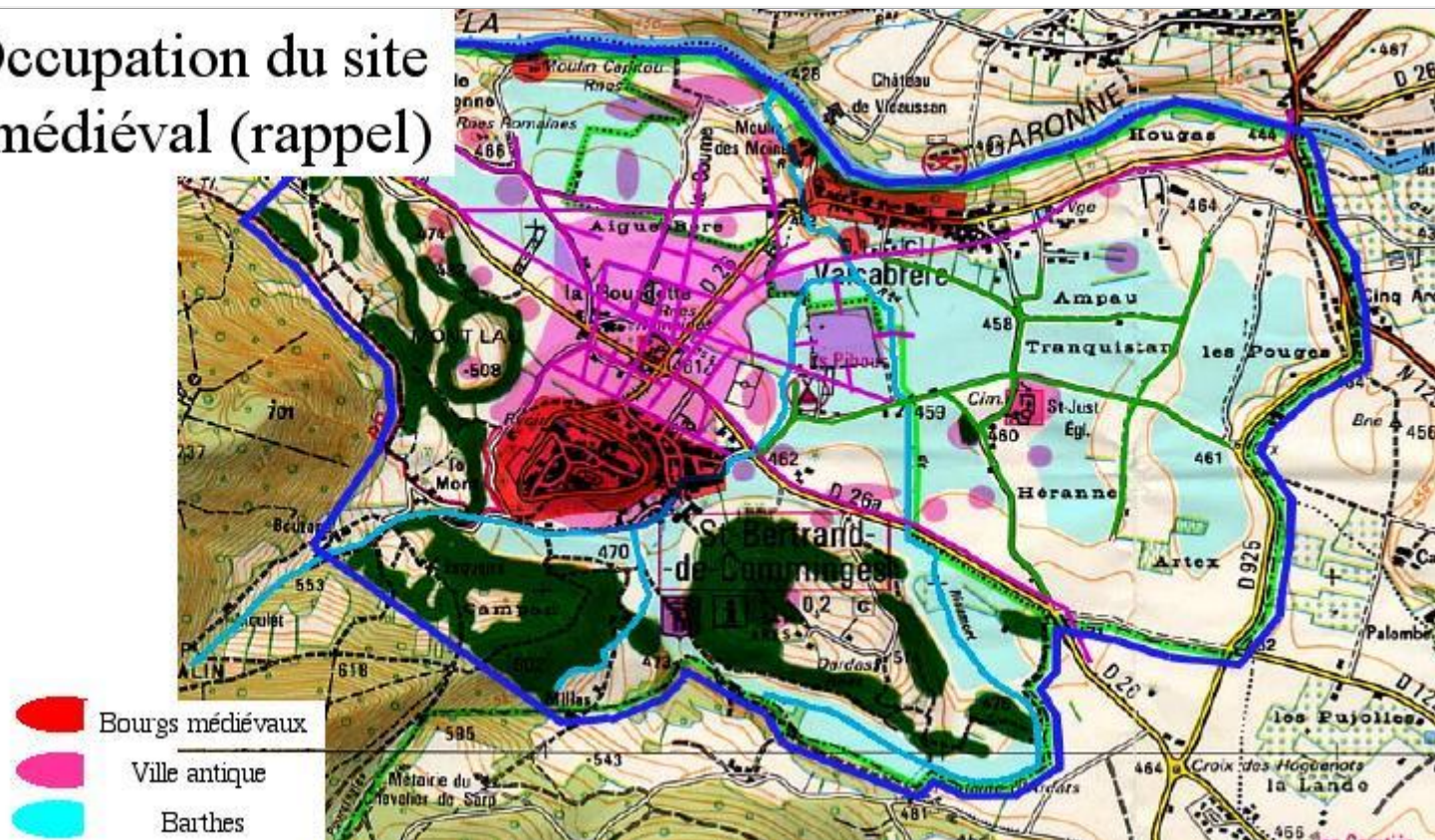
Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Occupation du site
médiéval (rappel)

Plan des
extensions

Sommaire



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

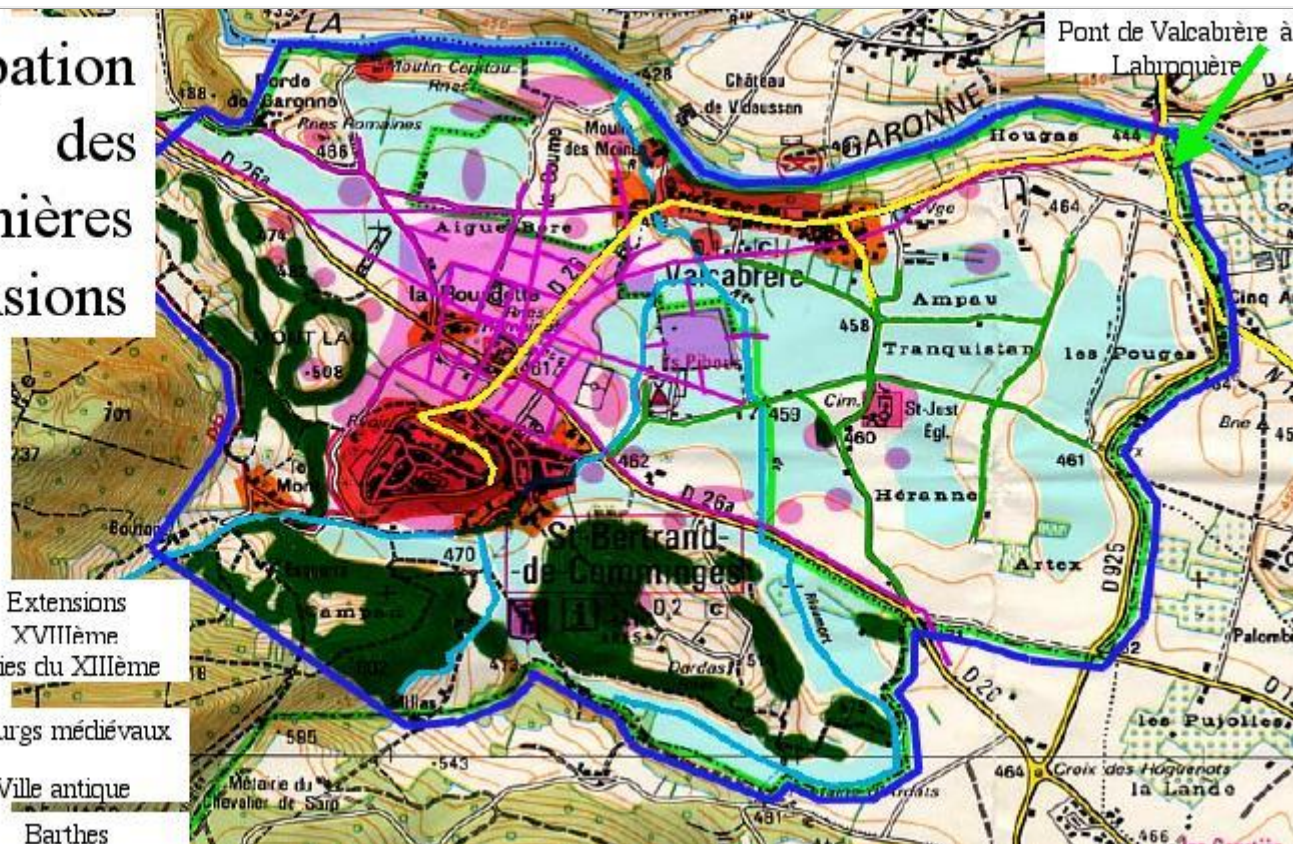
Plan des
extensions

Sommaire



Occupation
des
premières
extensions

- Extensions XVIIIème
- Voies du XIIIème
- Bourgs médiévaux
- Ville antique
- Barthes



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

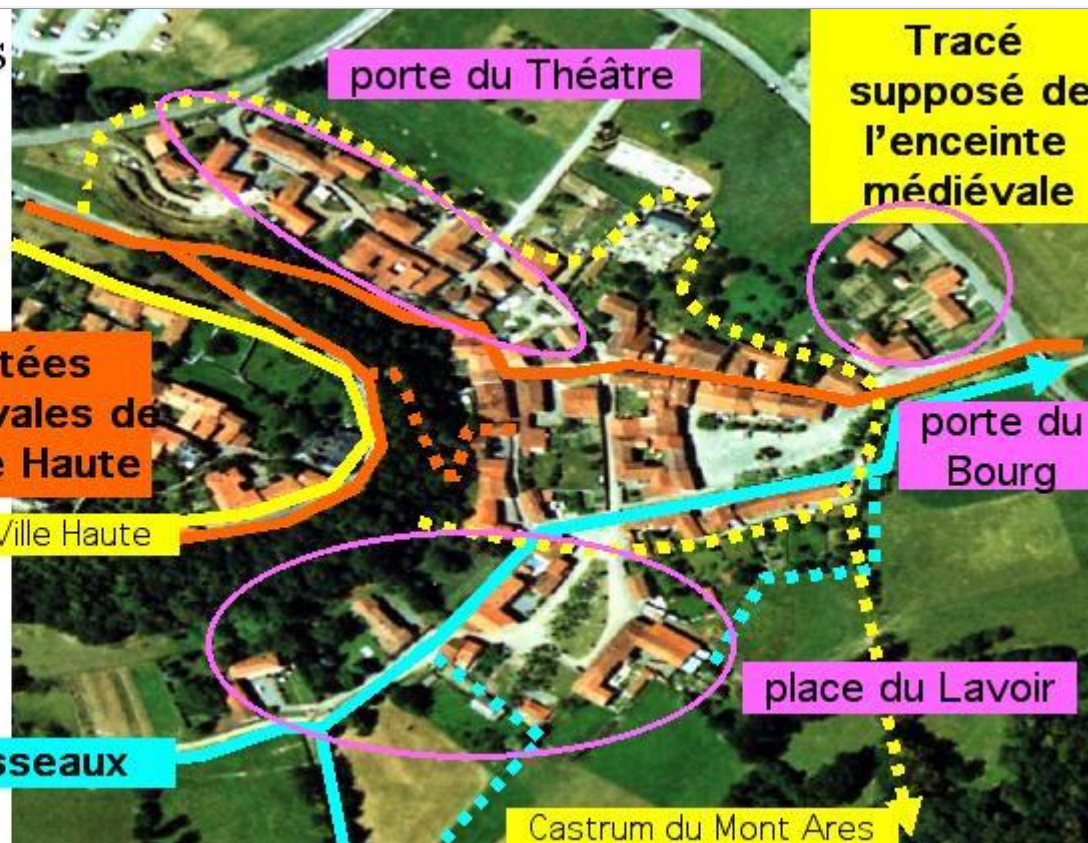
Extensions
du faubourg
du Plan

■ Les extensions
du faubourg
du Plan à
l'époque
moderne

Sommaire



- Place du Lavoir
- Porte du Théâtre
- Porte du Bourg



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Extensions
du faubourg
du Plan

Sommaire



- Les premières extensions modernes du faubourg médiéval du Plan apparaissent probablement à la fin du XVIII^{ème} siècle. Leur développement se poursuivra tout au long des deux siècles suivants (XIX^{ème} et XX^{ème}). Elles seront caractérisées par :
 - la production d'un espace urbain en continuité avec le bourg existant (place du Lavoir au Sud du Faubourg)
 - La formation de nouvelles entrées de Bourg, à proximité des portes médiévales, le long des principales voies de communication (secteur de la porte du Bourg et secteur de la porte du Théâtre)



- Au Sud du faubourg du Plan, la place du Lavoir est le « pré commun », des villages commingeois, (l'équivalent du padouenc des villages toulousains). Autrement dit, c'est une place hors les murs qui a une fonction essentiellement agricole. Avec son lavoir, ses abreuvoirs, elle offre des équipements publics utilitaires. Elle est directement ouverte sur les chemins d'exploitation qui la mettent en relation avec le terroir et les prairies du Sud du Village. Par contre son accès à partir noyaux villageois est étroit, il emprunte un pont pour passer le ruisseau du plan.

analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Extensions
du faubourg
du Plan

Sommaire



- Les fermes commingeoises délimitant la place du Lavoir sont exceptionnelles. Conformément à la typologie des fermes commingeoises de faubourg (c.f. chapitre sur la ferme commingeoise). Elles révèlent toutes les subtilités fonctionnelles et esthétiques de ce type particulier d'habitat agro-pastoral.
- Au Sud de la place, les 2 fermes conservent leur activité et leur authenticité car elles sont directement attachées aux parcelles agricoles.

Détails d'ouverture en
cours de restauration



Parcelles n°395, 394,
fermes Sud



premières extensions urbaines

Extensions du faubourg du Plan



Parcelles n°406, 404,
fermes Nord



Parcelle n°395, ferme Est, « résidentialisée »



- Au Nord, les fermes, éloignées des terres, n'ont plus qu'une fonction résidentielle mais leurs ailes agricoles ont été parfaitement préservées tout en modifiant leur usage (pièces annexes, garage, séjour d'été).
- À l'Est, à contrario, la ferme a été restaurée et transformée à la façon d'une maison de ville de style classique (adjonction d'une génoise, disparition de l'aile agricole charpentée et reconstruction en parois maçonnées).

Les premières extensions urbaines

Extensions
du faubourg
du Plan

Sommaire



- Les fermes commingeoises du secteur du théâtre, au Nord du faubourg conservent pour la plupart une activité réduite qui est le fait d'agriculteurs retraités. À partir du XVIII^{ème} siècle et jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle elles ont probablement renouvelées un tissu médiéval préexistant. Elles sont particulièrement remarquables par le système constructif de leur aile agricole qui développe de superbes façades charpentées.



Parcelles n°320, 321



Parcelles
n°322, 323



Parcelles n°310, 311



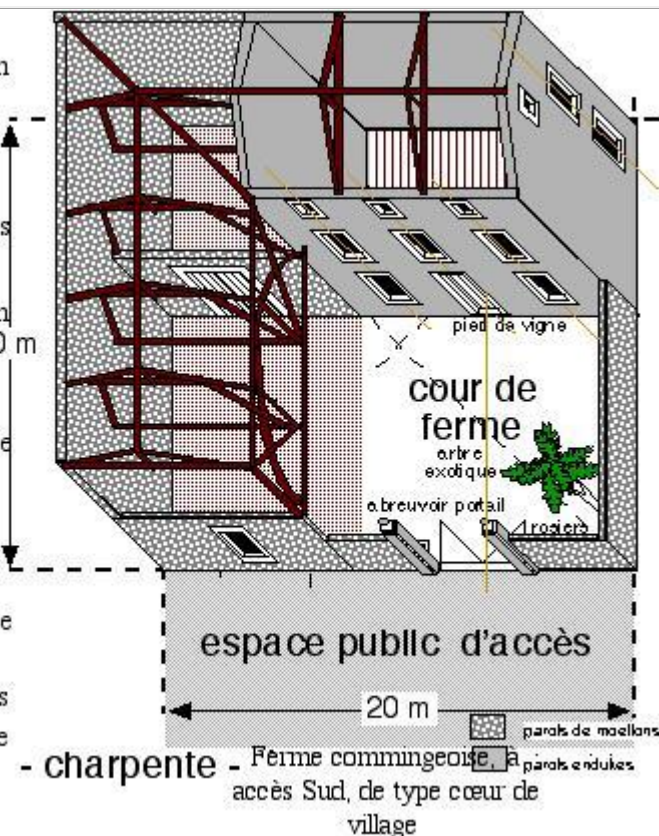
Les premières extensions urbaines

Extensions du faubourg du Plan

Sommaire



- L'habitat rural du Haut comminges reste un patrimoine authentique à révéler. Au plan typologique et morphologique, son étude pourra être conduite selon les axes suivant :
- Inscription dans un carré parcellaire « fondateur » très compact,
- Assemblage homogène de 2 volumes bâtis « en équerre », 20 m
- Principes d'orientation cardinale de la ferme,
- La cour de ferme, carré privilégié de distribution et de représentation,
- Opposition structurelle et constructive des bâtiments,
- Etc
- Dans le cadre de l'étude de ZPPAUP, il convient de souligner quelques principes constructifs et esthétiques concernant les enduits, les avant-toits et les percements. On regrettera l'inexistence d'une étude typologique complète de la ferme commingeoise.



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Extensions
de
Valcabrère

Sommaire



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Extensions
de
Valcabrère

Sommaire



- Les premières extensions modernes de la petite citadelle médiévale de Valcabrère apparaissent probablement à la fin du XVIII^{ème} siècle. Leur développement se poursuivra tout au long des 2 siècles suivants (XIX^{ème} et XX^{ème}). L'analogie de la formation de ces extensions avec celles du Faubourg du Plan est remarquable. Elles seront caractérisées par :
 - la production d'un espace urbain en continuité avec le bourg existant (place Mercadieu à l'Est de la citadelle)
 - La formation de nouvelles entrées de Bourg, à proximité des portes médiévales, le long des principales voies de communication (secteur de la Vignette)
- la place Mercadieu, à l'Est de la citadelle de Valcabrère, fût probablement à l'origine, comme la place du Lavoir du faubourg du Plan, le « pré commun », la « place des animaux » du Village. De surcroît, elle est située à l'entrée de village et elle est établie au carrefour des principales voies de communication (gué du Matalin sur la Garonne et route de la Plaine). Ainsi que son nom l'indique elle devient lieu de foire, mais sa fonction essentielle reste agricole, comme en témoigne toujours son bâti environnant de fermes commingeoises. Son rôle de carrefour est confirmé par l'élargissement du chemin conduisant à l'église Saint-Just de Valcabrère. À partir du siècle dernier, elle est dotée de bâtiments publics. La chapelle et la Mairie-École ne figurent pas sur le cadastre napoléonien de 1832. Par ses nouvelles fonctions, elle acquiert un rôle majeur dans la vie villageoise et tend probablement à supplanter la place historique du centre du bourg médiéval. L'installation récente d'une petite salle des Fêtes confirme cette évolution urbaine. Tandis que la création « ex-nihilo » d'une fontaine publique de style « traditionnel » compense la privatisation de celle qui existait sur la place médiévale intra-muros et veut certainement ancrer historiquement un espace urbain moderne extra-muros.

Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Extensions
de
Valcabrère

Sommaire



■ La Place
Mercadieu

Cadastre
napoléonien,
1830

Cadastre
actuel



La fontaine
moderne

Parcelle n°202,
la salle des fêtes



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Extensions
de
Valcabrère

Sommaire



- Les fermes commingeoises qui délimitent la place Mercadieu sont intéressantes. Elles illustrent la souplesse d'adaptation de l'édifice à la forme urbaine. En effet, au Nord de la place, l'espace compris entre le ravin de la Garonne et l'espace urbain est très étroit. La ferme commingeoise pour s'implanter, fera le sacrifice de sa cour qui sera réduite à un simple passage vers l'aile agricole reléguée en fond de parcelle. Comme sur la place médiévale du faubourg du Plan, la cour de ferme et l'espace urbain sont confondus, la façade de l'aile d'habitation s'ouvre directement sur l'espace public, il en résulte une forte appropriation et une ambiance conviviale.
- On notera toutefois le malheureux décrochage d'une façade d'habitation. Cette disposition esthétique est toujours réservée à l'aile agricole des fermes commingeoises. La restauration d'une galerie au 1er étage est par contre une disposition conforme à la typologie destinée à compenser le défaut de cour de ferme



Appropriation agricole de
l'espace public

Parcelles
n°605, 178



Les premières extensions urbaines

Extensions de Valcabrère

Sommaire



- Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, on attribuera, sans certitude, la construction de la chapelle de Valcabrère et le retournement sur la place de la maison classique voisine (parcelle n°190) à l'architecte Loupot qui était à cette époque inspecteur des travaux sur les monuments historiques de St-bertrand (R. Gavelle).
- L'architecte concevait des édifices de style néoroman (église de Luchon) et il s'inspira largement de l'église St-just de Valcabrère pour reconstruire l'église de Roquefort-sur-Garonne distante d'une trentaine de kms (dont il détruisit le chevet roman qui méritait d'être conservé selon J. Esquié). Odile Foucaud, Toulouse, l'architecture du XIX^{ème}, 2000, éditions Somogy)
- On ajoutera que l'œuvre de l'architecte (membre de la société archéologique du Midi de la France) se caractérisait au plan constructif, par le plaquage de façades en pierres taillées sur des structures bâties en matériaux forains.



Parcelle n°190,
Valcabrère

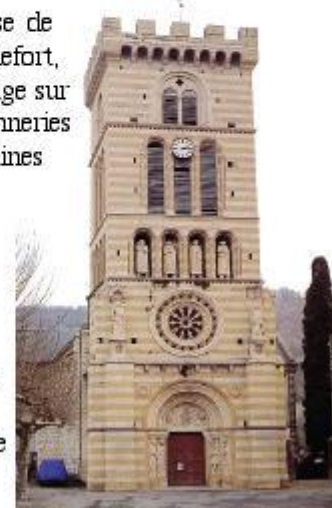


Porte de la
chapelle
de Valcabrère



Portail de l'église St-Just

Eglise de
Roquefort,
plaquage sur
maçonneries
foraines



Les premières extensions urbaines

Extensions
de
Valcabrière

Sommaire



- La formation de la place Mercadieu est toujours en cours. Deux constructions récentes, à la périphérie immédiate, sont remarquables car elles font directement référence à la ferme commingeoise :
- L'édifice de la parcelle n°188 est une reconstruction récente complète à usage exclusif d'habitation. Pourtant la superstructure charpentée veut rappeler l'aile agricole de la ferme commingeoise. Cette disposition, les volumes adoptés, certains détails constructifs (chaînages d'angle en pierres plaquées) indiquent la direction que peut prendre une architecture respectueuse de l'environnement urbain du village. La ré-interprétation moderne du thème de l'architecture vernaculaire est possible, sans tomber dans les travers du pastiche ou de l'imitation servile.
- À contrario, l'édifice de la parcelle n°266 est une construction récente à usage exclusif de bâtiment agricole. Les volumes et la typologie du bâtiment correspondent exactement à l'aile agricole traditionnelle de la ferme commingeoise. Même l'absence d'enduit, qui laisse voir la structure maçonnée contemporaine de l'édifice en blocs de bétons peut être justifiée car elle correspond au caractère de rusticité et de mise en exergue des structures des bâtiments agricoles traditionnels.



Parcelles n°188

Parcelles n°266



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Les hameaux

■ Les extensions en forme de hameaux

- Le deuxième secteur d'extension historique de Valcabrière est constitué par le hameau de La Vignette. À l'Ouest du noyau médiéval il en est séparé par le ruisseau du Rioumort. Au delà des remarquables qualités du bâti rural, la présence de ce hameau, appelé du nom de maison Lacroze sur le cadastre napoléonien de 1830, montre que le type identifié de « ferme commingeoise » est certainement antérieur au XIX^{ème} siècle. En effet, la façade principale de l'habitation révèle une surélévation que la rénovation complète de l'enduit et du décor n'est pas parvenue à masquer. On émettra par conséquent l'hypothèse d'une concomitance des travaux de surélévation et de recomposition du décor de la façade. Ainsi de manière générale, le décor XIX^{ème} de la façade, n'est pas indicatif d'une origine du bâti, mais d'une étape de son évolution, la surélévation.

Sommaire



La Vignette



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Les hameaux

- Le hameau de la Bourdette appartient à la commune de Saint-Bertrand. Il comprend cinq fermes commingeoises groupées autour du carrefour médiéval des principales voies de communication du site (chemin de Tibiran à la ville Haute et chemin de Tibiran à Loures). Ce carrefour fût dévié lors de la réalisation de la voie épiscopale à la fin du XVIII^{ème} siècle. Le hameau comprend également l'école communale de Saint-Bertrand située à peu de distance, au carrefour des voies modernes (D.26 et D.26a). Pour l'école, le choix d'une position intermédiaire entre Ville Haute et Ville Basse du Plan, fût probablement, à la fin du siècle dernier, un moyen de fédérer les deux entités distinctes.
- L'ensemble est superposé à l'un des vestiges majeurs de la Ville antique, la basilique civile (cf. notices 32, 33 et 35. Nouvelles données sur l'urbanisme des Convènes, J.L. Paillet, C. Petit)

Sommaire



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Les hameaux

Sommaire



- La situation des fermes commingeoises au carrefour des voies anciennes montre une occupation du site antérieure à la fin du XVIII^{ème} siècle. Depuis lors, le bâti actuellement visible n'a cessé d'évoluer. L'aspect des façades des bâtiments d'habitation révèle une dernière rénovation qui a environ une cinquantaine d'années. Deux ou trois d'entre elles restent en activité.
- On notera la parfaite conformité de l'ensemble à « l'idéal typologique ». Elles continuent à grouper les hommes et les animaux (bovins, volailles) dans un même ensemble bâti en équerre autour d'une cour commune. Tous les équipements nécessaires à l'organisation de cette coexistence sont présents (séchoir à maïs, abreuvoirs, etc...) Les orientations cardinales des bâtiments d'habitation et d'élevage sont respectées. Le fleurissement de la cour, avec la présence d'une végétation exotique (bananier) ainsi que le jardin potager en prolongement, donnent une idée du micro-climat obtenu par ces dispositions constructives.



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Conclusion

Sommaire



■ Synthèse des principales qualités des extensions modernes

- Six principes généraux ont présidés aux extensions urbaines de la période moderne, du XVIIIème siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale au XXème siècle.
- **1) La Production d'espace urbains**
- Les extensions urbaines des noyaux villageois médiévaux se développent autour d'espaces stratégiques, historiquement caractérisés (porte de bourg, pré commun, place de marché, carrefours médiévaux) qui deviendront des espaces urbains à part entière.
- **2) La continuité et la complémentarité par rapport aux espaces urbains pré-existants**
- Les deux principaux lieux créés (place du lavoir au Plan et place Mercadieu à Valcabrière) sont en étroite continuité avec les espaces urbains existants qu'ils complètent particulièrement bien au plan fonctionnel.
- **3) La permanence des règles d'implantation des constructions**
- Sans reproduire le tissu médiéval du noyau ancien, les mêmes règles d'implantation du bâti sont adoptées : alignement sur les espaces publics (place, chemin) et construction sur les limites séparatives.

Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Conclusion

Sommaire



- **4) La durée de la formation urbaine**
- La formation est progressive, à partir du XVIII^{ème}, elle se déroule au long des deux siècles de la période moderne. (la place Mercadier s'équipe progressivement de la chapelle, de l'école, de la salle des fêtes, etc..)
- **5) La pertinence sociale et économique**
- Constituées par le groupement d'un nombre limité de fermes commingeoises, leur fonction d'habitat et de travail agricole répondaient raisonnablement aux besoins d'exploitation de l'environnement immédiat.
- **6) Le perfectionnement typologique de la ferme commingeoise**
- Les qualités fonctionnelles, esthétiques, écologiques et identitaires de chacune des fermes incluses dans extensions trouvent le terrain pour s'épanouir en dehors des fortes contraintes parcellaires du tissu médiéval

Rapport de présentation des objectifs de l'AVAP de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère

Direction Régionale des Affaires Culturelles de
Midi-Pyrénées
Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
de Haute-Garonne
Commune de Saint-Bertrand-de-Comminges
Commune de Valcabrère

Articles D 642-4, D 642-5 et D 642-6 du Code du
Patrimoine

Trois textes fondamentaux : loi du 12 juillet 2010,
art 28, décret du 19 décembre 2011
et circulaire du 02 mars 2012

Février 2013,
Jacques BRUNET, ABF



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL ET ENVIRONNEMENTAL

A) DIAGNOSTIC PATRIMONIAL / ARCHITECTURAL

1) Un patrimoine exceptionnel en quantité et en qualité couvrant tous les champs du patrimoine



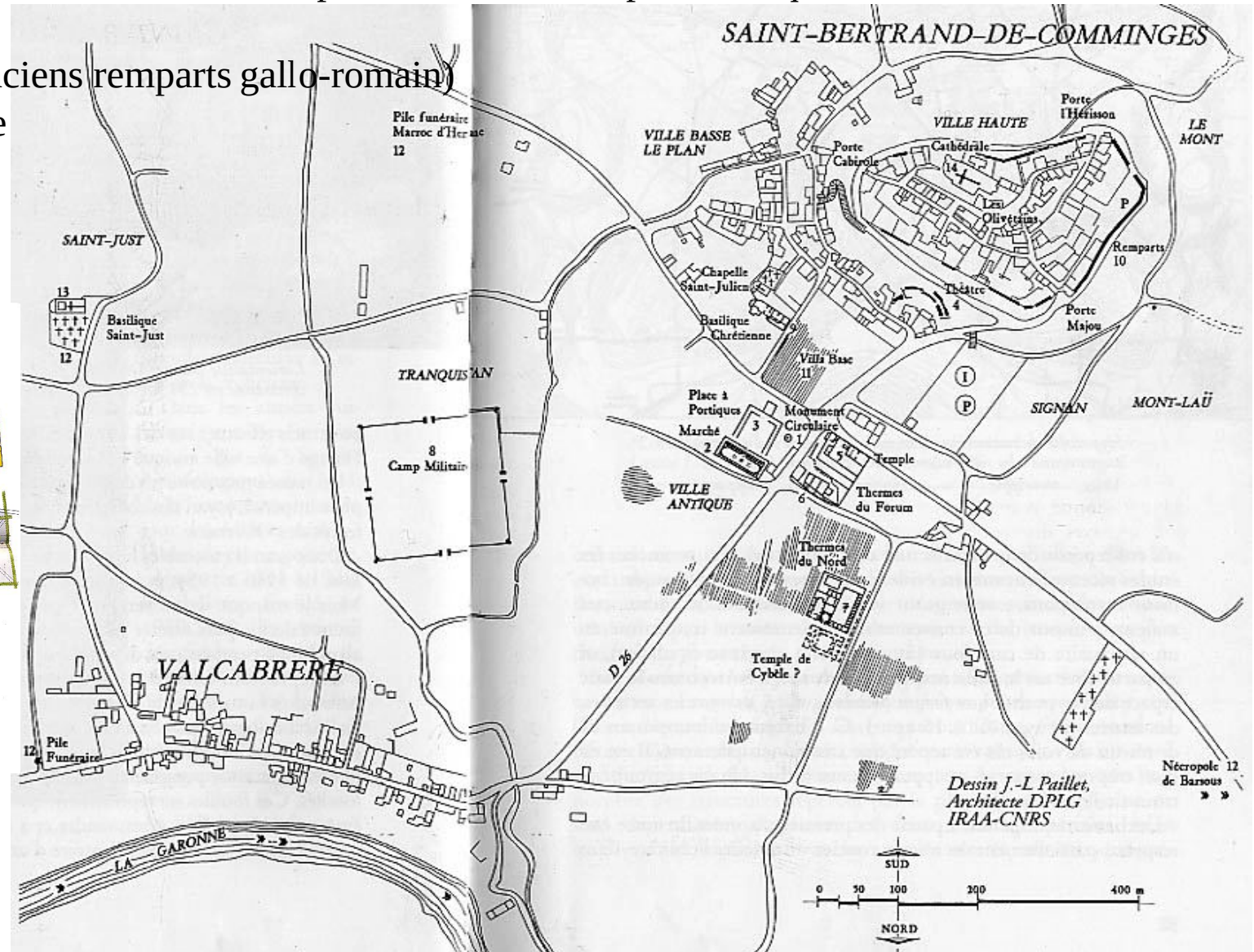
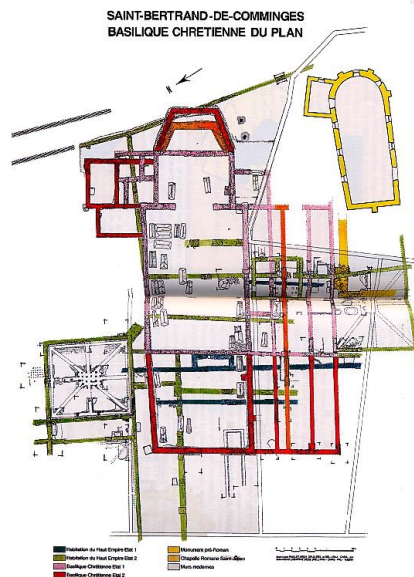
AVAP de Saint-Bertrand-de-Comminges - Valcabrère

- Patrimoine archéologique : ruines antiques

ville basse (thermes du Nord, temple, thermes du temple, basilique romaine, théâtre antique)

ville haute (anciens remparts gallo-romain)

camp militaire



AVAP de Saint-Bertrand-de-Comminges - Valcabrère

- Patrimoine architectural :

ancienne cathédrale et cloître

portes de ville

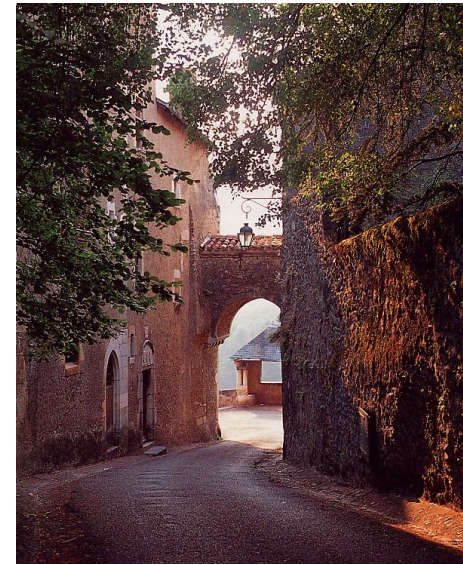
Tourelle

anciens remparts gallo-romain

église St Just de Valcabrère

portail du 13è du cimetière de Valcabrère

tour du Castet Bert

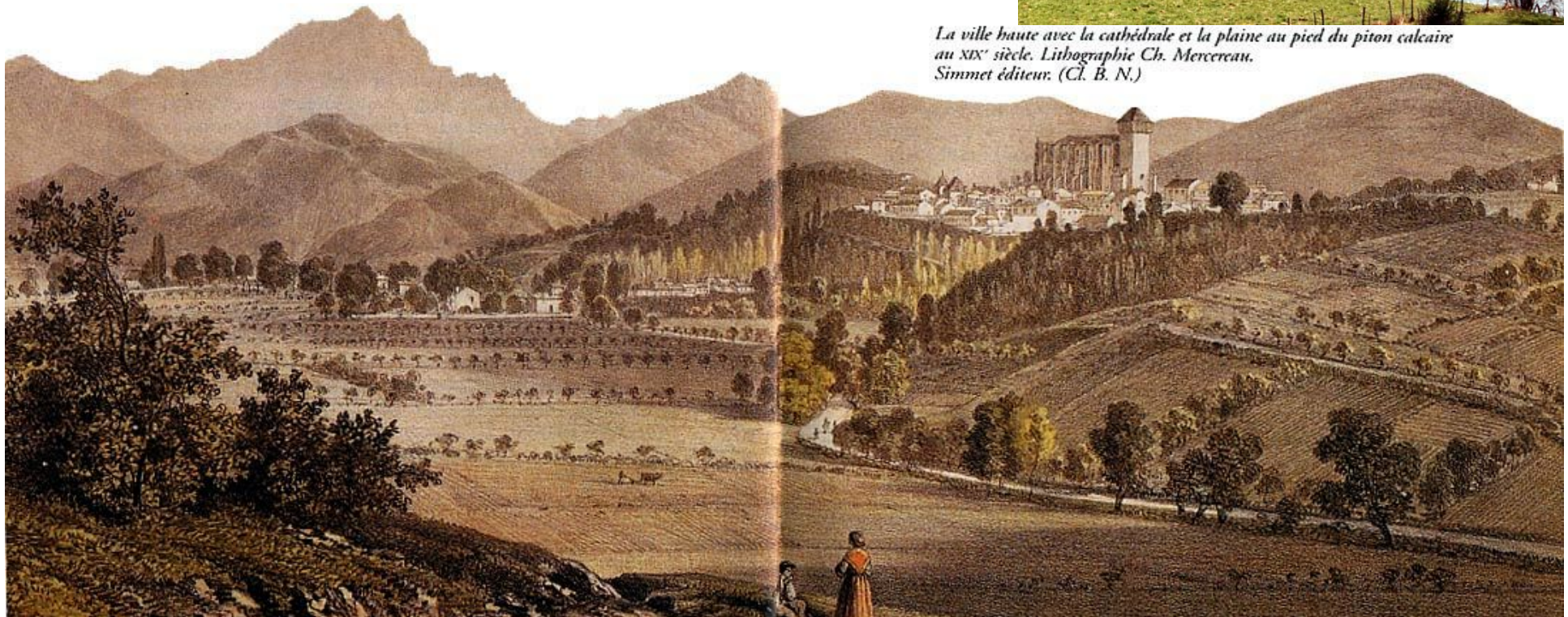


AVAP de Saint-Bertrand-de-Comminges - Valcabrère

- **Patrimoine urbain :**
ensembles villageois
- **Patrimoine paysager (hors AVAP)**
rives de la Garonne
plaine agricole
contreforts boisés



*La ville haute avec la cathédrale et la plaine au pied du piton calcaire
au XIX^e siècle. Lithographie Ch. Mercereau.
Simmet éditeur. (Ct. B. N.)*



2) Un patrimoine préservé

- nombreuses protections :
 - sites inscrits, site classé
 - édifices inscrits, édifices classés
 - ville basse (thermes du Nord, temple, thermes du temple, basilique romaine, théâtre antique)
 - ville haute (anciens remparts gallo-romain)
 - camp militaire
- édifices régulièrement entretenus
- villages habités, maisons restaurées
- villages préservés des extensions pavillonnaires
- paysage agricole, forêts entretenues



3) Un déficit de notoriété et de mise en valeur :

- des monuments à découvrir (remparts de Valcabrère...)
- un site archéologique à expliquer
- des activités d'accueil à développer : restaurants, hôtels, commerces
- des espaces publics à aménager (rues, places, parcs de stationnement)
- des liaisons entre les différents monuments à améliorer



B) DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

LES FAIBLESSES

1) Des possibilités de production d'énergies renouvelables limitées

absence de vent (éoliennes)

sensibilité du paysage et des ensembles urbains (panneaux photovoltaïques)

géothermie / biomasse



2) Des liaisons douces insuffisantes

cheminement piéton
piste cyclable
bords de Garonne
accès aux personnes à
mobilité réduite



3) Des espaces publics à améliorer

(rues, places, parcs de stationnement)

trop de surfaces imperméables (enrobé)

trop peu d'arbres sur parc de stationnement

rues revêtues d'enrobé

4) Des constructions pavillonnaires à améliorer en terme d'économie d'énergie

isolation thermique

5) Des ensembles pavillonnaires à densifier

lotissement à Valcabrère



B) DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

LES ATOUTS

1) Un bâti traditionnel économe en énergie

Implantation
Orientation
Volumétrie
Matériaux
suivant le type de la
ferme commingeoise



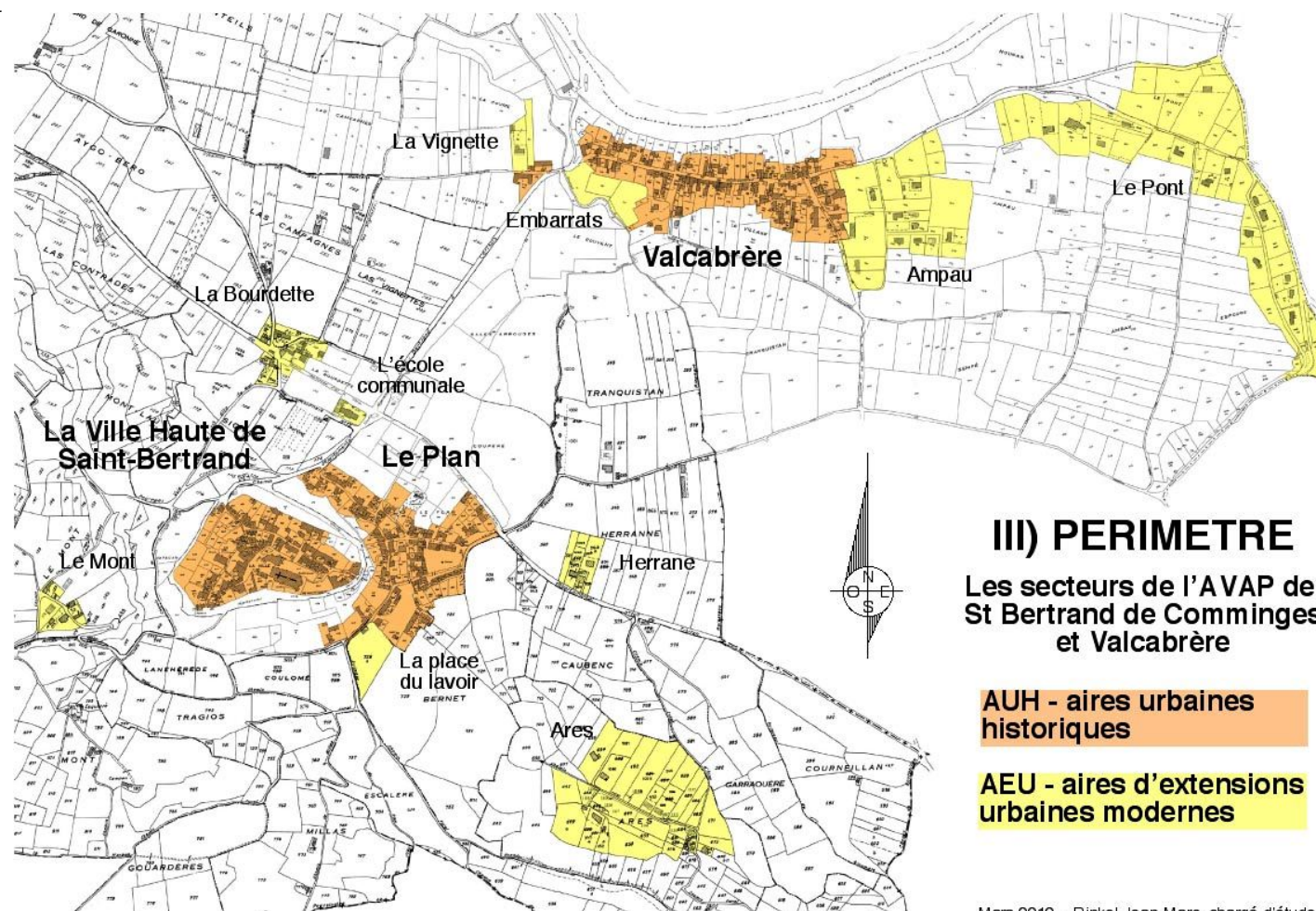
2) Un équilibre surface bâtie/jardin

3) Un espace naturel préservé

site classé : ensemble formé par le site de St-Bertrand et de Valcabrère (avec exclusion des zones urbaines). Arrêté de classement du 29 mars 2010

4) des extensions maîtrisées

cf POS/PLU



OBJECTIFS DE L'AVAP DE SAINT-BERTRAND DE COMMINGES-VALCABRERE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1) CONNAÎTRE - COMPRENDRE - FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE DANS SES DIFFÉRENTES DIMENSIONS

- architecture (bâtiments)
 - urbain (ensembles bâtis, rues, places)
 - paysager (rapport paysage/ensembles bâtis, constructions isolées)
- inventaires, études spécifiques pour chacun de ces éléments

2) PRÉSERVER CE PATRIMOINE

- éviter la disparition ou sa dénaturation
- réglementation - prescriptions - conseils

3) FAVORISER LA MISE EN VALEUR, L'AMÉNAGEMENT, L'ÉVOLUTION

- en recherchant les solutions adaptées
- en intégrant les objectifs de développement durable

4) UTILISER CE PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN, PAYSAGER COMME SUPPORT D'UNE ACTIVITE ECONOMIQUE

- réhabilitation du bâti
- activité touristique
- accueil

5) AMELIORER LES ESPACES PUBLICS

6) DEVELOPPER LES LIAISONS DOUCES

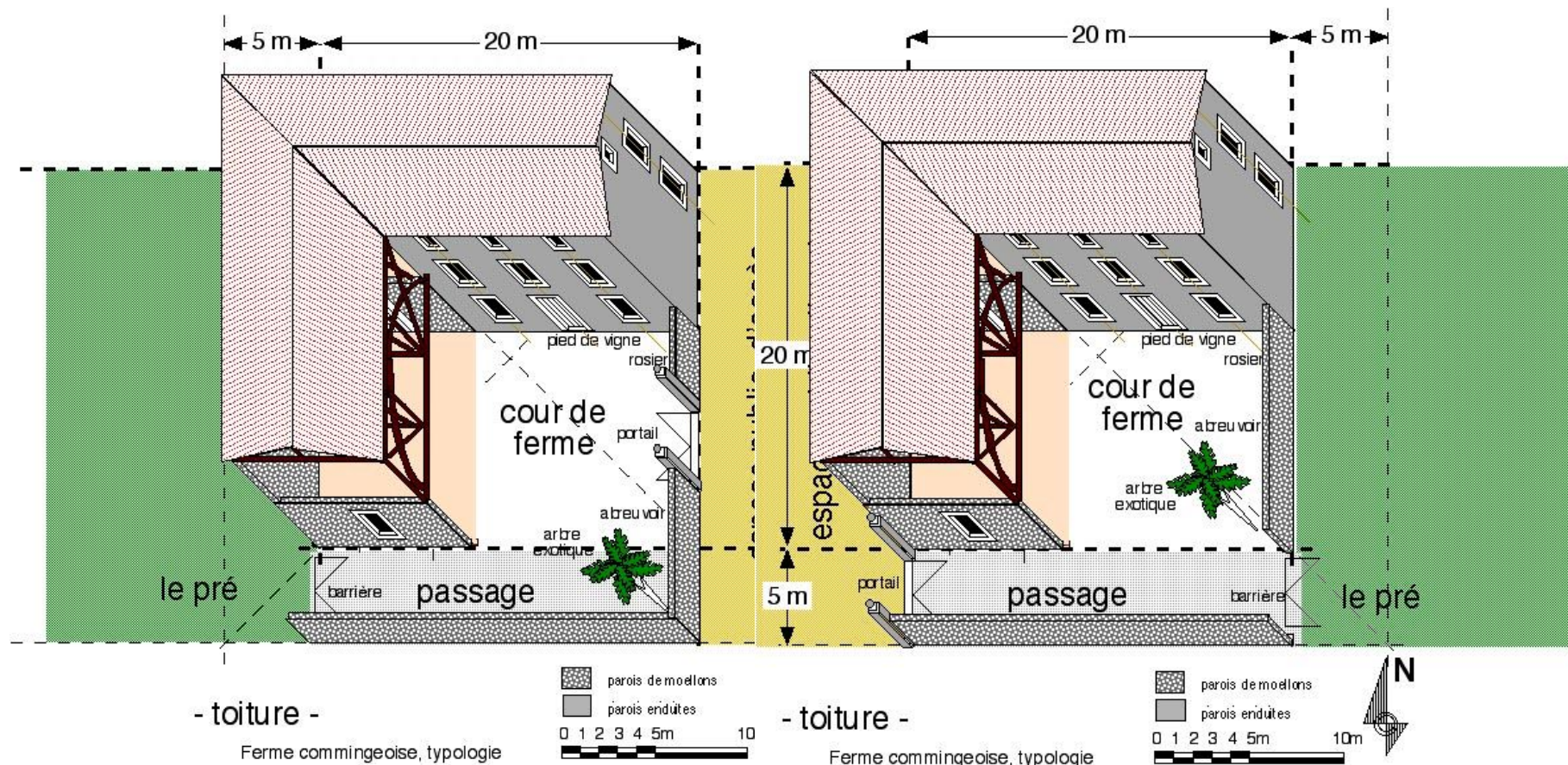
1) CONNAÎTRE - COMPRENDRE - FAIRE CONNAÎTRE

- **Rendre lisible l'histoire et l'évolution du site dans toutes ses composantes en s'appuyant sur les traces visibles.**
- **Recenser, inventorier le patrimoine y compris le "petit patrimoine".**
- Etudier la ferme commingeoise, élément de base de l'architecture
 - mettre en évidence ses qualités propres
 - en terme d'architecture
 - d'urbanisme : constitution des tissus villageois
 - et de développement durable : orientation, implantation, percements des façades, emploi des matériaux...



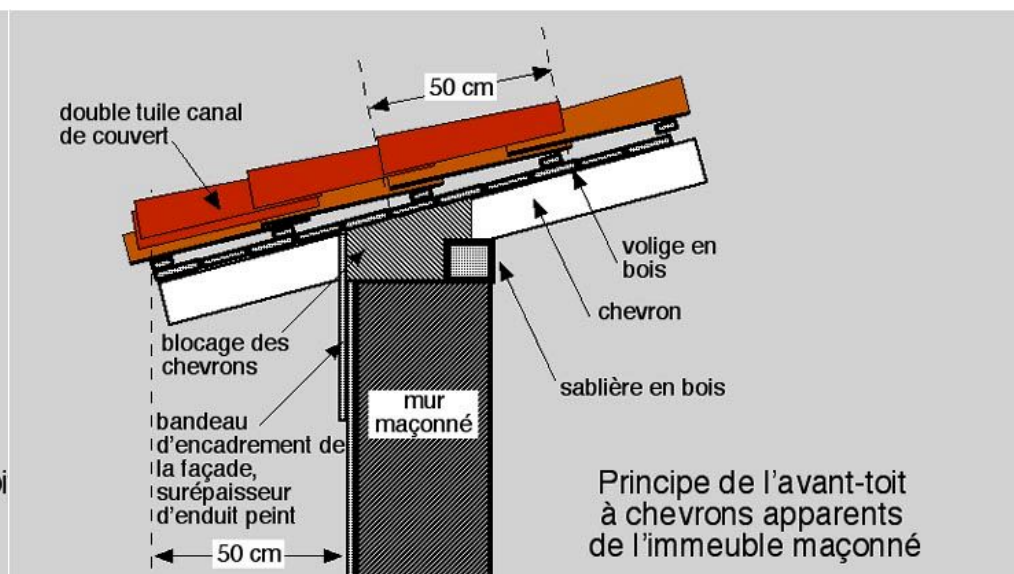
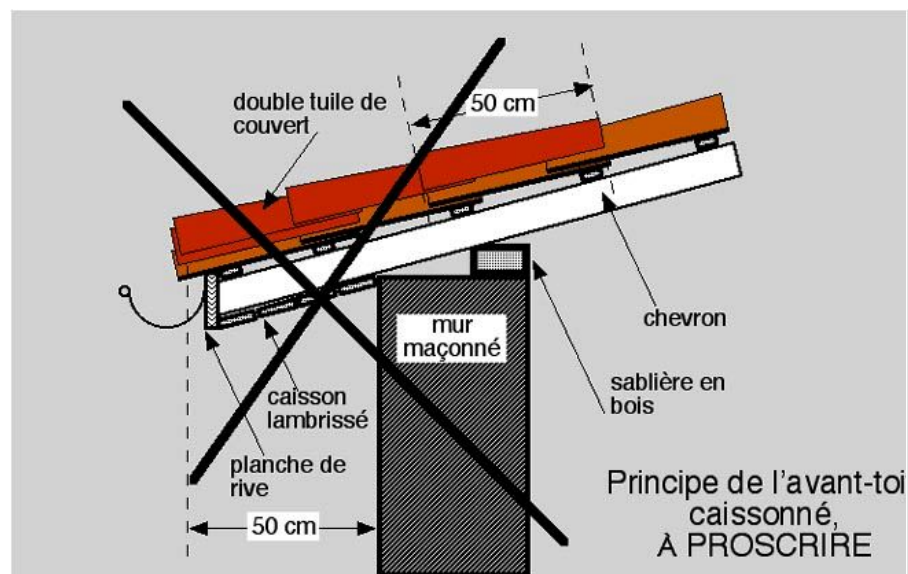
AVAP de Saint-Bertrand-de-Comminges - Valcabrère

- **Mettre en évidence les qualités des ensembles**
 - silhouettes urbaines
 - inscription dans le site
 - rapport entre ensemble bâti et paysage naturel
- **Utiliser les enquêtes publiques pour mieux faire connaître le patrimoine aux habitants**



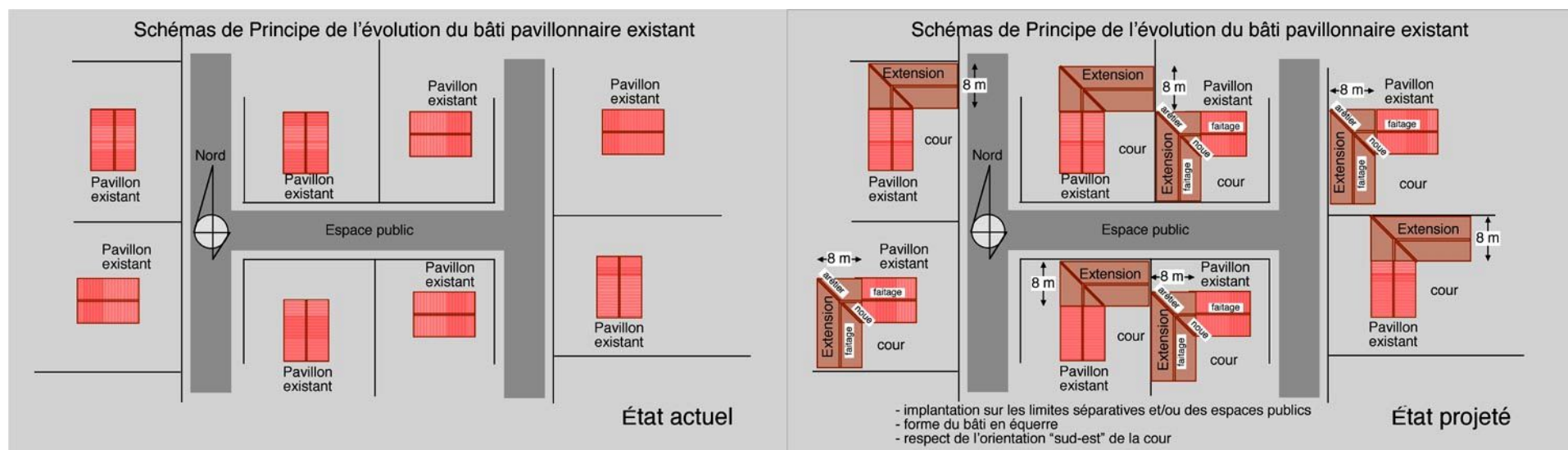
2) PRESERVER

- Eviter les démolitions du patrimoine architectural.
- Eviter la dénaturation du patrimoine par des interventions inadaptées susceptibles de remettre en cause ses qualités y compris en terme de développement durable (suppression de volets / d'enduit / création d'ouvertures / matériaux inadaptés ...)
- Respecter la typologie de la ferme commingeoise.
- Préserver les matériaux traditionnels et les savoir-faire correspondants.
- Préserver les paysages urbains.
- Préserver les points de vue emblématiques.
- Préserver les arbres remarquables.



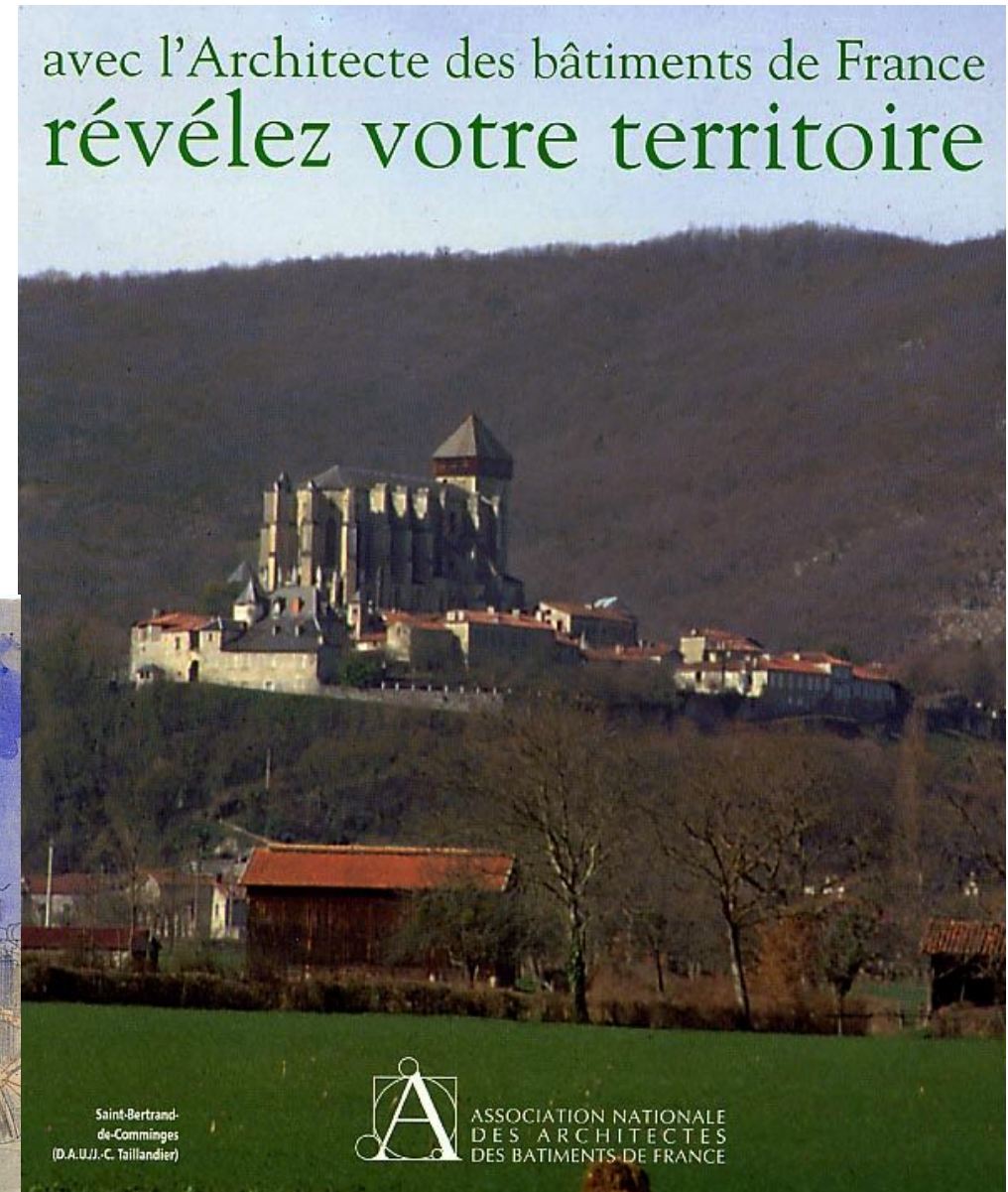
3) FAVORISER LA MISE EN VALEUR, L'AMENAGEMENT, L'EVOLUTION

- Proposer des solutions architecturales adaptées au bâti traditionnel en prenant en compte les besoins contemporains.
- Rechercher des solutions.
- Favoriser l'émergence d'une architecture contemporaine de qualité.
- Permettre la mise en œuvre de solutions techniques contemporaines pour la production et les économies d'énergie sur le bâti existant.
- Favoriser la densification des extensions pavillonnaires.
- Favoriser les espaces publics.
- Favoriser les déplacements doux.



4) LE PATRIMOINE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

- Utiliser les ressources locales
en terme de matériaux
(tuiles canal, bois)
et d'entreprises
- Améliorer la présentation de l'activité
commerciale et son attractivité.
- Utiliser les documents de l'AVAP
comme support de publication de
documents à l'usage du public.



AVAP

Etude complète disponible sur <http://jeanmarc.rinkel.free.fr>

Présentation générale du site	Géographie et paysage
-------------------------------------	-----------------------

Le site géographique

Sommaire



Le site géographique

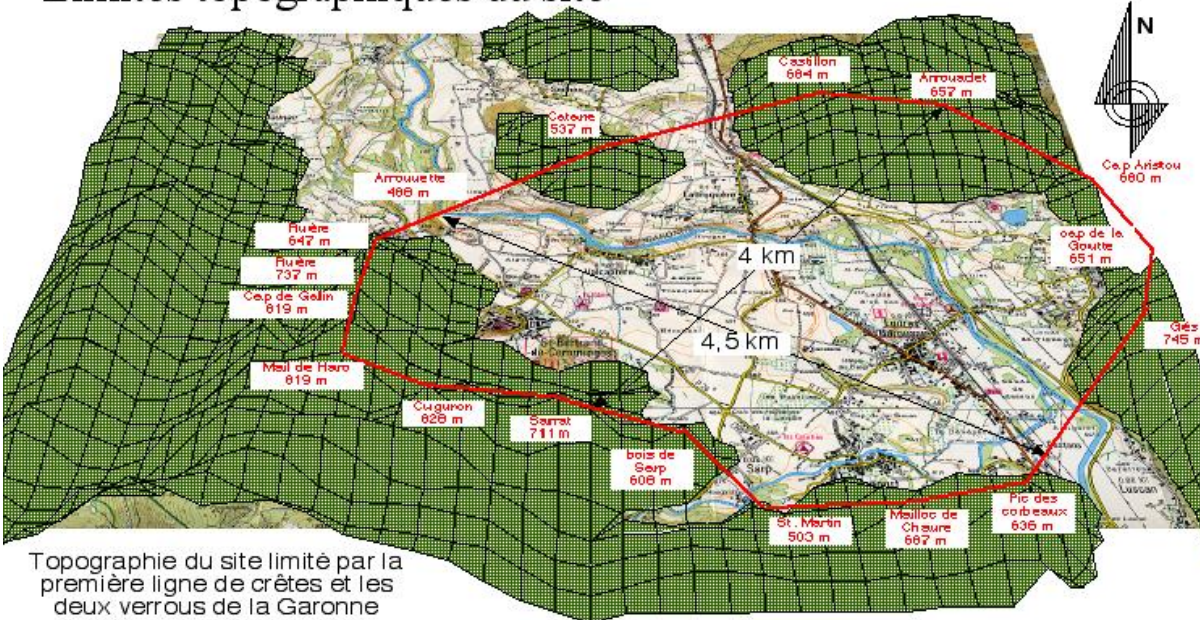
• Présentation sommaire

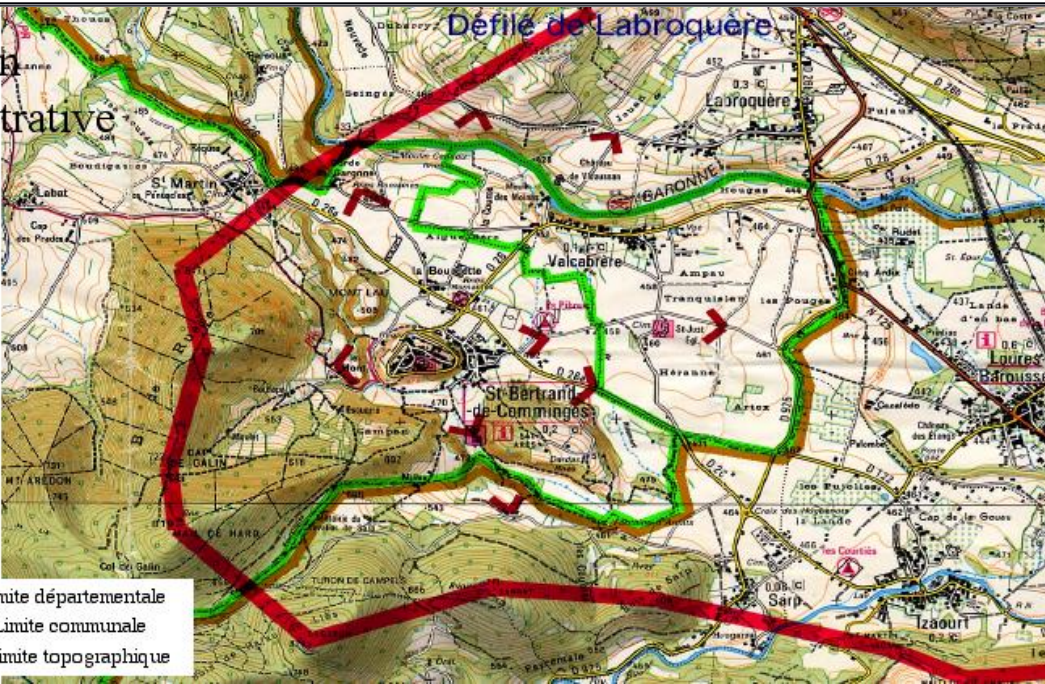
- Au centre des Pyrénées, le site commande une des principales traversées naturelles vers l'Espagne, en limite des provinces d'Aragon et de Catalogne.
- En piémont pyrénéen, le site se présente comme l'élargissement d'une vallée glaciaire (2,5km) comprise entre 2 verrous (étranglements) de la Garonne distants d'environ 5kms (Luscan et St-Martin).
- Le cours de la Garonne, encaissé (altitude moyenne 440m), borde la vallée au Nord et à l'Ouest. Il met en relief un plateau bocager (altitude moyenne 460m), duquel émergent les monts, comme "des îles boisées".
- Partagées entre 2 départements, sept villages regroupent une population totale de moins de 2000 habitants.
- Au titre de la protection des sites naturels, l'ensemble de la vallée glaciaire est classé ou inscrit.

• Limite topographique du site

- 2 lignes de crête boisées, de part et d'autre de la Garonne, limitent le site au plan visuel.
- Au sud, la ligne de crêtes, du sommet de l'Arouquette au Pic des corbeaux, s'établit à des altitudes comprises entre 500 et 820m.
- Au Nord, la ligne de crêtes, du sommet Catarre au sommet Gés, s'établit à des altitudes comprises entre 540 et 745m.

- Les communes de St-Bertrand et de Valcabrière occupent la partie Ouest du site sur la rive droite de la Garonne

générale du site	
<p>Le site géographique</p> <p>Sommaire</p> <p>↑</p>	<p>Limites topographiques du site</p>  <p>Topographie du site limitée par la première ligne de crêtes et les deux verrous de la Garonne</p>
Présentation générale du site	Géographie et paysage

<p>Le site géographique</p> <p>Sommaire</p> 	<p>Situation administrative</p>  <p>  Limite départementale  Limite communale  Limite topographique </p>
<p>Présentation générale du site</p>	<p>Géographie et paysage</p>

<p>Perception du paysage</p> <p>Sommaire</p> <p>↑</p>	<h2>Perception du paysage</h2> <p>■ Rayonnement du monument et focalisation du paysage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualifié de Mont-Saint-Michel des terres. La cathédrale Sainte-Marie, sur son éminence, rayonne. Le monument est le point focal du site et de son paysage. • Dès lors, le paysage apparaît comme un écrin de mise en valeur du monument. • Dominé ou dominant, le point focal persiste et se joue des distances. <p>Vue rapprochée, (nord), 500m</p>   <p>Vue lointaine à partir de Labroquère (nord), 1500m</p> 
<p>Présentation générale du site</p>	<p>Géographie et paysage</p>

Perception
du
paysage

Sommaire



■ Permanence dans la perception du site

- Les documents iconographiques produits au cours des temps rendent compte des permanences de la perception et de l'approche du site
 - Au vu des documents disponibles, la permanence des points de vue est immédiatement remarquable. Elle est l'indication d'un rayonnement exceptionnel qui appartient au patrimoine paysager dudit
 - La stabilité du sujet représenté est également remarquable. Elle témoigne d'une ancienne démarche de préservation du patrimoine architectural et urbain



Carte postale
vue du Mont (sud-ouest) parfaitement réaliste



Peinture du XVIIème siècle
vue du Mont (sud-ouest) parfaitement réaliste

Présentation
générale
du site

Géographie et paysage

Perception
du
paysage

Sommaire

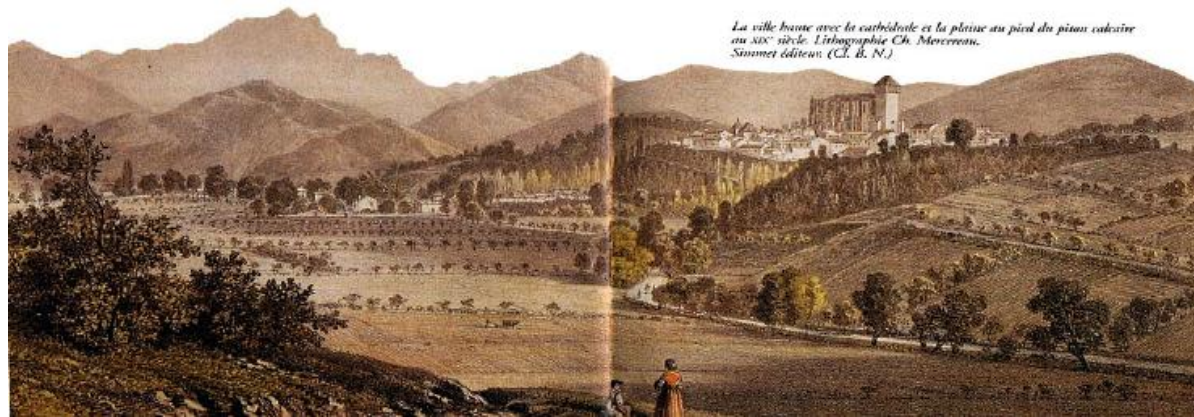


Présentation
générale
du site

■ Modifications du paysage et des limites du site

- Les vues anciennes témoignent des modifications paysagères et des limites du site
 - Au XIX^{ème} siècle, une grande partie des reliefs boisés qui enserrent aujourd'hui le site, sont cultivés. Certains points de vue, parfaitement accessibles à cette époque, n'existent plus.
 - Le point de vue du passé peut être restauré comme limite de perception du site

Lithographie du XIX^{ème} siècle, vue de la tour de l'Anouquette (nord-ouest)



Géographie et paysage

Perception
du
paysage

Sommaire



■ L'ouverture et la fermeture du paysage

- La topographie, le couvert de végétation et l'agriculture ferment ou ouvrent la perception visuelle du paysage.



Aux échelles rapprochées comme lointaines ; exemples de l'impact, au moins saisonnier, de l'agriculture dans l'ouverture et la fermeture du paysage

n
générale
du site

Perception
du
paysage

Sommaire



■ Subjectivité des perceptions paysagères

- La perception paysagère est culturelle, elle reflète un sentiment, une époque, l'idée d'un site.
Les points de vue peuvent être imaginaires ou immatériels.



Carte postale, vue aérienne oblique



Gravure du XIXème, dramatisation romantique

Présentatio
n

Géographie et paysage

générale du site	
Perception du paysage Sommaire 	<div data-bbox="465 331 1008 384"> <h2>■ La silhouette historique</h2> </div> <div data-bbox="526 395 1904 608"> <ul style="list-style-type: none"> • L'axe de représentation privilégié du site se trouve dans la direction Est. • Jusqu'à la fin du XVIIIème siècle il correspondait à l'unique voie d'accès à la Ville Haute de St-Bertrand qui traversait le faubourg du Plan. • Au XIXème siècle le site est représenté sur 3 plans : un paysage naturel, dominant, lointain, le monument et son enceinte symbole de pouvoir, le paysage véritablement habité par chacun au premier plan à hauteur d'homme. • St-Bertrand était alors un lieu de pèlerinage religieux très fréquenté. </div> <div data-bbox="432 627 1144 1050">  </div> <div data-bbox="510 1059 1066 1093"> <p>FIG. 4. RESTES D'UNE PORTE DU VILLAGE DE SAINT-BERTRAND DE COMMINES ET L'ÉGLISE, 3 mai 1822, feuille n° 30, album Q2.</p> </div> <div data-bbox="638 1110 1075 1141"> <p>Dessin de John Claude Nattes 1822 (est)</p> </div> <div data-bbox="1151 622 1904 1011">  </div> <div data-bbox="1276 1026 1756 1046"> <p>VUE DE S^t BERTRAND Prise du Cimetière de Valcabrère</p> </div> <div data-bbox="1444 1067 1904 1099"> <p>Dessin extrait de 1^{er} "Essai historique et pittoresque sur St-Bertrand-de-Comminges", de J.P. Monin - Toulouse, 1852.</p> </div> <div data-bbox="1361 1107 1709 1137"> <p>Dessin de J.P. Monin, 1852 (est)</p> </div>
Présentation générale	Géographie et paysage

du site	
<p>Perception du paysage</p> <p>Sommaire</p> <p>↑</p>	<div data-bbox="427 252 1064 954" data-label="Image"> </div> <div data-bbox="465 962 1064 1082" data-label="Caption"> <p>Vue de Saint-Bertrand-de-Comminges depuis Valcabrière. Huile sur toile, collection particulière. Reproduction du catalogue de l'exposition consacrée à ARixens par le Musée de Saint-Gaudens en 1993</p> </div> <div data-bbox="1070 268 1561 316" data-label="Section-Header"> <h2>La silhouette culturelle</h2> </div> <div data-bbox="1084 331 1917 699" data-label="List-Group"> <ul style="list-style-type: none"> • L'axe de représentation historique est mis au service d'une représentation artistique du paysage. <ul style="list-style-type: none"> • À la fin du XIXème siècle, le point de vue adopté met en relief la campagne environnant le site. Les vestiges archéologiques (Saint-Just de Valcabrière, monument funéraire de Hérranne, aujourd'hui disparut) apparaissent comme premier plan. • Le peintre Jean-André Rixens (1846-1925), fortement impliqué dans la vie artistique française de son époque nous montre par sa manière éclectique « comment sa peinture fût académique au travers des reconstitutions archéologiques et impressionniste dans les paysages qu'il réalise » Christian Mange. </div> <div data-bbox="1084 715 1384 778" data-label="Caption"> <p>Gravure du XVIIIème siècle, Musée de Luchon</p> </div> <div data-bbox="1196 715 1917 1096" data-label="Image"> </div>

Présentation générale	Géographie et paysage
--------------------------	-----------------------

du site	
<p>Perception du paysage</p> <p>Sommaire</p> <p>↑</p>	<div data-bbox="427 252 976 651">  </div> <div data-bbox="477 687 931 715"> <p>Photographie, Services du Conseil Général</p> </div> <div data-bbox="427 754 1473 1038">  </div> <div data-bbox="640 1046 1263 1074"> <p>Photographie ordinaire, sans effet de profondeur de champ</p> </div> <div data-bbox="981 268 1456 316"> <h2>La silhouette moderne</h2> </div> <div data-bbox="994 331 1917 635"> <ul style="list-style-type: none"> • L'axe de représentation moderne est identique à l'axe historique. • Toutefois le point de vue photographique est plus éloigné, les effets de « zoom » sont systématiques, les faubourgs du plan s'effacent au bénéfice du second monument majeur du site l'église Saint-Just de Valcabrère. • Le point de vue adopté superpose les monuments. Il montre la richesse culturelle du site et il est destiné à favoriser la fréquentation touristique. Correspondant au croisement de chemins ruraux, le point de vue aurait été un lieu de marché et d'échanges à l'époque médiévale (D. Henry). • La silhouette moderne privilégie un paysage naturel habité par l'histoire. </div> <div data-bbox="1496 639 1917 1038">  </div> <div data-bbox="1485 1046 1881 1074"> <p>Photographie, guide touristique (est)</p> </div>

<p>Présentation générale du site</p>	<h2>Géographie et paysage</h2>
--	--------------------------------

Perception
du
paysage

Sommaire



■ Les silhouettes oubliées à redécouvrir

- Au sud et au sud-ouest, le site est perçu à partir de chemins forestiers qui furent autrefois des chemins agricoles. Depuis la seconde guerre mondiale, plusieurs hameaux (Bouzapé, Esquerre) ne sont plus habités. Les prairies se réduisent en éclaircies puis disparaissent au profit de la broussaille.
- Le sentier de petite randonnée (PR) aménagé, en limite de l'espace forestier, depuis les hameaux de Labat et de Saint-Martin, marque une limite de perception du site.
- Au sud-est, le site est perçu à partir des prairies agricoles qui viennent directement au contact de l'éminence de la Ville Haute. Le paysage est alors habité par l'animal d'élevage.



Prairies de la fontaine d'Audats (sud-est)



Chemin forestier de Sarp

Présentatio
n
générale
du site

Géographie et paysage

Perception
du
paysage

Sommaire



■ Covisibilité du site et du monument

- Le site se développe à l'Est des communes de St-Bertrand et de Valcabrère.
- Depuis la Ville Haute de St-Bertrand, le plateau donne l'impression de s'étendre jusqu'au pied des reliefs. En réalité, il estompé le sillon de la Garonne et les villages voisins, Barbazan, Loures-Barousse, Izaourt, implantés dans le cours inférieur.
- A l'exception du sillon de la Garonne et des villages qui y sont implantés, le site et le monument sont totalement en covisibilité

Vue du plateau bocager
depuis rempart de la Ville
Haute



présentatio
n
générale
du site

Géographie et paysage

■ Les principales atteintes portées à la perception du site

Perception
du
paysage



Les volumes importants des installations agricoles récentes

Sommaire



Saint-Just de
Valcabrière



La porte Sud du Site, en direction de la Barousse, les espaces de circulation et les bâtiments industriels de la zone artisanale du village de Sarp (Hautes-Pyrénées)

Présentation
générale
du site

Historique antique et médiéval

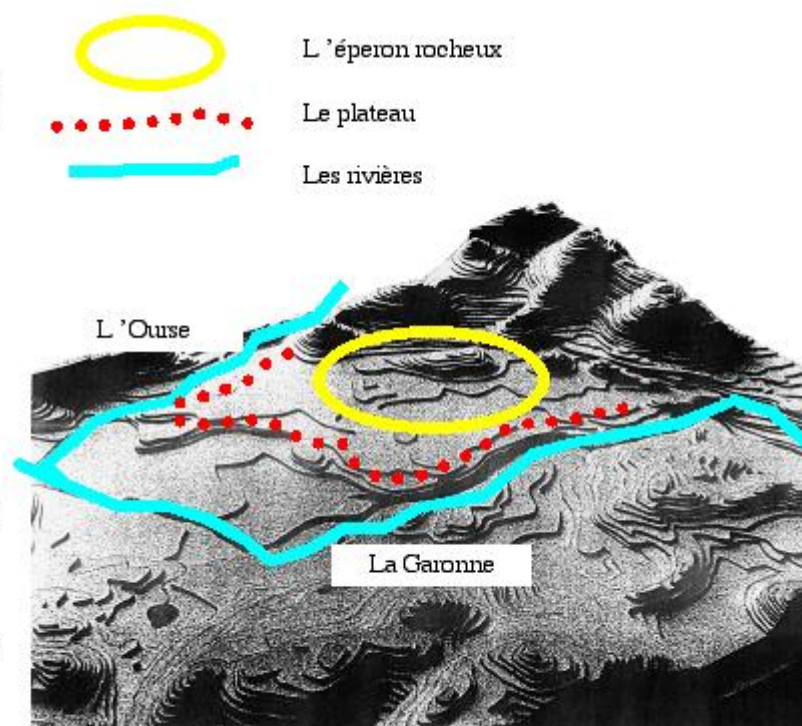
Le gisement
archéologique
antique

Sommaire



■ Position stratégique

- Le site de St-Bertrand et de Valcabrière bénéficie d'une position naturellement défensive : Adossé aux premiers hauts reliefs pyrénéens, il est constitué par un vaste plateau glaciaire protégé par le fossé formé par la boucle de la Garonne. En avant poste, le bourg de Valcabrière domine le sillon du fleuve d'une trentaine de mètres environ. En retrait, établie sur un éperon rocheux, la Ville Haute de St-Bertrand domine l'ensemble du plateau d'une cinquantaine de mètres environ.
- Bordé par la Garonne et l'Ouse, à l'endroit où sa plaine se referme brusquement pour pénétrer en profondeur la chaîne montagneuse, le site contrôle un des axes naturels de communication majeurs de la traversée des Pyrénées centrales.
- Probablement choisi, à l'époque romaine, pour sa position stratégique, le site allait être densément occupé par plusieurs milliers d'habitants. Déclinant pendant la période du haut moyen-âge, il n'en reste pas moins la capitale du Comminges.



Maquette du site A. Legendre, J.M. Le Moing
CAUE de Haute Garonne

Présentation
générale
du site

Historique antique et médiéval

Le gisement
archéologique
antique

Sommaire



■ Importance nationale du site archéologique

- Révélation du site archéologique par Alexandre Du Mege, au début du XIX^{ème}.
- Étudié depuis plus d'un siècle, Lugdunum des Convènes est l'un des 10 plus importants sites archéologiques de France. Pour une grande partie, encore enfouie et inexplorée, la ville antique offrira des sujets de recherche pour plusieurs générations de chercheurs.
- Les dernières études archéologiques (Nouvelles données sur l'urbanisme de Lugdunum des Convènes. 1992, Jean-Louis Paillet, Catherine Petit, Aquitania, tome X) s'appuient sur une campagne de relevés photogramétriques. Elles aboutissent à l'inventaire topographique d'une centaine de structures.
- Le patrimoine antique est constitué de vestiges d'édifices publics (forum, temple, thermes, théâtre, marché couvert, camp militaire, etc...), d'édifices privés (grandes villas et quartiers d'habitat) mais aussi d'éléments structurants tels que, voies de communication, canalisations hydrauliques (aqueduc, port) etc... Les vestiges s'étendent sur une surface considérable, sans limite apparente.
- Chacun s'accorde sur le potentiel de mise en valeur et de développement touristique que recèle le patrimoine antique ainsi que sur l'importance des enjeux paysagers, urbains et architecturaux induits.



Présentation
générale
du site

Historique antique et médiéval

Le gisement
archéologique
antique

Sommaire



■ Rapide Historique de la ville antique

- La ville romaine de Lugdunum aurait été fondée par Pompée en 72 av.J.-C.
- Mention de la ville est faite par Strabon, géographe grec (58 av. J.-C. - 25 apr. J.-C.)
- Sous les règnes d'Auguste (27 av. J.-C. - 14 apr. J.-C.) puis de Tibère (14 apr. J.-C. - 37 apr. J.-C.), apparaissent les principaux bâtiments publics de la ville (théâtre, temple, thermes du forum puis grand marché)
- Vers 150, le géographe grec Ptolémée signale la ville comme une colonie romaine.
- Sous le règne des Antonins (96-192 apr. J.C.), la cité est probablement à son apogée. Le marché est reconstruit, le temple de Cybèle, 2 ensembles thermaux supplémentaires, un amphithéâtre et des aménagements en bord de Garonne viennent compléter un ensemble urbain qui s'étend sur environ 40 ha. L'alimentation en eau est modifiée par la création de l'aqueduc de Tiran. En limite de la ville est bâti un camp militaire.
- Au IVème siècle, Lugdunum devient civitas Convenarum, capitale des Convènes. La ville se christianise et devient siège épiscopal. La basilique chrétienne du Plan est construite. La Ville Haute est ceinturée par un rempart.
- Au Vème siècle, la cité passe sous la domination des Wisigoths qui s'installent en Aquitaine après avoir pris Rome. La capitale de leur royaume est établie à Toulouse et ils entreprennent la conquête de l'Espagne.
- A partir de la victoire de Clovis sur Alaric à Vouillé en 507. Les Francs succèdent aux Wisigoths.
- En 585, selon un texte de Grégoire de Tours, lors d'une guerre de succession franque, Convuenae est ravagée par Gontran (petit-fils de Clovis : 540-593). la Ville Haute est assiégée, détruite, l'Evêque expulsé et tous ses habitants massacrés. L'agrandissement de la basilique chrétienne de la Ville Basse semble toutefois montrer une continuité dans l'occupation humaine de l'ensemble du site (ville haute et ville basse).

Présentation
générale
du site

Historique antique et médiéval

Le gisement
archéologique
antique

Sommaire



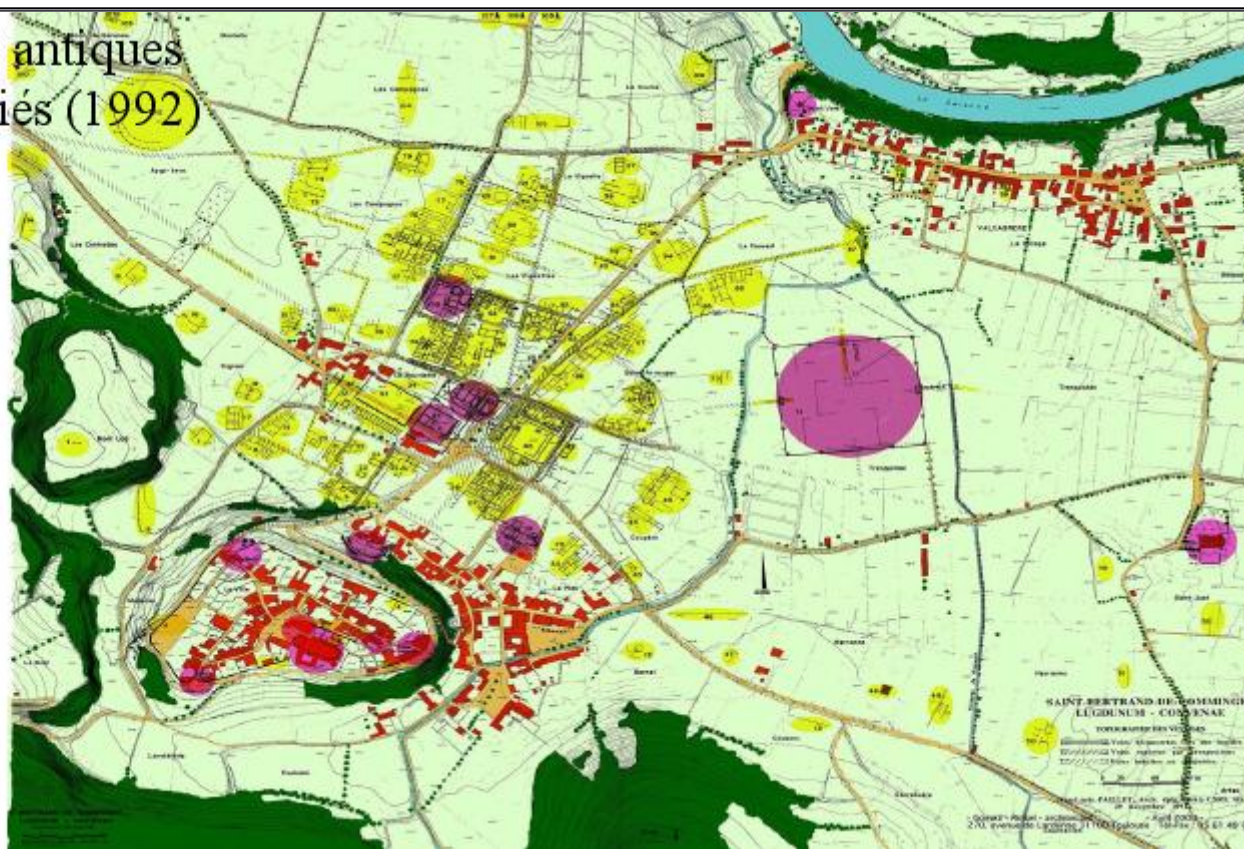
■ Vestiges antiques
inventoriés (1992)



Monument
Historique



Structure
archéologique
inventoriée par
les Services
Régionaux de
l'Archéologie



présentation
générale
du site

Historique antique et médiéval

Le gisement
archéologique
antique

Sommaire

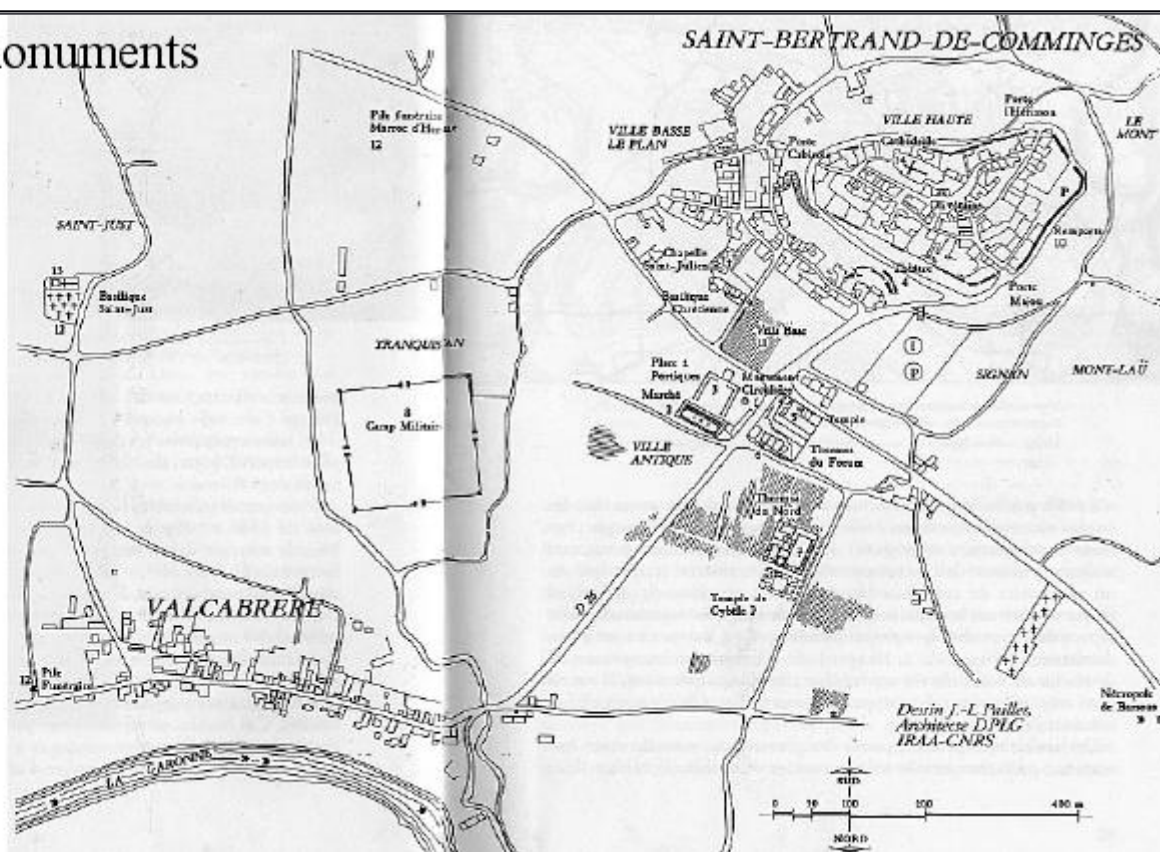


■ Plan des monuments visibles

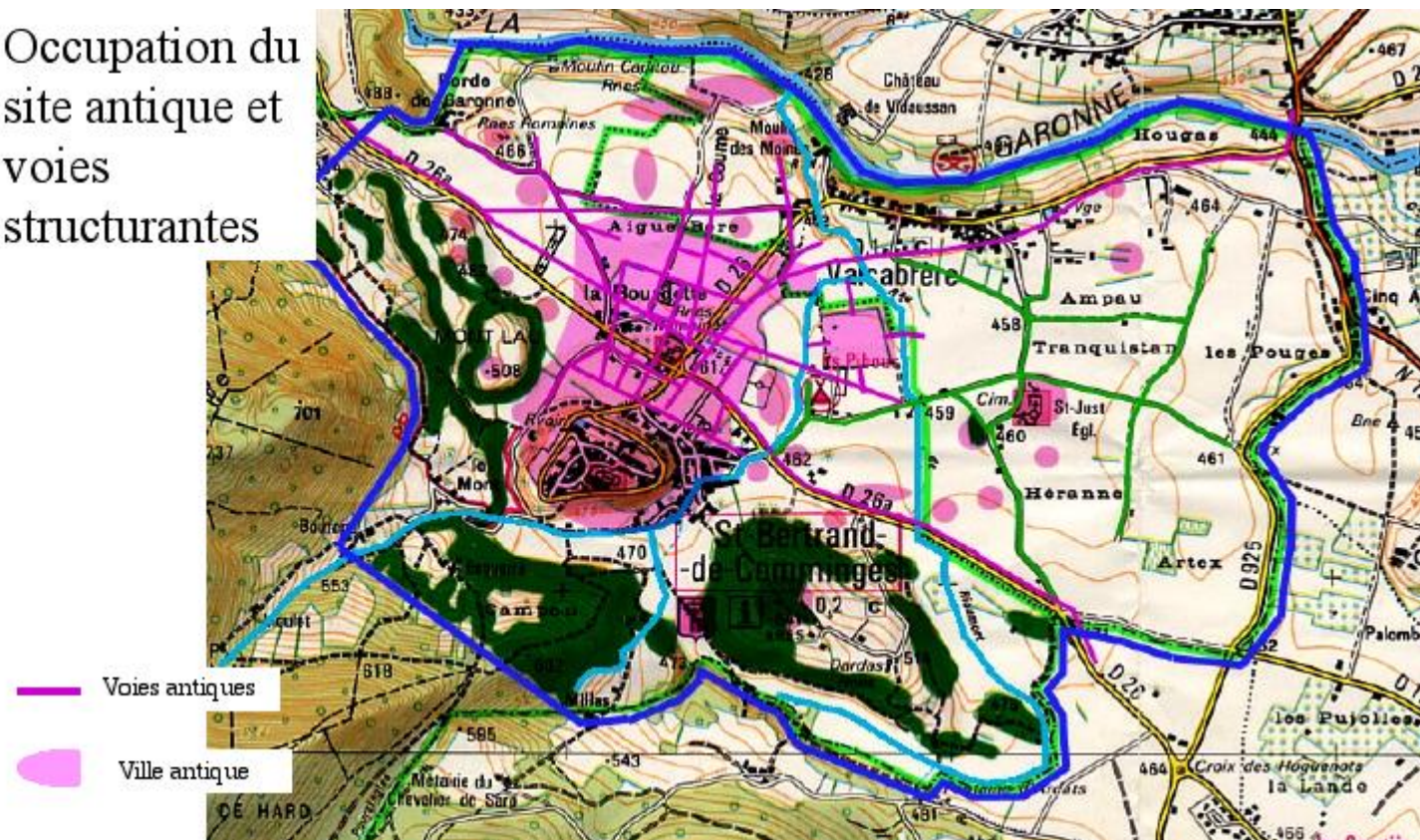
Saint-Bertrand de
Comminges

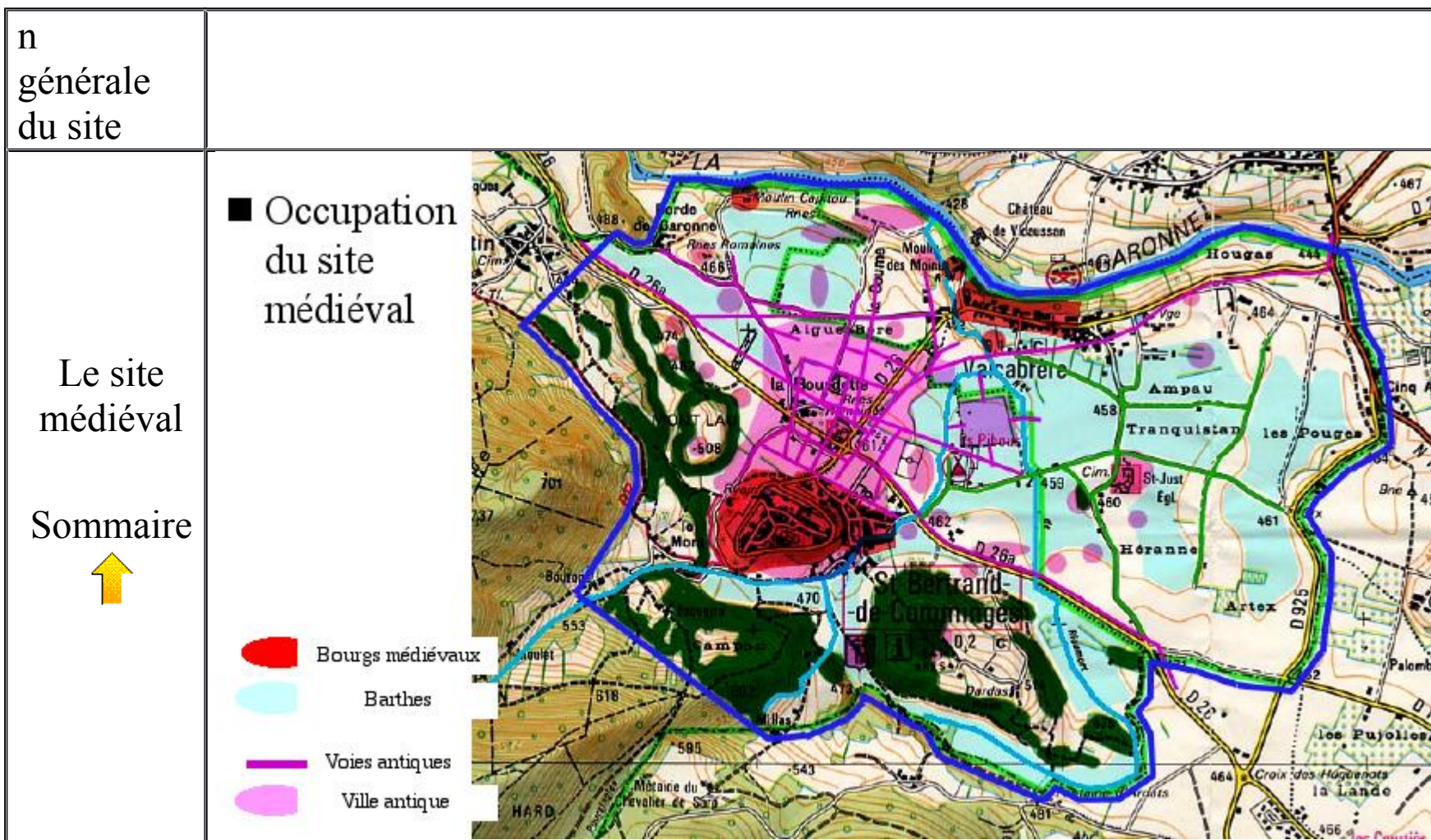
Guides archéologiques
de la France

Collectif de recherche,
éditions Imprimerie
Nationale, Ministère de
la Culture, 1996



■ Occupation du site antique et voies structurantes





Présentation générale du site	Historique antique et médiéval
<div>Le site médiéval</div> <div>Sommaire</div> <div>↑</div>	<div>■ Rapide historique du site médiéval</div> <ul style="list-style-type: none"> • Fin du IV^{ème} siècle ou début du V^{ème}, édification du rempart de la Ville Haute (Service Régional de l'Archéologie) • En 585, selon un texte de Grégoire de Tours, lors d'une guerre de succession franque, Convuenae est ravagée par Gontran (petit-fils de Clovis : 540-593). La Ville Haute est assiégée, détruite, l'Évêque expulsé et tous ses habitants massacrés. L'agrandissement de la basilique chrétienne de la Ville Basse semble toutefois montrer une continuité dans l'occupation humaine de l'ensemble du site (ville haute et ville basse) • Du VI^{ème} au XI^{ème} siècle, les documents historiques concernant le site sont rares. « De l'occupation Sarrasine du VIII^{ème} siècle, des invasions normandes du IX^{ème}, de la mise en place de la société féodale du IX^{ème} et X^{ème} siècle, nous n'avons aucun témoignage » Patrick Mahot, La Cité de St-Bertrand au Moyen-Age, éditions Pyrègraph. • À partir de 1083, la cité religieuse et la place forte de Lugdunum Convénarum sont rétablis par Bertrand de l'Isle-Jourdain qui sera canonisé en 1222 et donnera son nom à la ville. La cathédrale romane primitive, avec son puissant clocher sont édifiés. À cette époque, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière Nord du califat, la « Reconquista » bat son plein. • 1207, chartes des coutumes communales, de l'évêque Adhémar de Castillon • 1305, Bertrand de Got, évêque de St-Bertrand, puis archevêque de Bordeaux, devient premier pape d'Avignon sous le nom de Clément V. Il entreprend l'édification de la Cathédrale "gothique" qui sera achevée en 1352. • 1309, la ville est pillée à la suite d'une série de conflits qui l'oppose au bourg voisin de Valcabrère • 1391, un incendie, d'origine imprécise, ravage le clocher, le palais de l'évêque et toutes les maisons de la colline. • 1419, la Porte Majou brûle et une petite garnison est installée à demeure (1414 à 1445). • 1454, le Comminges est rattaché au domaine de la Couronne de France et Saint-Bertrand perd son statut de capitale du Comté.

Présentation
générale
du site

Historique antique et médiéval

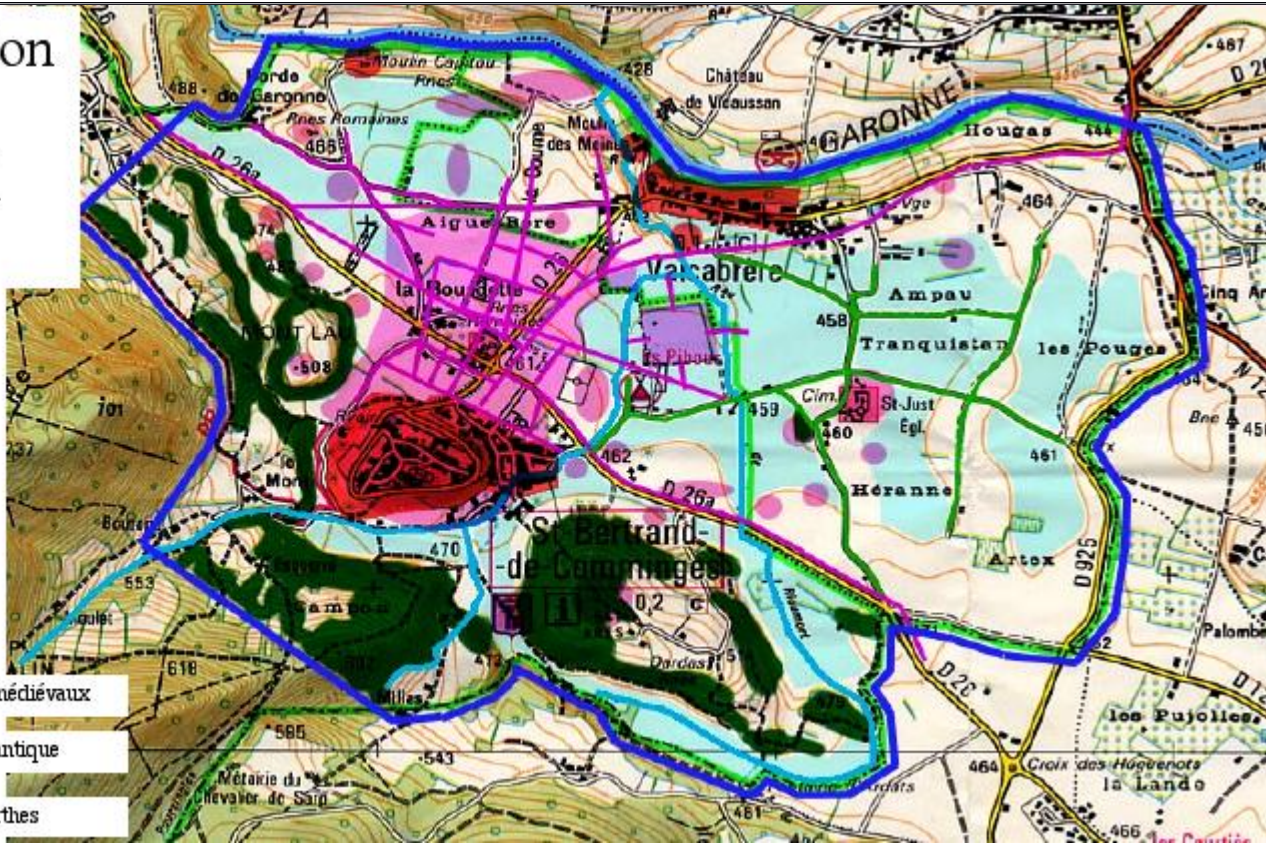
Le site
médiéval

Sommaire



- 1482, Jean d'Armagnac, hostile à la domination royale sur le comté, attaque la ville avec des routiers et des malandrins.
- 1496, la garnison de la ville est renforcée lors du conflit oppose la France à l'Aragon
- 1500, le Seigneur de Caumont, candidat à l'évêché, assiège Saint-Bertrand et ravage la campagne
- 1535-40, Jean de Mauléon, évêque de St-Bertrand, fait réaliser les stalles du chœur de la cathédrale, chef d'œuvre de sculpture sur bois de la Renaissance.
- 1568, 300 soldats écartent Montgomery de la cité.
- 1577, un incendie, ravage le tiers de la ville
- 1586, lors des guerres de religion, la cité est prise et pillée par le baron huguenot de Sus. Par un siège de 43 jours, elle est reprise par l'évêque Urbain de Saint-Gélais. La porte de l'Eynisson est probablement détruite à cette époque. L'Hôpital St-Jacques près de la porte Majou est transféré au Plan.
- 1593-94, la ville tombe aux mains de Corbeyran et d'Adrien d'Aure qui ont groupés autour d'eux des huguenots et des "révolutionnaires" issus des communes voisines. Les incendies et les pillages provoquent la destruction des archives (P. Mahot, la cité de St-Bertrand au Moyen-Age, éditions Pyrégaph)



Présentation générale du site	L'époque moderne
Historique Sommaire 	Occupation du site médiéval (rappel) 

Présentation générale du site	L'époque moderne
Historique Sommaire 	<p>■ Rapide historique du site moderne</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir du XVIIème siècle, « les évêques cessent d'habiter à Saint-Bertrand où la maison épiscopale a peu d'étendue, ils résident au château d'Alan » (Archives Départementales). • Sous l'épiscopat de Donadieu de Griet (1625-1637), les collèges de Saint-Bertrand et de Polignan sont fondés (Jean Rocacher, Saint-Bertrand et Saint-Just de Valcabrère, 1995). Le collège de Saint-Bertrand est établi dans l'ancien palais épiscopal, au Nord de la Cathédrale (actuellement musée des Olivetains). • Sous l'épiscopat de Gilbert de Choiseul (1646-1670), fondation du séminaire diocésain à Saint-Gaudens, reconstruction de la porte Cabirole, reconstruction du château d'Alan. (Louis de Fiancette d'Agos, Vie et Miracles de St-Bertrand) • 1764-17792, Les évêques d'Osmont, Gabriel puis son neveu Eustache, aménagent une voie épiscopale reliant Saint-Gaudens à la Cathédrale de Saint-Bertrand. La nouvelle voie emprunte la plaine de Rivière, traverse Valcabrère et prend la forme d'une montée adoucie jusqu'au sommet pied de la Cathédrale Sainte-Marie. • 1790, départ des prêtres, expulsion du chapitre, de l'évêque, des juges et magistrats, fermetures des écoles gratuites (collèges avec 2 régence), diminution des revenus de l'Hospice. (A.D.H.G.). Saint-Bertrand devient un simple chef lieu de canto du district de Saint-Gaudens. • Sous la Terreur (1791-95), St-Bertrand s'appela Hauteville. Le cloître est pillé, l'étage en encorbellement qui rehaussait les galeries tombe en ruine. En 1801, à l'occasion d'un Concordat signé par le consul Bonaparte et le pape Pie VII pour le rétablissement de la paix religieuse en France, le diocèse de St-Bertrand disparaît au profit de Toulouse, Tarbes et Seo-de-Urgel.

Présentation générale du site	L'époque moderne
Historique Sommaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'en 1809, les habitants de Saint-Bertrand supplièrent la Convention de rattacher leur canton au département des Hautes-Pyrénées. (A.D.H.G.) • 1802, Alexandre Du Mège (1780-1862), jeune antiquaire, se voit confier une mission d'étude sur les antiquités de Saint-Bertrand. Par ses écrits, il révèle la valeur site antique et médiéval. Il fut l'un des fondateurs de la Société Archéologique du Sud de la France en 1831 et rêva de concentrer dans le cloître des Augustins à Toulouse, la totalité des œuvres d'art et des témoignages archéologiques de la région. Il se heurta aux partisans de la conservation « in situ » et ses méthodes parfois douteuses (achats, échanges, dons plus ou plus moins spontanés, fausses reconstitutions) le firent considérer par la population locale comme un spoliateur. (L. Peyruse, Toulouse les délices de l'imitation, 1986) • Au début du siècle, création du Musée Pyrénéen par Victor Cazes, collectionneur et poète commingeois. Le musée aurait pu être installé dans l'ancien collège épiscopal (actuel musée des Olivetains) (R. Gavelle). • 1805, 1816, 1822, les archevêques de Toulouse raniment le jubilé de Saint-Bertrand. La ville, tout au long du XIXème devient un important lieu de pèlerinages populaires. (Jean Rocacher, Saint-Bertrand et Saint-Just de Valcabrère, 1995) • 1832. Le Conseil municipal de St-Bertrand s'adresse en ces termes aux édiles départementaux : " Vous savez Messieurs, que la ville était vivifiée autrefois par un Evêché et un chapitre qui faisait son aisance et sa richesse, cet état de chose ayant cessé depuis la 1ère révolution . Saint-Bertrand n'est plus aujourd'hui qu'un désert... Un grand nombre de ses belles et vastes maisons tombent en ruine... Une bonne quantité de celles qui sont encore debout est sans habitants depuis de longues années, etc..." (1832, Archives Départementales H.G.)

Présentation générale du site	L'époque moderne
Historique Sommaire 	<ul style="list-style-type: none"> • 1840. L'église Saint-Just de Valcabrère et la cathédrale Sainte-Marie de Saint-Bertrand sont inclus par Prosper Mérimée dans la première liste des bâtiments classés de France. • 1861. Achat de l'ancien collège au Nord de la Cathédrale par Bernard de Bainville pour y créer un musée. Puis installation des moines Bénédictins Olivetains, chassés d'Italie, qui restaurent l'édifice en 1866. En 1880, les moines sont expulsés et l'établissement ferme en 1897. (R. Gavelle). • 1887, Saint-Bertrand perd sa fonction de chef-lieu de canton au profit de Barbazan (Archives Départementales H.G.) • 1920-1970 Fouilles de B. Sapène, instituteur du village et archéologue qui anime et valorise le patrimoine antique du site, crée le musée du Comminges dans l'ancienne gendarmerie ainsi que la galerie des Trophées dans l'actuel musée des Olivetains jusqu'alors désaffecté (1831) (R. Gavelle). • 1985. Reprise des fouilles sous l'impulsion de R. Lequément de la DRAC Midi-Pyrénées. • 1989. Adoption d'un POS par les Communes de Saint-Bertrand et Valcabrère • 1998. Décision de lancement de l'étude d'une ZPPAUP sur les 2 communes de St-Bertrand et Valcabrère

Présentation générale du site	L'époque moderne
Modernisation des voies de communication du XVIIIème	<p>■ Le contexte de modernisation des voies de communication au XVIIIème siècle,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualifié de siècle des lumières, le XVIIIème siècle, n'est pas seulement caractérisé par le renouvellement des idées scientifiques, philosophiques, politiques, etc... C'est aussi une époque qui entreprendra la modernisation de l'ensemble des voies de communication du royaume. • Les Parlements du Languedoc et de Gascogne, Toulouse et Pau réalisent un vaste programme de rénovation et de création de voies structurant l'ensemble de leur territoire. L'objectif principal est économique, il veut accélérer et faciliter les échanges : <ul style="list-style-type: none"> • Les distances séparant les principales villes sont raccourcies en rectifiant et en aplanissant le tracé des voies tortueuses et difficiles qui les reliait jusqu'à alors de village en village. Les voies renovées de 1ère catégorie sont droites, elles dévient les villages, empruntent de nouveaux ponts, sont emmenagées en rampe, etc... • Les traversées des villes et villages sont également élargies et rectifiées. Le tissu urbain moyenâgeux qui n'offre que des largeurs réduites aux espaces publics est tranché. Les nouveaux alignements impliquent des démolitions et des reconstructions en retrait. • l'Intendance d'Auch, en charge du territoire environnant St-Bertrand et Valcabrère, impose par Ordonnances les travaux d'élargissement et d'aménagement des voies. L'Ordonnance s'adresse tout à la fois aux propriétaires riverains et à la communes. Les prescriptions à respecter par chacun, sont extrêmement précises. Elles règlent la nature, le programme et le mode de réalisation des travaux d'aménagement, de démolitions, etc.... Elles définissent complètement les modalités de maîtrise d'œuvre, de contrôle et de financement de l'opération.

Sommaire



Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Modernisation
des voies de
communication
du XVIIIème

Sommaire



Voie royale de St-Gaudens à
Lanemezan, 1740-45

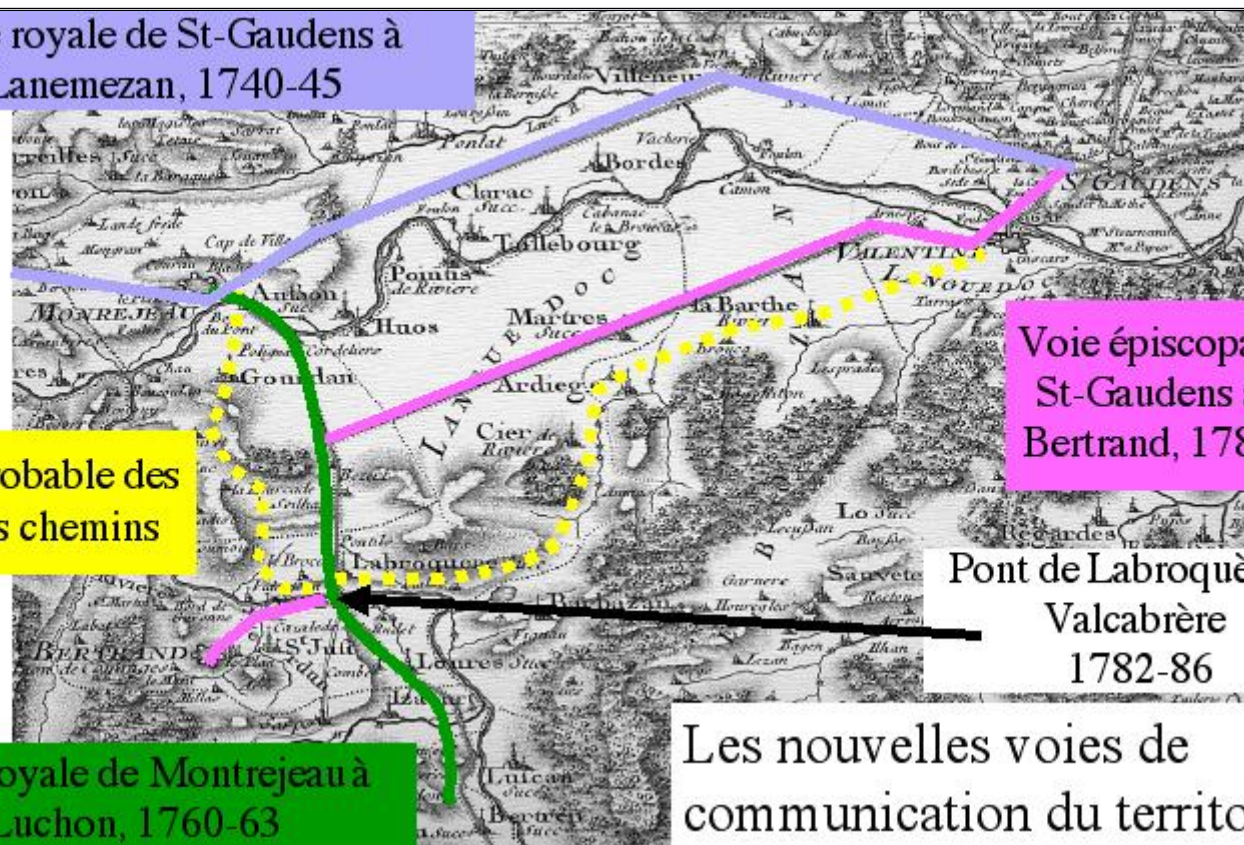
Tracé probable des
anciens chemins

Voie royale de Montrejeau à
Luchon, 1760-63

Voie épiscopale de
St-Gaudens à St-
Bertrand, 1780-85

Pont de Labroquère et
Valcabrière
1782-86

Les nouvelles voies de
communication du territoire



Présentation générale du site	L'époque moderne
<p>Modernisation des voies de communication du XVIIIème</p> <p>Sommaire</p> 	<p>■ Le contexte de création des voies royales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au début du XVIIIème siècle, l'exploitation des marbres de Saint-Béat était relancée avec la création du Port aux Marbres de Montréjeau (bastide royale), par le duc d'Antin (1665-1736), surintendant des Bâtiments royaux. Depuis son lieu d'extraction, il était transporté sur des radeaux par la Garonne jusqu'à Montréjeau où il est travaillé, stocké, puis réexpédié par Toulouse et Bordeaux pour être livré sur des chantiers prestigieux de Paris et d'ailleurs. Pour surveiller cette énorme entreprise le Duc d'Antin fit nommer Pierre de Lassus (conseiller au parlement de Toulouse) Contrôleur des Marbres de la Couronne. Cette industrie allait contribuer à la prospérité du Haut Comminges. Elle répondit idéalement aux besoins locaux pour la réalisation des ponts des voies royales de l'intendant d'Etigny. (Mlle Simone Bouche, « Montréjeau au fil du Temps »). <p>■ Le contexte de création de la voie épiscopale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au cours des années 1780, dans le contexte d'aménagement des voies royales de l'Ancien régime, les évêques d'Osmond (Gabriel et Eustache, son neveu qui lui succède) décident de compléter le réseau de communication par la création d'une voie directe entre Saint-Gaudens et la Cathédrale. Saint-Gaudens, principale ville du diocèse, est devenue le siège du séminaire ainsi que le lieu de résidence de l'Évêque. • Raccordée à la voie royale de Saint-Gaudens, elle emprunte la plaine de Rivière. Elle dévie la circulation de plusieurs villages (Labarthe, Ardiège, Cier de Rivière) où elle suscitera une forte opposition (R. Gavelle). Après le Garonne elle traverse Valcabrière sur toute sa longueur. Puis, elle dévie la circulation du faubourg du Plan pour prendre la forme d'une nouvelle montée adoucie par la construction de hauts murs de soutènement jusqu'à la porte Cabirole. L'aménagement est probablement prolongé par la rue Cabirole jusqu'au parvis de la cathédrale Sainte-Marie.

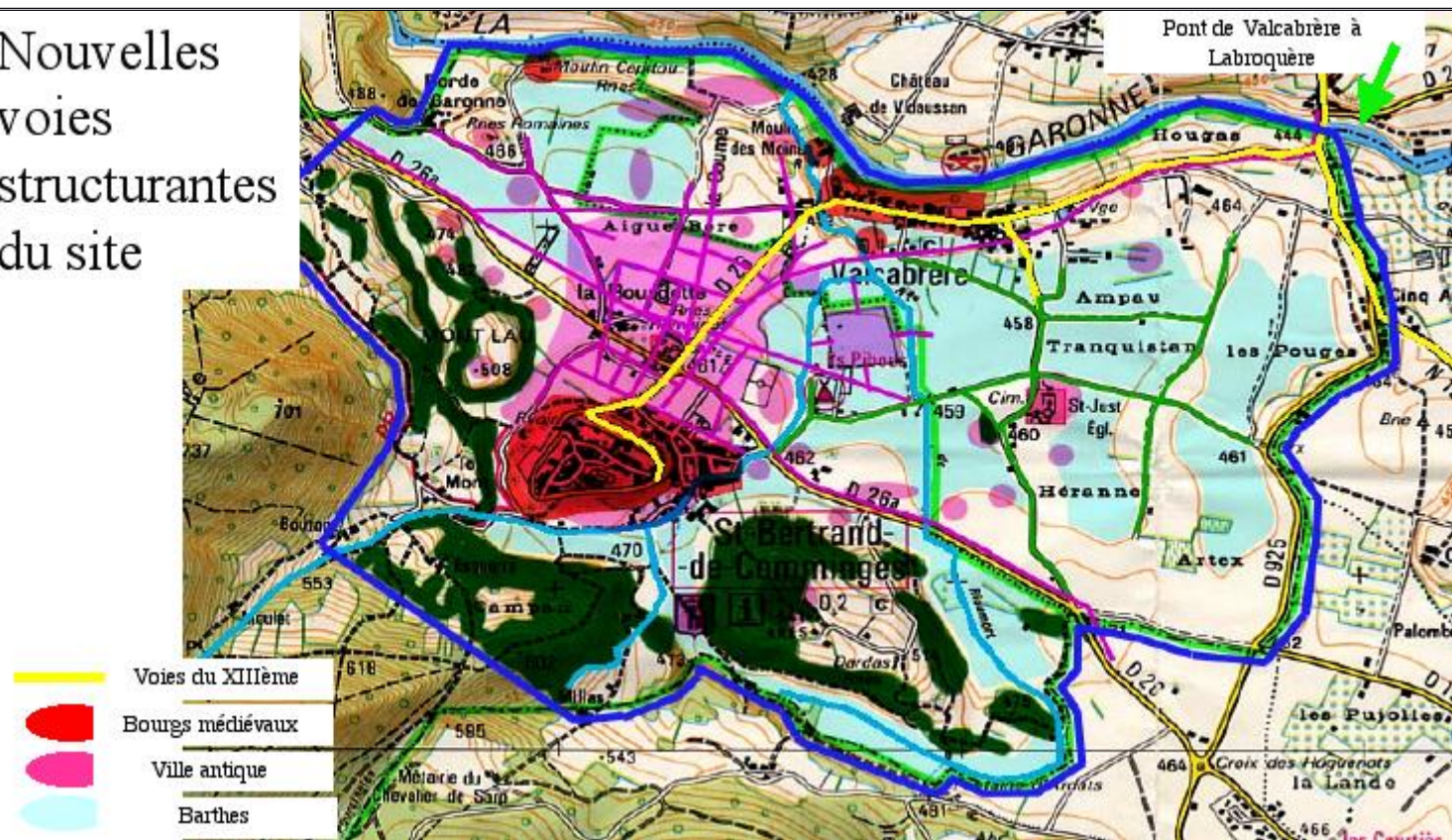
Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Modernisation
des voies de
communication
du XVIIIème

Nouvelles
voies
structurantes
du site

Sommaire



Présentation générale du site	L'époque moderne
Modernisation des voies de communication du XVIIIème	<p>■ Le pont monumental de Labroquère à Valcabrère,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les années 1760, en limite des communes de Saint-Bertrand et de Valcabrère, la rénovation de la voie royale conduisant de Montréjeau à Luchon est réalisée. <ul style="list-style-type: none"> • Elle aboutira à l'urbanisation de la ville thermale que nous connaissons aujourd'hui avec l'extension du village en direction des thermes par une allée monumentale, baptisée du nom du Baron d'Etigny qui fut l'Intendant d'Auch en charge du projet. • De nombreux ouvrages d'art furent bâtis pour le passage des rivières (Pique et Garonne). Le pont enjambant la Garonne entre Labroquère et Valcabrère est certainement l'un des plus remarquable. <ul style="list-style-type: none"> • Il est emblématique de cette période d'immenses travaux d'aménagement et de génie civil. Probablement implanté à l'endroit d'un pont antique qui perdura tout au long du moyen-âge (R. Gavelle), son arche unique, d'environ 20m de hauteur, franchit élégamment une grande portée. Entièrement bâti en marbre blanc de Saint-Béat, ses maçonneries « cyclopéennes » sont en parfait état de conservation. • L'ouvrage témoigne de l'extraordinaire savoir faire de l'industrie de taille de marbre locale, son classement à titre de monument historique nous paraît justifié. • Bâti de 1782 à 1786 sous l'intendance de Douet de Laboulaye par l'ingénieur Bourgeois et l'entrepreneur Thomain de Montréjeau (patrimoine des communes de la H.G., éditions Flohic, 2000) <div data-bbox="488 930 1032 1208" data-label="Image"> </div> <div data-bbox="1305 930 1975 1208" data-label="Image"> </div>

Sommaire



Présentation générale du site	L'époque moderne
<p>Modernisation des voies de communication du XVIIIème</p> <p>Sommaire</p> 	<p>Impact des nouvelles voies de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au plans paysager, urbain et architectural, la physionomie du site médiéval est bouleversée par les nouvelles voies de communication qui restructurent le site. Ce processus de modernisation s'est poursuivi au cours du XIXème siècle jusqu'à nos jours. <p>■ Modification de la perception paysagère du site</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les nouvelles voies d'accès au site à partir du Nord (Tarbes, Toulouse, Auch) sont réunies à la Croix du Bazert, juste avant le défilé de Labroquère. Le site est alors donné à voir de façon unique à partir d'un point de vue dominant et global exceptionnel. Le témoignage d'Arthur Young nous permet de mesurer l'impact de cette nouvelle perception. • En 1787, à la veille de la Révolution, Arthur Young, célèbre agronome anglais, traverse la France pour se rendre à Bagnères-de-Luchon où il rejoint dans sa résidence d'été, le duc La Rochefoucauld-Liancourt qui s'illustra à la fin de XVIIIème pour la réalisation d'édifices modèles (ferme, usine, école technique, etc...). Son journal, du mois de Juin, nous livre la description suivante : <ul style="list-style-type: none"> • « Le 17. -- Saint-Gaudens est une ville en train de s'embellir : beaucoup de maisons neuves, avec quelque chose de plus que du confort. Vue extraordinaire de Saint-Bertrand ; on arrive tout d'un coup sur une vallée assez enfoncée pour que l'œil n'en perde ni un buisson, ni un arbre ; la ville se presse sur une éminence autour de sa grande cathédrale : on l'eût bâtie tout exprès pour rehausser le pittoresque du paysage, qu'on ne l'eût su mieux placer. Les montagnes s'élèvent orgueilleusement tout autour, faisant un cadre rustique à ce délicieux petit tableau ». • « Passé la Garonne sur un nouveau pont d'une seule belle arche, en calcaire bleu compacte. Dans toutes les haies, des néfliers, des pruniers, des cerisiers, des érables, servent d'appui à la vigne. Halte à Laurette (<i>Lowres</i>), après quoi nous touchons presque aux montagnes, qui ne laissent qu'une étroite vallée, dont la Garonne et la route occupent une partie. Immense quantité de volaille ; dans tout ce pays on en sale la plus grande partie et on la conserve dans de la graisse. Nous goûtâmes de la soupe faite avec une cuisse d'oie ainsi conservée, elle était loin d'être aussi mauvaise que je m'y serais attendu ».

Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
Valcabrère

■ La traversée de la cité médiévale de Valcabrère par la voie épiscopale

- L'étude de la formation médiévale de Valcabrère révèle une structure urbaine villageoise comprise dans une enceinte étroite qui s'allonge sur un éperon dominant la Garonne. L'unique rue longitudinale, traversant le village d'Est en Ouest est contrôlée par des Portes. En partie centrale, une place transversale partage le village en le mettant en relation avec le fleuve. Le couvent des Cordeliers au Sud et la place Mercadiou à l'Est, restent immédiatement extra-muros.
- La disparition des portes médiévales est probablement à mettre directement en relation avec l'aménagement de la nouvelle voie épiscopale. Toutefois, les démolitions ne furent pas complètes et des vestiges intéressants subsistent.

Situation probable de la porte Est



Vestige de la la porte de la Trépade, Ouest



Sommaire



Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
Valcabrière

- L'ensemble de la traversée du village a probablement été élargi et rectifié. Aucun document ne nous permet de préciser la structure viaire médiévale du village intra-muros. Toutefois, à partir de l'observation des structures de la Ville Haute et du faubourg du Plan, nous émettons l'hypothèse d'une Ordonnance d'alignement et de rectification qui a doublé la largeur de la rue en la portant de 4 à 8 mètres environ.
- En conséquence, compte tenu de l'étroitesse du parcellaire médiéval le long de la traversée, la plupart des immeubles du village ont été affectés par des travaux de démolition.
- Dès lors, sur la rue de Valcabrière, aucune façade à caractère médiéval ne subsiste, à l'exception de l'immeuble d'angle de la place (nettement saillant sur l'alignement de la rue, présence d'un colombage au 1er étage).

Alignement du bâti sur la grande rue



Vestiges de bâtisses saillantes sur l'espace public



Sommaire



Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
Valcabrière

Sommaire



- Après l'aménagement de la traversée, les riverains entreprirent la reconstruction des nouvelles façades sur l'espace public. Ce faisant, deux modèles sont suivis :
 - Le modèle conforme aux canons classiques de l'époque, pour l'habitat bourgeois. Ce dernier, ne concerne que deux immeubles bourgeois. Pour l'un d'entre eux, parcelles n°168,519, on notera que seule la façade sur rue est reconstruite tandis que l'essentiel des structures du bâtiment ainsi que les façades sur jardin restent médiévales.

Immeuble bourgeois à façade
classique
Parcelles 168,519



Détail d'une fenêtre et de la corniche
en lattes plâtré



Parcelle n° 190, le long de la nouvelle voie
qui conduit à Saint-Just de valcabrière



Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
Valcabrère

- Le modèle d'un habitat rural de type vernaculaire pour pratiquement tous les immeubles. Cet habitat, parfaitement identifiable relève de la typologie de la ferme commingeoise. On remarquera que l'esthétique de la façade de la partie habitation n'est pas dénuée d'influence classique. Le plus souvent, les travaux de reconstruction resteront limités à la façade, la structure du bâti médiéval sera conservée.
- Les deux côtés de la rue seront marqués par le fort contraste résultant de la visibilité ou de l'invisibilité de la cour de ferme. En effet, pour des raisons climatiques, la cour est toujours au sud-est de la parcelle. Dès lors, elle est protégée à l'Ouest et au Nord par le bâti en équerre des ailes du bâtiment d'habitation et du bâtiment agricole

Au Sud de la rue, parcelle n° 153, 155,
fermes commingeoises avec cours au sud,
invisibles et accessibles par un porche
traversant le bâti



Au Nord de la rue, parcelle n° 121, ferme
commingeoise, avec cour au sud ouverte
sur la rue



Sommaire



Présentation
générale
du site

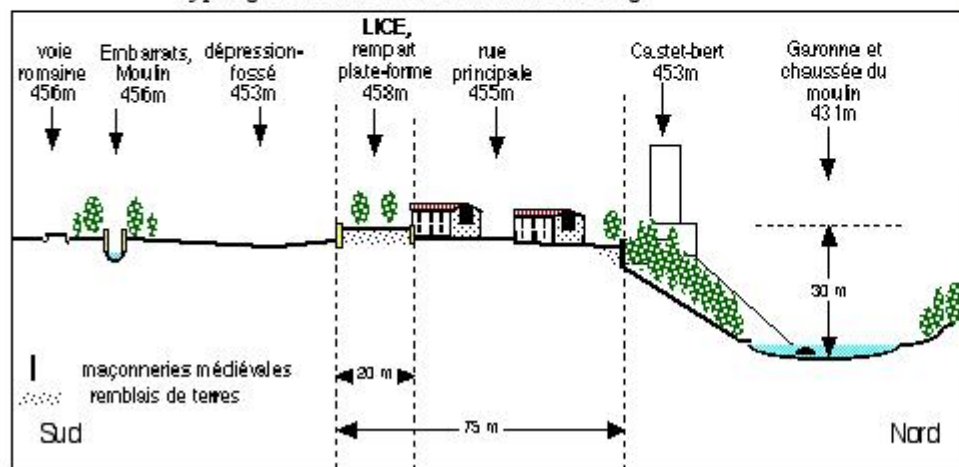
L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
Valcabrière

Sommaire



- La ferme commingeoise « colonise » entièrement le tissu médiéval de Valcabrière. Mais ce renouvellement du bâti ne procède pas de la substitution ou de la table rase. Au contraire, il s'apparente à une évolution respectueuse du bâti initial.
- Les vestiges de la porte médiévale de la Trépade perdurent car ils font corps avec une magnifique ferme.
- Dans l'étude du patrimoine médiéval de Valcabrière, nous avons observé que l'enceinte médiévale Sud du Bourg, la lice, avait été préservée sur toute sa longueur. Pourtant, la ferme commingeoise ne dispose que d'un espace étroit, pour son installation et son fonctionnement.
- Moyennant, la dissociation des ailes d'habitation et d'élevage de part et d'autre de la cour, la ferme commingeoise adapte sa typologie à la forme urbaine médiévale du bourg.



COUPE SUR LE SITE DU VILLAGE DE VALCABRIERE (sur le Moulin)



Présentation générale du site	L'époque moderne
Impacts des nouvelles voies sur Valcabrière	<ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration des communication favorise et accompagne un essor économique fondé sur l'agriculture mais aussi le développement de l'industrie locale du bâtiment. <ul style="list-style-type: none"> • Dès le début du XVIIIème siècle, les carrières et les ateliers de Saint-Béat produisent en grande quantité des éléments d'architecture taillés en pierre de marbre et les exportent dans le pays. La production répond aux goûts classiques et aux besoins d'une clientèle bourgeoise. Les piles de portails, escaliers, encadrements de fenêtres, etc... sont taillés localement avant d'être transportés sur des radeaux, par la Garonne. Cette véritable industrie du bâtiment aura une influence sur l'architecture du site, composition et ordonnancement des façades, proportions des ouvertures, etc... En toute hypothèse, elle a léguée des éléments aisément identifiables : • Des piles de portail d'entrée de la cour de ferme « préfabriqués » en pierres soigneusement taillées, de style classique et de proportions monumentale. Leur emploi révèle la forte valeur de représentation accordée à cet espace et à sa clôture. Le fort décalage entre la sophistication de cet élément et la simplicité des maçonneries de clôture qui l'accompagne pourrait s'expliquer par la grande disponibilité locale d'un élément normalement destiné à la clientèle bourgeoise française. • Les encadrements de fenêtre également en pierres en taillées en marbre, d'un dessin très sobre. Ils sont réservés à la partie habitation de la ferme. À la faveur du développement de l'industrie marbrière l'emploi de ce matériaux a probablement remplacé l'usage du bois. <div data-bbox="427 922 947 1262" data-label="Image"> </div> <div data-bbox="996 978 1142 1034" data-label="Caption"> <p>Parcelle n° 190 Valcabrière</p> </div> <div data-bbox="1137 1137 1283 1193" data-label="Caption"> <p>Parcelle n° 399 Le Plan</p> </div> <div data-bbox="1346 922 1912 1262" data-label="Image"> </div>
Sommaire ↑	

Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
Le Plan

Sommaire



■ La déviation de l'avant-poste fortifié du Plan

- Avec la création de la nouvelle voie épiscopale de la fin du XVIII^{ème} siècle, Le faubourg du Plan perdit sa fonction d'entrée de ville, autrement dit de passage obligé pour monter à la Ville Haute. Dévié de la principale voie de communication, l'activité marchande liée à cette situation allait probablement en souffrir tandis que la structure viaire moyenâgeuse persiste.
- L'unique porte médiévale du Plan est conservée dans son intégralité. À l'image du faubourg, la circulation en a été déviée par commodité, moyennant la re-canalisation du ruisseau. Cette déviation est tardive car elle n'est pas figurée sur le plan cadastral de 1830.



cadastre de 1832



porte médiévale du plan

Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
Le Plan

- En dépit de la déviation de l'axe de communication principal, le faubourg médiéval du Plan renouvelle son architecture, suivant les deux modèles observés à Valcabrière : le modèle classique, le modèle de la ferme commigeoise.
 - Le modèle classique reste attaché aux édifices publics ou bourgeois du secteur de la « montée de la Ville Haute » : l'Hôpital et l'alignement de maisons de villes de la rue.
 - On précisera que ce renouvellement n'est que de façade. Il est de l'ordre de l'insertion et il n'affecte en rien les structures du bâti et du parcellaire qui conservent leur caractère fondamentalement médiéval.
 - Il n'en est plus de même à notre époque, lorsque, au prix d'une défiguration du bâti, l'on fait pénétrer l'automobile au cœur d'un tissu manifestement inadapté.

Immeuble « modernisé » de l'Hôpital
du Plan XVIIème siècle



Sommaire



Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
Le Plan

Sommaire



- Le modèle de la ferme commungeoise est généralement adopté par le faubourg. Il « colonisera » plus particulièrement la périphérie de la place du faubourg. La souplesse typologique de la ferme commungeoise s'exprime complètement dans la récupération du tissu urbain médiéval.
- La ferme commungeoise fait le sacrifice de sa cour qui articule l'aile d'habitation et l'aile agricole au profit de la place du village. Ainsi la place acquiert la dimension particulière « d'une cour de ferme collective ». Il en résulte divers modes d'appropriation individuels et collectifs qui confèrent à l'espace des qualités particulièrement conviviales.



Présentation générale du site	<h1>L'époque moderne</h1>
<p>Impacts des nouvelles voies sur la Ville Haute</p> <p>Sommaire</p> 	<div data-bbox="443 443 1541 491"> <h2>■ Renouveau résidentiel et culturel de la Ville haute</h2> </div> <div data-bbox="499 499 1570 903"> <ul style="list-style-type: none"> • À la fin du XVIII^{ème} siècle, la construction de la nouvelle montée adoucie à la Ville Haute va largement faciliter l'accès des véhicules attelés. La porte Cabirole et plus loin, la porte Eyrisson sont aisément accessibles. La rue Cabirole avec sa faible pente longitudinale se prêtera plus particulièrement à la modernisation du bâti. • Parcelles n° 481,482,489,487,502,483,484. Probablement à la faveur du regroupement, ces parcelles figurent parmi les plus vastes de La Ville Haute. Le bâti est daté de la fin du XVIII^{ème} siècle, mais les structures sont probablement plus anciennes. Les demeures prennent la forme de véritables hôtels particuliers avec cour fermée de distribution, corps de logis un jardin en terrasse et pavillon en fond de parcelle. Les Espaces bâtis et non bâtis sont caractérisés la continuité et par la fermeture physique et visuelle vis-à-vis des espaces publics. Seuls, les clôtures et les portails monumentaux, sont visibles au regard extérieur. Dans la réalisation de ces ouvrages, les réemplois d'éléments de construction antiques sont nombreux. Des pavillons de jardins sont établis à l'aplomb des remparts et ils veulent rappeler l'échauguette avec des couvertures pyramidales de pans ardoisés. </div> <div data-bbox="427 975 857 1264">  </div> <div data-bbox="900 975 1296 1264">  </div> <div data-bbox="1344 975 1576 1264">  </div> <div data-bbox="1597 419 1912 884">  </div> <div data-bbox="1597 884 1912 1264">  </div>

Présentation
générale
du site

L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
la Ville
Haute

Sommaire



- Le « pastiche » caractérise les restaurations contemporaines du bâti de la Ville Haute avec l'imitation architecturale des styles du passé (classique ou médiéval).
 - Lors des travaux de modernisation de la période classique (XVIIIème), puis au cours de la période de restauration néo-médiévale qui marque le XIXème siècle, les limites parcellaires médiévales n'ont pas été effacées. La nouvelle forme urbaine ou les nouveaux styles architecturaux ont respectés la diversité des hauteurs et des volumes qui caractérisait le tissu moyenâgeux.
 - Aujourd'hui, à l'occasion de travaux de restauration qui impliquent parfois de profonds remaniements typologiques du bâti (mode distribution de l'édifice), on observe une tendance à l'uniformisation des façades sur l'espace public, à l'effacement des limites et des étagements parcellaires. L'alignement des toitures, l'homogénéité des revêtements extérieurs et des couleurs n'appartiennent pas à « l'esprit des lieux »...

Diversité des hauteurs des immeubles médiévaux



Présentation
générale
du site

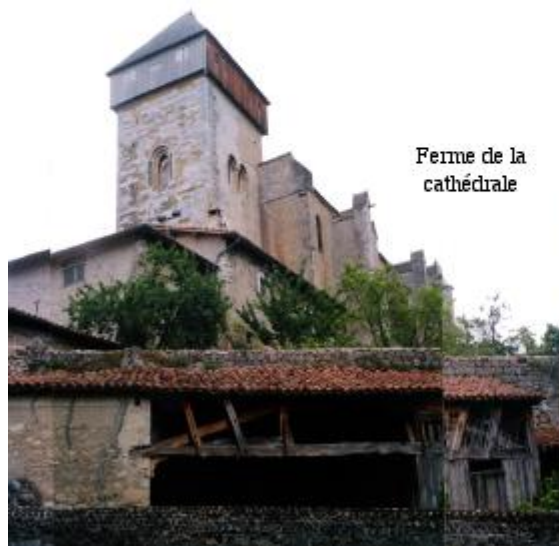
L'époque moderne

Impacts des
nouvelles
voies sur
la Ville
Haute

Sommaire



- L'amélioration de l'accessibilité de la Ville Haute ne favorisera pas seulement le renouvellement résidentiel et culturel, elle permettra aussi l'insertion de la ferme commingeoise qui occupera des positions stratégiques au sein de la cité médiévale.
 - La proximité des portes (Eyrisson et Majou) lui assurera une bonne desserte. Mais nous retrouverons aussi le bâtiment agricole au plus du sanctuaire et du sceptre épiscopal.
 - La « résidentialisation » des fermes est très prisee car l'édifice initial possède une cour et des annexe qui se prête parfaitement à l'accessibilité et au garage automobile.



Ferme de la
cathédrale



Ferme de la porte Majou

Portails de ferme, rue Eyrisson



Présentation générale du site	Monuments et Sites protégés
<div data-bbox="190 550 414 821"> Les Monuments Historiques (M.H.) </div> <div data-bbox="201 973 403 1093"> Sommaire  </div>	<div data-bbox="766 435 1751 491"> <h2>Le patrimoine classé Monument Historique</h2> </div> <ul style="list-style-type: none"> Le Patrimoine monumental de St-Bertrand et Valcabrère <ul style="list-style-type: none"> Les monuments historiques classés ou inscrits témoignent de 2 millénaires de civilisation. Les 2 noyaux villageois de St-Bertrand et Valcabrère distants de moins d'un kilomètre, s'organisent autour d'édifices médiévaux la cathédrale Sainte-Marie d'une part, et la tour du Castet Bert d'autre part. Entre les 2 villages, les fouilles archéologiques révèlent une agglomération antique dont le centre est occupé par de vastes édifices publics : Temple avec forum, Thermes (du nord et du temple), Macellum (marché couvert) et place . Un Théâtre antique, un camp militaire dont les vestiges dépassent 3m de hauteur ainsi qu'une basilique paléo-chrétienne font également partie de l'ensemble urbain. Un peu à l'écart, également à mi-chemin des villages, bâtie à l'endroit d'une nécropole gallo-romaine, l'église romane de Saint-Just de Valcabrère, surplombée par la cathédrale Sainte-Marie forme l'image emblématique du site. Le rayonnement «immédiat » d 'un site « spectaculaire » Le rayonnement immédiat est la caractéristique principale du site ainsi qu 'en témoigne le journal d'Arthur Young en 1787 : « Vue extraordinaire de Saint-Bertrand ; on arrive tout d'un coup sur une vallée assez enfoncée pour que l'œil n'en perde ni un buisson, ni un arbre ; la ville se presse sur une éminence autour de sa grande cathédrale : on l'ait bâtie tout exprès pour rehausser le pittoresque du paysage, qu'on ne l'ait su mieux placer. Les montagnes s'élèvent orgueilleusement tout autour, faisant un cadre rustique à ce délicieux petit tableau ». « Qui a vu se détacher sur leur fond boisé de montagnes le robuste vaisseau de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges, ceinturé de ses contreforts, et la masse harmonieuse du chevet de Saint-Just de Valcabrère, dominé par sa haute tour carrée, n'oubliera jamais ce spectacle tout à la fois grandiose et émouvant » Marcel DURLIAT

Présentation
générale
du site

Monuments et Sites protégés

Les
Monuments
Historiques
(M.H.)

Sommaire

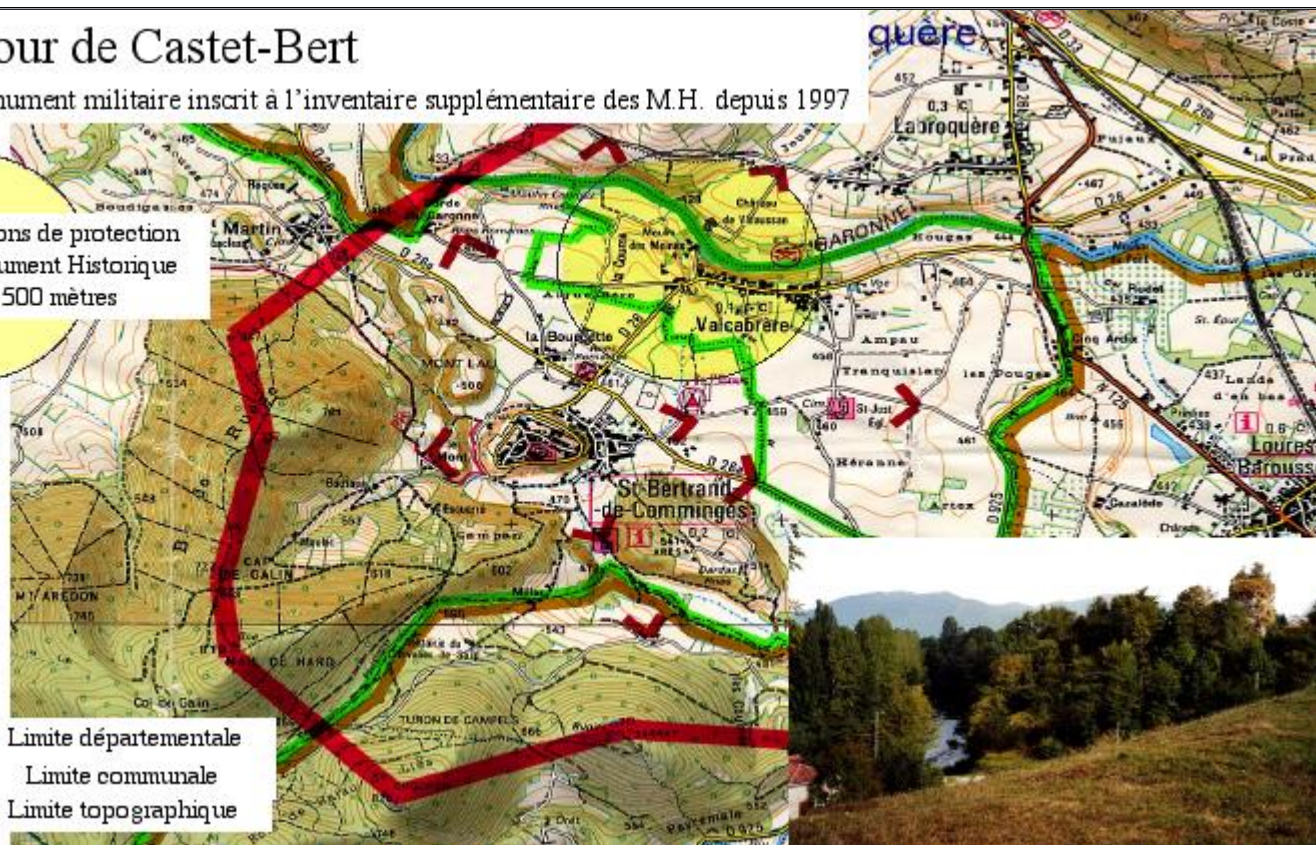


■ La Tour de Castet-Bert

- Monument militaire inscrit à l'inventaire supplémentaire des M.H. depuis 1997

Rayons de protection
Monument Historique
500 mètres

- Limite départementale
- Limite communale
- Limite topographique



Présentation
générale
du site

Monuments et Sites protégés

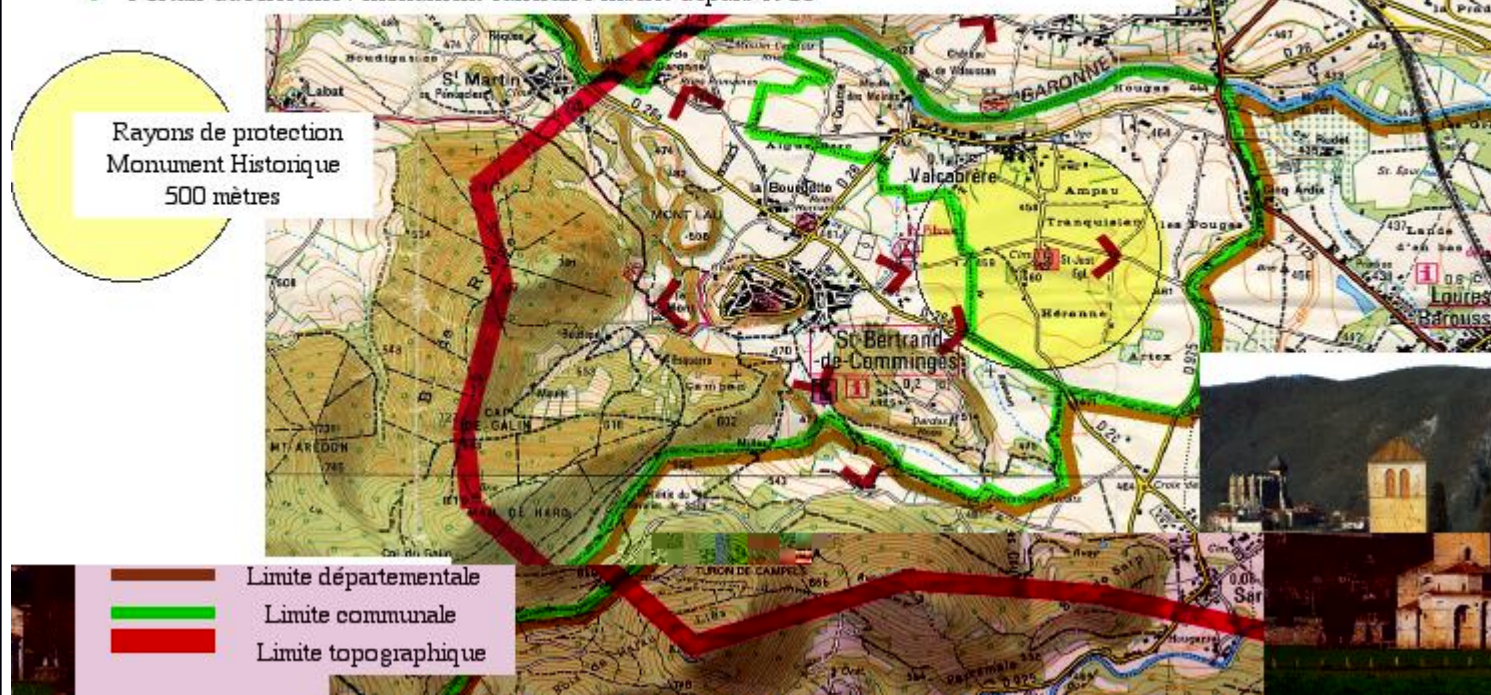
Les
Monuments
Historiques
(M.H.)

Sommaire



■ Eglise Saint-Just de Valcabrère et portail du cimetière

- Eglise : monument religieux classé par liste de 1840
- Portail du XIIIème : monument funéraire inscrit depuis 1926



Présentation
générale
du site

Monuments et Sites protégés

Les
Monuments
Historiques
(M.H.)

Sommaire



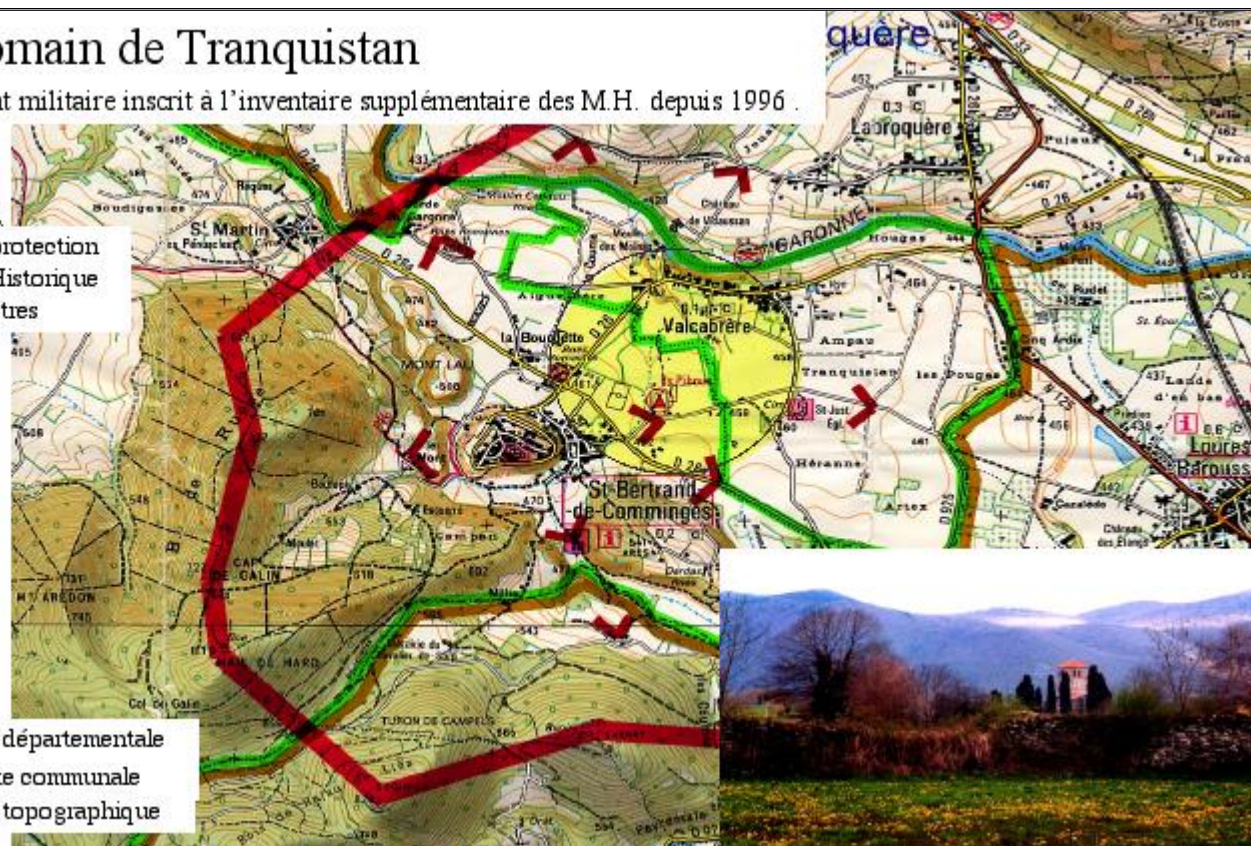
■ Camp romain de Tranquistan

- Monument militaire inscrit à l'inventaire supplémentaire des M.H. depuis 1996.



Rayons de protection
Monument Historique
500 mètres

- Limite départementale
- Limite communale
- Limite topographique



Présentation
générale
du site

Monuments et Sites protégés

Les
Monuments
Historiques
(M.H.)

Sommaire

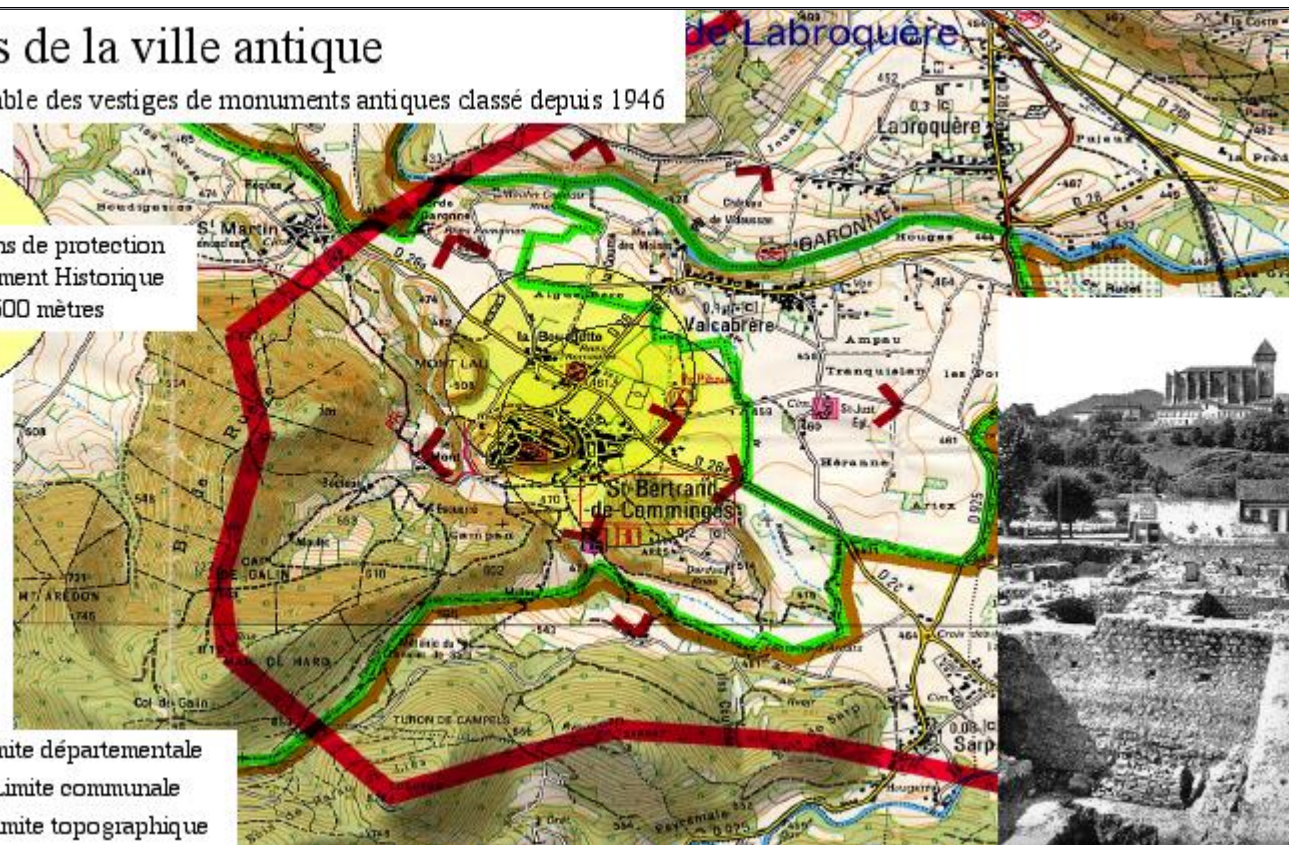


■ Ruines de la ville antique

- Ensemble des vestiges de monuments antiques classé depuis 1946

Rayons de protection
Monument Historique
500 mètres

- Limite départementale
- Limite communale
- Limite topographique



Présentation
générale
du site

Monuments et Sites protégés

Les
Monuments
Historiques
(M.H.)

Sommaire

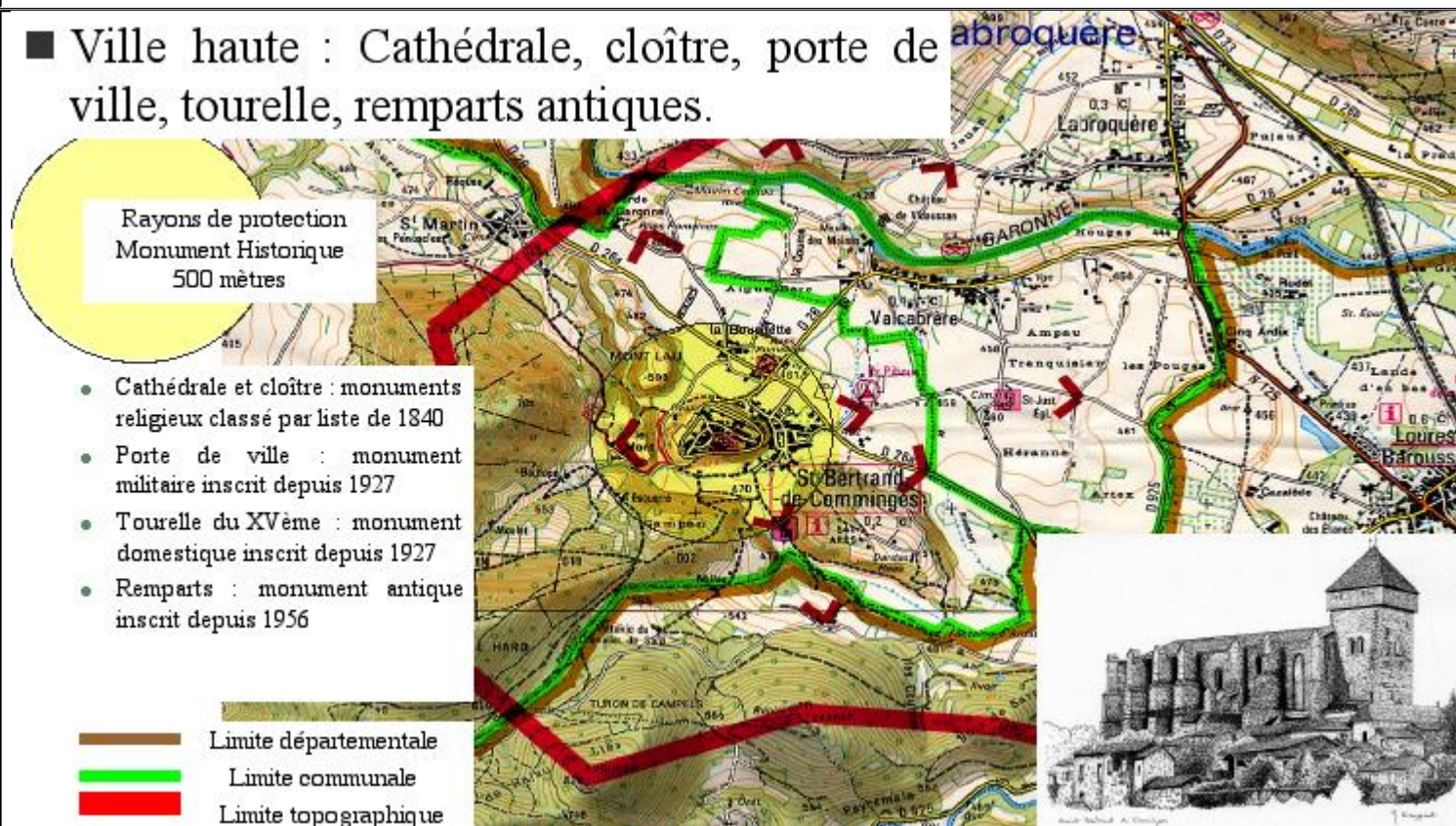


■ Ville haute : Cathédrale, cloître, porte de ville, tourelle, remparts antiques.

Rayons de protection
Monument Historique
500 mètres

- Cathédrale et cloître : monuments religieux classé par liste de 1840
- Porte de ville : monument militaire inscrit depuis 1927
- Tourelle du XVème : monument domestique inscrit depuis 1927
- Remparts : monument antique inscrit depuis 1956

— Limite départementale
— Limite communale
— Limite topographique



Présentation
générale
du site

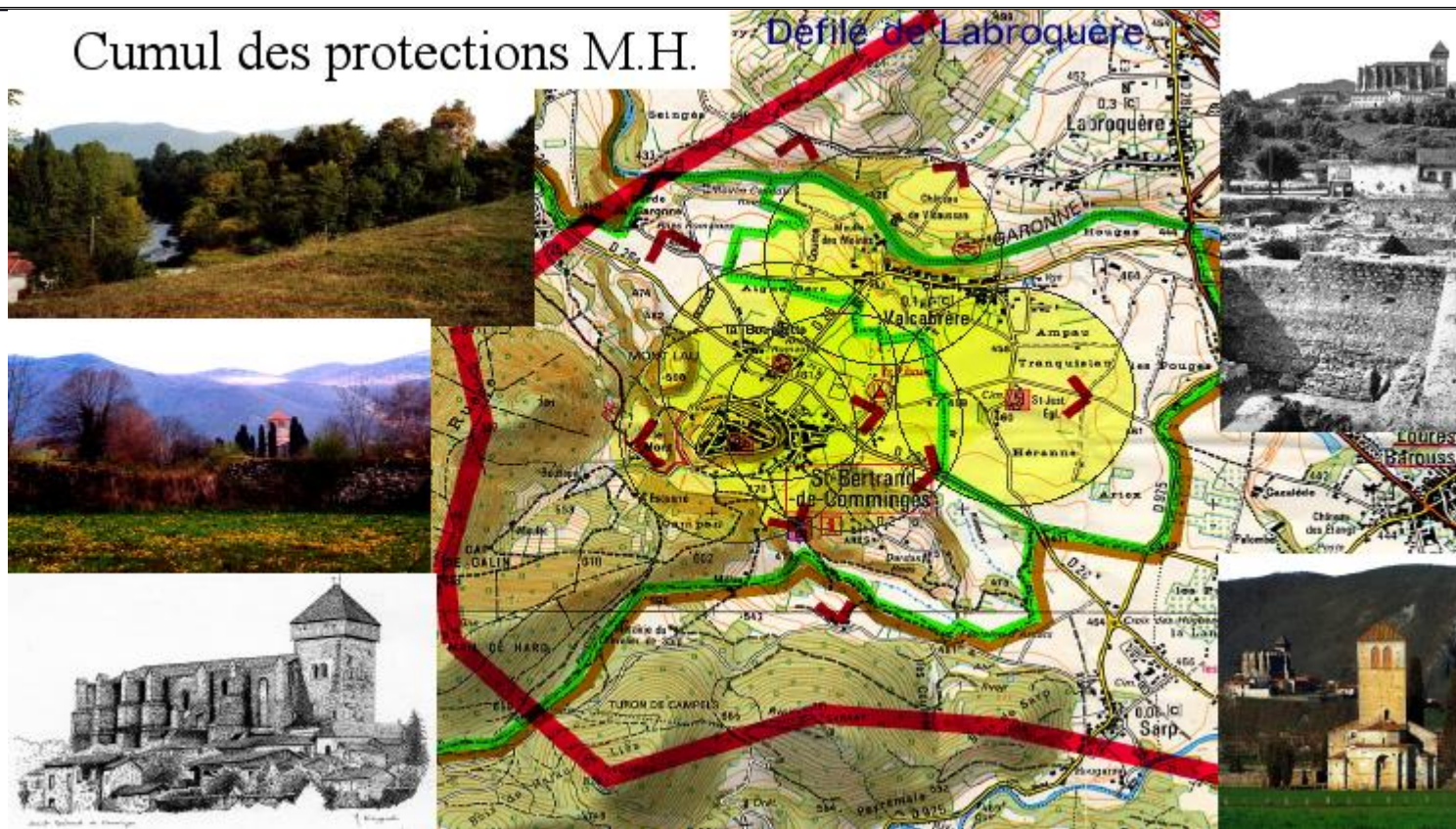
Monuments et Sites protégés

Les
Monuments
Historiques
(M.H.)

Sommaire



Cumul des protections M.H.

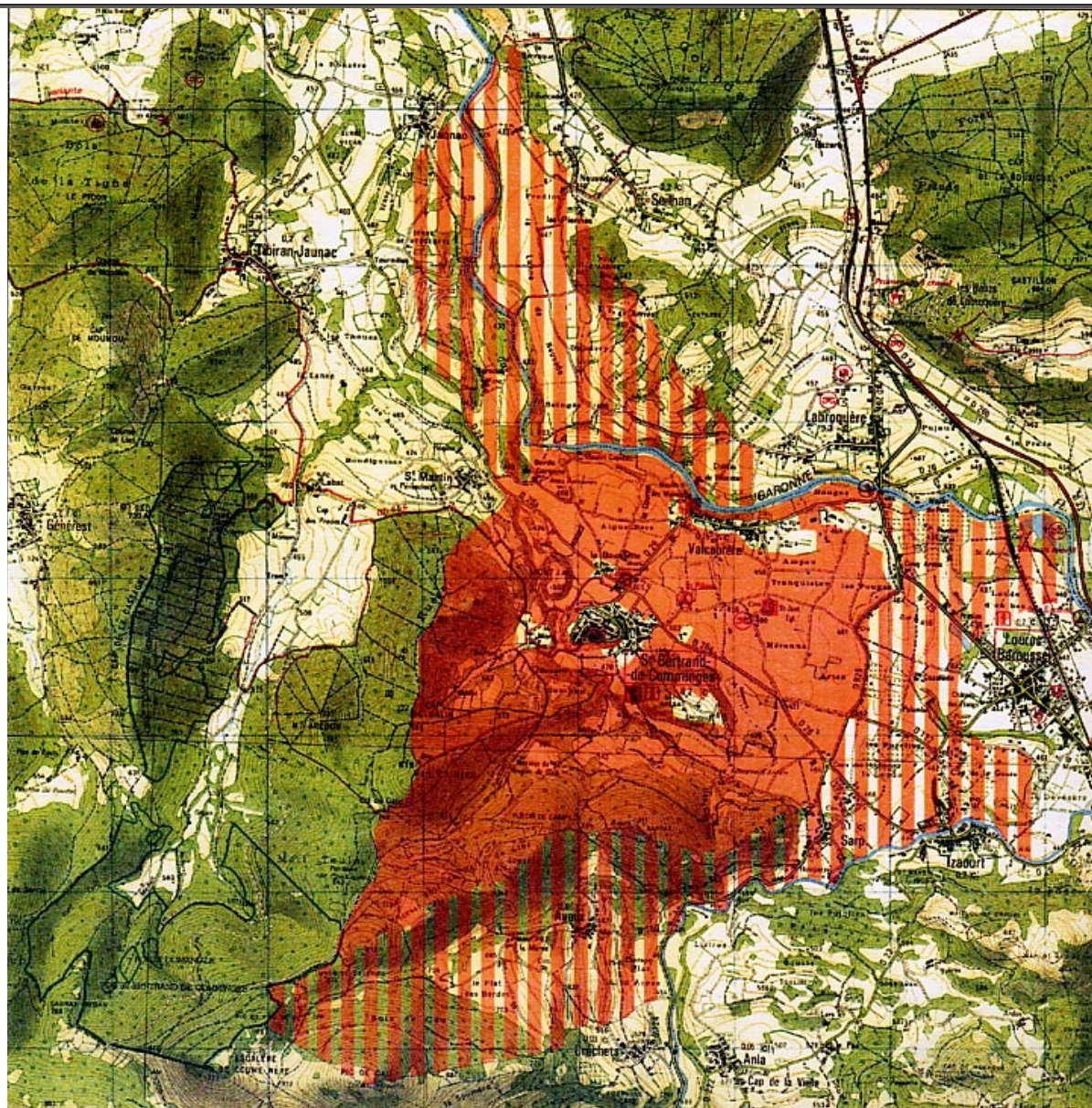


présentation générale du site	Monuments et Sites protégés
-------------------------------------	-----------------------------

Site classé
(en orange)
Sites inscrits
(hachures)

[Télécharger
le document
de
présentation
\(pdf\)](#)

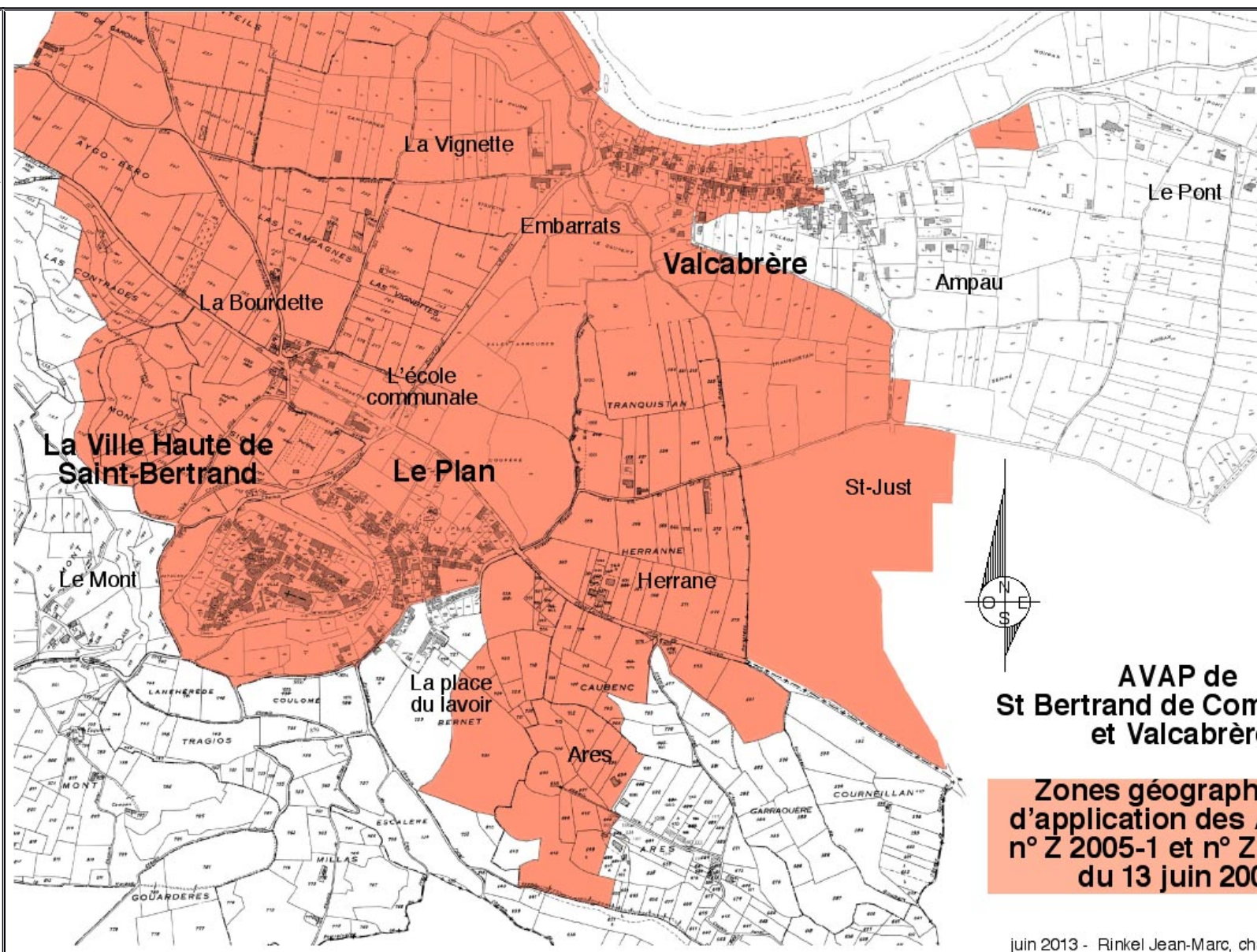
Sommaire



Présentation générale du site	Monuments et Sites protégés
-------------------------------------	---

Zones
géographiques
d'application
des Arrêtés
de
protection
archéologique
du
13 juin 2005

Sommaire



AVAP de
St Bertrand de Comenge
et Valcabrère

Zones géographiques
d'application des Arrêtés
n° Z 2005-1 et n° Z 2005-2
du 13 juin 2005

juin 2013 - Rinkel Jean-Marc, chargé de mission

énérale
du site

Monuments et Sites protégés

Inscription
sur la liste
du
Patrimoine
mondial
de
l'UNESCO
au
titre du Bien
"Chemins
de
Saint-
Jacques de
Compostelle
en France"

[Télécharger
le
document
de l'ACIR
\(pdf\)](#)



Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et le patrimoine mondial



De haut en bas et de gauche à droite :

- Pont du Diable (Hérault)
- Basilique Saint-Jest à Valcabrère et Ancienne cathédrale Notre-Dame à Saint-Bartrand-de-Comminges (Haute-Garonne)
- Basilique Saint-Sernin à Toulouse (Haute-Garonne)
- Porte de l'église abbatiale Notre-Dame de la Nativité au Buisson-de-Cadoux (Dordogne)
- Dolmen de Pech-Laghaire 2 à Grèbloux (Lot)
- Chemin du Puy-en-Velay (Lozère)
- Église Saint-Avit à Saint-Avit-Sénieur (Dordogne)

© ACIR / S. VASSIERE - © ACIR / L. SAKAMON

analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Présentation
culturelle
des édifices
et de
l'urbanisme
antique

Sommaire

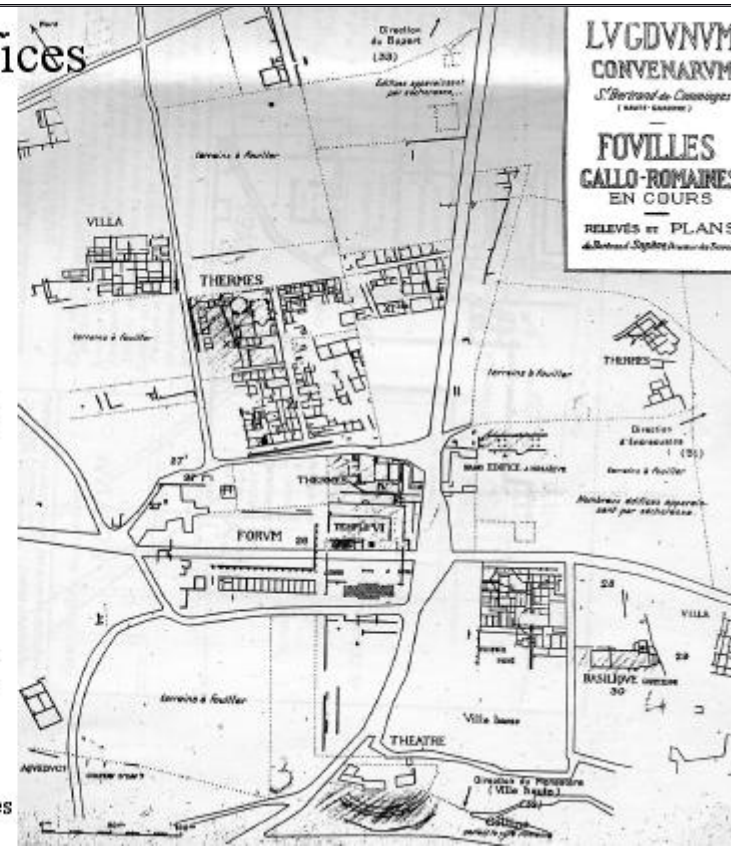


Présentation culturelle des édifices et de l'urbanisme antique

■ Le temps des découvertes archéologiques

- Vulgarisation des premières découvertes
 - Les premières découvertes archéologiques eurent immédiatement un grand retentissement tant auprès des milieux scientifiques que du public. Le site de Saint-Bertrand de Comminges resta longtemps l'un des 3 sites paléochrétiens majeurs français avec Metz et Marseille.
 - Dès les années 20, à l'initiative de B. Sapène, instituteur puis directeur des fouilles jusqu'aux années 1970, les édifices et l'urbanisme antique firent l'objet d'actions culturelles de vulgarisation en direction de tous publics.

Documents de vulgarisation des découvertes archéologiques



Analyse des composantes patrimoniales	Le patrimoine antique du site
---	-------------------------------

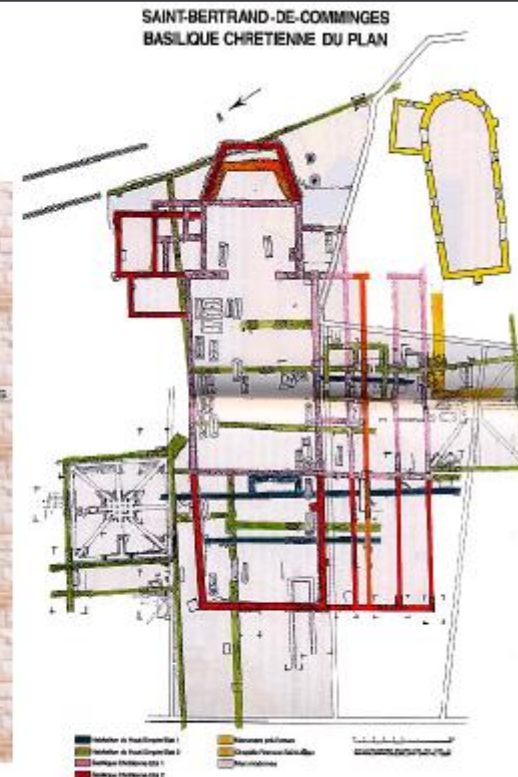
Présentation culturelle des édifices et de l'urbanisme antique

Sommaire



Présentation culturelle des édifices et de l'urbanisme antique

- Animations et publications actuelles
 - Aujourd'hui, les études scientifiques sont pris le pas sur « le temps des découvertes ». Les travaux de fouilles se poursuivent cependant. Ils sont toujours présentés au public intéressé de façon vivante, par les archéologues, sur le chantier, lors de journées ponctuelles.
 - Des publications à l'attention d'amateurs éclairés sont disponibles : « Guide archéologique de la France », éditions de l'imprimerie nationale, Étude d'Archéologie urbaine, Fédération Aquitania, Bordeaux, etc...



Documents de vulgarisation des découvertes archéologiques

analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Présentation culturelle des édifices et de l'urbanisme antique

Sommaire



■ Les édifices monumentaux présentés « in situ »

- Fouilles archéologiques et études préalables
 - Les vestiges des principaux édifices publics de la ville antique de St-Bertrand ont été complètement fouillés par les scientifiques.
 - Pour la plupart, entre 1920 et 1970, ils ont été révélés par B. Sapène qui fut l'instituteur du village, au cours de fouilles extensives qui n'avaient pas de valeur complètement scientifiques.
 - A partir des années 85 les fouilles et les études ont été complétées pour donner lieu à diverses publications scientifiques.
 - Un programme d'acquisition foncière de l'État accompagne les chantiers de fouilles archéologiques.
- Présentation « in situ » des vestiges
 - Dans un second temps, les travaux de conservation, de présentation, de restitution, et d'accessibilité sont réalisés sous la direction de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques. Ils permettent de rendre les vestiges accessibles au public.
 - Les différents édifices s'étendent sur une surface couvrant une douzaine d'hectares sur le territoire de la commune de Saint-Bertrand. En l'absence de structure viaire, l'ensemble urbain reste peu lisible.
 - Le défaut de signalétique et de parcours de visite pourrait être résolu dans le cadre global d'un projet de « parc archéologique ».



Vues des Thermes du Nord

Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine antique du site

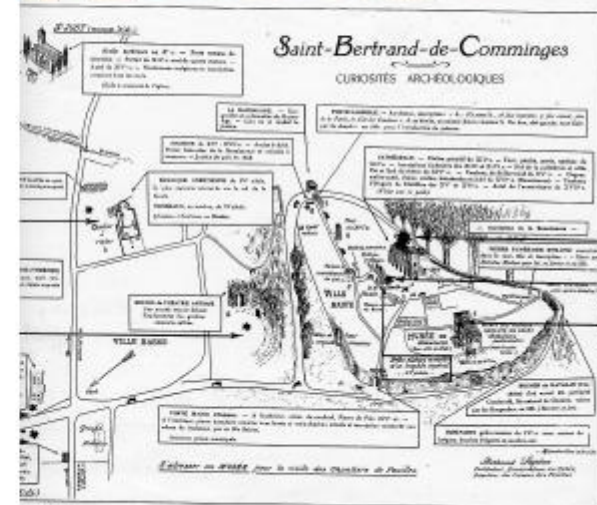
Présentation
culturelle
des édifices
et de
l'urbanisme
antique

Sommaire



■ Présentation muséographique

- Les musées du XIX^{ème} siècle
 - Au XIX^{ème} siècle, la question d'un musée archéologique est probablement déjà posée avec acuité. En effet, les spoliations de Du Mège au profit du musée des Augustins à Toulouse sont localement insupportables. En témoigne probablement la création du Musée Pyrénéen par le poète et collectionneur Victor Cazes (1778-1868) qui découvrit plus de cent autels antiques et fut le conservateur de Saint-Bertrand et Valcabrière. A. Lagarda « petite anthologie occitane du Comminges » C.R.E.O. de Toulouse. Dès 1860, l'ancien palais épiscopal en ruine est acheté par Bernard de Bainville pour y établir un musée. Il accueillera finalement les moines olivetains italiens. R. Gavelle « avant et après les Olivetains ».
- Le Musée du Comminges de la Société d'Archéologie
 - Dans années 20, ce musée, situé dans l'ancienne gendarmerie de la Ville Haute, fut le premier lieu d'exposition des découvertes archéologiques. Depuis 1985 l'immeuble et les collections appartiennent au Conseil Général. Des travaux de sauvegarde du bâtiment sont en cours sans qu'une affectation précise des lieux ne soit définie.



Le site-musée à l'époque de B. Sapène années 40

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Présentation culturelle des édifices et de l'urbanisme antique

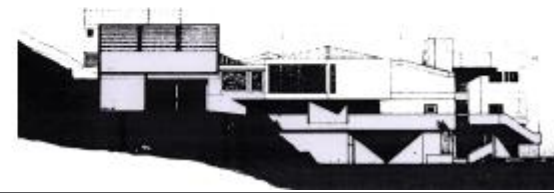
Sommaire



■ Présentation muséographique

- Le Musée Archéologique Départemental
 - A partir des années 90, un musée est aménagé dans l'ancien couvent des Olivétains, au pied de la Cathédrale. Faute de place, l'ensemble des collections ne peut y être exposé.
- Le projet de construction du Musée
 - A la même époque, au POS de Saint-Bertrand, un emplacement est réservé sur le glacis de la Ville Haute, au pied du rempart, pour la construction future d'un vaste équipement culturel. Des « projets d'école » y furent élaborés.
 - Aujourd'hui, la réflexion muséographique semble s'orienter dans la direction du « parc archéologique »
- Présentation « in situ » dans un espace muséographique
 - Une étude de faisabilité de mise en valeur du Macellum avec création d'un espace muséographique serait en cours.
 - Les sols de mosaïques, stockés en containers sur le chantier de fouille, seront étudiés à Montpellier.

« Projet d'école » musée sur l'emplacement réservé au POS (1990)



Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Présentation
culturelle
des édifices
et de
l'urbanisme
antique

Sommaire



■ Expositions et conférences

• Expositions

- Depuis 1991, à l'initiative du conservateur du musée archéologique départemental des expositions annuelles sont organisées durant la saison estivale. Elles présentent ou s'inscrivent dans le cours des travaux de recherche et d'étude des archéologues. Elles donnent lieu à la publication de catalogues (Pulchra Imago, le monument à enceinte circulaire, etc...)
- En 1997, par exemple, le trophée augustéen, pièce majeure de la collection a pu être présenté au public lors de son étude et de sa restauration.

• Rencontres - conférences

- Régulièrement dans le cadre de St-Bertrand, les Entretiens d'archéologie et d'histoire réunissent des chercheurs français et étrangers sur des thèmes comme l'économie antique, les marbres blancs des Pyrénées, etc...

• « Jumelages archéologiques »

- Depuis 1991, des fouilles sont entreprises, sur la cité hispano-romaine de Labitolosa. Située sur l'autre versant des Pyrénées, en piémont méridional, à peu de distance de Roda de Isabena, elle est « Jumelle » de Saint-Bertrand. Les premières campagnes sont fructueuses, elles associent les archéologues des 2 pays.

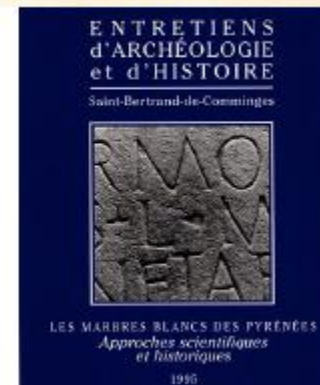


Le trophée augustéen



SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGS

Catalogues et
publications
archéologiques
récents



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Présentation
culturelle
des édifices
et de
l'urbanisme
antique

Sommaire



■ Les nouvelles technologies de présentation

- Présentation archéologique via un site Internet
 - Issu d'un travail pédagogique mené auprès de lycéens de Saint-Gaudens, un site Internet consacré à Lugdunum Convenarum a vu le jour en 1998.
 - Adresse: <http://www.ac-toulouse.fr/histgeo/monog/comuninge/garderom.htm>
- Restitution architecturale et urbaine en images de synthèses
 - Sous le contrôle des Services Régionaux d'archéologie, ce travail de restitution par image de synthèse des édifices et du centre urbain de la Ville antique est particulièrement évocateur puisqu'il permet une visite virtuelle des lieux et une reconnaissance des ambiances



Page d'accueil du site



Restitution du centre monumental :
de bas en haut, l'extrémité du marché, le monument
à exedra circulaire, les thermes du forum, le temple avec la place
à portique.
Aquarelle de M. Fricke et J.-M. Labarre.

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

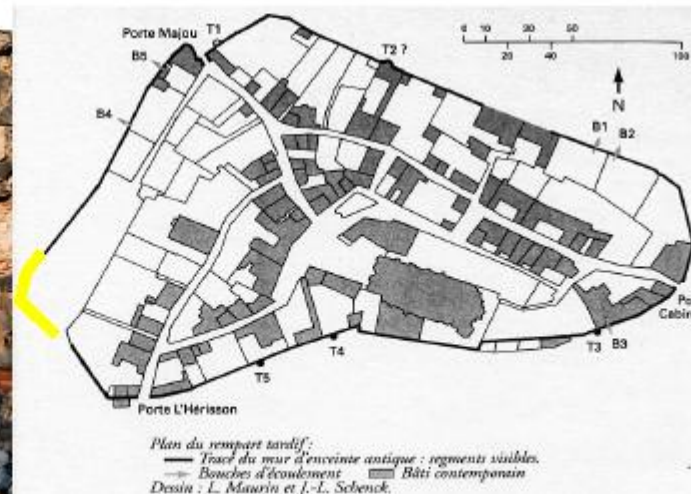
Restauration des vestiges

Sommaire



■ Restauration complète

- La restauration complète ne peut être réalisée que sur des édifices connus et particulièrement bien conservés.
- Fruit d'un long travail d'étude préalable réalisé par une équipe d'archéologues britanniques (93-98), la restauration complète d'une partie du rempart de la Ville Haute permet à chacun d'appréhender l'ouvrage militaire antique dans toutes ses dimensions constructives.
 - Partiellement inscrit à l'inventaire des M.H. (1956), parcelle B471 sur voirie communale. De façon générale le rempart soutient des parcelles privatives (bâties ou non bâties), vis à vis d'espaces de voiries communale ou départementale



Rempart antique en
cours de
restauration



Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Restauration
des vestiges

Sommaire



■ Le chantier de fouilles

- Permanence du chantier de fouille
 - Depuis une centaine d'années, sur les 12 hectares de la ville antique, les travaux des archéologues n'ont pas connu d'interruption. Aux déblaiements succèdent, les remblaiements puis les travaux de conservation, de présentation et de mise en sécurité. On estime aujourd'hui que le site archéologique s'étend sur environ 40 ha. Il reste en grande partie inexploré et il constitue le chantier de fouille des futures générations d'archéologues.
- Impact paysager des chantiers de fouille
 - L'impact paysager sur un plateau bocager à vocation agricole et sur des noyaux villageois touristiques n'est pas négligeable avec :
 - Production sur de longues périodes, d'exhaussement de terrain.
 - Des travaux qui peuvent être lourds et peu compatibles avec une mise en valeur touristique des lieux
 - Production d'une image qui s'apparente parfois à celle d'une carrière à ciel ouvert

Fouilles des thèmes
du temple à l'époque
de B. Sapène



Container contenant
les mosaïques du
Macellum



analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Restauration des vestiges

Sommaire



- Les dépôts lapidaires et installations archéologiques
 - Compte tenu de la permanence du chantier de fouille et de la quantité de mobilier antique découverts, plusieurs dépôts lapidaires existent sur le territoire des communes de Saint-Bertrand et de Valcabrère.
- Entretien des aires archéologiques
 - L'entretien des aires archéologiques appartenant à l'État et aux collectivités est assuré par :
 - L'entretien des terres agricoles qui recèlent des vestiges est assuré par l'agriculteur qui maintient son exploitation (camp romain). La procédure actuelle des C.T.E. (Contrats Territoriaux d'Exploitation) par lesquels « l'État aide les exploitations familiales à améliorer leurs productions tout en les consacrant gardiennes du patrimoine et du territoire » semble parfaitement adaptée au contexte local

Maison Bordère, dépôt lapidaire des Services archéologiques. Bâtie au XIX^{ème} siècle par un collectionneur d'antiquité, au centre de la ville antique. On notera le noyau central qui pourrait être médiéval



Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Restauration
des vestiges

Sommaire



■ Complexité d'intervention sur les structures antiques

- Les vestiges « habités » du théâtre
 - Le Théâtre, adossé au glacis de la Ville Haute, est l'un des édifices les mieux conservés de la ville antique, mais aussi l'un des plus menacé.
 - Les structures du théâtre sont en cours de dégagement et de consolidation sous la direction de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques B. VOINCHET.
 - La scène est occupée, « habitée », par une ferme commingeoise.
 - Les gradins supérieurs, sont surplombés par la rampe d'accès principale à la Ville Haute.



Ferme commingeoise bâtie dans
la théâtre antique

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Réemploi
des
matériaux
antiques

Sommaire



Réemplois des matériaux antiques

■ Réemplois médiévaux

- Réemplois monumentaux à Saint-Bertrand
 - Délibérément, s'avamment, les constructeurs médiévaux ont réemployé une grande quantité d'éléments de construction de la ville antique.
 - Cathédrale Sainte-Marie : réemploi de blocs pour les bases; réemploi de blocs taillés et polis en marbre pour les maçonneries et les dallages
 - Église du faubourg du Plan : réemploi de blocs taillés et polis en marbre pour les bases du chevet



Église du Plan



Cathédrale
Sainte-Marie

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Réemploi des matériaux antiques

Sommaire



- Réemplois monumentaux à Valcabrère

- Selon les Services Régionaux d'Archéologie, les ruines de plusieurs grands édifices antiques auraient pu être réemployées par les bâtisseurs médiévaux.
 - Église Saint-Just de Valcabrère: réemploi savant d'éléments de construction antique pour l'ensemble des maçonneries et de la modénature
 - Tour de Castet-Bert: réemploi de blocs de marbre en pierre taillées pour la réalisation des chaînages d'angles



Abside de Saint-Just

Tour du Castet-Bert



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Réemploi des matériaux antiques

Sommaire



■ Réemploi traditionnel des matériaux antiques

- Une tradition vernaculaire du réemploi
 - A Saint-Bertrand comme à Valcabrière, depuis le moyen-Âge, la technique du réemploi se généralise, traverse les époques et devient traditionnelle. Elle concerne tous types d'édifices et d'espaces, publics ou privés.
- Vestiges réemployés dans l'espace public
 - Les éléments de construction, en marbre, de bonnes dimensions, taillés de façon soignée, sont volontiers réemployés comme mobilier urbain, comme base de petits monuments, etc...
- Démarche de valorisation
 - Le sens de la démarche démontre une authentique volonté de valorisation, d'ancrage des espaces publics dans l'histoire du site.
 - Le cas échéant, on pourrait voir un sens muséographique dans certaines mises en scène.



Valcabrière, bassin du Matalin (1980), avec auge funéraire et tambours de colonne



Le Plan,

Place du Lavoir,
base de colonne

Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Réemploi des matériaux antiques

Sommaire



- Vestiges réemployés pour la construction et le décor d'édifices privés
 - Pour la bâtisse des maçonneries de l'habitat, les réemplois sont nombreux. Ils mettent à profit les qualités constructives des matériaux antiques pour la réalisation de linteaux, de bases, de chaînages d'angles, etc... L'enduit des parois estompe le plus souvent cette pratique.
 - A l'intérieur des édifices, il semble également que les réemplois constructifs soient nombreux pour la réalisation de cheminées, de linteaux, etc...
 - On note une prédilection de réemploi des éléments comme transition entre l'espace public et l'espace privé: fenêtre, seuil de porte, bancs, etc...



Valcabrière, auge funéraire dans un jardin

Restitution d'une colonne dans une grange de ferme



Valcabrière,
encadrement de
fenêtre

Le Plan, seuil de
porte d'entrée



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Les ruines abandonnées

Sommaire



■ Les vestiges antiques épars

- Plus particulièrement sur le territoire de la commune de Valcabrière, un certain nombre de vestiges archéologiques sont reconnus de façon éparse :
 - Le vestige d'une pile funéraire romaine marque l'entrée du Village de Valcabrière au bord de la route du pont de Labroquère (parcelles 228, 227, du cadastre de Valcabrière). L'ouvrage a fait l'objet d'une publication scientifique dans Gallia. Elle pourrait faire l'objet de prochaines mesures de protection et de consolidation.
 - Mur antique, déversé, en limite des parcelles 590, 238 et 239 du cadastre de Valcabrière. Observation de J.L. SCHENCK 1988.
 - Dans le village, sur la propriété Montsérié. Observation d'un tumulus qui lors de terrassements aurait fait apparaître des éléments architectoniques, tambours de colonnes et fragments de chapiteaux. Mausolée funéraire écroulé ?, J.L. SCHENCK
 - Dans le village, sur la propriété Louge. Observation d'un tertre qui, lors de terrassements, a fait apparaître des murs épais et de nombreux fragments architectoniques en marbre. Observations de F. LOUGE et J.L. PAILLET 1991.

Les ruines « abandonnées »



Valcabrière, Pile funéraire à l'entrée Est du village

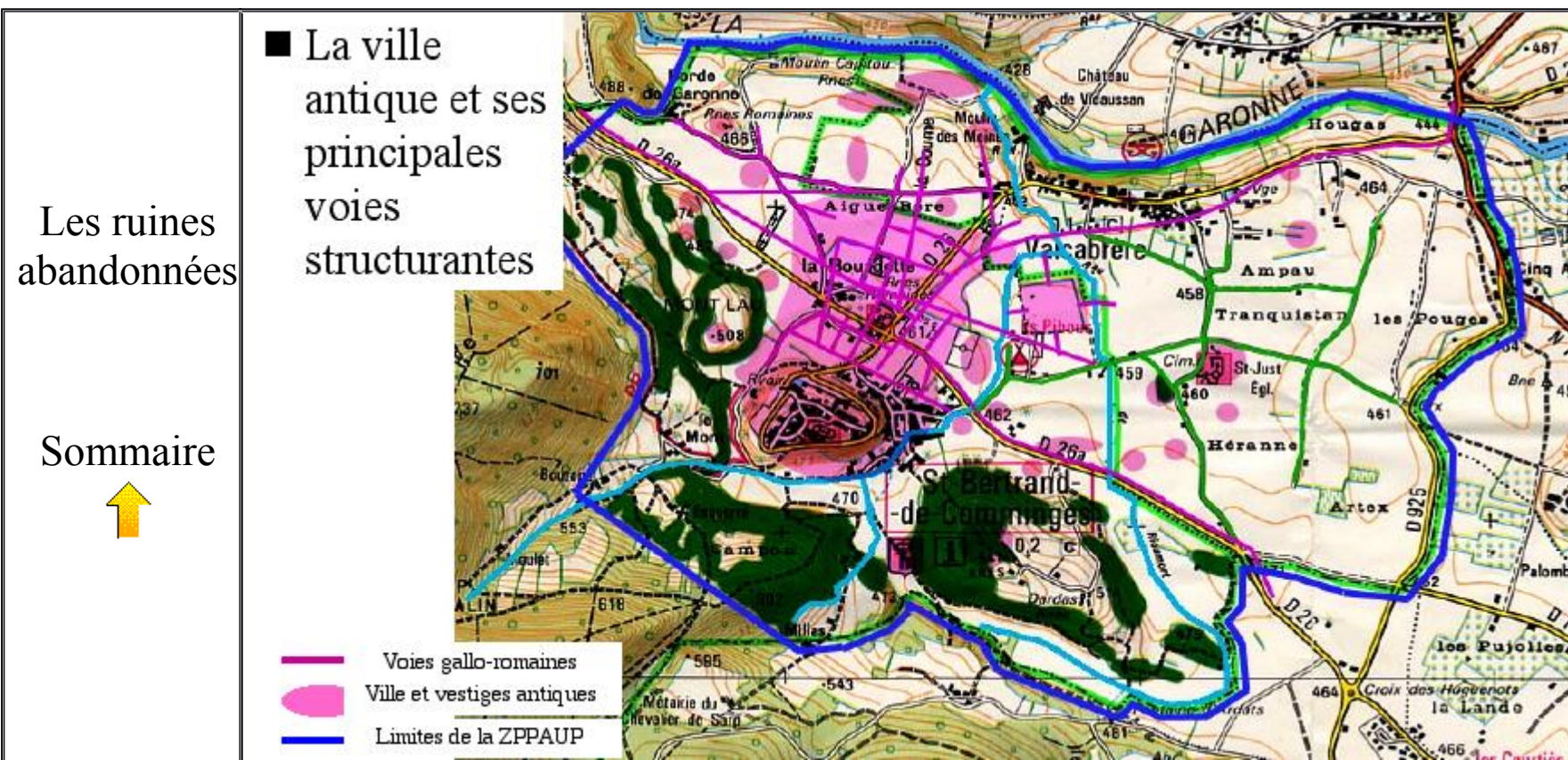


Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine antique du site

<p>Les ruines abandonnées</p> <p>Sommaire</p> 	<p>■ La voirie antique « oubliée »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les voies de communication sont inventoriées, mais ne retiennent que ponctuellement l'attention des archéologues. La linéarité des ouvrages est négligée au profit du sondage ponctuel • Depuis 1985, la photographie aérienne a permis aux Services archéologiques de préciser l'emplacement des principaux axes de communication du tissu urbain de la ville antique. • A l'extérieur de la ville antique, les voies peuvent être supposées ou induites. <p>■ Importance de la voirie pour la lisibilité du site</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le terrain, la topographie et le parcellaire agricole révèle en permanence les tracés anciens qui structurent l'ensemble du territoire des communes Saint-Bertrand et Valcabrière • La plupart des voies et des chemins d'exploitation actuels sont implantés sur des tracés primitifs. Mais la densité du réseau primitif est en grande partie estompée par la structure de la propriété foncière actuelle. • Le programme d'acquisition foncière mis en œuvre par Services d'Archéologie doit également s'appuyer sur les limites des voies disparues et par conséquent de l'espace public antique. Ainsi, leur restauration foncière serait un levier susceptible de rendre toute sa lisibilité à la continuité urbaine et territoriale de la ville antique. • Pour illustrer cette thèse, le "cardo maximus", la voie reliant le centre de la ville antique à Toulouse est repérée de façon certaine entre la ville antique et Valcabrière. Il double la voie départementale D26. Sa restauration piétonne permettrait aux visiteurs et aux touristes de redécouvrir le site archéologique.
---	--

<p>Analyse des composantes patrimoniales</p>	<p>Le patrimoine antique du site</p>
--	--------------------------------------



Analyse des composantes patrimoniales	Le patrimoine antique du site
---------------------------------------	-------------------------------

<p>Les ruines abandonnées</p> <p>Sommaire</p> 	<h2>Les ensembles majeurs en périphérie de la ville antique</h2> <ul style="list-style-type: none"> • Trois ensembles majeurs. <ul style="list-style-type: none"> • Les dernières études archéologiques (Nouvelles données sur l'urbanisme de Lugdunum des Convènes. 1992, Aquitania, tome X) montrent que le territoire de la commune de Valcabrière est situé en périphérie du périmètre urbanisé de la ville antique. La densité des vestiges relevés à partir de la prospection aérienne y est moindre qu'à Saint-Bertrand-de-Comminges. • Toutefois, trois ensembles monumentaux, d'intérêt majeur, y sont reconnus: • L'ensemble cultuel de l'église Saint-Just • L'ensemble militaire du camp romain • L'ensemble « récréatif » de l'amphithéâtre et du port fluvial <h3>■ L'ensemble cultuel de L'Église Saint-Just :</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Le monument a été édifié à l'époque romane. Toutefois, il appartient également à l'antiquité car il est implanté sur le site d'une nécropole paléochrétienne et sa construction est caractérisée par le réemploi massif d'éléments de construction ayant appartenu aux monuments de Lugdunum des Conènes. • Encore méconnu au plan scientifique, ce monument complexe est d'intérêt majeur notamment aux plans archéologique, architectural et paysager. • Au centre des prairies du plateau, établi sur une légère éminence, à égale distance du village de Valcabrière et du promontoire de Saint-Bertrand, plus de 50 000 personnes visitent l'église chaque année.
---	--

<p>Analyse des composantes patrimoniales</p>	<h2>Le patrimoine antique du site</h2>
--	--

Les ruines
abandonnées

Sommaire



■ Le camp militaire de Tranquistan

- L'ensemble militaire :

- Le côté Nord de l'enceinte quadrangulaire du camp militaire (162x176m) constitue la limite communale de Saint-Bertrand et Valcabrère. D'époque antique, le camp militaire, par l'état de conservation de ses maçonneries est unique en France.
- Il est implanté à l'intérieur du confluent de deux ruisseaux aux cours canalisés. Les Services Régionaux d'Archéologie (M. Schaad) précisent qu'une couche de terres alluviales de 1m d'épaisseur environ recouvre les "sols romains". Les maçonneries qui subsistent presque sans interruption au pourtour du camp peuvent atteindre plus de 3m de hauteur. Jusqu'à une époque récente, elles ont été rebâties et entretenues.
- Le camp est situé à seulement 300 mètres de distance du village de Valcabrère, comme du Plan, mais il reste physiquement et visuellement isolé par des champs closurés. Au Sud, il est bordé par le terrain de camping "Es Pibous".



Vues de l'enceinte du camp romain



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Les ruines
abandonnées

Sommaire



■ L'ensemble récréatif et paysager de Valcabrère

- L'ensemble "récréatif", à l'Ouest de Valcabrère, sur la rive gauche de la Garonne, occupe une surface d'environ 8 hectares. Il est constitué par :
 - l'amphithéâtre
 - le port fluvial
 - Le mur de soutènement,
- **L'amphithéâtre** ne présente pas de vestiges bâtis visibles. Sa forme est cependant parfaitement suggérée par la topographie du terrain au lieu dit "la Coume". Les gradins supérieurs s'établissent sur un promontoire dominant le paysage alentour à 360°. Ils offrent notamment des vues plongeantes sur le cours encaissé de la Garonne (500m de longueur). On remarque que l'amphithéâtre naturel qui subsiste aujourd'hui est ouvert au Nord dans la direction du port fluvial en contrebas.



Vue du haut des gradins de
l'amphithéâtre

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

Les ruines
abandonnées

Sommaire



- **Le port fluvial**, comme l'amphithéâtre, ne présente pas de vestiges visibles. Toutefois, Au lieu dit "Aygalet", vers lequel sont canalisées les eaux du Rioumort, la topographie du terrain suggère fortement un élargissement du cours de la Garonne correspondant à la parcelle n°1 du cadastre de 1831 (surface=2 hectares).
- **Le mur de soutènement** est bâti au-dessus du port fluvial, décrit ci avant. Sur une longueur d'environ 200m, il soutient le plateau de Saint-Bertrand. Les maçonneries visibles sont de dimensions monumentales (hauteurs de 4 à 5m). Des pans entiers de murs ont basculé dans la pente, sans que l'appareillage de moellons ne se délite. Du côté du fleuve, la paroi est bâtie à partir d'alvéoles et de contreforts de façon à élargir l'assise de l'ouvrage.

Vue partielle des
vestiges du mur de
soutènement
d'Aygalet



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine antique du site

<p>Le paysage antique</p> <p>Sommaire</p> <p>↑</p>	<h2 style="text-align: center;">Valeur paysagère du site archéologique</h2> <p>■ Le paysage antique des bords de Garonne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aux plans paysager et archéologique, l'homogénéité de l'ensemble constitué par la Garonne, l'amphithéâtre, le port fluvial et le mur de soutènement est remarquable. • Ce modelage, à « grande échelle » du territoire confère une exceptionnelle valeur paysagère au site archéologique. <p style="text-align: center;">La terrasse et le mur de soutènement d 'Aygalet. Vue depuis la Commune de Labroquère</p> 
--	---

<p>Analyse des composantes patrimoniales</p>	<h2>Le patrimoine antique du site</h2>
--	--

Le paysage
antique

Sommaire

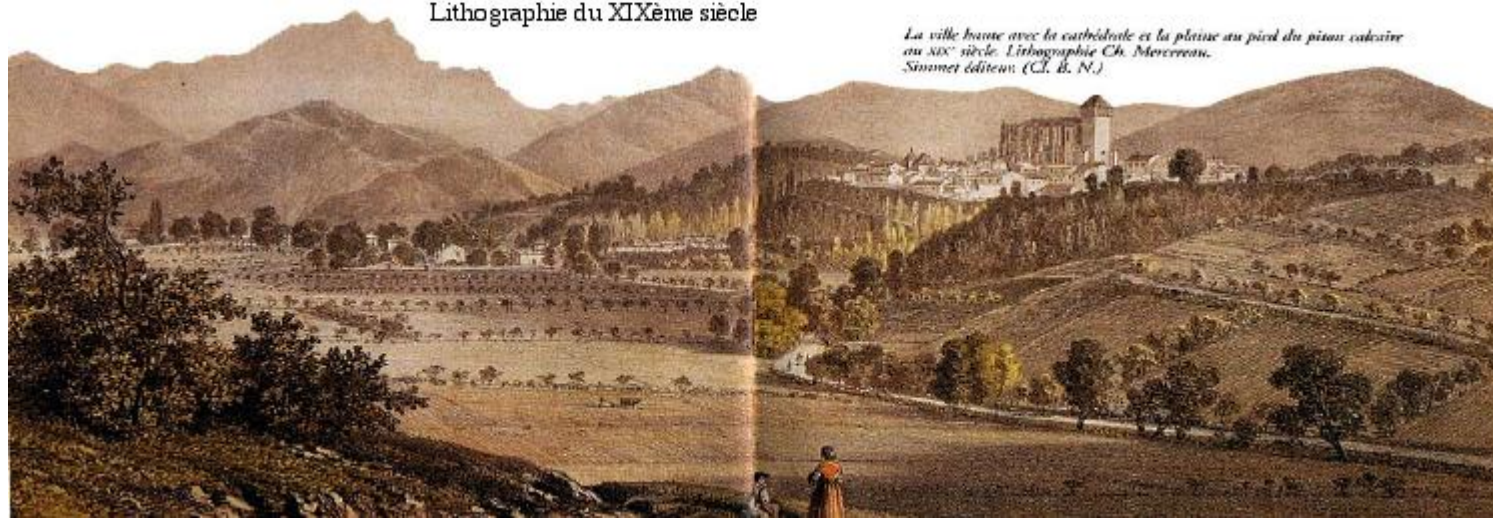


■ Vers un parc archéologique ?

- La dimension paysagère des vestiges archéologiques peut être élargie à l'ensemble du territoire des communes de Saint-Bertrand et Valcabrère.
 - Les vestiges bâti de la ville antique, les voies, les noyaux villageois et le paysage agricole participent complètement au paysage archéologique du site
 - A l'évidence, la dimension paysagère, révèle « l'épaisseur » historique du site. Ce faisant, elle constitue une donnée fondamentale dans la perspective de création d'un parc archéologique.

Lithographie du XIXème siècle

*La ville haute avec la cathédrale et la plaine au pied du pignon calcaire
au XIX^e siècle. Lithographie Ch. Meyerrean.
Sirey éditeur (C.I. B. N.)*



analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Entrée médiévale de la Ville Haute ?

Sommaire



L'entrée médiévale de la Ville Haute ?

- Les vues anciennes de St-Bertrand de Comminges figurent systématiquement, la Ville Haute sur un arrière plan dominant. Au premier plan, le faubourg du Plan est figuré comme une entrée de ville.
- N'est-on pas réellement confronté, à la vue de ces représentations, à la véritable entrée de la ville médiévale qui aurait perduré jusqu'au XIX^{ème} siècle ?.
- On sait toutefois que les paysagistes du XIX^{ème} avaient pour habitude « d'ancrer » leurs représentations paysagères monumentales sur un premier plan rural ou de ruines.
- Par ailleurs les historiens nous apprennent qu'à partir de 1785, une large route à pente adoucie est construite pour desservir la porte Cabirole (la plus haute). Dans la tradition de l'administration de l'Intendance d'Auch (d'Étigny), ces grands travaux d'aménagement réalisés par l'Évêque d'Osmond sont contemporains de la construction du Pont de Labroquère et de la route de Valentine à la Croix du Bazert.



FIG. 4. RESTES D'UNE PORTE DU VILLAGE DE SAINT-BERTRAND DE COMMINGES ET L'ÉGLISE, 3 mai 1822, feuillet n° 30, album Q2.

Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Entrée médiévale de la Ville Haute ?

Sommaire



- La Porte Cabirole devient alors la porte d'accès la plus aisée, elle supplante la porte Majou ainsi que la porte du Plan.
- Nous savons également, qu'à l'occasion de travaux ultérieurs d'aménagement de la route D26 qui relie la Ville Haute à Valcabrière, une grande partie du Théâtre antique disparaissait sous la voie.
- Ainsi, un nouvel accès carrossable à la Ville Haute aurait été réalisée à la fin du XVIIIème siècle. Une nouvelle route qui déviait la montée médiévale du faubourg du Plan.

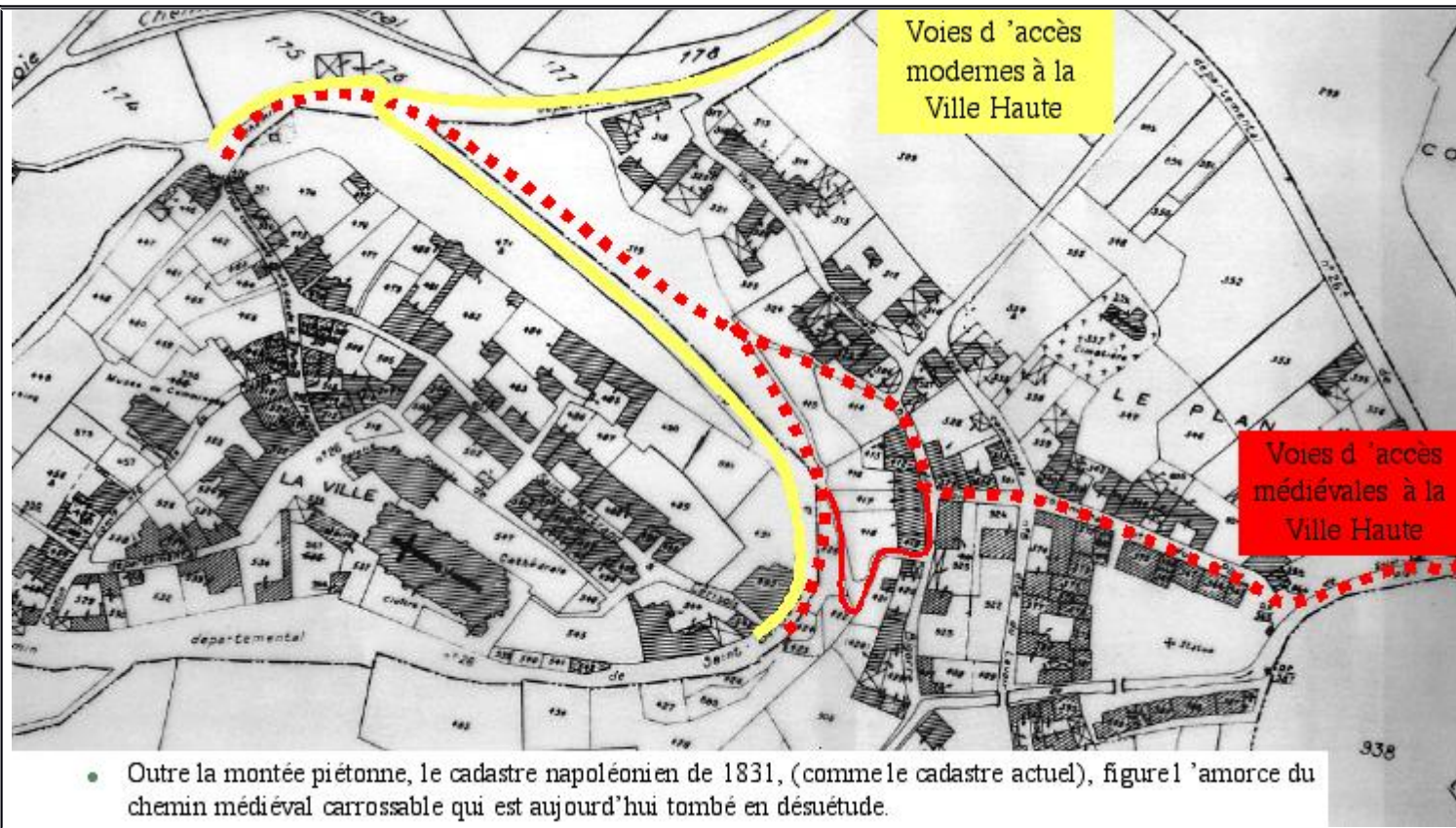
Vue de l'entrée médiévale du Plan « avant-poste fortifié de la Ville-Haute »



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Sommaire



Le patrimoine médiéval du Plan

L'avant poste fortifié de la Ville Haute

Sommaire



L'avant-poste fortifié de la Ville Haute

- En admettant sa fonction d'entrée de ville médiévale, le Plan apparaît dès lors, comme un avant-poste défensif de la Ville Haute. Le faubourg en contrôle complètement l'accès.
- la porte médiévale suggère immédiatement l'enceinte fortifiée. Elle limite toujours le Faubourg à l'Est (parcelle n°364). À la faveur du détournement du ruisseau, la circulation des véhicules en a été détournée. Épaisse et habitée, analogue à la porte Majou de la Ville Haute, son existence est attestée au moins depuis le XV^{ème} siècle (Patrick Mahot, la cité de Saint-Bertrand au Moyen Âge, éditions Pyrègraph, 1994).

Vue de l'étage
intra-muros



La porte du Plan



Détail de la chambre
de la herse



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

L'avant poste fortifié de la Ville Haute

Sommaire



- L'enceinte médiévale est également suggérée par les fronts bâtis Nord et Sud qui limitent encore le Faubourg d'aujourd'hui.
- Ces fronts bâtis sont superposés à des « accidents » topographiques caractéristiques : ruisseau ou plateforme surélevée
- À l'extrémité Nord du faubourg nous émettons l'hypothèse d'une participation des vestiges du théâtre antique au dispositif de défense.

Front bâti Sud

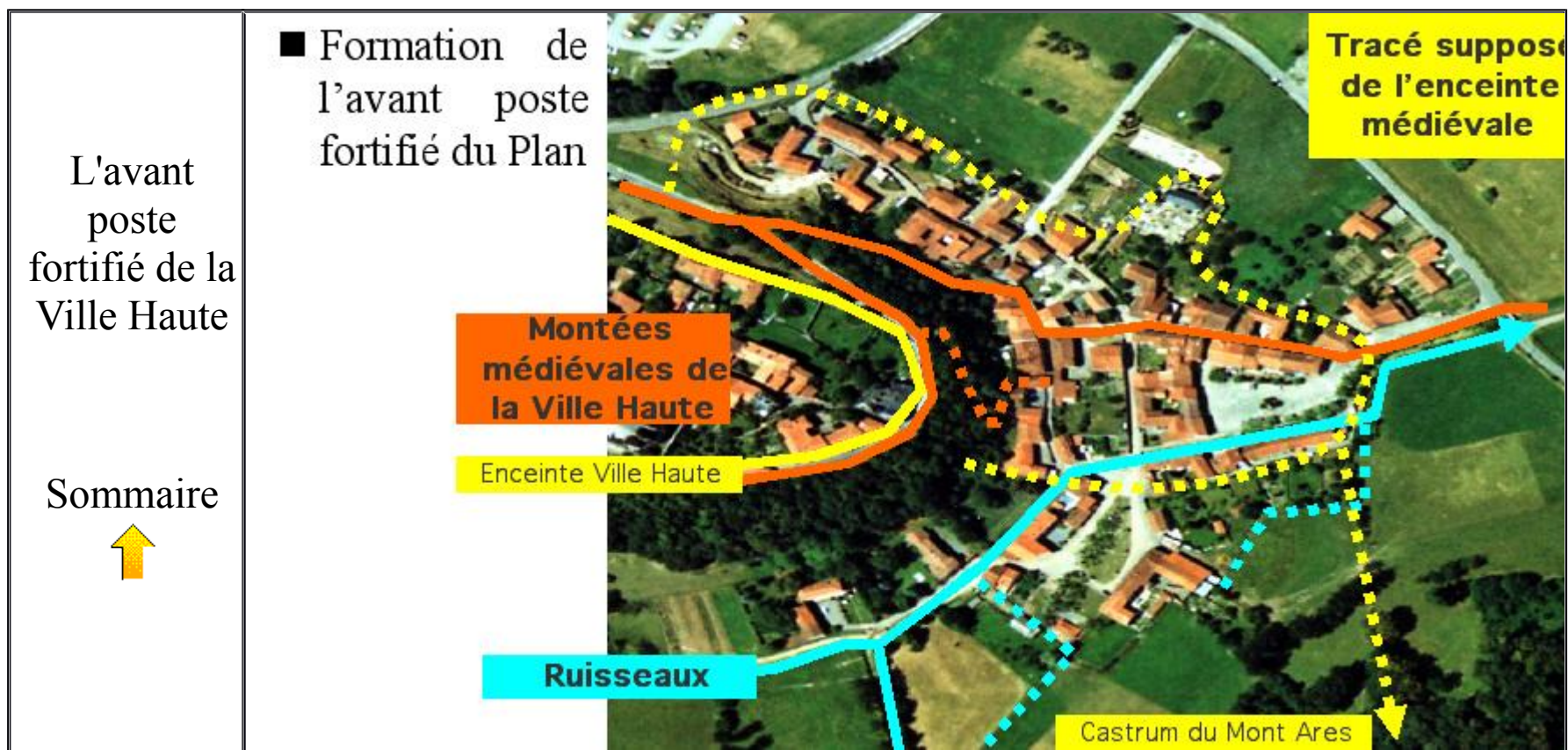


Front bâti Nord



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan



Analyse des composantes patrimoniales	Le patrimoine médiéval du Plan
---	--------------------------------

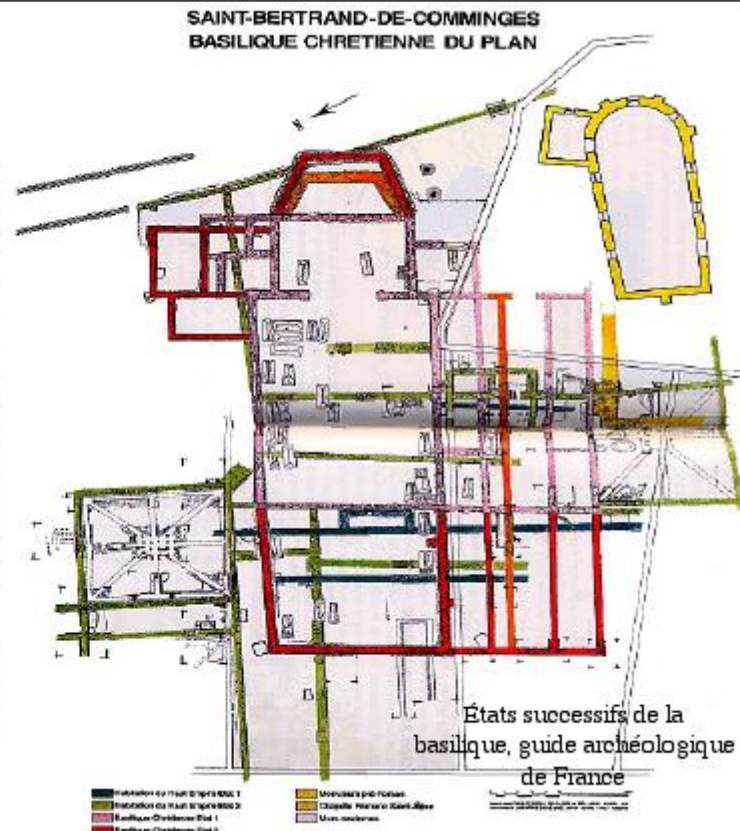
Les monuments cultuels

Sommaire



Les monuments cultuels

- **La basilique paléochrétienne du Plan**
- Convenae fut le siège d'un évêché, dès l'Antiquité. Une première cathédrale aurait existé sur le site à partir du Vème siècle. Plusieurs implantation étaient possibles, Saint-Just de Valcabrière, Ville Haute. En 1913, on pense l'avoir découvert, en limite de la ville antique, en exhumant les vestiges d'une basilique paléochrétienne. La construction fut superposée à celle d'une vaste domus dont l'existence est attestée depuis le 1er siècle. L'édifice et sa nécropole témoignent de la continuité de la présence d'une communauté chrétienne, à partir du Vème siècle jusqu'au Xème siècle. D'importance nationale pour la connaissance des premiers temps chrétiens du Haut Moyen-Age, elle fait l'objet de plusieurs publications scientifiques.
- Située en limite extérieure de la probable enceinte médiévale du Faubourg, elle se présente sous forme de vestiges archéologiques sur une parcelle enclose dans l'environnement de prairies du Faubourg.
- Les vestiges sont classés M.H. (1946)



Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Les monuments cultuels

Sommaire



- **L 'église Saint-Julien**
- C 'est l 'Église actuelle du Plan. Elle est adjacente à la basilique paléochrétienne et ne peut en être séparée du point de vue de la continuité historique. D 'autant plus que, contrairement à la basilique elle pourrait être incluse dans l 'enceinte médiévale du Faubourg. En effet, elle est implantée sur une plate-forme surélevée soutenue par de fortes maçonneries de moellons. De dimensions modestes, l 'édifice est caractérisé par le réemploi de blocs de marbres antiques parfaitement taillés et polis pour la construction des bases de son chevet. De ce point de vue, l 'analogie avec Saint-Just de Valcabrière est évidente. De nombreux remaniements successifs sont visibles, surélévation, remplacement du portail, contreforts, etc... L 'origine médiévale de l 'édifice ne fait pas de doute



Vue Ouest

Vue du portail, au Sud

Détails du chevet



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

La place du Plan

Sommaire



La place du Plan

- Elle est au centre du Faubourg, elle en reprend ou en génère sa forme triangulaire.
- Avec 70m de longueur et 70m de base, pour une surface d'environ 3000m², c'est un vaste espace public qui peut se prêter à l'accueil d'un important marché. On imagine aisément cet espace au centre de la vie économique agropastorale de Saint-Bertrand de Comminges. Parfaitement horizontale, elle présente la particularité d'intégrer sur un de ses côtés, le ruisseau du Plan qui est alors largement canalisé (les crues saisonnières du ruisseau sont en effet susceptibles d'inonder la Place).
- La porte du Bourg en constitue le sommet Est
- Sur ses 2 autres côtés, elle est limitée par un parcellaire étroit, caractéristique d'un bâti médiéval et par un parcellaire plus large qui caractérise la « colonisation » du site médiéval par la ferme commingeoise du XVIII^{ème} siècle.
- Son bâti continu est strictement aligné sur l'espace public.



Façade Sud de la place

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

La place du Plan

Sommaire



- Au XVIII^{ème} siècle, à la faveur de regroupements parcellaires, la ferme commingeoise a « colonisé » le bord de la place. L'alignement de leur toiture et leurs proportions classiques contrastent avec les décrochés des volumes des granges qui restent « médiévales »
- On notera particulièrement le défaut de cour de ferme compensé par une forte appropriation privée de l'espace public.
- La typologie du bâti établi sur le parcellaire médiéval de la place est aujourd'hui celle de la grange avec un vaste rez-de-chaussée largement ouvert sur l'espace public par un portail en bois et un premier étage à fonction de grenier ouvert à claire-voie. Ce type d'édifice a pu se prêter à l'accueil de diverses activités tant agricoles, qu'artisanales ou commerciales. On observe actuellement une tendance à la « résidentialisation » de ces modestes bâtiments.



La grange, parcelles n°343, 344

Façade Est de la place



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

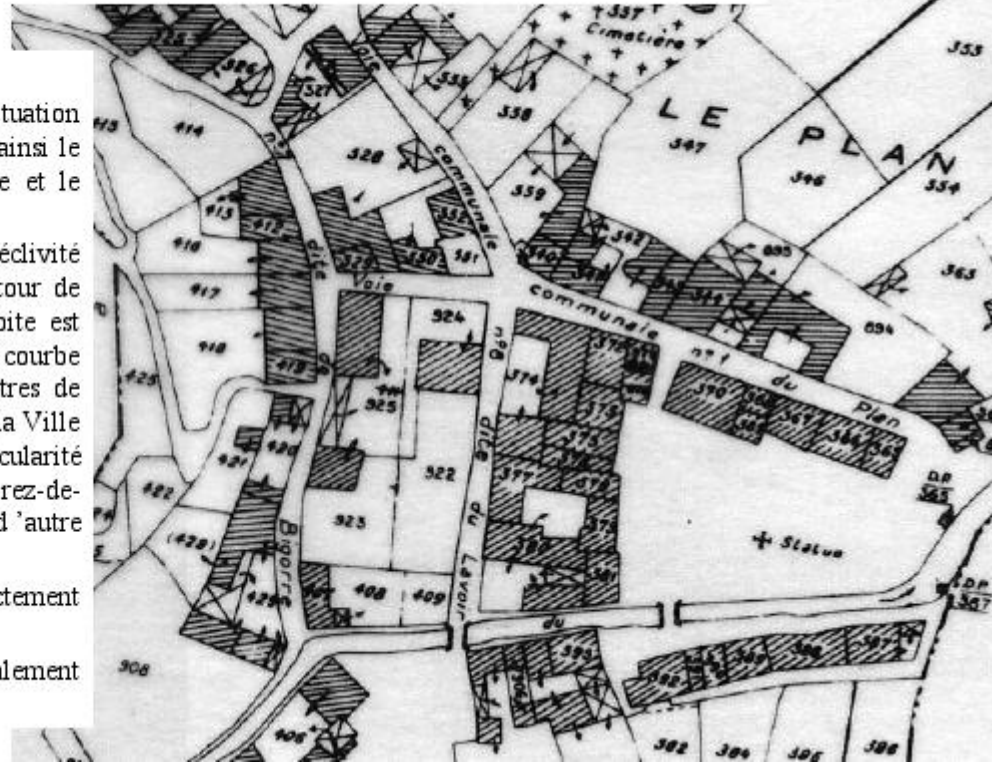
Le quartier médiéval des "montées de la Ville Haute"

Sommaire



Le quartier médiéval des montées de la Ville Haute

- **Présentation générale**
- En raison de sa situation topographique, nous baptisons ainsi le quartier compris entre la Place et le glacis de la Ville haute.
- Il présente une assez forte déclivité transversale et il s'organise autour de la rue de Bigorre. La rue étroite est établie à mi-pente. Elle suit une courbe de niveau sur environ 150 mètres de longueur avant de monter vers la Ville Haute. La rue présente la particularité de distribuer d'une part les rez-de-chaussée des immeubles et d'autre part les 1er étages.
- Son bâti, continu, est strictement aligné sur l'espace public.
- Le parcellaire est généralement caractérisé par son étroitesse



Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Le quartier médiéval des "montées de la Ville Haute"

Sommaire



- **Le Sud du quartier**
- Parcelle n°407, 408, 429, 380, 374. Le Sud du quartier, à proximité des terres agricoles, est « colonisé » par des fermes commingeoises dont la typologie est « contrainte » par le tissu médiéval préexistant.
- Les structures bâties médiévales subsistent probablement en dépit des profonds remaniements du XVIIIème siècle.
- La plupart d'entre elles sont en cours de « résidentialisation »
- On notera particulièrement la rupture de la fermeture de l'espace public induite par l'aménagement de la cour de ferme.

Ferme, parcelle n°429



Ferme, parcelle n°407

Ferme, parcelle n°380



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Le quartier médiéval des "montées de la Ville Haute"

Sommaire



- **L'Hôpital de Saint-Bertrand-de-Comminges**
- Parcelle n°923, 924, 925. Au centre du quartier, l'ancien Hôpital et sa vaste parcelle non bâtie occupent quasiment un îlot.
- Jusqu'au XVI^{ème} siècle, il était établi dans la porte Majou qui était la porte principale de la Ville Haute.
- Ce fut probablement un équipement majeur pour cette cité de religieuse qui se situait sur la branche piémont de « Via Tolosane » provenant d'Arles (l'un des 4 grands chemins emprunté par les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle). Il offrait en outre, la possibilité de bifurquer vers une voie originale pour la traversée des Pyrénées : vallée de la Pique, port de l'Hospice de France et Roda-de-Isabena, sœur jumelle aragonaise de Saint-Bertrand de Comminges.
- Suite à sa destruction sur la Ville Haute, il est transféré « en aval » dans la Ville Basse. À cette occasion il prend aussi de l'importance puisqu'il occupe alors une vaste parcelle. Au XVIII^{ème} siècle le bâtiment médiéval ne sera que « re-façadé » de façon classique. Les ouvertures du rez-de-chaussée de la façade Est ainsi que celles du 1^{er} étage de la façade sur rue ne laissent pas de doute sur la persistance de la structure médiévale de l'édifice.



L'hôpital, parcelle n°925, façade Est sur la parcelle



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Le quartier médiéval des "montées de la Ville Haute"

Sommaire



- **La montée piétonne**
- La montée piétonne à la Ville Haute existe depuis l'époque médiévale. Remaniée à plusieurs reprises, elle est pavée à la fin du XIXème siècle. Ses gradins et sa pente ne la rende absolument pas carrossable.
- Parcelles n°419, 418. Une imposante et belle bâtisse médiévale est au point de départ de la montée. Elle comporte une superstructure à pan de bois ainsi qu'une profonde galerie de bois en encorbellement sur le passage. La vocation commerciale du rez-de-chaussée de l'immeuble est suggérée par les percements.



- Parcelle n°420. Grange établie à proximité de la montée piétonne. Bâtie sur un parcellaire médiéval, elle est en cours de réhabilitation et de « médiévalisation » par le réemploi de blocs de jambage en pierre chanfreinées.

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Le quartier médiéval des "montées de la Ville Haute"

Sommaire



- **L 'amorce de l'ancienne montée carrossable**
- Parcelles n°416, 417, 418. Le départ de l'ancienne montée carrossable est occupé par des immeubles établis sur des parcelles étroites. Le parcellaire médiéval a été conservé et le bâti simplement re-façadé au XVIIIème. L'analogie typologique avec les immeuble décrits dans la rue Cabirole de la Ville Haute est remarquable. La continuité du bâti sur la rue est maintenue. La partie non bâtie de la parcelle est distribuée par le 1er étage.
- Parcelle n°325. En contrebas de l'ancienne montée à la Ville Haute. Une venelle suggère un mode de distribution parcellaire du moyen-âge. On remarque en outre, une ancienne porte en blocs de marbre chanfreinés.
- Parcelle n°415. L'immeuble médiéval « re-façadé » au milieu de ce siècle est en cours de « re-médiévalisation »



Parcelle n°325



Parcelle n°415



Parcelles n°416, 417

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

L'environnement t du bourg

Sommaire



L'environnement hydrographique et agricole

- **L'environnement hydrographique du Faubourg**
- Le faubourg est établi immédiatement en aval du confluent de 2 ruisseaux qui descendent brusquement des sommets voisins (Cap de Galin, 693m). Le débit des ruisseaux est entièrement dépendant de la pluviométrie. En dépit de leur large canalisation dans la traversée du Faubourg, leur crue soudaine conjuguée avec un barrage accidentel peut occasionner l'inondation de la Place.

Le ruisseau, à 500m du bourg



Le ruisseau du Plan, en limite du bourg médiéval



Analyse des
composantes
patrimoniales

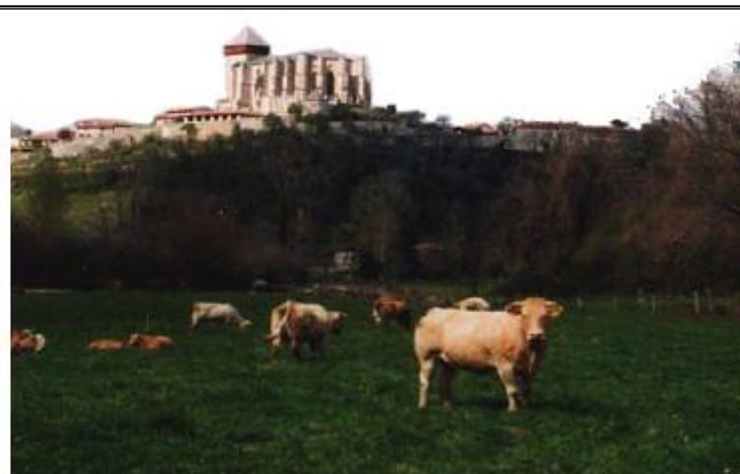
Le patrimoine médiéval du Plan

L'environnement du bourg

Sommaire



- L'environnement agricole est caractérisé par un mode d'exploitation basé sur le principe médiéval des barthes
- Situé en aval de Valcabrère, sur le ruisseau du Plan, les terres agricoles environnant le Faubourg sont également en dépression par rapport au réseau des voies et des chemins d'exploitation (chemin départemental de Tibiran, chemin de Saint-Just)
- Comme pour les terres agricoles de Valcabrère le niveau de fil d'eau des ruisseaux s'établit à l'altitude des terres environnantes. Ainsi un dispositif de talutage, de canalisation et de vannes permet aisément d'irriguer les terres et les prairies environnantes
- Comme pour le territoire de Valcabrère, autour de l'Eglise Saint-Just, nous émettrons également l'hypothèse d'une exploitation médiévale des terres sur le mode des barthes qui permettait d'en contrôler l'inondation afin de fertilisation.



Vues des prairies au Sud et à l'Est du Plan



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval du Plan

Conclusion

Sommaire



Conclusion : un Faubourg qui reste une authentique entrée médiévale de St-Bertrand-de-Comminges

- Pendant tout le Moyen-Âge, jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, le faubourg du Plan est certainement l'entrée obligée de la Ville Haute. Au besoin, il en défendait l'accès, grâce à une enceinte fortifiée dont on perçoit immédiatement le tracé. Indispensable complément « terrestre » de la Ville Haute, sa structure urbaine est centrée autour de la Place, carrefour des échanges et autour de l'Hôpital, lieu d'accueil des pèlerins. La forme médiévale de son parcellaire subsiste en dépit de la modernisation du bâti. Ses édifices culturels sont un peu excentrés mais ils n'en constituent pas moins des monuments de grand intérêt architectural. L'environnement agricole médiéval du bourg tire le meilleur parti d'un réseau hydrographique entièrement façonné.



Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

Le
monument
intra-muros

Sommaire



■ Le monument intra-muros

- **Le château féodal du Castet Bert de Valcabrère**
- L'édifice est inscrit à l'inventaire supplémentaire des M.H. depuis 1997.
- À l'extrémité Ouest du village de Valcabrère, les vestiges du château féodal de Castet Bert se dressent sur un éperon rocheux très escarpé au confluent de la Garonne et du ruisseau du Rioumort.
- Le château a été bâti au XI^{ème} siècle par la puissante famille des Vicomtes de Labarthe. Sa construction est contemporaine du rétablissement de la cité religieuse et de la place forte de Lugdunum Convénarum par Bertrand de l'Isle-Jourdain qui sera canonisé en 1222 et donnera son nom à la ville. À cette époque, à quelques dizaines de kilomètres au Sud, la " Reconquista " bat son plein .
- L'ensemble comprend une tour principale de 15m de hauteur environ, bâtie sur plan carré (5,5x5,5m, environ). Les parois, de très forte épaisseur ont partiellement conservées leur appareil de parement en moellons de pierre de dimensions variables. Dans l'appareillage, et plus particulièrement dans les chaînages d'angles, des blocs de réemploi en marbre, d'origine antique, sont visibles. Par une porte située à environ 3m de hauteur, on accède à une salle qui serait voûtée.
- Les bases d'une seconde tour de moindre section sont visibles immédiatement au Nord, un mur d'enceinte avec chemin de ronde relie les 2 tours.



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte
médiévale

Sommaire



■ L'enceinte médiévale

- **La porte ouest de la Trépade**
- L'enceinte du Castet-Bert, partiellement détruite, se prolonge vers les vestiges de la porte médiévale du village (porte de la Trépade). Une des 2 piles de cette porte reste parfaitement conservée, avec le départ de la voûte. Le vestige est inclus dans la construction d'une ferme commingeoise. Sa forme et ses dimensions sont probablement à rapprocher de la porte Majou (Ville Haute de Saint-Bertrand).
- **Le pont médiéval**
- Dans l'axe de la porte de la Trépade existait un pont médiéval franchissant le Rioumort. En décalage, du pont du XVIIIème, que l'on connaît aujourd'hui, il semble que l'on puisse observer les fondations des anciennes culées sur les flancs du sillon du ruisseau.



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte
médiévale

Sommaire



- **Le rempart Sud-Ouest du Village.**
- À partir des tours de Labarthe (Castet Bert) et de la porte de la Trépade, à l'extrémité Ouest du Village, en longeant le sillon creusé par le Riounort, on découvre une forte paroi bâtie, à sec, en appareil de gros moellons. La paroi est fruitée, sa hauteur est comprise entre 3 et 4 mètres environ. Parfaitement linéaire, parallèle à l'unique rue traversant le village et à la Garonne, elle se développe sur une longueur de 150 mètres jusqu'à la Place centrale du Village. Au pied de la paroi, nous sommes dans une parcelle linéaire, en forte dépression, la terre y est grasse et humide. Au cadastre de 1831, la parcelle n°69, longe la limite extérieure de la partie urbanisée du village, sa longueur de 150m et sa largeur de 15m lui donne la forme caractéristique d'un fossé participant à la fortification du Village.
- Le nom du lieu-dit, Ets Embarrats, pourrait signifier tout à la fois le barrage et le fossé, selon Daniel HENRI, Revue du Comminges, Tome CX.
- À hauteur de la Place du village, le rempart Sud-Ouest est interrompu.



Parcelle n°42



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte médiévale

Sommaire



- Porte médiévale Sud
- Au Sud du Village, dans le prolongement de la Place, les vestiges d'une forte maçonnerie de 3m de hauteur sont visibles. Ce pourrait être la porte médiévale Sud du Village.
- Elle est Située à mi-distance (25m environ) de l'alignement du rempart Sud-Ouest et de la voie romaine (cardo-maximus). Elle semble être bâtie dans l'alignement de la voie romaine.
- Par ailleurs, l'observation de murets parallèles, distants de quelques mètres, nous permet de formuler l'hypothèse de la proximité de l'ensemble conventuel des Cordeliers qui s'étendait probablement jusqu'au moulin du Rioumort suivant la direction de la voie romaine.



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte médiévale

Sommaire



- **Le rempart Sud-Est du Village.**
- Au-delà de la Place, vers l'Est, à partir de la parcelle n°152, dans l'alignement du rempart Sud-Ouest, on observe une paroi de même nature. Du fait de la superposition d'un bâti agricole et du morcellement parcellaire, elle est difficile à apprécier dans sa continuité. D'une moindre hauteur, (2m au maximum), elle a parfois été démolie pour ménager des passages secondaires reliant le bâti au chemin d'exploitation du Tranquistan.
- Toutes les parcelles présentent nettement une ligne de dépression parallèle au rempart confirmant la présence d'un fossé.
- Au niveau de la parcelle n°172, le rempart, jusqu'à strictement parallèle à la voie traversant le village, retourne perpendiculairement en direction de la Garonne. On fait la même observation pour le fossé qui, à cet endroit, prend la forme d'une cour de ferme fortement encaissée. La dépression traverse la rue principale et débouche dans le sillon du Matalin, vers la Garonne.



Analyse des
composantes
patrimoniales

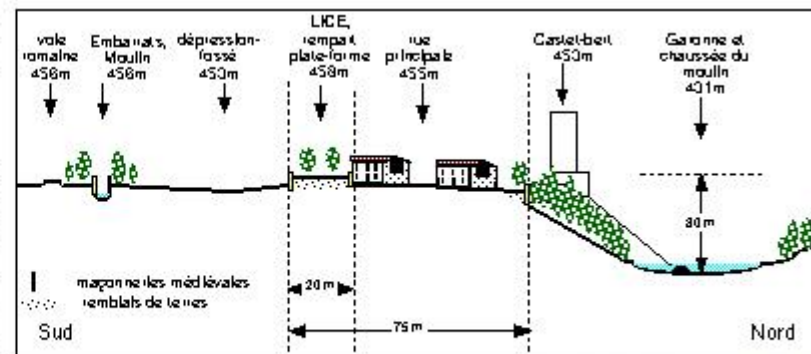
Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte médiévale

Sommaire



- L'ensemble de la fortification Sud apparaît comme un dispositif original formé d'un double rempart et d'une lice surélevée.
- Intra-muros, la rue principale du village, parallèle au rempart observé ci-avant, en est séparée par un étroit parcellaire, privé, continu, d'une largeur de 35 mètres environ. L'espace privé est occupé par des fermes commingeoises dont une des caractéristiques est l'organisation du bâtiment d'habitation et du bâtiment d'exploitation de plain-pied autour de la cour de ferme, espace libre de distribution.
- Or chacune des fermes est adossée à une paroi qui limite la cour et le bâti. En plan, la paroi est continue et parallèle au rempart extérieur observé au Sud. La distance séparant les 2 enceintes, est importante et constante (20 mètres environ). La paroi intérieure est généralement de même facture que le rempart extérieur (forte épaisseur et bâtie en gros moellons de Garonne) sa hauteur est toutefois moindre (entre 1 et 3 mètres).



Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte médiévale

Sommaire



- L'espace compris entre les 2 enceintes est rarement bâti. Artificiellement, il a été remblayé pour obtenir une plateforme parfaitement nivelée par opposition à la rue principale du village qui épouse le relief naturel bosselé du terrain. En termes d'architecture militaire médiévale, ce pourrait être une lice. La lice est surélevée. Elle est principalement occupée par des jardins potagers et des arbres fruitiers.
- Chacune des fermes ménage son propre accès à la lice, enmarchement en forme d'escalier, rampe empierrée ou accès de plain-pied à partir du 1^{er} étage du bâtiment.
- **Nota Bene :** Dans l'inventaire des structures découvertes à Valcabrière d'après les fouilles et les prospections terrestres et aériennes, (Aquitania, tome X, 1992), les notices n°98 et n°110 se rapportent précisément à des découvertes archéologiques réalisées à l'intérieur du dispositif de fortification (éléments architectoniques en marbre mis à jour dans des tertres limités par d'épaisses murailles). Toutefois, ces découvertes réalisées fortuitement, à des époques différentes, à 150mètres de distance, ont été interprétées ponctuellement, sans que la linéarité et l'homogénéité des vestiges ne soient perçues à l'échelle de l'ensemble du village.



Parcelle n° 162



Parcelle n° 165

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrière

L'enceinte
médiévale

Sommaire



- **Porte de Toulouse.**

- La porte médiévale Est de Valcabrère était située entre le village et la Place Mercadieu, en limite du fossé débouchant dans le Matalin. Le premier immeuble, intra-muros, à droite, en pénétrant dans le village (parcelle n°168, ...), présente une superbe façade du XVIIIème siècle, parfaitement ordonnancée. Or, l'homogénéité n'est que de façade, depuis la terrasse soutenue par le rempart Nord, l'immeuble a un tout autre aspect. Un avant-corps, de forme carrée présente toutes les caractéristiques d'une ancienne tour médiévale. Elle est percée de rares fenêtres encadrées de blocs de marbre chanfreinés similaires à celles que l'on peut repérer dans les plus anciennes maisons de la ville haute de St-Bertrand. L'historien Robert GAVELLE, dans son article sur l'urbanisme de Saint-Bertrand (Revue de Comminges), met ce type d'ouvrage en évidence dans la ville haute et le date du XVème et du XVIème siècle. De toute évidence, la porte de Toulouse apparaît comme le pendant de l'extrémité Ouest du Village (porte de la Trépade et le Castet Bert).

Parcelle n° 168



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

L'enceinte médiévale

Sommaire



- **Fortification Nord.**
- Au Nord, la Garonne doit être considéré comme un fossé. Valcabrière est établi sur un surplomb rocheux dominant le fleuve. Le site, le plus proche, bénéficiant d'une position équivalente de proximité et de dominance est Saint-Martory (Calagorgis) à une trentaine de kilomètres en aval.
- La paroi rocheuse constitue un monumental mur d'escarpe de 25m de hauteur environ. L'accessibilité à cette paroi est également rendu difficile par l'épaisseur de sa végétation.
- À partir du Matalin, sillou Oriental du village dans lequel débouche le fossé observé au Sud, la paroi rocheuse est rehaussée par de hautes parois soigneusement maçonnées avec appareil de gros moellons de Garonne (5 à 6 mètres). La paroi n'est pas linéaire, des redans, probablement formés par des bases d'anciennes tours sont visibles (parcelle n°173). Comme pour la tour du Castet-Bert, à l'autre extrémité du village, on remarque que les chaînages d'angles sont bâtis en pierres taillées qui sont parfois des réemplois d'éléments de construction antiques en marbre. À la base de ces parois, on peut aussi observer des barbicanes, destinées à l'évacuation des eaux pluviales.



Vues des fortifications soutenant les parcelles n°517, 518.



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrière

Le tissu urbain médiéval

Sommaire



■ Le tissu urbain médiéval

- **La maison médiévale du centre du Village.**
- À proximité de la Place, au centre du Village, l'étroite parcelle n°150 est occupée par une maison médiévale. Le bâti présente des similarités avec l'immeuble de la porte de Toulouse. Au Nord, en position dominante par rapport à la Garonne, la construction de forme carrée s'étage sur 3 niveaux. De plan carré, comme une tour, elle est également percée de portes et de fenêtres encadrées de blocs de marbre chanfreinés.
- La forme urbaine de l'ensemble est remarquable. En effet, elle suggère, un mode de distribution du bâti médiéval à partir d'étroites venelles perpendiculaires à la Garonne. L'ambiance urbaine de ces montées était probablement analogue aux montées de la Ville Haute de Saint-Bertrand (Eyrissou et Majou).



Maison médiévale,
Parcelle n°150



analyse des
composantes
patrimoniales

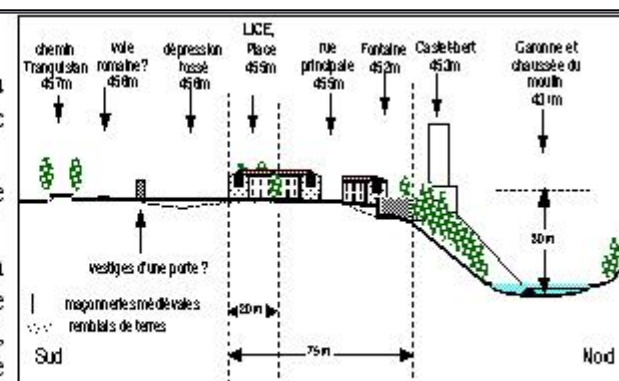
Le patrimoine médiéval de Valcabrère

Le tissu urbain médiéval

Sommaire



- **La Place.**
- Avec la place Mercadieu (extra-muros) à l'extrémité Est du Village La Place centrale du Village est le seul espace public perpendiculaire à la Garonne et à la rue principale.
- Très étroite, elle met directement en relation le centre du village avec la voie romaine, au Sud et la Garonne, au Nord.
- En effet, Au Nord de la Place, le cadastre de 1831 figure un chemin descendant vers la Garonne par un palier intermédiaire occupé par un point d'eau. De plus, sur ce même plan, est figuré, dans le fleuve, au droit de la Place, le retournement vers la rive droite, de la chaussée de dérivation du canal du Moulin des Moines. Le passage à gué était par conséquent aisé.
- En dépit d'une très importante déclivité, (presque 30m) la Place fut un espace privilégié de communication des 2 rives du fleuve.
- Aujourd'hui, la Place est coupée du fleuve par un petit bâtiment communal dans le sous-sol duquel on trouve toujours une fontaine publique avec son bassin, en fonctionnement mais inaccessible.
- La Chapelle Notre-Dame, relevée par Daniel HENRI sur le compoix, aurait disparu au XIXème siècle. Elle aurait pu se trouver entre la Place et la Garonne.
- L'immeuble d'angle avec la rue principale, semble être bâti avec un premier étage à pans de bois recouvert par un enduit moderne.



COUPE SUR LE SITE DU VILLAGE DE VALCABRÈRE (sur la Place)



Cadastré napoléonien 1831

Pierre de mesure à grains

Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

Le tissu urbain médiéval

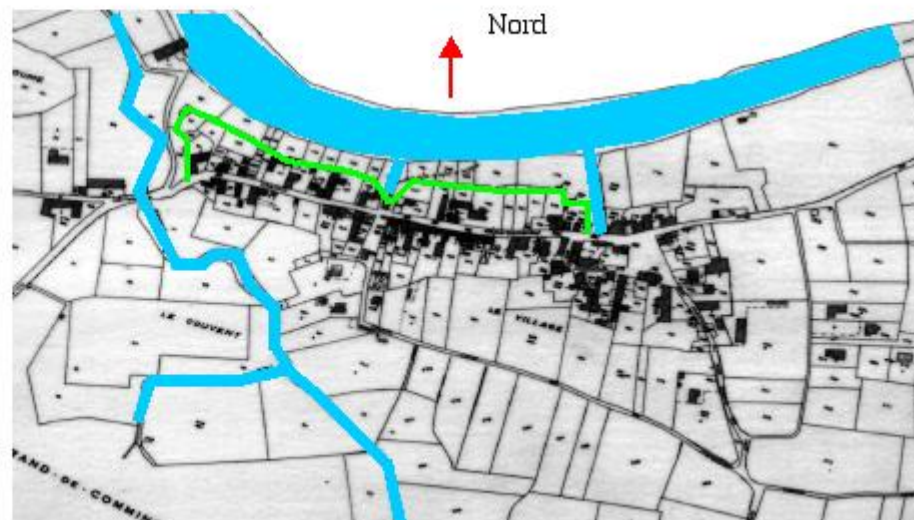
Sommaire



- **Les terrasses sur la Garonne**
- Trois sillons, perpendiculaires, vont interrompre le front rocheux et fortifié de la ville et en marquer ses limites:
 - le sillon du Rioumort correspond à l'extrémité Ouest du Village,
 - le sillon du Matalin constitue l'extrémité Est,
 - le sillon de la Place est exactement au centre du village médiéval.
- Les remparts Nord soutiennent des terrasses surplombant le fleuve. Le plus souvent elles sont jardinées et prolongent les immeubles bâtis du village (parcelles n°166, 167, 147, etc...)
- Au cadastre actuel, comme dans celui de 1831, les limites parcellaires correspondent aux limites du rempart Nord observé sur plus de 400 mètres de longueur.



Rempart de soutènement dans la végétation



Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval de Valcabrère

<p>Conclusion</p> <p>Sommaire</p> 	<h2 style="text-align: center;">Valcabrère : cité médiévale oubliée</h2> <ul style="list-style-type: none"> ● Révélation des enceintes médiévale de Valcabrère ● Au Sud du Village, nous sommes en présence d'un ouvrage très singulier : une lice surélevée, de 20 mètres de largeur, comprise entre deux enceintes maçonnées. La lice est nivelée comme une plate-forme pour effacer le relief naturel du terrain. Ce dispositif de fortification a une longueur totale de 400m, une hauteur qui peut varier de 1 à 4m., l'ensemble s'efface au centre du Village au profit de la Place. Bien préservé, l'ouvrage est d'autant plus intéressant que le remblai dont il est constitué semble receler de nombreux vestiges antiques. ● Au Nord, la position dominante, du village de Valcabrère, sur le cours de la Garonne est unique. La végétation efface un monumental escarpement rocheux naturel re-haussé par de hautes murailles. Le dénivelé abrupt, d'une trentaine de mètres de hauteur, constitue une ligne de fortification de 400 mètres de longueur. Les extrémités, naturellement marquées par les sillons du Rioumort et du Matalin, sont mises en relief par d'importants vestiges médiévaux (Castet Bert et propriété re-façadée au XVIIIème siècle. L'ouverture centrale, au droit de la Place, suggère un axe de composition symétrique. ● Considérant : la position dans le site naturel, la citadelle de Castet-Bert, les vestiges médiévaux du tissu parcellaire et bâti, l'ensemble constitué par le double rempart avec la lice au Sud et la fortification Nord, Valcabrère présente le visage d'un remarquable village fortifié, dont les limites médiévales, originales et bien préservées, restent méconnues des scientifiques comme des visiteurs.
---	---

<p>analyse des composantes patrimoniales</p>	<h2>Le patrimoine médiéval de Valcabrère</h2>
--	---

Conclusion

Sommaire



Analyse des
composantes
patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrère

Environnement
monumental

Sommaire



■ L'environnement monumental

- Pour compléter l'analyse topographique et architecturale du noyau urbanisé compris dans l'enceinte médiévale, une approche paysagère du territoire de la Commune est nécessaire.
- Extra-muros, on observe un territoire agricole vierge de toute construction à l'exception du camp militaire (I.S. M.H.96) et de Saint-Just de Valcabrière (M.H. 1840)
- De la limite médiévale du village, marquée par les remparts, jusqu'au carrefour de la croix des Huguenots près d'Izaourt, le territoire communal reste vierge de construction à l'exclusion des 2 monuments majeurs que sont le camp militaire romain et l'église Saint-Just .
- Apparemment cette absence de construction remonte à l'antiquité. En effet, l'inoccupation du secteur contraste fortement avec la densité des vestiges bâtis de la ville antique qui se situait immédiatement à l'Ouest (cf. relevé cartographique des structures découvertes à St-Bertrand-de-Comminges d'après les fouilles et les prospections terrestres et aériennes, (Aquitania, tome X, 1992).
- L'église Saint-Just, monument isolé au centre de l'espace agricole est établie sur une légère éminence.
- Les vestiges de la ville antique de Lugdunum Convenarum occupent une terrasse naturelle, en limite de l'espace agricole, tandis que le camp romain est au contraire implanté dans une dépression.



Analyse des
composantes
patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrière

Environnement
t
hydraulique

Sommaire



■ L'environnement hydraulique

- La cité médiévale de Valcabrière au centre d'un déversoir naturel
- Les deux ruisseaux se réunissent pour se déverser dans le sillon du Rioumort à l'Ouest de la cité médiévale. Compte tenu des travaux de canalisation réalisés, on ne peut exclure la possibilité d'une réunion artificielle des ruisseaux.
- Le Matalin à l'Est de la cité, a également une topographie, en forme de sillon creusé naturellement. Les eaux d'un des ruisseaux ont pu s'y déverser.
- En toute hypothèse, la cité médiévale de Valcabrière est située au centre du déversoir naturel de l'ensemble du bassin versant et du plateau de Saint-Bertrand-de-Comminges.
- La formation de la cité a été largement conditionnée par cette situation dont elle a pu tirer parti sur le plan agricole (moulin, retenue d'eau, fertilisation des terres, etc...). Pour l'établissement du dispositif de défense militaire, la situation était également avantageuse.
- Toutefois la position induisait aussi, obligatoirement, des aménagements de sauvegarde et de protection vis-à-vis du régime capricieux des ruisseaux (barrages, talutage).



Le sillon du Matalin, extrémité Est
de l'enceinte médiévale



Analyse des
composantes
patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrière

Environnement hydraulique

Sommaire



- **Un réseau hydrographique complètement canalisé.**
- Les 2 ruisseaux qui drainent l'ensemble des eaux du bassin versant de St-Bertrand-de-Comminges se rejoignent sur le site. En amont, le Ruisseau du Plan est parfaitement canalisé dans la traversée du faubourg du Plan. En aval, le long du camp militaire, le tracé de son cours indique également des travaux de canalisation (déviations à angle droit). Les rives sont nettement talutées, partiellement bâties. Il en est de même pour le Rioumort.
- Le régime de chacun des 2 ruisseaux est complètement dépendant des précipitations qui affectent le site. En Été et en période de sécheresse, ils sont secs. Les pluies régulières de l'automne et du printemps soutiennent un débit régulier. Les orages exceptionnels peuvent les amener à sortir de leur lit. Au Plan, le souvenir de l'inondation du camping reste présent dans la mémoire de chacun.
- À quelques dizaines de mètres en aval du confluent des 2 ruisseaux, une chute d'eau reste visible, elle coïncide avec les vestiges d'un moulin qui, à notre sens, a appartenu à l'ensemble conventuel des Cordeliers (voir, ci-après, la description du Couvent).

Vestiges d'un
moulin sur le
ruisseau



Ruisseau du
Plan en amont
de Valcabrière



Analyse des composantes patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrière

Environnement
t
hydraulique

Sommaire



- **Le Couvent des Cordeliers**
- Au Sud du Village, un couvent comprenant une église et un cloître a été fondé au XIII^{ème} siècle, par les moines Cordeliers (visite de Froidour, grand maître des eaux et forêts au XVII^{ème} siècle). Démoli lors de la Révolution française, il ne subsiste, à Valcabrère, qu'une des colonnes du cloître qui porte une croix sur la place Mercadieu. Revue de Comminges, 4^{ème} trimestre 1977, « Le cloître des Bahamas » par le comte Élie de Comminges.
- Aujourd'hui, l'implantation précise de l'ancien couvent reste incertaine car aucune ruine n'est visible au lieu dit le Couvent figuré au cadastre de 1831, sur la rive gauche du Rioumort. À proximité immédiate, les eaux du ruisseau du Plan et du Rioumort, qui passent de part et d'autre du camp militaire, sont canalisées par des murets et réunies vers une chute située entre 2 hauts murs parallèles sur lesquels on distingue des corbeaux qui ont pu supporter un ouvrage de charpenterie à usage de moulin. En direction du village, de forts murets maçonnés, parallèles, prolongent "le moulin" sur plusieurs dizaines de mètres. L'hypothèse de l'existence d'un ensemble conventuel établi sur la rive droite du Rioumort comprenant des terres agricoles sur la rive gauche avec un moulin et une retenue d'eau sur le ruisseau, est émise.



Colonne du cloître
des Cordeliers sur la
place Mercadieu



Parcelle n°44,
vestiges du
couvent ?

analyse des
composantes
patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrère

Environnement t hydraulique

Sommaire



- **Le moulin des Moines**
- Le Moulin des Moines, appartenait au couvent des Cordeliers depuis 1475. Il est situé à l'Ouest du village, au pied du Castet Bert.
- Sa chaussée de dérivation de la Garonne est figurée sur le cadastre napoléonien de 1831. Toujours visible dans le fleuve, cette chaussée de 200m de longueur environ aurait pu faciliter le passage à gué de la Garonne, dans l'axe de la place médiévale de Valcabrère.
- Récemment restauré pour ce qui concerne l'habitation, une pierre de sa façade figure la hauteur d'eau atteinte, au siècle dernier, par la Garonne.

Le moulin des
moines

Cadastre
napoléonien 1830



Analyse des composantes patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrère

Environnement
↑
hydraulique

Sommaire



- Des chemins d'exploitation surélevés et des espaces cultivés inondables en dépression
- Au Sud-Ouest du noyau urbanisé de Valcabrière, s'étend la plus large partie du territoire communal, environ une centaine d'hectares. Elle est occupée par des terres agricoles partagées entre prairies et labours. Le relief, qui pourrait s'apparenter à un plateau sur les cartes topographiques au 1/25000^{ème}, est en fait quadrillé de nombreuses et légères éminences qui alternent avec des dépressions.
- Sur le site considéré, la plupart des chemins communaux d'exploitation sont surélevés par rapport aux prairies et aux champs.
- La surélévation est le plus souvent artificielle (chemin de Tranquistan, chemins conduisant à Saint-Just, voie romaine, ...). Elle résulte aussi d'un tracé empruntant les crêtes des nombreuses petites éminences que l'on rencontre à l'Est de la commune (chemin d'Ampau).
- La dénivellation des chemins est d'autant plus sensible, que leur profil en long est horizontal tandis que les ensembles de parcelles agricoles, ainsi délimités, présentent des dépressions centrales.
- Le niveau de fil d'eau des ruisseaux s'établit à l'altitude des terres environnantes. Ainsi un dispositif de talutage, de canalisation et de vannes permet aisément d'irriguer les terres et les prairies environnantes.



Parcelles agricoles au Sud de
l'enceinte médiévale



Analyse des
composantes
patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrière

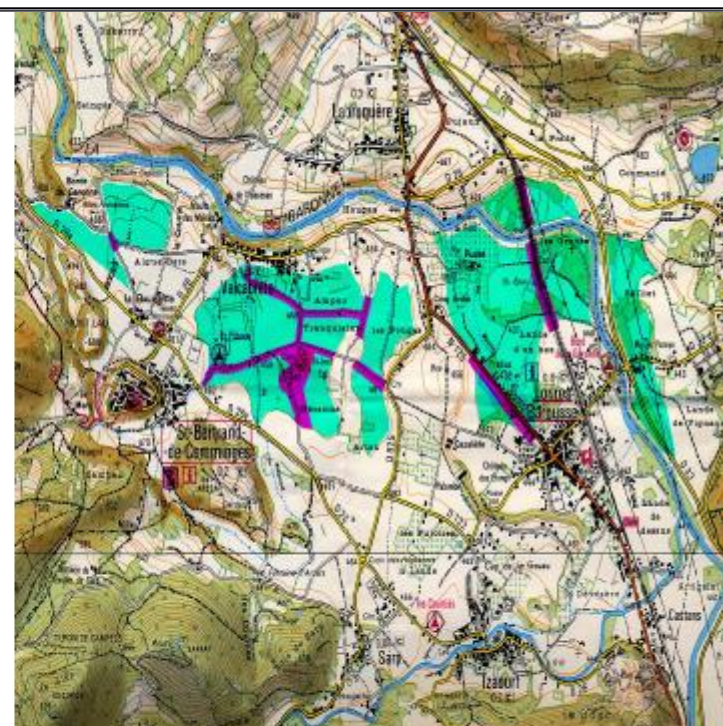
Environnement
agricole des
"barthes"

Sommaire



■ L'environnement agricole des barthes

- Nous avançons l'hypothèse d'une mise en valeur de l'ensemble des terres environnant la ville antique de Lugdunum Convenarum sur le principe hydraulique des barthes.
- Les barthes sont aujourd'hui reconnues, protégées et réhabilitées dans le cours inférieur de l'Adour entre Dax et Bayonne ainsi que dans celui des Gaves Réunies.
- Les vallées y sont larges et dépourvues de terrasses étagées. Elles ont été très anciennement aménagées. Le cours d'eau principal et les affluents latéraux issus des coteaux voisins, sont contrôlés par des digues latérales. Des systèmes de vannes, établis, sur les ruisseaux affluents et sur les "esteys" (canaux de drainage de la plaine) permettent de maîtriser l'inondation des barthes. L'occupation du sol traditionnelle y était agricole et assez lâche, les pâtures laissant subsister d'amples secteurs de forêt humide (aulnaie). Aujourd'hui, ces vastes surfaces sont gagnées par la culture du maïs.



barthes
voies surélevée

Occupation du site par
les barthes

Analyse des
composantes
patrimoniales

L'environnement médiéval de Valcabrère

<p>Environnement t agricole des "barthes"</p> <p>Sommaire</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Les barthes ne sont pas incongrues dans le Comminges. La toponymie locale, Labarthe d'Aure, de Neste, de Rivière, etc..., témoigne de leur large diffusion le long des cours d'eau. • Mr GUICHER de la Chambre d'Agriculture, précise que dans la vallée montagnarde de la Barousse, l'agriculture avait systématiquement recours à des ouvrages hydrauliques élaborés. • En 1787, Arthur Young, célèbre agronome anglais, dans son journal de voyage, nous livre l'observation suivante : « La région des Pyrénées tout entière est d'une nature et d'un aspect tellement différents de ce que j'avais encore vu, que ces excursions m'intéressent au plus haut point. La culture est d'une grande perfection, surtout en ce qui regarde les prairies arrosées » • Dans les villages voisins de Barbazan, Loures et Izaourt, d'importants aménagements hydrauliques similaires sont toujours en fonction : canal du moulin de Rudet (plus de 2kms de longueur), terres inondables de Cazalède et du Château des Étangs, lac de Barbazan avec ses déversoirs, etc... • On attribue aux Vicomtes de Labarthe la fondation de la cité médiévale de Valcabrère. • L'ensemble conventuel des Cordeliers, auquel appartenait probablement le principal ouvrage de contrôle des eaux (moulin du Rioumort) incite à penser que les moines ont tenu un rôle majeur dans l'exploitation et la gestion du système de mise en valeur des terres agricoles de Valcabrère. Leur présence est attestée à partir du XV^{ème} siècle jusqu'en 1791. • Ainsi, à partir de la Révolution française, les barthes seraient quelque peu tombées en désuétude. • La présence des vestiges du camp militaire romain au centre du dispositif hydrographique pose la question de l'existence des barthes, dès l'époque antique. • Elle pose également la question d'un enfouissement des vestiges antiques dans ce secteur. En effet, l'exploitation des barthes impliquait l'inondation périodique des terres et l'apport de d'alluvion afin de fertilisation. Monsieur SHAAD des Services Régionaux d'Archéologie nous indique que les sondages réalisés au pied des murailles du camp romain, révèlent une couche alluvionnaire de plus de 1mètre d'épaisseur.
---	--

<p>Analyse des composantes patrimoniales</p>	<p>L'environnement médiéval de Valcabrère</p>
--	---

<p>Conclusion</p> <p>Sommaire</p> <p>↑</p>	<div data-bbox="528 204 1171 544" data-label="Section-Header"> <h2>Conclusion : une cité médiévale en parfaite cohérence avec son environnement monumental et agricole</h2> </div> <div data-bbox="1218 189 1937 676" data-label="Image"> </div> <div data-bbox="786 619 1151 647" data-label="Caption"> <p>Vue de l'intérieur du camp romain</p> </div> <div data-bbox="595 691 1890 1007" data-label="List-Group"> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de la formation paysagère du territoire de Valcabrière montre qu'au-delà des limites médiévales bien préservées du village, on découvre un territoire agricole, associé en parfaite cohérence. • Depuis 2000 ans, en aménageant les cours d'eau et les chemins, suivant un principe analogue à celui des barthes, les hommes ont tiré le meilleur parti agricole d'un paysage de dolines. Au long des siècles, un authentique écrin paysager a été façonné "extra-muros", autour des 2 monuments emblématiques, l'église de Saint-Just et le camp militaire romain à l'exclusion de tout autre construction. • Jusqu'à présent, cet espace, aménagé mais non-bâti, n'a pas retenu l'attention des scientifiques. Dans la perspective de création d'un parc archéologique, la reconnaissance et la préservation de ce paysage sont impératives. </div>
--	--

<p>Analyse des composantes patrimoniales</p>	<h2>Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand</h2>
--	--

Rayonnement t de la Ville Haute

Sommaire



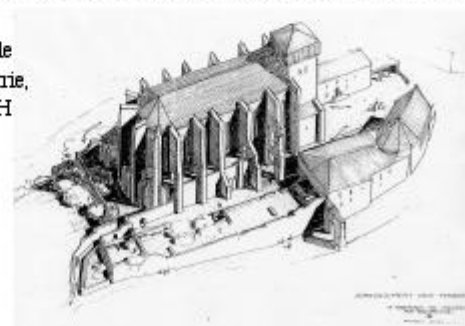
Rayonnement médiéval de la Ville Haute

- Le rayonnement médiéval de la Ville Haute de Saint-Bertrand-de-Comminges nous interpelle d'autant plus qu'il reste double. Il tient à la présence du sanctuaire, avec la cathédrale Sainte-Marie et à la force et la dominance de sa situation castrale.
- **Situation castrale de la cathédrale**
- Établie sur une éminence, la Ville Haute est enserrée dans des remparts d'une longueur d'environ 900m depuis l'époque antique. L'espace intérieur, de forme triangulaire, d'une surface de moins de 4 hectares, s'étage sur des terrasses concentriques établies sur 25m de dénivelé.
- La terrasse culminante, sur la base Sud du triangle est soutenue par une seconde enceinte qui est également d'époque antique. Elle formera à partir du XI^{ème} siècle le Scepte, sur lequel s'établira la cathédrale romane comme une véritable la forteresse épiscopale. L'établissement religieux et castral sont réunis au sommet de la ville Haute par Bertrand de l'Isle, évêque fondateur.
- L'enceinte double constitue un dispositif militaire défensif. La permanence du plan fortifié de la ville est soulignée par les historiens.

Vue aérienne oblique,
Le Haut-Comminges,
DRAC Midi-Pyrénées



La cathédrale et le
Scepte. Axonométrie,
Voinchet ACMH



Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

Rayonnement de la Ville Haute

Sommaire



- **Approche sensible du sanctuaire religieux**
- D'un point de vue lointain, la silhouette de la Ville Haute est souvent comparée au Mont-Saint-Michel. C'est en effet le monument et la cathédrale qui domine l'horizontalité du plateau bocager du site de Saint-Bertrand.
- Progressivement, l'approche donne à voir la Ville Haute serties dans son enceinte et le monument apparaît alors habité.
- Au pied du mont, la silhouette de la Cathédrale s'estompe, le glacis, très pentu, reste agreste jusqu'aux fondations de la forte muraille d'enceinte.
- La montée du chemin rural d'accès ouvert sur le paysage environnant ne laissera découvrir les portes de la Ville qu'au dernier moment.
- Par contraste, le passage ménagé par la porte d'aspect austère est réduit.



Glacis, sud de la Ville Haute



Porte Majou



Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

Rayonnement t de la Ville Haute

Sommaire



- Immédiatement, nous sommes dans la ville. Une rue unique, étroite, légèrement sinueuse, invite à poursuivre la montée.
- La réapparition soudaine du monument et plus particulièrement de l'imposant clocher coiffé de son hord est d'autant plus forte qu'elle est rapprochée et culminante.
- La mise en perspective du clocher résulte de la continuité des bordures maçonnées des immeubles et des murets et du décroché des couronnements et des toitures.
- Latéralement, une voie peut s'ouvrir, mais elle apparaît immédiatement comme secondaire du fait de son horizontalité.
- Dans l'ascension, l'on est conduit, sur une courte distance, jusqu'au parvis de la Cathédrale qui s'élargit en forme de placette à forte déclivité.
- Le portail du sanctuaire peut alors être atteint par une douzaine de marches en gradin.
- Notre premier replat sera le chœur de la cathédrale et ses soixante six stalles, chef d'œuvre de boiseries de la Renaissance.



Rue Eyrisson



Stalles du chœur
de la cathédrale

Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

<p>L'architecture historiée</p> <p>Sommaire</p> 	<h2 style="text-align: right;">L'architecture historiée</h2> <ul style="list-style-type: none"> • Les édifices historiques • En dehors du Scepte et de la cathédrale, en dépit des grands incendies de 1391 et de 1577, l'historien Robert GAVELLE dans son article sur l'urbanisme de Saint-Bertrand (Revue de Comminges) rappelle l'existence des édifices historiques de la Ville Haute de St-Bertrand-de-Comminges • La Maison sise au Nord de la porte Cabirol (parcelle n°492) devient à partir de 1617, la résidence de l'Évêque en remplacement de l'ancien palais épiscopal du Scepte qui se trouve alors ruiné. Des portes historiées et des croisées à meneaux la font dater du XV^{ème} siècle, de la Renaissance. • La Maison sise au Sud (parcelles n°543 et 544) constituait également la demeure des Évêques (ce n'est qu'à partir de 1848 que le palais épiscopal devenait le siège de la justice de paix). Elle était réunie à la résidence Nord par un passage sur la porte Cabirole. Sans avoir à descendre dans la rue, les évêques pouvaient se rendre par le collège épiscopal et les jardins en terrasse jusqu'au chevet de l'église. • Au XVII^{ème} siècle, Robert GAVELLE observe " un curieux phénomène de dilettantisme " qui conduit notamment Mgr Gilbert de Choiseul (évêque de 1646 à 1670) à réemployer au-dessus de la porte Cabirole, une célèbre inscription dédiée à Claude en 52 avant J.C. De même il réemploi des sculptures du XI^{ème}. • Le barbacane, intégré au mur de soutènement de la nouvelle voie de desserte de la porte Cabirole (1788), relève également de cet art du réemploi d'éléments de construction anciens (chapiteaux et gargouille du XII^{ème}). • L'immeuble départemental (l'ancien musée du Comminges de la parcelle n°958), grande maison actuellement en cours de restauration, date du XVII^{ème} siècle, mais il est bâti sur un sous-sol ancien.
---	---

<p>Analyse des composantes patrimoniales</p>	<h2>Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand</h2>
--	--

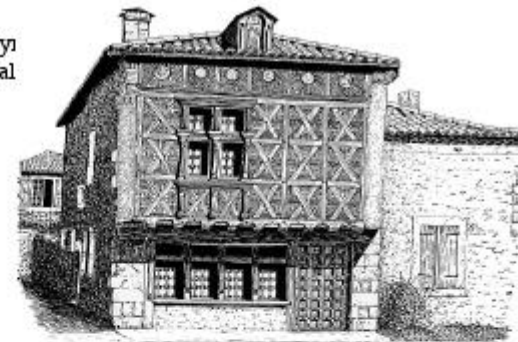
L'architecture historiée

Sommaire



- Robert Gavelle repère également le bâti médiéval qui nous parvient en soulignant ses principales caractéristiques architecturales et constructives :
- les parois à pans de bois des immeubles à colombage.
- La modénature des pierres des encadrements d'ouvertures.
- **Immeubles à colombage**
- La Maison Bridaut (poste actuelle), avec une tour hexagonale, rappelle la fin du Moyen-Age et les débuts de la Renaissance (1420). La tourelle du XVème siècle inscrite à l'inventaire des M.H. (1927)
- En face, une autre maison à encorbellement (parcelle n°497)
- Plus loin, le magasin Beynet, (parcelle n°486) à pans de bois et hourdis remaniés au début du siècle, témoigne également de cette époque
- De même pour l'échoppe de l'angle du Parvis et de la rue Majou, dont le colombage reste présent sous un crépi moderne (parcelle n°522).

magasin Bey
carte postal



maison Bridaut
carte postale



Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

L'architecture
historiée

Sommaire



Porte médiévale à
encadrements de
blocs de pierre
chanfreinés



Porte médiévale à
arc brisé

- Les ouvertures en blocs de marbre chanfreinés
- L'historien Robert GAVELLE dans son article sur l'urbanisme de Saint-Bertrand (Revue de Comminges) met en évidence les portes en blocs de marbres chanfreinés qu'il date du XV^{ème} et du XVI^{ème} siècle. Au total, le long des 3 rues principales de la ville, une trentaine de portes de ce type restent visibles.

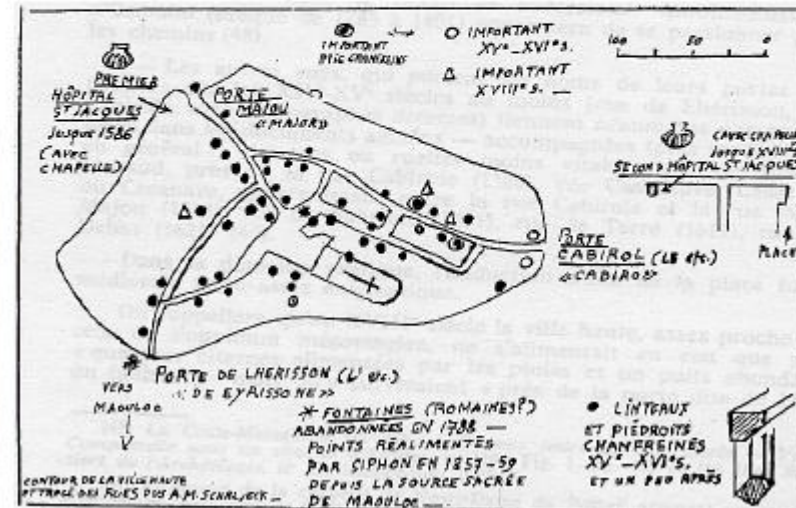


Fig. 3. — Schéma de la ville, et architecture.

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

L'architecture historiée

Sommaire



- Deux édifices isolés peuvent être rattachés au patrimoine médiéval de la Ville Haute : le Moulin Capitou et le noyau central de la maison Bordère
- **Le moulin Capitou** Le chapitre de la cathédrale possédait ce moulin sous l'ancien nom de Martrouilh. L'existence de l'ouvrage est attestée depuis 1329 (Patrick Mahot, la cité de St-Bertrand au Moyen-Age, éditions Pyrègraph, 1994).
- Situé à environ 1km au nord de l'enceinte, l'édifice est imposant, il comprend un canal de dérivation des eaux de la Garonne prolongé par une chaussée qui servait de gué pour le passage du fleuve. En ruine jusqu'à ces dernières années, il est en cours de réhabilitation.
- **La maison Bordère** . Située au centre de la ville antique, la maison Bordère, bâtie au XIXème par un collectionneur d'antiquité, comporte une tour centrale qui pourrait être médiévale



Le moulin Capitou, du Chapitre



Tour médiévale de la maison Bordère



Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

<p>L'architecture historiée</p> <p>Sommaire</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Conclusion : L'étude du patrimoine médiéval de la Ville Haute ne peut être réduite à l'inventaire de l'architecture historiée. Elle doit être élargie à la formation urbaine du site qui peut être révélée par la connaissance de données topographiques ● Tout au long du Moyen-Age, les guerres avec les sièges, les incendies et les pillages ont largement affecté l'architecture médiévale des édifices de la cité. Chacun d'entre eux a probablement été reconstruit à plusieurs reprises. ● A Saint-Bertrand, depuis la construction de la première cathédrale romane sur des fondations antiques, le goût pour la réutilisation et le réemploi d'éléments de construction anciens (antiques et médiévaux), sont des constantes de l'histoire de l'architecture monumentale comme domestique. ● Toute entreprise de datation à partir du repérage d'éléments architecturaux reste limitée car elle se heurte à la « prédilection pour l'antiquité » des bâtisseurs. ● Chaque édifice de la Ville Haute apparaît ainsi comme une construction stratifiée, dont les bases sont probablement moyenâgeuses voire antiques. ● Par défaut documentaire, les historiens soulignent les nombreuses zones d'ombre dans l'histoire de la Ville Haute : époque antique, haut Moyen Âge, fondation de la cathédrale par Bertrand de l'Isle, etc... La période moderne des grands travaux du XVIIIème siècle n'est pas plus connue. Elle constitue l'ultime transformation de la Ville Haute. ● Depuis la révélation du site par Alexandre Du Mège au début du XIXème, les archéologues fouillent le site antique de la Ville Basse qui restera une source inépuisable de connaissances. Mais « aucun véritable programme d'archéologie médiévale concernant la Ville Haute n'a été réalisé » (Patrick Mahot, la cité de Saint-Bertrand-de-Comminges au Moyen-Âge, éditions Pyrègraph, 1994). ● Pour l'approfondissement de l'étude du patrimoine médiéval de la ville haute et plus particulièrement de sa formation urbaine, nous nous attacherons à l'analyse des données topographiques (terrain et occupation du sol) que fournissent les vestiges actuels ou attestés dans le passé.
---	--

<p>Analyse des composantes patrimoniales</p>	<p>Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand</p>
--	--

Topographie des espaces publics

Sommaire



Topographie des espaces publics

- Le plan des espaces publics de la Ville Haute est très simple. Il comprend 3 rues principales rayonnantes, 2 rues secondaires d'interconnexion et une place centrale.
- Chacune des 3 rues principales, issues des 3 portes de l'enceinte de la Ville Haute, offre un parcours ascensionnel similaire jusqu'au Parvis de la Cathédrale.
- Elles sont caractérisées par :
 - Des longueurs assez réduites comprises entre 110 et 200m
 - Une forte pente longitudinale car elles suivent le relief du terrain en empruntant la ligne de plus grande pente. 17% pour la rue Majou, 10% pour la rue L'Hérisson et seulement 5% pour la rue Cabirole (rue probablement modernisée et adoucie au XVIII^{ème} siècle)
 - De légères sinuosités, qui focalisent les perspectives vers le sommet du clocher de la Cathédrale.
 - L'absence de replat sur le domaine public. Seules les pierres de seuil des portes des immeubles offrent un espace de repos horizontal.
 - Une bordure continue par les maçonneries des immeubles ou de hauts murets de clôture des jardins.



Vues de la rue Majou



Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

Topographie des espaces publics

Sommaire



- **2 rues secondaires** complètent la voirie principale. Mettant en communication les rues principales, ces rues transversales sont établies à mi-pente. Elles sont caractérisées par :
 - Des longueurs d'une centaine de mètres environ.
 - Une faible pente longitudinale car elles suivent le sens des courbes de niveaux du terrain.
 - Une bordure continue par les maçonneries des immeubles ou de hauts murets de clôture et de soutènement de jardins.
- **La Place du Bout du Pont.** est l'espace de convergence des 3 rues principales, elle précède le Parvis de la Cathédrale. Elle est caractérisée par :
 - Des dimensions modestes, 60m de longueur sur une largeur maximale de 15m.
 - D'importantes déclivités transversales et longitudinales ont par exemple conduit à l'aménagement d'un monument aux morts en terrasse pour la réalisation de la seule partie véritablement horizontale.
 - Une bordure continue par les maçonneries des immeubles.

Rue Majou à son débouché sur la place du Bout du Pont



Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

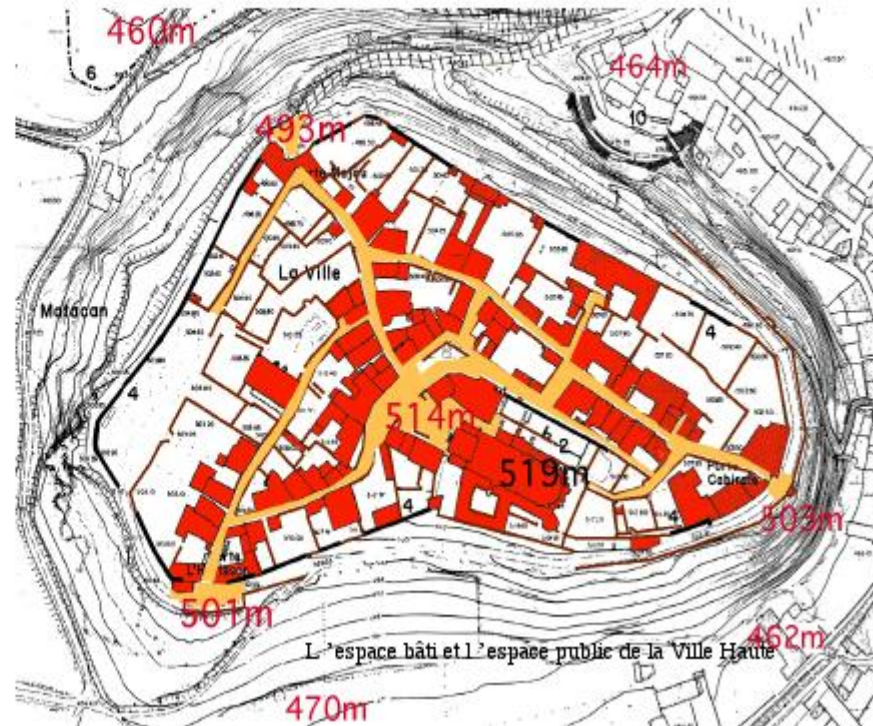
Topographie des espaces privés

Sommaire



- L'espace privé de la Ville Haute est partagé également entre espace bâti et non bâti.
- L'espace bâti est généralement établi en partie centrale de la Ville haute. Il borde systématiquement l'espace public et est distribué directement par les rues. Il est caractérisé par :
 - La continuité du bâti sur la rue et par l'occupation de toute la largeur du parcellaire
 - L'édification en escalier le long des 3 rues principales à forte déclivité. Cette disposition a pour conséquence une réduction de la largeur parcellaire suivant la déclivité de la rue. Ainsi, sur la rue Cabirole à faible pente on observera le parcellaire le plus large. Par contre, sur la rue Majou, à forte pente, le parcellaire sera étroit.
- Une hauteur variable des immeubles qui ne comprennent pas moins d'un premier étage. Hauteur comprises entre 2 et 4 niveaux.

Topographie des espaces privés



Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

Topographie des espaces privés

Sommaire



- L'espace non bâti est généralement établi en périphérie de la Ville haute. Il est soutenu et est bordé l'enceinte des remparts. Il est caractérisée par :
- Un établissement horizontal systématique en forme de terrasse jardinée. La plus remarquable d'entre-elles étant le Cloître qui, à notre connaissance, est le seul à s'établir de la sorte dans le Midi de la France.
- Un soutènement par un maillage très dense de murets de pierres maçonnées qui sont parfois très hauts (jusqu'à 5m). Le plus remarquable d'entre eux étant évidemment constitué par le rempart de la Ville Haute.
- Une situation en fond de parcellaire qui a pour conséquence un accès commandé par la traversée de l'espace privé bâti.
- Une fermeture complète et une invisibilité des terrasses jardinées au regard de l'espace public.
- La diversité des panoramas offerts par chacune des terrasses-jardins qui sont établies en périphérie de la Ville Haute.

Photographie du cloître, 2000



Jardins privés



Le cloître, peinture, A. Rixens, 1880

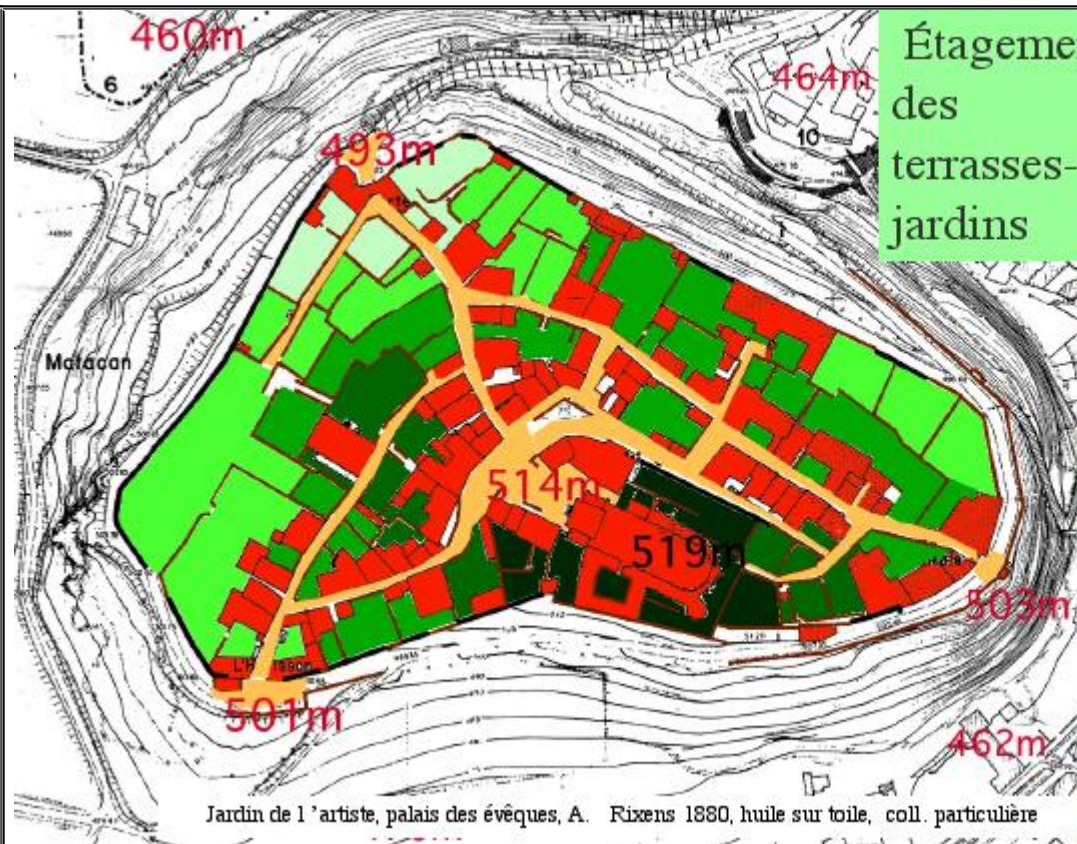


Analyse des composantes patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

Topographie
des espaces
privés

Sommaire



Étagement
des
terrasses-
jardins

Terrasse > 515m
de 510m à 515m
de 505m à 510m
de 500m à 505m
de 495m à 500m



Jardin de l'artiste, palais des évêques, A. Rixens 1880, huile sur toile, coll. particulière

Analyse des
composantes
patrimoniales

Le patrimoine médiéval de la Ville Haute de St-Bertrand

Conclusion

Sommaire



■ Conclusion: un ensemble topographique régulier doublement mystérieux

- L'approche topographique du site de St-Bertrand est empreinte du mystère attractif d'un sanctuaire prestigieux.
- **L'espace public**, parfaitement réglé, est tout entier orienté vers l'ascension.
- Dans son enceinte, la petite cité médiévale s'offre au visiteur comme l'extension d'un monument, son paysage urbain reste exclusivement et densément minéral. Nous sommes comme à l'intérieur d'un édifice.
- **L'espace privatif**, fermé sur la rue, n'est pas moins empreint de mystère.
- Il suffit de franchir la " barrière de l'espace bâti " pour accéder à des jardins en terrasses. L'extraction du paysage urbain est totale, la diversité des panoramas qui s'offrent est exceptionnelle.
- Les terrasses-jardins du nord-ouest de la ville de la ville, sont dominées par le paysage proche des flans de la montagne rocheuse et arborée.
- Les terrasses-jardins du sud-est dominant le paysage ouvert et cultivé de la plaine de la Garonne.
- La visite du Cloître, l'entrebâillement furtif d'une porte d'immeuble ou la terrasse offerte, en fond de salle à manger, par un restaurateur permettent de se faire une idée plus juste de ce Mont-Saint-Michel des terres qui est aussi, comme le fut Babylone, une cité de jardins suspendus entre terres et ciel.



A. Rixens, peinture 1880

Vue depuis le cloître, sud



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

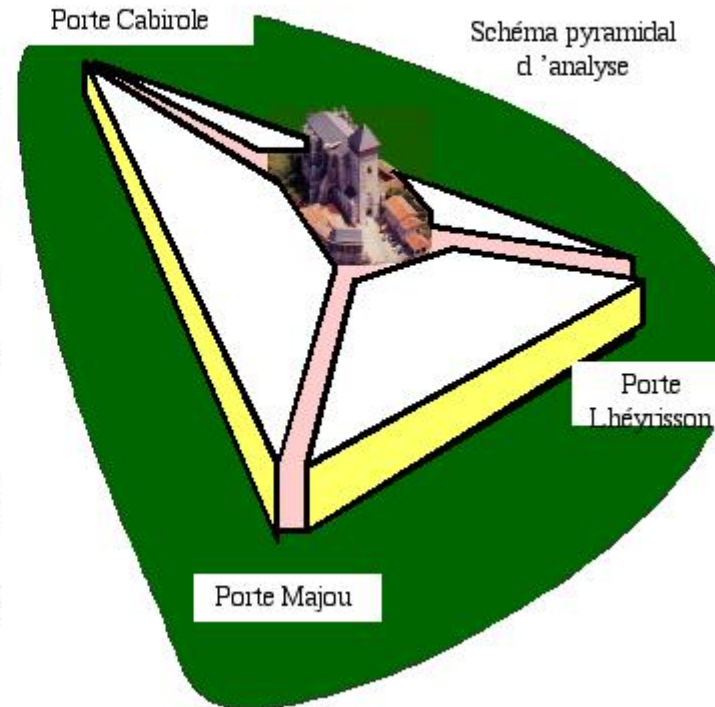
Le schéma pyramidal triangulaire

Sommaire



Analyse urbaine : un schéma pyramidal triangulaire

- De l'approche topographique des espaces, nous retenons les faits générateurs du schéma premier suivants :
- L'inclusion de la ville dans une enceinte triangulaire régulière.
- L'ouverture de la ville par 3 portes situées aux sommets du triangle.
- L'élévation du Scepte au centre de l'espace triangulaire qui est transformé en volume pyramidal.
- Le réseau des 3 rues principales, réunies au sommet depuis les portes, est exactement superposé aux arêtes de la pyramide.
- Ce premier schéma nous conduit simplement à distinguer 3 îlots dans le tissu urbain.



Analyse des composantes patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le schéma pyramidal triangulaire

Sommaire



- Toutefois ce schéma premier, parfaitement géométrique qui découpe simplement le tissu urbain en 3 îlots doit être affiné pour l'analyse urbaine. En effet, il est organisé, adapté aux formes singulières du relief naturel de la colline.
 - Les principales irrégularités suivantes sont remarquées :
 - Les 3 portes sont établies à des altitudes différentes
 - Le Scepte, sommet de la pyramide triangulaire, est décentré vers le Sud.
 - Les 3 rues-arêtes n'ont pas la même longueur, ni la même inclinaison.
-
- Considérant l'adaptation du schéma initial, l'on est conduit à distinguer 3 quartiers de ville, 3 secteurs topographiquement homogènes, organisés le long de chacune des rues principales.
 - **Le quartier Majou**, au nord de la Ville Haute est commandé par la porte Majou. Il est organisé de part et d'autre d'une rue dont la pente moyenne est de 17%.
 - **Le quartier Lhérisson**, au Sud de la Ville Haute est commandé par la porte Lhérisson. Il est organisé de part et d'autre d'une rue dont la pente moyenne est de 10%
 - **Le quartier Cabirole**, au Sud de la Ville Haute est commandé par la porte Cabirole. Il est organisé de part et d'autre d'une rue dont la pente moyenne est de 5%

trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

Le schéma
pyramidal
triangulaire

- La place du Bout du Pont, au pied du Parvis de la Cathédrale, sera analysée comme espace de convergence des 3 rues et des 3 quartiers qui s'y réunissent.
- Le Scepte, est l'ultime espace fortifié de la Ville Haute, commandé par la place du Bout Pont, dont la toponymie rappelle l'ancienne présence d'un pont-levis médiéval. Lieu monumental d'expression du pouvoir spirituel et temporel, de l'Évêque et du Chapitre, il peut cependant être analysé comme chacune des parcelles médiévales de la cité avec l'espace fermé de la cathédrale, commandant l'accès à l'espace ouvert du cloître-jardin en terrasse.



Analyse des
composantes

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

patrimoniales	
<p>Le schéma pyramidal triangulaire</p> <p>Sommaire ↑</p>	<p>Délimitation des trois quartiers de la Ville Haute</p> <p>Quartier de la rue Majou 494m</p> <p>Voie d'accès</p> <p>Quartier de la rue Cabirole</p> <p>Quartier de la rue L'Hérisson 502m</p> <p>519m</p> <p>503m</p> <p>Scepte : enclos cathédral</p>

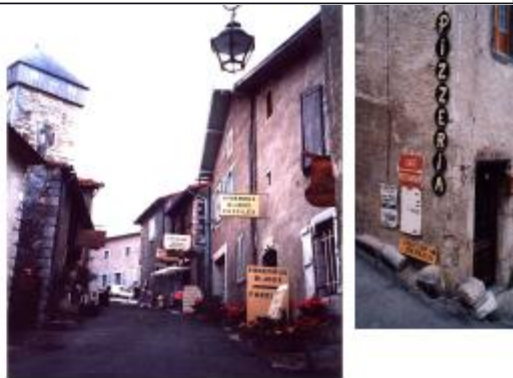
Analyse des composantes	Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand
-------------------------	--

patrimoniale s	
<p>Le quartier Majou</p> <p>Sommaire</p> 	<div data-bbox="591 325 1055 389"> <h2>Le quartier Majou</h2> </div> <div data-bbox="535 405 1937 1145"> <ul style="list-style-type: none"> Le quartier est organisé autour de la rue Majou. Ce fut la rue principale (majeure), C'est aussi la rue la plus pentue de la Ville. Ses 17% de déclivité la rendent difficilement carrossable. La Porte Majou, moyen âgeuse, ménage un passage étroit et bas. Elle résulte de l'épaississement des murailles, à l'intérieur desquelles on peut pénétrer par une étroite ouverture. Le décor austère est rehaussé par des inclusions tardives. Parcelle n°446. L'ancien Hôpital Saint-Jacques fait corps avec la porte. Il fut ruiné et déplacé dans la Ville Basse au XVI^{ème} siècle. Comme la construction actuelle le suggère, il était doté d'une entrée traversant le rempart et il offrait la possibilité de court-circuiter la porte de Ville. Depuis le début du XIX^{ème}, l'ancien hospice est reconstruit sous forme de ferme commingeoise, avec toutes les caractéristiques typologiques et esthétiques attachées à cette architecture rurale (Cf étude typologique de la ferme commingeoise). Aujourd'hui, la ferme commingeoise est conservée comme résidence secondaire. Le goût du pittoresque affecte particulièrement l'édifice en ce qui concerne la clôture et le portail de la cour de ferme (retrait des maçonneries sur l'espace public pour faciliter l'accès des véhicules). </div> <div data-bbox="1205 308 1527 622"> </div> <div data-bbox="1563 308 1937 673"> </div>

Analyse des composantes	Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand
----------------------------	--

patrimoniale s	
<p>Le quartier Majou</p> <p>Sommaire</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Parcelles n°462. Jardin en terrasse, n'offrant pas le panorama extérieur de la ville, remarquable par la conservation du potager. Parcelles n°520,521. Vestiges de petites constructions ruinées depuis plusieurs siècles. Remarquables par la conservation des portes d'accès et l'aménagement en jardins lapidaires. Parcelles n°473, 476. Au vu du plan napoléonien, l'immeuble a été divisé. L'ensemble est empreint d'agregations d'époques différentes (surélévation, percements, colombages sur la terrasse-jardin). L'homogénéité d'ensemble tient au réemploi savant d'éléments de construction antiques pour la réalisation des encadrements des fenêtres du 1er étage. On remarque un linteau de pierre, analogue au linteau historique du palais des évêques de la porte Cabirole. L'ancienne fonction commerciale des immeubles est attestée par les ouvertures du rez-de-chaussée. <div data-bbox="1218 308 1939 662">  </div> <p>Parcelles n°473, 476</p> <div data-bbox="1207 730 1939 1153">  </div>

Analyse des composantes	Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand
----------------------------	--

patrimoniales	
<p>Le quartier Majou</p> <p>Sommaire</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Parcelles n° 511, 512, 319, 510, 514, 521, 468... Alignements d'échoppes étroites bordant la rue Majou, probablement très anciennes, ainsi qu'en témoigne, au rez-de-chaussée, les portes en blocs de marbre chanfreiné du XV^{ème} siècle. Les élévations, du 1^{er} étage et les couvertures sont généralement caractérisées par de profonds remaniements modernes. L'abondante signalétique, qui accompagne le commerce saisonnier, contraste avec la sobriété du site. Parcelle n°505. Topographiquement nous rattacherons cette courte ruelle au quartier Majou. À la lecture du plan cadastral napoléonien, nous sommes en présence de 2 parcelles étroites conformes à la typologie médiévale du bâti du quartier. La présence de pans de bois rehaussant un des immeubles confirme sa datation. Au vu des ouvertures, l'autre a probablement été complètement remanié au XVIII^{ème} siècle. Sur le plan cadastral actuel on constate une unification foncière. Récemment, à l'occasion d'une réhabilitation, les édifices sont regroupés, le rythme parcellaire médiéval des façades est estompé et les volumes sont homogénéisés par l'alignement des toitures et la « médiévalisation » de surélévation. <div data-bbox="1429 304 1939 683">  </div> <p>Parcelle n°505</p> <div data-bbox="1429 735 1939 1157">  </div>

analyse des composantes	Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand
-------------------------	--

patrimoniale
s

Le quartier
Majou

Sommaire



■ Conclusion

- La rue Majou est caractérisée par une topographie médiévale qui la rend inaccessible aux véhicules. Elle structure un quartier identifiable à son parcellaire très étroit. Peu affectée par les transformations urbaines modernes du XVIII^{ème} siècle, sa physionomie médiévale reste entière. Elle est confirmée par la typologie de son bâti d'immeubles-échoppes. La vocation commerciale du quartier ne perdure aujourd'hui que sous forme saisonnière.



Analyse des
composantes

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

patrimoniales	
<p>Le quartier Lhérisson</p> <p>Sommaire</p> 	<h2 data-bbox="622 316 1160 371">Le quartier Lhérisson</h2> <ul data-bbox="537 395 1254 1137" style="list-style-type: none"> Le quartier s'organise autour de la rue de Lhérisson. Avec 10% de pente, la rue reste carrossable. D'autant, que la porte de Lhérisson a perdu son arche dont il ne subsiste que les jambages. Ainsi, la Ville Haute est accessible aux véhicules à fort gabarit. Parcelle n°529. Ferme commingeoise adossée au rempart. Comme l'ancien Hôtel St-Jacques (lui-même transformé en ferme commingeoise), elle présente aussi la particularité de s'ouvrir à l'extérieur de l'enceinte en court-circuitant la porte de Ville. Parcelle n°468. Adossée au rempart, l'édifice relève également de la typologie de la ferme commingeoise des XVIII et XIXème siècle. Toutefois, un propriétaire, "collectionneur", a "remédiévalisé" son architecture, au début du siècle, par l'insertion et le réemploi de portes à arcs brisés en blocs de marbre chanfreinés du XVème. <div data-bbox="1294 308 1939 1158">   <p data-bbox="1570 703 1738 730">Parcelle n°468</p>  </div>

Analyse des composantes	Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand
-------------------------	--

patrimoniale
s

Le quartier
Lhérisson

Sommaire



- Parcelle n°532 . Maison de ville, probablement très ancienne, comme en témoignent les fondements de la cave et la façade latérale à pans bois, en encorbellement, qui ménage un passage vers la terrasse soutenue par le rempart. Malheureusement victime de plusieurs campagnes de réhabilitations, ces dernières années, elle fut dotée d'une génoise bâtie au-dessus de l'avant-toit charpenté, à l'égout comme sur les rives. L'ouvrage ressort davantage de l'inconscience constructive que du pittoresque.



Parcelle n°532



Montée de la rue
Eyrisson



Analyse des
composantes

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

patrimoniales	
<p>Le quartier Lhérisson</p> <p>Sommaire</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Parcelle n°456. L'implantation du corps de bâtisse sur la parcelle, fait aussi penser à une ferme commingeoise du XIXème siècle. L'ensemble, fut très largement remanié dans les années 60/70, avec adjonction d'une tour. En outre, la façade Ouest, prétend rappeler celle du Palais des Evêques de la porte Cabirole par des percements de style Renaissance à meneaux et traverses. La rue Lhérisson structure un quartier identifiable, dont le bâti médiéval a été largement remanié au XVIIIème siècle. A cette époque, à la faveur de regroupements parcellaires, un bâti rural correspondant à la typologie de la ferme commingeoise a « colonisé » ce quartier rendu accessible par la démolition de la porte de ville. Dès le début du XXème siècle, sur le site prestigieux de la Ville haute de St-Bertrand de Comminges, avec le déclin de l'agriculture, les fermes se sont « résidentialisées ». Elles seront acquises par des « collectionneurs » qui verront dans l'appropriation de ce type d'édifice aux généreuses proportions la possibilité de recréer des « quasi-hôtels particuliers » qu'ils s'attacheront à « médiévaliser ».  <p>Parcelle n°456</p>

Analyse des composantes	Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand
-------------------------	--

patrimoniales	
<p>Le quartier Cabirole</p> <p>Sommaire</p> <p>↑</p>	<div data-bbox="568 316 1153 1134"> <ul style="list-style-type: none"> Le quartier s'organise autour de la rue de Cabirole. À la fin du XVIII^{ème}, à la faveur d'importants travaux de génie civil, la porte d'entrée principale de la Ville Haute bascule. La porte Cabirole, qui est la plus haute de l'enceinte de la ville, devient aussi la plus accessible depuis le plateau (503m). Elle présente une pente longitudinale douce d'environ 5%. Porte Cabirole. Reconstituée au milieu du XVII^{ème} siècle, par analogie avec la porte Majou. Le dessin médiéval est conservé, mais les proportions sont augmentées en largeur et hauteur pour élargir le passage. Elle est couronnée par une galerie qui met en communication les deux parties du Palais épiscopal et assure la continuité d'un chemin de ronde qui avait perdu de son utilité à cette époque. </div> <div data-bbox="1198 308 1937 1150"> <h3>Le quartier Cabirole</h3> <div data-bbox="1198 422 1937 1150"> <div data-bbox="1198 422 1523 1150"> <p>Porte Majou</p>  </div> <div data-bbox="1523 422 1937 1150"> <p>Porte Cabirole</p>  </div> </div> </div>

Analyse des composantes	Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand
-------------------------	--

patrimoniales	
<p>Le quartier Cabirole</p> <p>Sommaire</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Parcelles n° 545, 544, 543, 492, 491. De part et d'autre de la porte Cabirole ce vaste ensemble d'édifices et de jardins-terrasses constituait le Palais épiscopal. L'historien Robert Gavelle en souligne le grand intérêt architectural (voir ci-avant, le chapitre sur l'architecture historique). • L'intérêt de l'ensemble, d'un point de vue urbain et paysager, peut être précisé. De part et d'autre de la porte Cabirole, il commande un des 3 accès à la ville. Par les terrasses du Sceptre, il jouxte le chevet de la Cathédrale. Les Espaces bâtis et non bâtis sont caractérisés par leur fermeture physique et visuelle vis-à-vis des espaces publics. L'architecture est monumentale, ce sont principalement les couvertures qui se donnent à voir à partir de points de vue lointains. On distingue la partie la plus ancienne aux pans de toitures en tuiles canals. Tandis que les pans de toiture en ardoise de la partie la plus récente dialoguent depuis au moins 3 siècles avec la couverture pyramidale du hord du clocher de la cathédrale. <div data-bbox="1310 534 1467 726"> <p>Montée de la rue Cabirole, peinture de A. Rixens, 1880, collection particulière</p> </div>   <p>Vue lointaine du palais épiscopal</p> 

Analyse des composantes	Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand
-------------------------	--

patrimoniale
s

Le quartier
Cabirole

Sommaire

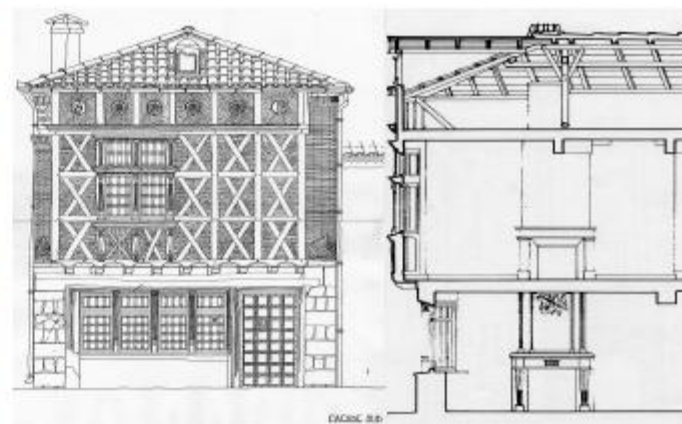
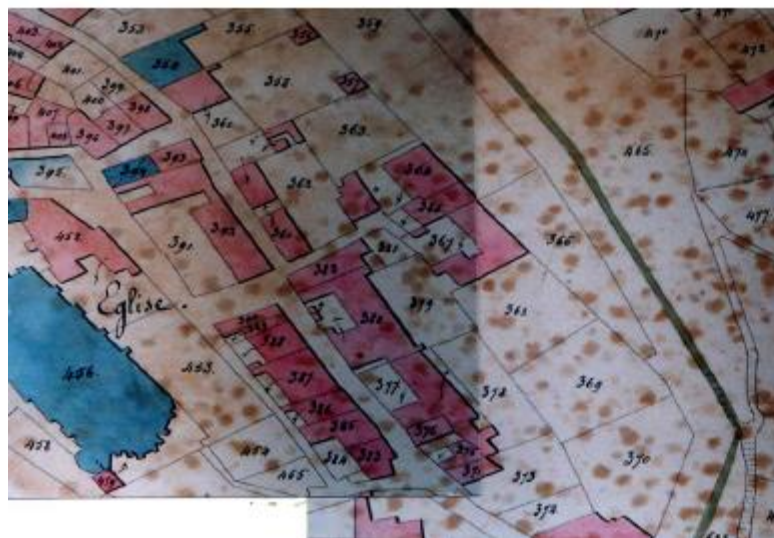


- Parcelles n° 486, 493, 494, 495. Petites parcelles de dimensions médiévales isolées sur la rue. Le bâti est caractérisé par sa fonction d'atelier ou de commerce au rez-de-chaussée, les maisons conservent un premier étage à façade de pans de bois en encorbellement, dans le style de l'architecture urbaine du XIV^{ème} siècle. Ils constituent les remarquables vestiges d'un quartier médiéval dont la physionomie a été largement modernisée au XVIII^{ème} siècle.



Parcelle n°494

Parcelle n°486



Analyse des
composantes

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

patrimoniales	
<p>Le quartier Cabirole</p> <p>Sommaire</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Parcelles n° 496, 497, 498, 499, 500, 501. Maisons de ville alignées, adossées à l'enceinte du Scepte et établies sur de petites parcelles de dimensions moyenâgeuses. Plutôt « re-façadées » que re-construites dans le courant du XVIII^{ème} siècle, ces résidences ont une typologie particulière qui les fait bénéficier d'une entrée principale au rez-de-chaussée, sur la rue et d'une entrée secondaire au 1^{er} étage sur une venelle haute. Les façades sur la rue sont classiquement ordonnancées sur le parcellaire, tandis que les décrochés de toiture continuent à évoquer le tissu médiéval. À l'occasion de réhabilitations récentes, on observe également une tendance au regroupement qui efface le rythme parcellaire médiéval des façades. <p>■ Conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> La rue Cabirole structure un quartier dont la physionomie a été transformée au cours du XVIII^{ème} siècle. Le parcellaire médiéval et son bâti y subsiste assez largement. Contrairement au quartier Eyrisson, les modernisations du XVIII^{ème} restent authentiques et ont échappées à la médiévalisation du XX^{ème} siècle. Le quartier est caractérisé par un habitat de ville de type bourgeois et aristocratique, ses activités « administratives » liées à la présence des ecclésiastiques ne sont plus que souvenirs lointains.  

Analyse des composantes	Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand
-------------------------	--

patrimoniales	
<p>La place du Bout du Pont</p> <p>Sommaire</p> 	<h2 style="text-align: center;">La place du Bout du Pont</h2> <ul style="list-style-type: none"> • La Place du Bout du Pont, toute en longueur, a des dimensions modestes (60m x 15m). Formée au pied du Parvis de la cathédrale, elle s'est élargie à la faveur du comblement d'un fossé qui clôturait probablement le Scepte (sur le cadastre napoléonien, on remarquera qu'une pièce d'eau subsiste à l'endroit de l'actuel monument aux morts). • Elle voit converger les 3 rues principales de la Ville, ce faisant, elle réunit, à la cathédrale, les façades des trois quartiers de la Ville Haute. • Façade du quartier commerçant du quartier Majou • Parcelles n°515, 516, 517, 518, 519. Au départ de la rue Majou, la façade du quartier commerçant de la Ville sur le Parvis est la plus longue. L'alignement est constitué d'immeubles bâtis sur un parcellaire étroit. Ils peuvent comporter deux étages. L'activité commerciale des rez-de-chaussée n'autorise plus l'habitation des étages. La structure porteuse des étages est souvent à colombage. L'apparence médiévale est conforme à celle de la rue Majou. 
Analyse des composantes patrimoniales	Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

S	
<p>La place du Bout du Pont</p> <p>Sommaire</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Façade paysanne et artisanale du quartier Lh érisson ● Parcelle n°534. La remarquable ferme commingeoise adossée au rempart du Scepte sera décrite ultérieurement, elle ne témoigne pas de l'architecture médiévale de l'édifice qui l'a précédé. On remarquera qu'elle a échappé à la mode de la « médiévalisation » en cours dans le quartier depuis le début du XXème siècle. On notera particulièrement, que le principe de fermeture de l'espace public est ici rompu. L'alignement du bâti sur l'espace public est réduit au mur de clôture de la cour de ferme. À partir du XVIIIème siècle, le principe de la commodité de desserte commençait à prévaloir. ● Parcelles n°522. L'hôtel de Comminges est un immeuble du XVIIIème siècle, à la façade classique parfaitement ordonnancée. Les trois lucarnes à croupes débordantes de la toiture font partie de la composition d'ensemble. Comme un élément d'architecture, la glycine forme un bandeau horizontal de verdure. On remarquera une légère cassure dans l'alignement qui pourrait indiquer que nous sommes en présence de la réunion de deux parcelles médiévales. <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-end;"> <div style="text-align: center;">  <p>Parcelle n°534</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Parcelle n°522</p> </div> </div>
<p>analyse des composantes patrimoniales</p>	<p>Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand</p>

La place du
Bout du
Pont

Sommaire



- **Façade du quartier cléricale**
- Parcelle n°502. Vaste ensemble représentant le quartier Cabirole. Véritable îlot, groupant, autour d'un terrasse-jardin, surélevée, un imposant bâti aux fondations probablement médiévales, largement remanié à partir du XVIII^{ème}, jusqu'à nos jours.



■ Conclusion

- Par-delà, une composition architecturale ou paysagère d'ensemble qui pourrait apparaître hétéroclite, l'unique place de St-Bertrand constitue un remarquable exemple de composition urbaine et sociologique car elle offre, au parvis de la cathédrale, l'image d'une ville diverse constituée de trois quartiers, à vocation différente (commercante, paysanne et cléricale).
- L'analyse urbaine de la Ville Haute de St-Bertrand-de-Comminges révèle une structure sociale et spatiale différenciée, composée de trois rues-quartiers articulés par une place qui ménage une sorte d'égalité de représentation au pied de la Cathédrale Sainte Marie.



Porte de la cathédrale, peinture de A. Rixens, 1880, collection particulière

Analyse des
composantes
patrimoniales

Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand

<p>Conclusion</p> <p>Sommaire</p> 	<h2 style="text-align: center;">Conclusion : L'œuvre médiévale de la Ville haute</h2> <ul style="list-style-type: none"> • L'œuvre médiévale, de par ses modestes dimensions, est appréhensible immédiatement. Bien circonscrite topographiquement, elle est simplement organisée à partir d'un principe permanent de fermeture d'un espace public continu et d'ouverture d'un espace privé étagé. Elle parvient à générer des espaces aussi divers que le sanctuaire, le lieu de pouvoir, la résidence aristocratique, l'échoppe et la modeste habitation. On peut y distinguer trois quartiers aux fonctions spécifiques, mais aussi une place « de représentation » qui les réunit au pied de la cathédrale. • Probablement issu des vicissitudes de l'histoire marquée par nombreuses dévastations et reconstructions, le goût des bâtisseurs locaux s'exprime non seulement dans la réutilisation et le réemploi d'éléments de construction anciens (antiques et médiévaux), mais aussi dans la stratification et la superposition de nouveaux éléments. Cette propension, était contenue par le respect de simples règles d'implantation du bâti vis à vis de l'espace public. Aujourd'hui, sur l'œuvre médiévale, plane essentiellement la menace représentée par l'ignorance de ces règles et leur subordination aux impératifs de la circulation automobile.
---	---

<p>Analyse des composantes patrimoniales</p>	<h2 style="text-align: center;">Les trois quartiers de la Ville Haute de St-Bertrand</h2>
--	---

<p>Conclusion</p> <p>Sommaire</p> 	<h2 style="text-align: center;">Conclusion : L'œuvre médiévale de la Ville haute</h2> <ul style="list-style-type: none"> • Les Services Régionaux de l'Archéologie ont acquis la conviction de l'existence d'un important monument antique en lieu et place de la Cathédrale. Ce monument aurait précédé la construction des remparts du IV^{ème} siècle ou V^{ème} siècle. L'axe central de la ville basse antique se prolongeait jusqu'à l'édifice en englobant le Théâtre. La physionomie, la silhouette même, de la Ville Haute à l'époque antique, était par conséquent radicalement différente de celle qui nous parvient aujourd'hui du XIV^{ème} siècle. • Le patrimoine médiéval de la Ville Haute ne comprend pas seulement les monuments et la remarquable architecture historique d'une forteresse épiscopale. Les données topographiques montrent aussi une œuvre urbaine et paysagère globale conçue régulièrement, peut-être, comme le suggère Robert Gavelle, sous l'épiscopat de Bertrand de Got qui allait devenir premier pape d'Avignon, en 1305, sous le nom de Clément V. • Les connaissances acquises sur la formation urbaine de la ville haute ne laissent pas d'interroger les chercheurs (archéologues, médiévistes).
---	---

<p>Analyse des composantes patrimoniales</p>	<h2>Les premières extensions urbaines</h2>
--	--

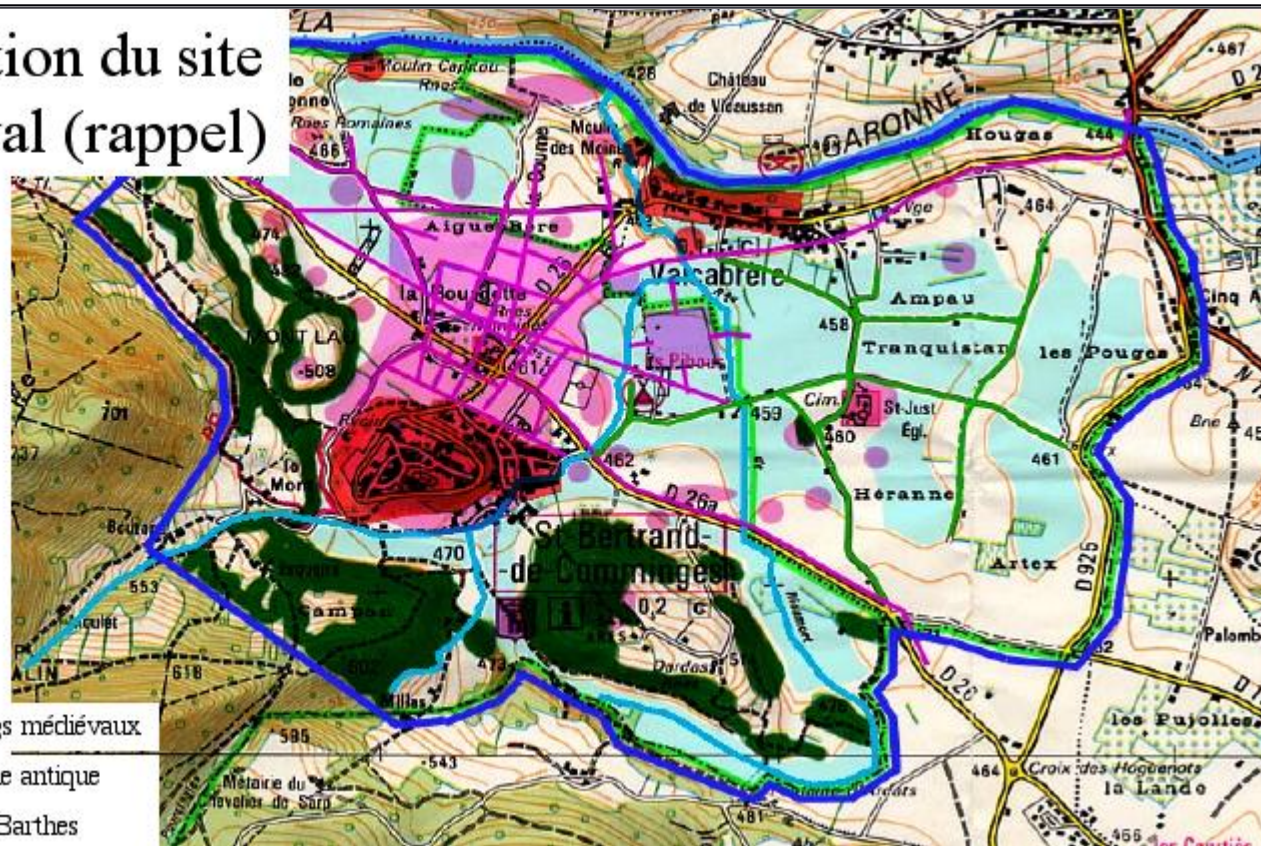
Occupation du site médiéval (rappel)

Plan des
extensions

Sommaire

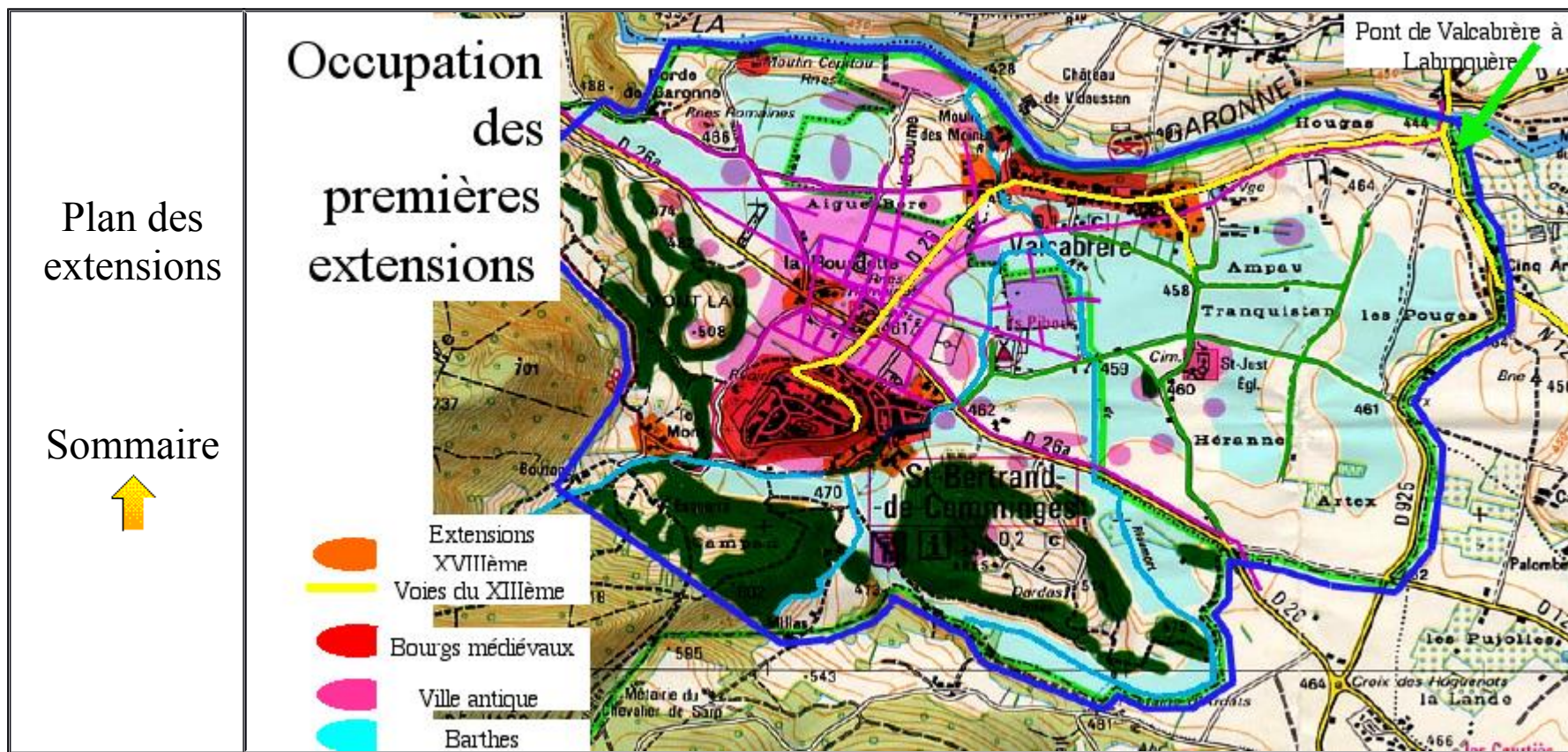


-  Bourgs médiévaux
-  Ville antique
-  Barthes

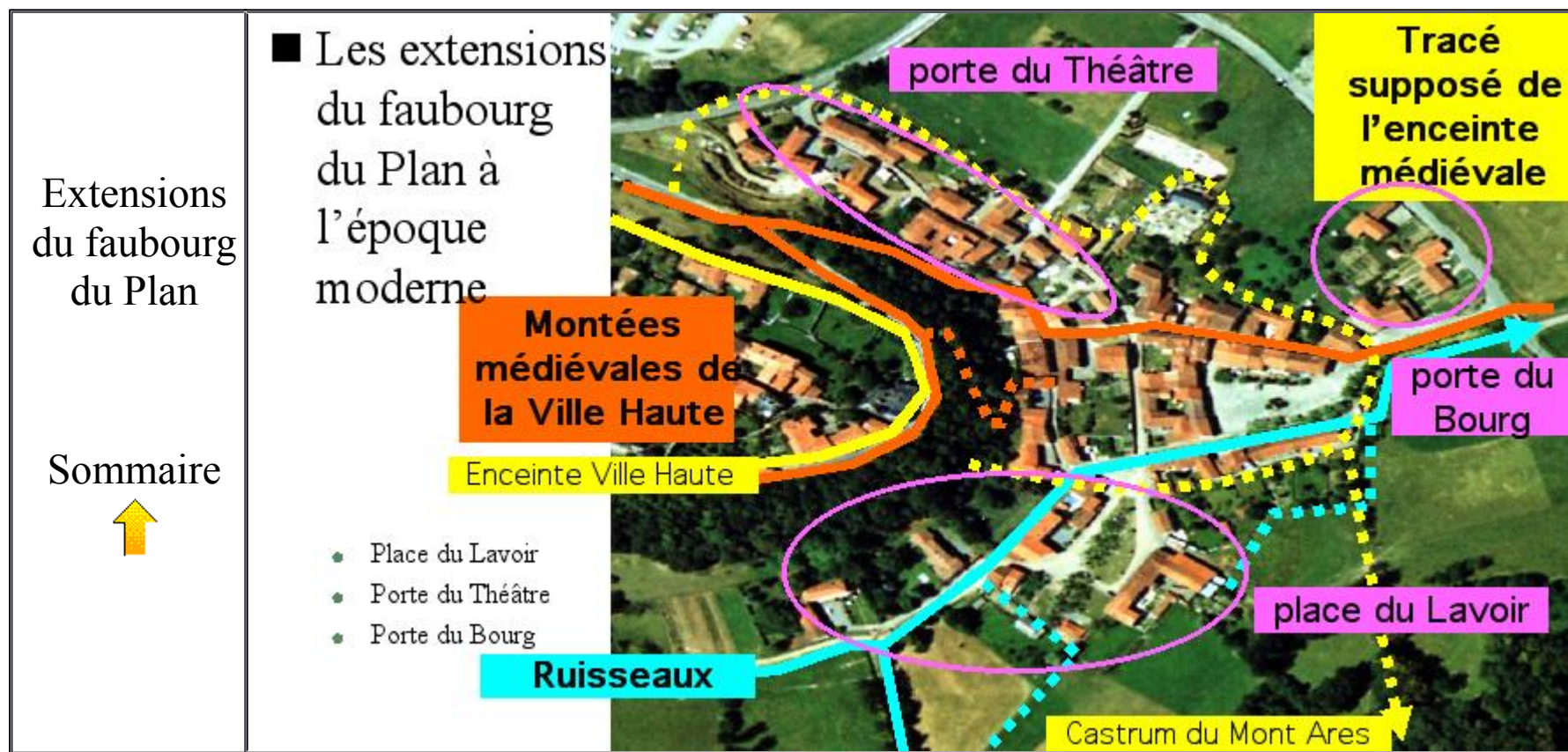


Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines



Analyse des composantes patrimoniales	Les premières extensions urbaines
---------------------------------------	-----------------------------------



Analyse des composantes patrimoniales	Les premières extensions urbaines
---	-----------------------------------

Extensions du faubourg du Plan

Sommaire



- Les premières extensions modernes du faubourg médiéval du Plan apparaissent probablement à la fin du XVIII^{ème} siècle. Leur développement se poursuivra tout au long des deux siècles suivants (XIX^{ème} et XX^{ème}). Elles seront caractérisées par :
 - la production d'un espace urbain en continuité avec le bourg existant (place du Lavoir au Sud du Faubourg)
 - La formation de nouvelles entrées de Bourg, à proximité des portes médiévales, le long des principales voies de communication (secteur de la porte du Bourg et secteur de la porte du Théâtre)



- Au Sud du faubourg du Plan, la place du Lavoir est le « pré commun », des villages commingeois, (l'équivalent du padouenc des villages toulousains). Autrement dit, c'est une place hors les murs qui a une fonction essentiellement agricole. Avec son lavoir, ses abreuvoirs, elle offre des équipements publics utilitaires. Elle est directement ouverte sur les chemins d'exploitation qui la mettent en relation avec le terroir et les prairies du Sud du Village. Par contre son accès à partir noyaux villageois est étroit, il emprunte un pont pour passer le ruisseau du plan.

analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Extensions du faubourg du Plan

Sommaire



- Les fermes commingeoises délimitant la place du Lavoisier sont exceptionnelles. Conformes à la typologie des fermes commingeoises de faubourg (c.f. chapitre sur la ferme commingeoise). Elles révèlent toutes les subtilités fonctionnelles et esthétiques de ce type particulier d'habitat agro-pastoral.
- Au Sud de la place, les 2 fermes conservent leur activité et leur authenticité car elles sont directement attachées aux parcelles agricoles.

Détails d'ouverture en
cours de restauration



Parcelles n°395, 394,
fermes Sud



premières extensions urbaines

Extensions
du faubourg

du Plan



Parcelles n°406, 404,
fermes Nord



Parcelle n°395, ferme Est, « résidentialisée »



- Au Nord, les fermes, éloignées des terres, n'ont plus qu'une fonction résidentielle mais leurs ailes agricoles ont été parfaitement préservées tout en modifiant leur usage (pièces annexes, garage, séjour d'été).
- À l'Est, à contrario, la ferme a été restaurée et transformée à la façon d'une maison de ville de style classique (adjonction d'une génoise, disparition de l'aile agricole charpentée et reconstruction en parois maçonnées).

Analyse des
composantes
patrimoniale

Les premières extensions urbaines

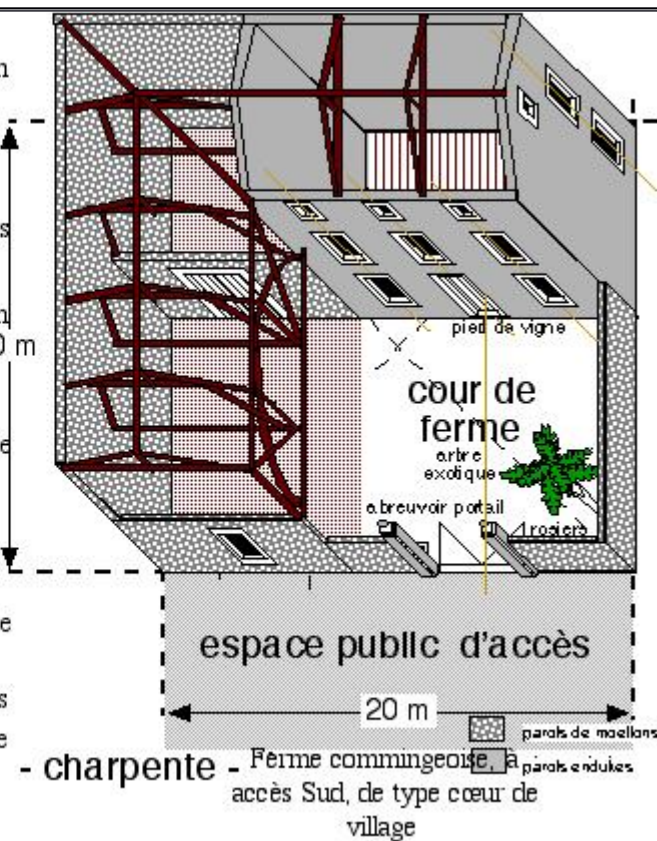
S	
<p>Extensions du faubourg du Plan</p> <p>Sommaire ↑</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les fermes commingeoises du secteur du théâtre, au Nord du faubourg conservent pour la plupart une activité réduite qui est le fait d'agriculteurs retraités. À partir du XVIII^{ème} siècle et jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle elles ont probablement renouvelées un tissu médiéval préexistant. Elles sont particulièrement remarquables par le système constructif de leur aile agricole qui développe de superbes façades charpentées. <div data-bbox="452 480 1164 791">  <p>Parcelles n°320, 321</p> </div> <div data-bbox="1265 579 1395 643"> <p>Parcelles n°322, 323</p> </div> <div data-bbox="1440 464 1937 777">  <p>Parcelles n°310, 311</p> </div> <div data-bbox="452 815 1164 1098">  </div> <div data-bbox="1279 828 1937 1098">  </div>
<p>Analyse des composantes patrimoniales</p>	<p>Les premières extensions urbaines</p>

Extensions du faubourg du Plan

Sommaire



- L'habitat rural du Haut comminges reste un patrimoine authentique à révéler. Au plan typologique et morphologique, son étude pourra être conduite selon les axes suivant :
- Inscription dans un carré parcellaire « fondateur » très compact,
- Assemblage homogène de 2 volumes bâtis « en équerre », 20 m
- Principes d'orientation cardinale de la ferme,
- La cour de ferme, carré privilégié de distribution et de représentation,
- Opposition structurelle et constructive des bâtiments,
- Etc
- Dans le cadre de l'étude de ZPPAUP, il convient de souligner quelques principes constructifs et esthétiques concernant les enduits, les avant-toits et les percements. On regrettera l'inexistence d'une étude typologique complète de la ferme commingeoise.



Analyse des composantes patrimoniales

Les premières extensions urbaines



Analyse des composantes patrimoniales	Les premières extensions urbaines
---	-----------------------------------

<p>Extensions de Valcabrère</p> <p>Sommaire</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Les premières extensions modernes de la petite citadelle médiévale de Valcabrère apparaissent probablement à la fin du XVIII^{ème} siècle. Leur développement se poursuivra tout au long des 2 siècles suivants (XIX^{ème} et XX^{ème}). L'analogie de la formation de ces extensions avec celles du Faubourg du Plan est remarquable. Elles seront caractérisées par : <ul style="list-style-type: none"> • la production d'un espace urbain en continuité avec le bourg existant (place Mercadieu à l'Est de la citadelle) • La formation de nouvelles entrées de Bourg, à proximité des portes médiévales, le long des principales voies de communication (secteur de la Vignette) • la place Mercadieu, à l'Est de la citadelle de Valcabrère, fût probablement à l'origine, comme la place du Lavoir du faubourg du Plan, le « pré commun », la « place des animaux » du Village. De surcroît, elle est située à l'entrée de village et elle est établie au carrefour des principales voies de communication (gué du Matalin sur la Garonne et route de la Plaine). Ainsi que son nom l'indique elle devient lieu de foire, mais sa fonction essentielle reste agricole, comme en témoigne toujours son bâti environnant de fermes commingeoises. Son rôle de carrefour est confirmé par l'élargissement du chemin conduisant à l'église Saint-Just de Valcabrère. À partir du siècle dernier, elle est dotée de bâtiments publics. La chapelle et la Mairie-École ne figurent pas sur le cadastre napoléonien de 1832. Par ses nouvelles fonctions, elle acquiert un rôle majeur dans la vie villageoise et tend probablement à supplanter la place historique du centre du bourg médiéval. L'installation récente d'une petite salle des Fêtes confirme cette évolution urbaine. Tandis que la création « ex-nihilo » d'une fontaine publique de style « traditionnel » compense la privatisation de celle qui existait sur la place médiévale intra-muros et veut certainement ancrer historiquement un espace urbain moderne extra-muros.
---	--

<p>Analyse des composantes patrimoniales</p>	<p>Les premières extensions urbaines</p>
--	--

Extensions
de
Valcabrère

Sommaire



■ La Place Mercadieu

Cadastre
napoléonien,
1830

Cadastre
actuel



La fontaine
moderne

Parcelle n°202,
la salle des fêtes



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Extensions de Valcabrère

Sommaire



- Les fermes commingeoises qui délimitent la place Mercadieu sont intéressantes. Elles illustrent la souplesse d'adaptation de l'édifice à la forme urbaine. En effet, au Nord de la place, l'espace compris entre le ravin de la Garonne et l'espace urbain est très étroit. La ferme commingeoise pour s'implanter, fera le sacrifice de sa cour qui sera réduite à un simple passage vers l'aile agricole reléguée en fond de parcelle. Comme sur la place médiévale du faubourg du Plan, la cour de ferme et l'espace urbain sont confondus, la façade de l'aile d'habitation s'ouvre directement sur l'espace public, il en résulte une forte appropriation et une ambiance conviviale.
- On notera toutefois le malheureux décrochage d'une façade d'habitation. Cette disposition esthétique est toujours réservée à l'aile agricole des fermes commingeoises. La restauration d'une galerie au 1er étage est par contre une disposition conforme à la typologie destinée à compenser le défaut de cour de ferme

Parcelles
n°605, 178



Appropriation agricole de
l'espace public

Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Extensions de Valcabrère

Sommaire



- Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, on attribuera, sans certitude, la construction de la chapelle de Valcabrère et le retournement sur la place de la maison classique voisine (parcelle n°190) à l'architecte Loupot qui était à cette époque inspecteur des travaux sur les monuments historiques de St-bertrand (R. Gavelle).
- L'architecte concevait des édifices de style néoroman (église de Luchon) et il s'inspira largement de l'église St-just de Valcabrère pour reconstruire l'église de Roquefort-sur-Garonne distante d'une trentaine de kms (dont il détruisit le chevet roman qui méritait d'être conservé selon J. Esquié). Odile Foucaud, Toulouse, l'architecture du XIX^{ème}, 2000, éditions Somogy)
- On ajoutera que l'œuvre de l'architecte (membre de la société archéologique du Midi de la France) se caractérisait au plan constructif, par le plaquage de façades en pierres taillées sur des structures bâties en matériaux forains.



Parcelle n°190,
Valcabrère

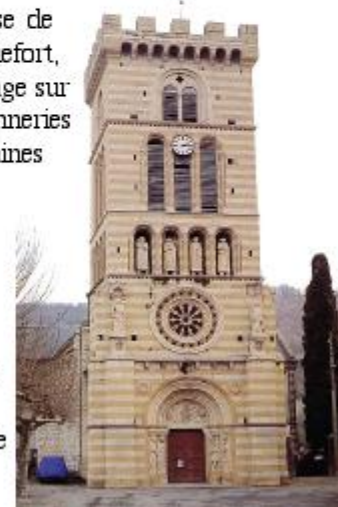


Porte de la
chapelle
de Valcabrère



Portail de l'église St-Just

Eglise de
Roquefort,
plaquage sur
maçonneries
foraines



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Extensions de Valcabrère

Sommaire



- La formation de la place Mercadieu est toujours en cours. Deux constructions récentes, à la périphérie immédiate, sont remarquables car elles font directement référence à la ferme commingeoise :
- L'édifice de la parcelle n°188 est une reconstruction récente complète à usage exclusif d'habitation. Pourtant la superstructure charpentée veut rappeler l'aile agricole de la ferme commingeoise. Cette disposition, les volumes adoptés, certains détails constructifs (chaînages d'angle en pierres plaquées) indiquent la direction que peut prendre une architecture respectueuse de l'environnement urbain du village. La ré-interprétation moderne du thème de l'architecture vernaculaire est possible, sans tomber dans les travers du pastiche ou de l'imitation servile.
- À contrario, l'édifice de la parcelle n°266 est une construction récente à usage exclusif de bâtiment agricole. Les volumes et la typologie du bâtiment correspondent exactement à l'aile agricole traditionnelle de la ferme commingeoise. Même l'absence d'enduit, qui laisse voir la structure maçonnée contemporaine de l'édifice en blocs de bétons peut être justifiée car elle correspond au caractère de rusticité et de mise en exergue des structures des bâtiments agricoles traditionnels.



Parcelles n°188



Parcelles n°266

Analyse des composantes patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Les
hameaux

Sommaire



■ Les extensions en forme de hameaux

- Le deuxième secteur d'extension historique de Valcabrière est constitué par le hameau de La Vignette. À l'Ouest du noyau médiéval il en est séparé par le ruisseau du Rioumort. Au delà des remarquables qualités du bâti rural, la présence de ce hameau, appelé du nom de maison Lacroze sur le cadastre napoléonien de 1830, montre que le type identifié de « ferme commingeoise » est certainement antérieur au XIX^{ème} siècle. En effet, la façade principale de l'habitation révèle une surélévation que la rénovation complète de l'enduit et du décor n'est pas parvenue à masquer. On émettra par conséquent l'hypothèse d'une concomitance des travaux de surélévation et de reconstitution du décor de la façade. Ainsi de manière générale, le décor XIX^{ème} de la façade, n'est pas indicatif d'une origine du bâti, mais d'une étape de son évolution, la surélévation.



La Vignette



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Les hameaux

Sommaire



- Le hameau de la Bourdette appartient à la commune de Saint-Bertrand. Il comprend cinq fermes commingeoises groupées autour du carrefour médiéval des principales voies de communication du site (chemin de Tibiran à la ville Haute et chemin de Tibiran à Loures). Ce carrefour fût dévié lors de la réalisation de la voie épiscopale à la fin du XVIIIème siècle. Le hameau comprend également l'école communale de Saint-Bertrand située à peu de distance, au carrefour des voies modernes (D.26 et D.26a). Pour l'école, le choix d'une position intermédiaire entre Ville Haute et Ville Basse du Plan, fût probablement, à la fin du siècle dernier, un moyen de fédérer les deux entités distinctes.
- L'ensemble est superposé à l'un des vestiges majeurs de la Ville antique, la basilique civile (cf. notices 32, 33 et 35. Nouvelles données sur l'urbanisme des Convènes, J.L. Paillet, C. Petit)



Analyse des composantes patrimoniales

Les premières extensions urbaines

Les hameaux

Sommaire



- La situation des fermes commingeoises au carrefour des voies anciennes montre une occupation du site antérieure à la fin du XVIII^{ème} siècle. Depuis lors, le bâti actuellement visible n'a cessé d'évoluer. L'aspect des façades des bâtiments d'habitation révèle une dernière rénovation qui a environ une cinquantaine d'années. Deux ou trois d'entre elles restent en activité.
- On notera la parfaite conformité de l'ensemble à « l'idéal typologique ». Elles continuent à grouper les hommes et les animaux (bovins, volailles) dans un même ensemble bâti en équerre autour d'une cour commune. Tous les équipements nécessaires à l'organisation de cette coexistence sont présents (séchoir à maïs, abreuvoirs, etc...) Les orientations cardinales des bâtiments d'habitation et d'élevage sont respectées. Le fleurissement de la cour, avec la présence d'une végétation exotique (bananier) ainsi que le jardin potager en prolongement, donnent une idée du micro-climat obtenu par ces dispositions constructives.



Analyse des
composantes
patrimoniales

Les premières extensions urbaines

<p>Conclusion</p> <p>Sommaire</p> 	<p>■ Synthèse des principales qualités des extensions modernes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Six principes généraux ont présidés aux extensions urbaines de la période moderne, du XVIIIème siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale au XXème siècle. • 1) La Production d'espace urbains • Les extensions urbaines des noyaux villageois médiévaux se développent autour d'espaces stratégiques, historiquement caractérisés (porte de bourg, pré commun, place de marché, carrefours médiévaux) qui deviendront des espaces urbains à part entière. • 2) La continuité et la complémentarité par rapport aux espaces urbains pré-existants • Les deux principaux lieux créés (place du lavoir au Plan et place Mercadieu à Valcabrière) sont en étroite continuité avec les espaces urbains existants qu'ils complètent particulièrement bien au plan fonctionnel. • 3) La permanence des règles d'implantation des constructions • Sans reproduire le tissu médiéval du noyau ancien, les mêmes règles d'implantation du bâti sont adoptées : alignement sur les espaces publics (place, chemin) et construction sur les limites séparatives.
---	--

<p>Analyse des composantes patrimoniales</p>	<p>Les premières extensions urbaines</p>
--	--

Conclusion

Sommaire



- **4) La durée de la formation urbaine**
- La formation est progressive, à partir du XVIII^{ème}, elle se déroule au long des deux siècles de la période moderne. (la place Mercadieu s'équipe progressivement de la chapelle, de l'école, de la salle des fêtes, etc..)
- **5) La pertinence sociale et économique**
- Constituées par le groupement d'un nombre limité de fermes commingeoises, leur fonction d'habitat et de travail agricole répondaient raisonnablement aux besoins d'exploitation de l'environnement immédiat.
- **6) Le perfectionnement typologique de la ferme commingeoise**
- Les qualités fonctionnelles, esthétiques, écologiques et identitaires de chacune des fermes incluses dans extensions trouvent le terrain pour s'épanouir en dehors des fortes contraintes parcellaires du tissu médiéval

PROJET D'AVAP
SAINT BERTRAND de COMMINGES- VALCABRERE

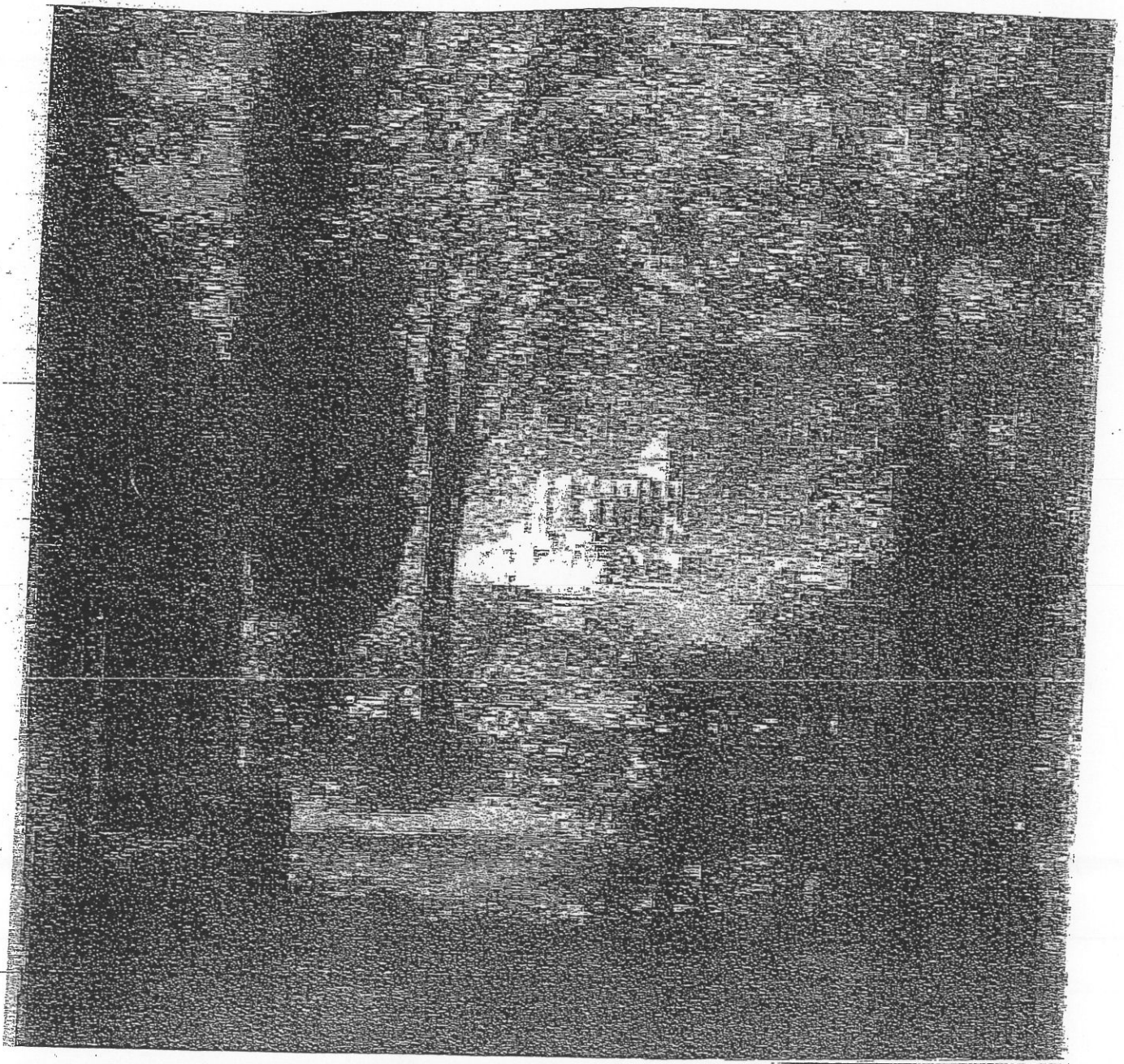
articles D642-4, D642-5 et D642-6 du code du patrimoine

Rapport de présentation des objectifs de l'aire

- A. Synthèse du diagnostic
- Architectural
 - environnemental
- B. Les objectifs de l'AVAP
- C. Complémentarité AVAP site classé

Vu pour être annexé
à mon arrêté de ce jour
Toulouse, le
Le Préfet,
Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général

Thierry BONNIER



RAPPORT DE PRESENTATION DES OBJECTIFS DE L'AIRE

Articles D 642-4, D 642-5 et D 642-6 du code du patrimoine

trois textes fondamentaux : loi du 12 juillet 2010, art 28,
décret du 19 décembre 2011
circulaire du 2 mars 2012

A) **SYNTHESE DU DIAGNOSTIC**

OBJECTIFS de l'AVAP

1° Objectifs de - protection du patrimoine
- mise en valeur du patrimoine
- qualité de l'architecture et traitement des espaces

2° Objectifs de développement durable

3° Justification de la compatibilité de ces objectifs avec le projet de PADD du PLU

ANNEXE : LE DIAGNOSTIC architectural et environnemental

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL ET ENVIRONNEMENTAL

A DIAGNOSTIC PATRIMONIAL / ARCHITECTURAL

1) Un patrimoine exceptionnel en quantité et en qualité couvrant tous les champs du patrimoine

- patrimoine archéologique :
ruines antiques : ville basse (thermes du Nord, temple, thermes du temple, basilique romaine, théâtre antique)
ville haute,
camp militaire
- patrimoine architectural :
ancienne cathédrale et cloître
porte de ville
tourelle
anciens remparts gallo-romain
église St Just de Valcabrère
portail du 13è du cimetière de Valcabrère
tour du Castet Bert
- patrimoine urbain :
ensembles villageois
- patrimoine paysager (hors AVAP)
rives de la Garonne
plaine agricole
contreforts boisés

2) Un patrimoine préservé

- nombreuses protections : sites inscrits, site classé
édifices inscrits, édifices classés
- édifices régulièrement entretenus
- villages habités, maisons restaurées
- villages préservés des extensions pavillonnaires
- paysage agricole, forêts entretenues

3) un déficit de notoriété et de mise en valeur

- des monuments à découvrir (remparts de Valcabrère...)
- un site archéologique à expliquer
- des activités d'accueil à développer : restaurants, hôtels, commerces
- des espaces publics à aménager (rues, places, parcs de stationnement)
- des liaisons entre les différents monuments à améliorer

B- DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

LES FAIBLESSES

1) des possibilités de production d'énergies renouvelables limitées

- absence de vent
(éolienne)
- sensibilité du paysage- ensembles urbains
(champ/panneaux photovoltaïques)
- géothermie /biomasse

2) des liaisons douces insuffisantes

- cheminement piéton
- piste cyclable
- bords de garonne
- accès aux personnes à mobilité réduite

3) des espaces publics à améliorer

(rues, places, parcs de stationnement)

- trop de surfaces imperméables (enrobé)
- trop peu d'arbres sur parc de stationnement
- rues revêtues d'enrobé

4) des constructions pavillonnaires à améliorer en terme d'économie d'énergie

isolation thermique

5) des ensembles pavillonnaires à densifier

(lotissement à Valcabrère)

cf proposition J.M.Rinkel

LES ATOUTS

1) Un bâti traditionnel économe en énergie

- (orientation, volumétrie, matériaux)
- (modèle de la ferme commingeoise)

2) un équilibre surface bâtie/jardin

3) un espace naturel préservé

site classé : ensemble formé par le site de St Bertrand et de Valcabrère (avec exclusions des zones urbaines)

arrêté de classement du 29 mars 2010

4) des extensions maîtrisées

cf POS /PLU 7

B)

OBJECTIFS DE L'AVAP DE SAINT BERTRAND DE COMMINGES-VALCABRERE

OBJECTIFS GENERAUX

1) CONNAÎTRE-COMPRENDRE-FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE DANS SES DIFFERENTES DIMENSIONS

- architecture (bâtiments)
- urbain (ensembles bâtis, rues, places)
- paysager (rapport paysage/ensembles bâtis, constructions isolées)

inventaire, études spécifiques pour chacun de ces éléments

2) PRESERVER CE PATRIMOINE

Eviter sa disparition ou sa dénaturation

règlementation- prescriptions- conseils

3) FAVORISER LA MISE EN VALEUR, L'AMENAGEMENT, L'EVOLUTION

en recherchant les solutions adaptées,

en intégrant les objectifs de développement durable

4) UTILISER CE PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN, PAYSAGER COMME SUPPORT D'UNE ACTIVITE ECONOMIQUE

réhabilitation du bâti,

activité touristique

accueil

5) AMELIORER LES ESPACES PUBLICS

6° DEVELOPPER LES LIAISONS DOUCES

1 - CONNAÎTRE-COMPRENDRE-FAIRE CONNAÎTRE

- Rendre lisible l'histoire et l'évolution du site dans toutes ses composantes en s'appuyant sur les traces visibles
- Recenser, inventorier le patrimoine, y compris le « petit patrimoine »
- Etudier la ferme commingeoise, élément de base de l'architecture
 - mettre en évidence ses qualités propres
 - . en terme d'architecture,
 - . d'urbanisme : constitution des tissus villageois
 - . et de développement durable : orientation, implantation, percements des façades, matériaux...
- Mettre en évidence les qualités des ensembles
 - silhouettes urbaines
 - inscription dans le site
 - rapport entre ensemble bâti et paysage naturel.
- Utiliser les enquêtes publiques pour mieux faire connaître le patrimoine aux habitants

2 – PRESERVER

- Eviter les démolitions du patrimoine architectural
- Eviter la dénaturation du patrimoine par des interventions inadaptées susceptibles de remettre en cause ses qualités y compris en terme de développement durable (suppression d'enduit, de volets, matériaux inadaptés)
- Respecter la typologie de la ferme commingeoise
- Préserver les matériaux traditionnels et les savoir-faire correspondants
- Préserver les paysages urbains
- Préserver les points de vue emblématiques
- Préserver les arbres remarquables

3- FAVORISER LA MISE EN VALEUR, L'AMENAGEMENT, L'EVOLUTION

- Proposer des solutions architecturales adaptées au bâti traditionnel et prenant en compte les besoins contemporains
- rechercher des solutions
- Favoriser l'émergence d'une architecture contemporaine de qualité
- permettre la mise en oeuvre de solutions techniques contemporaines pour la production et les économies d'énergie sur le bâti existant
- Favoriser la densification des extensions pavillonnaires
- Favoriser les espaces publics
- favoriser les déplacements doux

4 – LE PATRIMOINE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

- Utiliser les ressources locales
en terme de matériaux (tuiles canal, bois)
et d'entreprises
- Améliorer la présentation de l'activité commerciale et son attractivité
- Utiliser les documents de l'AVAP comme support de publication de document à
l'usage du public.

PRESCRIPTIONS

Elles résultent directement du diagnostic et des objectifs fixés

PRINCIPALES DISPOSITIONS EN FONCTION DES OBJECTIFS

- | | |
|--|--|
| 1 - Eviter les démolitions, les dénaturations du bâti traditionnel en particulier de la ferme commingeoise | 1 - Interdiction de démolir, de dénaturer y compris les éléments dits mineurs. Protection du « petit patrimoine » |
| 2 - Promouvoir l'utilisation des matériaux et la mise en oeuvre traditionnelle | 2 - Couverture en tuiles canal
maçonnerie de pierres
bardage bois
menuiserie bois |
| 3 - Permettre l'aménagement dans le respect des qualités architecturales et environnementales du bâti existant | 3 Possibilité de transformer les granges en annexe ou en habitation, sous réserve de mettre en oeuvre des solutions architecturales adaptées |
| 4 - Favoriser une densification limitée raisonnée des extensions pavillonnaires récentes | 4- Densification :
voir proposition JM RINKEL |
| 5 – Favoriser l'amélioration thermique des constructions récentes | 5- Possibilité de menuiseries contemporaines à isolation renforcée, isolation par l'extérieur |

6 – Permettre l'émergence d'une architecture contemporaine de qualité tenant compte des enseignements de l'architecture traditionnelle et de la spécificité du site

6- Constructions nouvelles :
pas de règlement architectural précis si architecture adaptée
Possibilité de s'affranchir du modèle pavillonnaire pour rechercher des solutions contemporaines adaptées.

7- Requalifier les espaces publics, rues, places, parcs de stationnement, en recherchant des aménagements n'ayant pas pour conséquence une banalisation de ceux-ci

7- Limiter les surfaces revêtues
Planter les parcs de stationnement
Requalifier les rues en utilisant des matériaux naturels (pierres, galets..) et des essences locales

8- Créer des relations douces (cheminement piétons, piste cyclable) entre les différents pôles patrimoniaux

8 - Aménager les tracés historiques en préservant le caractère naturel du site

9 - Améliorer la lisibilité du site : signalétique

9 – Signalétique à ordonner à uniformiser

10 – Améliorer la présentation de l'activité commerciale : enseignes, vitrines

10- régler les enseignes, les pré-enseignes et les aménagements commerciaux, les vitrines

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'article 28 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle II, a créé un nouveau type de périmètre de protection du patrimoine, l'**Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)**, appelé à se substituer à la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP).

Le décret du 19 décembre 2011 définit le contenu et la procédure d'établissement d'une AVAP.

L'AVAP vise à promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable. L'association à la démarche patrimoniale et de la dimension développement durable constitue l'évolution majeure de ce nouveau dispositif.

L'approche consacrée à l'environnement s'attache essentiellement à relever les éléments qui participent de la démarche de développement durable qu'il convient de prendre en compte, tant en termes d'atouts que d'inconvénients, dans le cadre d'un traitement du tissu bâti et des espaces assurant la qualité du tissu urbain, sa cohésion, ses compositions.

C'est ainsi qu'ont été abordées les problématiques liées aux **économies d'énergies** notamment en matière d'isolation des bâtiments, de leurs menuiseries mais également de l'usage et des mises en oeuvre des matériaux de construction qui privilégient, lorsque cela est possible, une provenance locale ou régionale.

Par ailleurs, la possibilité de recourir à des dispositifs de **production d'énergies renouvelables**, ici essentiellement solaires a été prévue.

S'agissant de la prise en compte et préservation des milieux naturels le périmètre proposé pour la création de cette AVAP essentiellement urbaine n'a pas nécessité de prescription ou préconisation particulières.



COMPLEMENTARITE - AVAP - SITE CLASSE

La protection du site de **Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère** ne peut s'envisager sans une double protection :

- **protection des ensembles bâtis** et gestion des éventuelles extensions
- **protection du site naturel, du paysage**, qui sert d'écrin à ces ensembles.

La démarche réglementaire retenue confie à **trois procédures distinctes** la poursuite de ce double objectif.

- **le site classé** approuvé par décret pour ce qui concerne les espaces naturels
- **le site inscrit** concernant les hameaux
- **l'AVAP** pour les ensembles bâtis et les extensions.

Ces trois protections permettent de couvrir l'ensemble du territoire des deux communes (plan).

Il convient toutefois que ces trois procédures, dans leurs objectifs comme dans leur mise en oeuvre, n'apparaissent ni contradictoires ni indépendantes l'une de l'autre mais étroitement complémentaires, même si elles s'appliquent à des espaces différents susceptibles de poser des problèmes de nature autre.

En particulier **la gestion des espaces naturels** doit s'interroger sur

- le maintien du couvert forestier
- le maintien de l'agriculture
- les haies
- la mise en valeur et protection des vestiges archéologiques
- les bâtiments agricoles
- la protection des tracés anciens
- les arbres
- les fermes
- les aménagements des cheminements doux
- les aménagements des parcs de stationnement.

Ce sont ces différents aspects qui, initialement traités dans les zones naturelles de la ZPPAUP, ont fait l'objet d'orientation dans le cahier de gestion du **site classé**.

Concernant plus particulièrement **les espaces bâtis gérés par l'AVAP**, les objectifs de protection et de mise en valeur sont, par nature, très différents ainsi que les règles de gestion à l'exception de celles concernant les bâtiments isolés dans le site :

- protection des bâtiments
- matériaux et mise en oeuvre traditionnels
- rues et places des villages
- protection des silhouettes des villages.

Rappel des règles de gestion en site classé :

- soutenir l'activité agricole diversifiée et le bâti agricole
- pérenniser l'écrin forestier
- proposer des parcours de découvertes thématiques
- promouvoir le patrimoine archéologiques
- accueillir : entrées du site, équipements publics
- permettre l'évolution du bâti existant : camping, bâti agricole, autres bâtiments

BÂTI AGRICOLE

- respect des cônes de vues d'intérêt majeur (pas de nouveau bâtiment)
- identification des secteurs où la construction de nouveaux bâtiments est possible
 - dimensions modestes
 - qualité des implantations, volumes, matériaux

PRESERVATION DU BÂTI AGRICOLE TRADITIONNEL (ferme commingeoise)

Lieu de vente des productions locales

ENTREES DU SITE :

- Aménagement paysager des parcs de stationnement
- Signalitique à améliorer
- Publicité (interdite)

EVOLUTION DU BÂTI EXISTANT

- Amélioration de l'évolution du camping existant et interdiction de son extension

BÂTIMENTS EXISTANTS DANS CE SITE CLASSE

L'aménagement sans extension est possible (Cf AVAP)

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

Aucune construction d'habitation nouvelle dans le site classé.

Il apparaît donc clairement qu'en terme

- de limitation des extensions
- de protection des cônes de vues
- de gestion du bâti traditionnel
- de gestion des espaces publics

les objectifs et les règles de gestion des deux documents sont parfaitement complémentaires.
